Le Monde

55e ANNÉE – N° 16794 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — SAMEDI 23 JANVIER 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



LINC FEI

■ Haute couture, le dernier été

Yves Saint Laurent, Christian Lacroix, Emanuel Ungaro (ci-dessus) laissent un sentiment diffus de mélancolie à Paris, après les derniers défilés haute couture été du millénaire. p. 20 et 21

■ Bill Clinton reprend l'avantage

Après deux jours d'une défense acharnée des avocats du président américain, sa cote de popularité enregistre une forte progression. Certains républicains doutent et croient la destitution désormais impossible. p. 4

■ TF 1 dans Pathé

L'entrée de TF 1 dans Pathé pourrait bouleverser le paysage audiovisuel. Elle ouvre des perspectives de développement européen avec Rupert Murdoch. p. 16

■ Des cellules caméléons

Un dogme de la biologie moderne s'effondre : les travaux « révolutionnaires » d'une équipe internationale montrent que des cellules censées engendrer des neurones peuvent se transformer et produire du sang. p. 22

■ Corruption : le CIO à l'épreuve

L'affaire de corruption liée à la désignation de Salt Lake City pour les Jeux d'hiver devrait, pour la première fois, conduire à l'exclusion de membres du Comité international olympique. p. 11

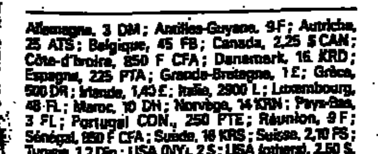
■ Un plan contre l'hépatite C

Bernard Kouchner a présenté, vendredi, le programme national de lutte contre l'hépatite C. Etalé sur quatre ans, il prévoit d'intensifier le dépistage et doit permettre la diffusion des nouvelles thérapeutiques. 550 000 à 600 000 personnes seraient touchées en France. p. 9

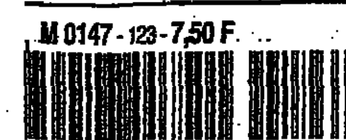
■ Livret A : taux maintenu

Lionel Jospin a écarté, jeudi, la possibilité d'une baisse rapide du taux d'intérêt du Livret A, actuellement à 3 %. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 16 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 123 - 7,50 F



M. Chevènement divise le gouvernement

● Ses multiples interventions irritent ses collègues ● Mme Guigou s'oppose à l'escalade « sécuritaire » du ministre de l'intérieur ● Au dernier conseil des ministres, il a fait la leçon à Claude Allègre sur l'éducation ● M. Jospin tente d'éviter les polémiques publiques

RÉUNIS à l'hôtel Matignon, jeudi 21 janvier, les ministres et secrétaires d'Etat ont été invités par Lionel Jospin à exposer leurs points de vue sur la sécurité, avant les décisions que doit arrêter le conseil de sécurité intérieure du 27 janvier. Deux lignes continuent à s'opposer. Jean-Pierre Chevènement demande une modification de l'ordonnance de 1945, notamment sur la comparution immédiate des mineurs. Elisabeth Guigou juge, pour sa part, cette modification inutile, estimant qu'il suffit de bien appliquer les textes existants. La réflexion gouvernementale porte aussi sur un effort financier, évalué à quelques centaines de millions de francs, pour recruter des magistrats, des éducateurs et favoriser la mise en place d'une *« police de proximité »* dans les zones sensibles. Selon une étude d'Alain Bauer, révélée par *Le Figaro*, seulement 5 000 policiers travailleraient effectivement sur la voie publique.

Ce débat intervient à un moment où les tensions se multiplient au sein du gouvernement. Elles sont liées aux interventions répétées de M. Chevènement dans des domaines qui ne relèvent pas de sa compétence ministérielle. Ainsi, le ministre de l'intérieur a remis une note de trente pages au chef du gouvernement, dans laquelle, outre les problèmes de la Corse et de la sécurité, il traite de l'intégration des immigrés et de la délinquance des mineurs. Martine Aubry et Elisabeth Guigou ont fait connaître leur irritation devant cette incursion du ministre de l'intérieur sur ces dossiers qu'elles ont en charge. M. Chevènement a récidivé, mercredi 20 janvier, lors du conseil des ministres. Il a notamment critiqué, devant le président de la République, le plan pour l'école du XXIe siècle présenté par Claude Allègre. Confronté à ces tensions, M. Jospin a invité, jeudi 21 janvier, ses ministres à ne pas *« trop »* intervenir sur des sujets dont ils n'ont pas directement la responsabilité.



Lire pages 6 et 30 et les points de vue page 13

La marche des mineurs sur Bucarest met la Roumanie au bord du chaos

LE PRÉSIDENT roumain Emil Constantinescu a lancé, vendredi 22 janvier, un ultimatum aux mineurs de la vallée du Jiu, menaçant d'imposer l'état d'urgence à tout le pays si ceux-ci ne renoncent pas à leur marche sur Bucarest. Les quinze mille « gueules noires », qui ne sont plus qu'à 150 kilomètres de la capitale, réclament une hausse de 35 % de leurs salaires, l'arrêt du projet de fermeture de puits non rentables et, désormais, la démission du gouvernement. Soutenus par l'extrême droite ultranationaliste, ils se sont violemment heurtés aux forces de l'ordre, jeudi 21 janvier. Le premier ministre, Radu Vasile, devait rencontrer vendredi une délégation de mineurs à Cozia, à 170 kilomètres à l'ouest de la capitale.

Lire page 2 et notre éditorial page 12

La deuxième vie de Mgr Gaillot, exclu parmi les exclus

IL Y A QUATRE ANS, le 22 janvier 1995, des dizaines de milliers de personnes – en France, en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Autriche – investissaient cathédrales et autres lieux d'Eglise pour protester contre la destitution, par le Vatican, de Mgr Jacques Gaillot, ancien évêque d'Evreux. Deux cent mille signaient des pétitions. Militants catholiques de gauche et intellectuels agnostiques suscitaient un phénomène proche des acclamations populaires d'évêques dans les premiers siècles.

Quatre ans après, Jacques Gaillot qui, depuis l'été, a trouvé refuge chez les missionnaires spiritains de Paris, campe dans son rôle d'exclu parmi les exclus. On le disait marginalisé, coincé, lâché, y compris par les médias. Avec un sourire un peu forcé, il répond qu'il se sent au contraire *« délesté »* de ces tâches administratives qui, à l'entendre, polluent le métier d'évêque. Il passe ses journées à la Maison des ensembles, propriété de la Ville de Paris squattée par une quarantaine d'associations de chômeurs, de sans-domicile, d'écologistes. *« Les sans-logis, les sans-papiers, les sans-travail sont mon pain quotidien »*, confie-t-il. Responsable actif de Droit devant et Droit au logement (DAL), Mgr Gaillot est plus souvent à la préfecture de police, au palais de justice de Nanterre et de Bobigny, que dans des lieux sacrés.

Après la sanction de Rome, pas de *mea culpa* chez lui. Tout au plus confesse-t-il, du bout des lèvres, qu'il fut trop absent de son diocèse d'Evreux, n'a pas su résister aux paillettes des télés, a agacé ses confrères évêques par des visites inopinées dans leurs terres. Mais sa vision du responsable d'Eglise n'a pas varié. Il doit *« jeter au loin »* la parole de Dieu, non pas s'enfermer dans une institution qui gère la pénurie du clergé, la lourdeur et le vieillissement des structures. Ce diocèse fictif de Parthenia (ancienne cité chrétienne de la Mauritanie sétifienne), que lui a confié Rome en 1995, lui va comme un gant.

Aussi ne s'alarme-t-il pas du *« silence radio »* du Vatican, ni de la distance maintenue par les évêques de France (sauf rares exceptions). Il ne reçoit plus leur courrier, découvre dans la presse les encycliques du pape ou les documents des évêques sur l'islam ou sur le PACS. Sa rencontre du 21 décembre 1995 avec Jean Paul II avait soulevé un vague espoir de réintégration, mais celui-ci s'est volatilisé. S'il célèbre encore de rares baptêmes ou mariages, Jacques Gaillot est écarté, sous la pression de groupes traditionalistes, des manifestations religieuses. Deux évêques, à Tournai (Belgique) et à Blois (Loir-et-Cher), ont annulé une rencontre avec lui suscitée par le clergé ou une association locale. *« Les forces de l'oubli sont à l'œuvre »*, soupire-t-il, avant d'ajouter : *« Une fois qu'on est parti, on est parti. Chacun vit sa vie. Je ne demande rien. Je suis dans un autre univers. »*

Il est allé soutenir les Indiens au Chiapas, les réfugiés palestiniens dans leurs camps du Liban, les Kurdes près de Diyarbakir, les Basques séparatistes à Madrid, des communautés de base en Bolivie ou en Colombie. Il est de toutes les rencontres de chrétiens critiques en Allemagne, en Autriche, aux Etats-Unis. En France, il s'est quelque peu fâché avec des groupes qui voulaient faire de lui le porte-parole de leur révolte, le fédérateur de toutes les formes d'opposition à Rome. Jacques Gaillot reste proche d'eux, mais il ne se sent pas l'âme d'un nouveau Réformateur.

Henri Tincq

L'école, nouveau chantier d'Allègre

L'ÉCOLE élémentaire est concernée, à son tour, par les réformes de Claude Allègre. Le ministre doit présenter, samedi 23 janvier, les orientations de sa *Charte pour bâtir l'école du XXIe siècle*, en présence des représentants des enseignants et des parents d'élèves, et de maires de toutes tendances. Le projet, qui doit être expérimenté dans dix-huit cents écoles, prévoit la relance de l'aménagement des rythmes scolaires, le recentrage des programmes sur les apprentissages fondamentaux – *« apprendre à parler, lire, écrire, compter »* –, et l'évolution du métier de professeur des écoles, ce dernier devant désormais coordonner une équipe comprenant des aides-éducateurs et des intervenants extérieurs.

Lire page 8

L'euro est là et crapoto basta

CE FUT un spectacle étonnant que les médias audiovisuels ou écrits donnèrent en représentation. Entre campagne publicitaire, révélation d'un miracle et expression d'un nouveau chauvinisme européen. La monnaie unique avait toutes les vertus et allait être le *deus ex machina* d'un destin glorieux de l'Europe. Elle allait, de par son propre avènement, résoudre tous les problèmes, modifier les cartes de la puissance et de la domination dans le monde, etc.

La première impression qui me vint à l'esprit fut cette association d'idées entre le lancement de l'euro et la campagne publicitaire d'une grande marque de lessive : l'euro est là et crapoto basta. La seconde fut un sentiment de malaise tant il me semblait que, delà des oripeaux de la fête, le vrai message véhiculé, non intentionnellement, par les médias, était que l'euro n'était pas ce langage commun que les peuples d'Europe se donnaient pour resserrer leurs liens, mais une nouvelle langue qui ne serait parlée que par un groupe restreint, hautement privilégié, de personnes. Car la monnaie est comme un langage, disait en substance James Tobin : je le parle parce que d'autres le font. Ce message n'était pas de nature à apaiser les craintes et les appréhensions des protagonistes du débat sur l'euro.

Dans ce débat, il y a toujours eu trois camps : les contre, les pour et les impatients. Dès l'origine, j'ai appartenu, j'appartiens encore, au troisième camp, tant il me semblait évident qu'une mise en place avancée de l'euro aurait permis d'éviter bien des souffrances sociales. Et tant il me semblait que l'euro était un instrument puissant au service des nations. Aujourd'hui, les contre ont (définitivement ?) perdu, les impatients continuent de ronger leur frein, alors que les pour triomphent sans aucune modestie.

Ils sont en effet légion à avoir œuvré pour le bien avec superbe, contentement de soi, certitude d'avoir raison. Ils furent les architectes de la pensée unique et considèrent l'avènement de l'euro comme une preuve *a posteriori* de la justesse de leur position.

Jean-Paul Fitoussi pour Le Monde

Lire la suite page 12

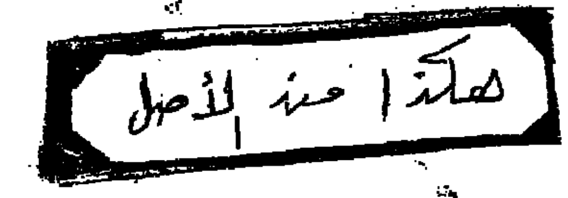
Crise au Théâtre-Français



PHILIPPE TORRETON

SOCIÉTAIRE de la Comédie-Française, Philippe Torreton quitte à trente-trois ans la maison de Molière. Le départ du comédien, qui incarna sur les écrans le *Capitaine Conan* dans le film de Bertrand Tavernier, met en lumière la crise de l'institution dirigée par Jean-Pierre Miquel, dont le statut a été modernisé sans que la direction artistique soit à la mesure de la première scène nationale.

Lire page 25



EUROPE DE L'EST Selon une chaîne de télévision roumaine privée, une colonne de chars et de camions militaires se dirigeait, vendredi 22 janvier dans la matinée, en direction des mineurs roumains en grève groupés à quelque 150 km à l'ouest de Bucarest, cible de leur marche commencée lundi. ● LE PRÉSIDENT Emil Constantinescu a annoncé vendredi matin qu'il imposerait l'état d'urgence, si les mineurs ne rebroussaient pas chemin avant 14 heures locales. Une ultime tentative de négociation était annoncée vendredi matin par le premier ministre Radu Vasile, qui devait se rendre sur place. ● LES AFFRONTEMENTS de jeudi ont fait une soixantaine de blessés, dont seule une dizaine parmi les mineurs. Leur mouvement est dirigé par les extrémistes du parti Romania Mare, de Vadim Tudor. ● L'ÉCONOMIE du pays souffre de nombreux retards. *(Lire aussi notre éditorial page 12.)*

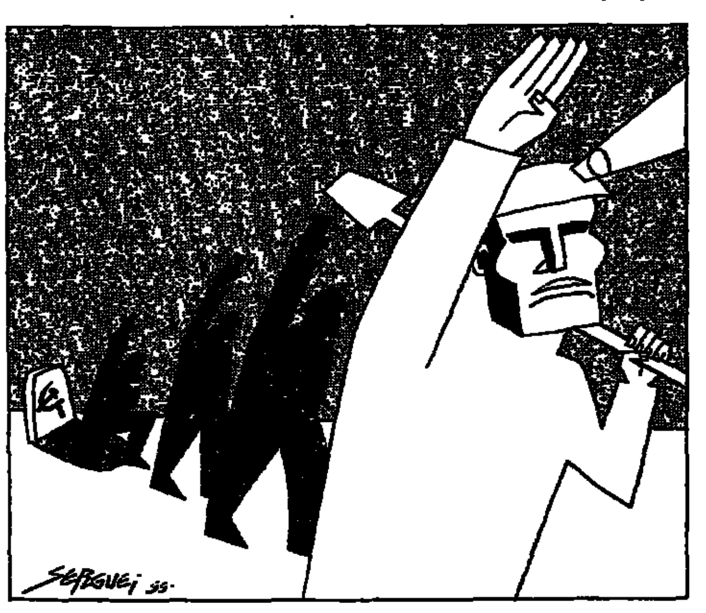
Le président roumain lance un ultimatum aux mineurs en marche vers Bucarest

D'importantes forces militaires se dirigeaient vendredi à la rencontre de la dizaine de milliers de mineurs en grève. Les affrontements de la veille ont fait une soixantaine de blessés. Le mouvement est dirigé par les extrémistes du parti Romania Mare, de l'opposant Vadim Tudor

RIMNICU-VILCEA
de notre correspondant

Le regard de Mihai, un retraité qui a passé sa vie à Rimnicu-Vilcea, à 170 kilomètres au nord de Bucarest, s'affole. Paisible ville de province aux pied des Carpates, elle est devenue, jeudi 21 janvier, le centre d'une agitation ahurissante. Hôtels envahis de journalistes à l'affût d'un tourbillon de plus en plus présent au fil des heures : à une trentaine de kilomètres de là, des milliers de mineurs stationnaient dans une centaine de bus à l'entrée du village de Costesti, devant un impressionnant barrage de police.

Le matin, tout semblait aller comme prévu. Les « gueules noires », parties lundi de la vallée de Jiu, attendaient le résultat de négociations qui devaient se tenir avec les autorités à Rimnicu-Vilcea. Mais cet arrangement de dernière heure, proposé par le gouvernement comme une ultime chance de désamorcer un conflit qui le menace directement, est parti en fumée. Tandis que Miron Cozma, le leader des mineurs, semblait introuvable, des centaines d'habitants de Rimnicu Vilcea ont encercle la préfecture qui devait accueillir la commission gouvernementale, en reprenant les slogans des mineurs. Au même moment, les « gueules noires » de Costesti, en tacticiens éprouvés ayant tout calculé à l'avance, s'avancaient vers le barrage, tout en occupant les flancs. Durant des heures, ce fut un champ de guerre. Les nuages épais de gaz lacrymogènes ne laissaient plus voir grand-chose de cette vallée de l'Olte, réputée pour sa beauté. Les mineurs ont fini par briser les barrages, dégager la route et ont pris le chemin de Rimnicu-Vilcea. Bilan de cette action : une soixantaine de blessés hospitalisés, dont dix mineurs.



A Bucarest, la nouvelle est tombée comme un coup de tonnerre. En fin d'après-midi, le ministre de l'intérieur, Gavril Dejeu, a démissionné, cédant sa place au jeune ex-ministre de la défense Constantin Dudu Ionescu, réputé pour sa fermeté et proche du premier ministre. En même temps, le président Emil Constantinescu a reçu les chefs de tous les partis politiques, à l'exception de l'extrémiste Corneliu Vadim Tudor. « *Si la Roumanie renonce aux réformes face à la pression des mineurs, le pays sera coupé des supports financiers nécessaires*, a-t-il déclaré. *Ce sera alors le chaos économique et social* ». L'état d'urgence semblait s'imposer et le président convoquait dans la soirée le conseil supérieur de défense.

« RÉBELLION CONTRE L'ÉTAT »

La rapidité du mouvement des mineurs contraste avec la lenteur des décisions des autorités. Le président, convoquant vendredi une session extraordinaire du Parlement, refuse toute action de force non investie de légitimité institutionnelle. Car une intervention de l'armée, au cas où la police et la gendarmerie ne pourraient pas contenir les mineurs, reste une affaire sensible : l'armée roumaine est encore marquée par le cauchemar vécu en décembre 1989 lors de la chute de Ceausescu, quand elle a dû tirer sur ordre du dictateur sur la population civile.

« *Nous n'avons plus affaire à un mouvement de revendications syndicales*, affirmait jeudi soir le premier ministre Rado Vasile, *mais à une rébellion de type terroriste contre l'Etat. Le gouvernement roumain ne négocie pas avec les terroristes* ». Pourtant, on disait encore dans la soirée qu'il était prêt à rencontrer vendredi matin une délégation de mineurs à la condition qu'ils restent à Rimnicu-Vilcea, où les trains pour Bucarest ont été annulés jeudi soir.

Le conflit a été lancé fin décembre, autour d'une revendication de 35 % d'augmentation des salaires (actuellement à 230 dollars, près du double du salaire moyen) et d'annulation des décisions de fermetures de mines, qui doivent entraîner des milliers de licenciements. Depuis le début, le leader Miron Cozma a décliné toutes les propositions du gouvernement et poussé à prendre le chemin de Bucarest. Le caractère de plus en plus organisé de son action et sa relation avec le chef du parti ultra-nationaliste Romania Mare, Vadim Tudor, ont été perçus comme une confirmation du scénario d'une tentative de coup d'Etat ou de provocation en vue d'élections anticipées.

Les habitants de Bucarest ont ressenti, eux aussi, le souffle du tourbillon. La tension est montée dans la capitale qui garde le souvenir des désordres provoqués par les précédentes incursions des mineurs, au début des années 90. Des mesures de sécurité ont discrètement été prises. Certains habitants se préparent à affronter les « gueules noires » : « *Je ne veux plus d'eux ici*, clame, bravache, une jeune commerçant de Bucarest. *S'ils se font abattre par la police, l'armée ou qui que ce soit, ce sera bien fait pour eux. Je suis sûr que ces pauvres gens n'ont pas la moindre idée de ce qu'ils font* ». Un vent de panique semble s'emparer de la capitale roumaine.

Mirel Bran

Préparatifs militaires

Le premier ministre roumain, Radu Vasile, devait se rendre, vendredi 22 janvier, à Cozia (170 km à l'ouest de Bucarest) pour négocier avec les dirigeants des mineurs, a annoncé son porte-parole. M. Vasile devait être accompagné du ministre des finances, Traian Remes, du secrétaire d'Etat au ministère de l'industrie, Nicolae Staiculescu, et de Mgr Ioan, évêque. Auparavant, le président roumain, Emil Constantinescu, avait annoncé qu'il imposerait l'état d'urgence dans le pays si les mineurs ne rebroussaient pas chemin avant 14 heures. Des chars et des dizaines de camions militaires se dirigeaient vendredi à l'aube vers Rimnicu-Vilcea, a rapporté la chaîne privée roumaine Pro-TV. Le convoi militaire, avec plusieurs milliers de gendarmes et de membres des forces anti-émeutes, s'étire sur plus de 3 kilomètres, selon la même source.

L'ultranationalisme récupère la difficile sortie du communisme

BUCAREST
de notre correspondant

Le sénateur Corneliu Vadim Tudor, l'extrémiste le plus radical de la Roumanie post-communiste, persiste et signe. Arrivé à bord de sa jeep Pajero de luxe, mercredi 20 janvier, au Sénat, dont la commission de discipline l'accuse d'avoir enfreint les règles parlementaires en incitant les mineurs à la violence, il s'est défendu à sa manière : « *Moi, je suis au-dela du bien et du mal*, hurlait-il, encadré par ses gardes du corps. *Vous ne pouvez pas m'arracher à la vie politique parce que c'est mon destin. Je suis un phénomène de masse* ». Bouche bée devant ses diatribes, les sénateurs ont fini par interdire à leur collègue l'acces de leur enceinte pour un mois.

Son parti, Romania Mare (PRM - la Grande Roumanie, baptisé ainsi parce que Vadim Tudor a tendance à voir tout en grand), dispose aujourd'hui de dix-neuf députés et de huit sénateurs, représentant 4,5 % des suffrages exprimés fin 1996. Le PRM contrôle également 58 mairies, dispose de 154 sections locales et compte quelque 72 000 adhérents. Vadim Tudor a toujours été un baromètre de l'échiquier politique roumain, mesurant les hauts et les bas du mécontentement social. Sa montée fulgurante dans les sondages (18 % fin décembre) par rapport au score enregistré lors de l'élection présidentielle de 1996 (6 % des suffrages) exprime la déception de la population face à des réformes dont elle ne ressent pas encore les bénéfices.

Les lendemains de la chute de Ceausescu ne furent guere réjouissants pour les Roumains. Sortis de quarante-cinq ans de communisme et de la dictature personnelle du *Conducator*, ils voyaient dans la démocratie et l'économie de marché la garantie d'une amélioration de leur niveau de vie, qui avait touché à l'époque son plus bas niveau. Mais leur révolution fut confisquée par le deuxième échelon du parti communiste, dirigé par le président Ion Iliescu et le jeune premier ministre Petre Roman. En 1990, trois descentes de mineurs sur Bucarest ont suffi pour tempérer les aspirations des partis d'opposition qui poussaient comme des champignons. Les « gueules noires » saccageaient alors la capitale, détruisant les sièges des partis d'opposition et agressant les intellectuels qui contestaient à voix haute le régime.

ABSENCE D'OPPOSITION COHÉRENTE

Petre Roman, au départ allié de Ion Iliescu, mais plus ouvert sur l'évolution du monde extérieur, a tenté, un an plus tard, un début de réforme. En septembre 1991, il s'est vu obligé de démissionner sous la pression des mêmes « gueules noires », descendus à Bucarest pour la quatrième fois à l'appel discret du président Iliescu. C'est en 1996 que la Roumanie a tourné le dos à son passé. Le parti de Ion Iliescu fut pratiquement balayé aux élections locales et législatives, tandis qu'il cédait la présidence au chrétien-démocrate Emil Constantinescu. L'alliance entre les chrétiens-démocrates, les sociaux-démocrates de Petre Roman et le parti de la minorité hongroise promettait de faire avancer la Roumanie vers une politique libérale de centre-droit.

Petre Roman, jeune loup de la politique roumaine, avait déjà l'expérience du pouvoir, tandis que les chrétiens-démocrates ont fait preuve, dès le départ, d'un amateurisme certain en ce qui concerne les questions économiques. Aspirant à la présidence, l'impatient Petre Roman compte exploiter les faiblesses de ses propres partenaires. Depuis la fin de 1997, le mariage de raison entre chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates fonctionne d'une manière chaotique. Leur jeu du chat et de la souris a créé un climat de précampagne électorale. De son côté, le parti de la Démocratie sociale de Roumanie de Ion Iliescu n'a pas su s'adapter à la nouvelle donne. Bouleversé par son échec en 1996, il n'a plus les ressources pour s'imposer comme une véritable force d'opposition.

En l'absence d'une opposition cohérente, le mécontentement manifesté par la population depuis la fin 1997 risquait d'être récupéré par les mouvements extrémistes. Vadim Tudor a tout fait pour s'engouffrer dans cette brèche. Son succès dans les sondages (qui ne se traduira pas automatiquement dans un vote) est aussi une conséquence des frasques politiques de la coalition au pouvoir. En faisant du leader des « gueules noires » Miron Cozma son lieutenant, M. Tudor tente aujourd'hui de forcer son destin, qu'il imagine désormais présidentiel et à sa portée. La tentative de coup d'Etat qu'il fomente derrière le mouvement des mineurs est animée par son obsession de devenir président de la Roumanie. Même si, pour y arriver, il est prêt à la détruire.

M. Br.

Le « Ronagate » d'Emil Constantinescu

BUCAREST
de notre correspondant

Emporté par la fureur patriotique – sa seconde nature –, Corneliu Vadim Tudor déclenchait, il y a deux semaines, un *Monicagate* à la roumaine. Son apparition sur la chaîne de télévision *7ABC* restera un moment inoubliable pour les Roumains. « *Voici la preuve qu'il existe une relation amoureuse entre le président Emil Constantinescu et Rona Hartner* », clame-t-il, brandissant un tas de papiers manuscrits. Rona est une jeune et talentueuse comédienne roumaine, qui s'est fait connaître en France grâce au film *Gadjo Dilo*. Vadim Tudor prétend détenir son « *journal intime* », lequel détaillerait son « *aventure* » avec le président.

Sans trop prendre l'affaire au sérieux, les Roumains n'ont pas boudé leur plaisir. Pendant une dizaine de jours, l'affaire a fait la « une » des médias. Le sommet fut atteint, il y a une semaine, sur la chaîne Antena 1. Un débat en direct entre Vadim Tudor et Mlle Hartner était improvisé à la hâte. Le fiasco n'eut d'égal que la vulgarité des deux personnages. Quand au contenu du prétendu journal, il ferait pâlir Monica Lewinsky. Aujourd'hui, le *Ronagate* apparaît cependant clairement comme une opération montée, destinée à destabiliser le président Constantinescu.

Disciple et ami proche de Jean-Marie Le Pen, Vadim Tudor, le chef des ultranationalistes roumains a fait du chef des syndicats des mineurs de la vallée du Jiu, Miron Cozma, son lieutenant préféré. Aujourd'hui sénateur, il exerce désormais sa plume dans l'hebdomadaire qu'il a baptisé, comme son parti, *Romania Mare* (Grande Roumanie), une feuille de chou qui semble avoir pour seul but de fanatiser ses lecteurs.

Mercredi, M. Tudor a été convoqué par la commission de discipline du Sénat, pour infraction à ses règles. Dans une lettre ouverte aux mineurs de Jiu, le 7 janvier, il avait en effet promis de « *foutre en prison le président Constantinescu, mentalement incapable de diriger la Roumanie* ». L'immunité parlementaire dont il bénéficie lui permet, pour l'instant, de se soustraire à la justice. Comme d'habitude, son ami, l'ex-président Ion Iliescu, est là pour l'épauler.

Mirel Bran

Une économie en récession, malgré la « thérapie » du Fonds monétaire international

LA RÉVOLTE des mineurs résume bien les difficultés rencontrées par la Roumanie dans sa transition vers une économie de marché. Avec la Bulgarie, la Roumanie est, de tous les pays d'Europe centrale et orientale (Pecos), celui qui accuse les plus lourds handicaps : « *On peut craindre que le retard en termes de développement que présentent ces deux pays par rapport aux autres Pecos, candidats à l'adhésion à l'Union européenne, ne se creuse, conduisant à une nouvelle coupure au sein de l'Europe* », note l'économiste Jean-Pierre Pagé dans une récente note du Centre d'études et de recherches internationales (CERI, décembre 1998).

Cette coupure existe déjà dans les faits, puisque la Roumanie et la Bulgarie n'ont pas été retenues dans les négociations d'élargissement de l'Union européenne, commencées il y a quelques mois. Ces deux pays ont le pouvoir d'achat le plus faible de l'ensemble de la région. Or « *les réformes économiques quelque peu douloureuses que la Roumanie a entreprises et va devoir accélérer dans le proche futur vont sans doute entraîner une montée du chômage et de la précarité d'une partie de la population et peser sur le niveau de vie* », constate Jean-Pierre Pagé.

La Roumanie, aujourd'hui plus en retard que la Bulgarie, n'est pas sortie de la récession depuis 1997.

PREMIERS PAS

C'est depuis cette date (après l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de centre droit aux élections de novembre 1996) que Bucarest a mis en œuvre un programme de réformes inspiré d'une « thérapie de choc » conçue par le Fonds monétaire international (FMI). Des succès ont été obtenus dans le domaine macro-économique : réduction de l'inflation grâce à une politique monétaire très stricte et stabilisation du taux de change de la monnaie nationale (le leu), rééquilibrage de la balance commerciale, réduction du déficit des finances publiques. L'inflation, de 150 % en 1997, devrait être de 60 % en 1998.

Mais cette politique de rigueur, qui n'a pas été accompagnée de réformes structurelles comme en Pologne ou en Hongrie, a eu un prix très élevé, notamment social. Le taux de chômage a fortement augmenté, pour s'établir à 9 % à la fin de 1998. Le relèvement important des taux d'intérêt pour juguler l'inflation a réduit l'investissement et la consommation.

Les privatisations et les restructurations industrielles sont lentes, bien que les objectifs affichés soient très ambitieux. Au printemps 1998, les organismes financiers internationaux (FMI et Banque mondiale) ont gelé leurs programmes de soutien à l'économie roumaine en raison de la lenteur des dénationalisations. Les combinats d'Etat, baptisés « *régies autonomes* » par référence au modèle français, enregistrent de grosses pertes couvertes par des subventions, et ils accumulent les arriérés de paiement. Quant au secteur bancaire, il n'a pas été assaini et accumule les créances douteuses. La corruption demeure un problème endémique.

110 MINES A FERMER

« *L'industrie minière reste l'un des plus gros problèmes puisqu'elle concentre 25 % des pertes totales des entreprises roumaines* », constate Jean-Pierre Pagé. Les restructurations dans le secteur minier ont déjà commencé avec le départ de 75 000 mineurs à la fin de 1997, et 110 mines doivent être fermées au cours des trois prochaines années. Les mineurs licenciés touchent l'équivalent d'un salaire annuel et sont encouragés à monter leur propre affaire dans d'autres secteurs.

La crise financière internationale – notamment la crise russe de l'été 1998 –, n'aide pas le pays à s'en sortir rapidement. L'instabilité financière en Russie a ralenti les privatisations. Or les investissements directs étrangers sont indispensables à l'économie roumaine. Ils ont considérablement augmenté depuis 1997, mais restent bien inférieurs à ceux dont bénéficient la Hongrie ou la Pologne.

Lucas Delattre

L'image du Danemark « sauveur des juifs » égratignée

Un chercheur islandais affirme que des expulsions vers l'Allemagne nazie ont eu lieu avant l'évacuation d'octobre 1943

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

« Je ne veux surtout pas minimiser les actes héroïques qui ont été accomplis à l'époque », assure d'emblée Vilhjalmur Orn Vilhjalmsson. C'est un fait : les Danois ont sauvé quelque sept mille juifs des nazis en les évacuant vers la Suède, en octobre 1943. L'épisode est bien documenté et reste le fait d'armes marquant du peuple danois sous l'occupation allemande. *« Mais en dépit de cette évacuation, le royaume n'a pas fait exception dans sa politique vis-à-vis des juifs »*, poursuit le chercheur islandais, à l'origine d'un vif débat au Danemark sur les aspects nettement moins glorieux et moins connus de cette période sombre. A l'aide de documents inédits, il affirme notamment que des réfugiés, dont des juifs, ont été expulsés vers l'Allemagne avant l'évacuation de 1943, alors même que les nazis n'en réclamaient pas la moitié d'entre eux.

Le nombre de personnes concernées – *« au moins 132 réfugiés, dont 25 à 30 juifs »* – paraît certes très limité au regard du bilan final du conflit. Mais le fait même que cette pratique ait pu exister ici *« touche au mythe du Danemark sauveur de tous les juifs vivant alors dans le pays »*, écrit le quotidien *Berlingske Tidende* qui, le premier, a fait écho aux recherches de M. Vilhjalmsson. Ce dernier a pu établir qu'au moins dix de ces juifs expulsés, dont quatre enfants, ont péri par la suite dans des camps de concentration. Ces réfugiés étaient arrivés dans le royaume scandinave avant la guerre, en provenance d'Allemagne et d'Europe centrale.

Ces expulsions furent approuvées par le ministère danois de la justice, explique le chercheur islandais, joint par téléphone. Actes isolés de quelques fonctionnaires ou manifestation d'une politique plus organisée de la part des autorités danoises ? M. Vilhjalmsson indique ne *« pas avoir trouvé d'ordres dans ce sens émis par le gouvernement ou ses membres. Mais il y avait bien sûr des personnes responsables, très probablement à un haut niveau »*, dit-il. Des personnes qui, selon lui, *« avaient certainement déjà connaissance de l'existence des camps de concentration »*.

Ses découvertes, cet Islandais de trente-huit ans, résidant de longue date au Danemark, les a faites en fouillant dans les archives allemandes, israéliennes et américaines. En revanche, il s'est très longtemps heurté au refus de la Direction danoise des étrangers, organisme officiel chargé de leur accueil dans le pays, de lui ouvrir ses vieux dossiers. Et ce, en dépit du feu vert des Archives royales. Sous la pression politique et des critiques du commissaire danois aux droits de l'homme, la Direction des étrangers vient seulement d'obtempérer. Selon M. Vilhjalmsson, *« il me semble probable qu'on a cherché à cacher quelque chose, par simple mauvaise conscience. »*

« UNE TACHE SÉRIEUSE »

« Les Danois sont un peuple très autocritique ; je ne pense pas qu'ils souhaitent que ces événements restent dans l'ombre », estime toutefois cet archéologue devenu historien qui a déjà travaillé sur le sort des réfugiés juifs ayant transité par son île natale. *« Jusqu'à présent, je n'ai pas noté de réaction hostile à mes travaux »*, entamés en 1997. Les partis politiques sont d'accord pour exiger que la clarté soit faite sur cette période, quitte à égratigner la fierté nationale. Au sein de la communauté juive aussi, forte de plus de 6 000 membres, on réclame *« la vérité »*. Si les recherches de M. Vilhjalmsson se confirment, déclare le grand rabbin Bent Lexner, *« une tache sérieuse maculera les efforts danois pendant la guerre (...). Ce sera difficile de pardonner »*.

Ces révélations ont suscité une floraison d'articles d'historiens sur le Danemark des années 30 et 40. Un climat antisémite régnait dans certains cercles. Comme ailleurs en Europe, les portes danoises se refermèrent sur les réfugiés juifs dès 1938, alors même que le royaume, officiellement neutre, avait promis de laisser transiter ceux qui souhaitaient s'exiler vers les Amériques. A cette date, le pays avait, selon ses statistiques, accordé l'asile à près de 1 300 réfugiés, dont moins de 600 juifs. Après le sauvetage des juifs d'octobre 1943, constate le grand rabbin, *« nous avons tous fait preuve d'un peu de naïveté en disant combien les Danois avaient été merveilleux »*.

Antoine Jacob

« Forcing diplomatique » pour tenter de désamorcer la crise du Kosovo

Les dirigeants occidentaux n'excluent pas le recours à la force

La communauté internationale intensifie les consultations pour tenter de désamorcer par des voies pacifiques la crise du Kosovo. Le ministre français Hubert Védrine parle de *« forcing diplomatique »*. Les responsables occidentaux n'écartent cependant pas l'idée de devoir recourir à la force. Les autorités yougoslaves sont revenues jeudi soir sur leur décision d'expulser le chef des observateurs de l'OSCE dans la province.

BELGRADE a annoncé, jeudi 21 janvier, que l'ordre d'expulsion du chef des observateurs au Kosovo, William Walker, était suspendu. Ce geste a été qualifié d'*« insuffisant »* et *« purement tactique »* par le département d'Etat américain. Aux prises avec la crise du Kosovo, la communauté internationale cherche à relancer l'action diplomatique. Les six membres du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie, (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne et Italie), devaient ainsi se réunir à Londres vendredi pour examiner la situation. Les premiers préparatifs militaires sont parallèlement engagés.

Le communiqué yougoslave publié jeudi à l'issue d'une rencontre entre Slobodan Milosevic et le président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Knut Vollebaek, précise que l'ordre d'expulsion de William Walker n'est que *« gelé tant que les conséquences de son comportement n'auront pas été totalement éclaircies »*. Il ajoute que M. Milosevic a *« particulièrement pris en considération »* les efforts de médiation de la Russie et du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

Belgrade reproche au chef de la mission de l'OSCE d'avoir imputé aux forces de sécurité serbes le massacre de 45 Albanais dans le village de Racak en le qualifiant de *« crime contre l'humanité »*. Les autorités yougoslaves affirment que toutes les victimes étaient des combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) tués au combat et que leurs corps ont été manipulés par les Albanais pour faire croire à un massacre. Une dizaine d'experts légistes finlandais sont arrivés jeudi soir à Pristina, où ils participeront à l'autopsie des victimes de Racak, qui devrait prendre de huit à dix jours. Mme Helena Ranta, qui dirige cette équipe finlandaise, a indiqué que les légistes serbes avaient déjà pratiqué, en présence de deux médecins bélarusses et de deux observateurs de l'OSCE, des autopsies sur 16 des 40 corps. A Washington, le porte-parole adjoint du département d'Etat, James Foley, a indiqué que les Etats-Unis continuaient d'insister pour que Belgrade respecte tous ses engagements : laisser la Mission de vérificateurs de l'OSCE opérer sans entraves, retirer certaines de ses forces du Kosovo conformément à l'accord de cessez-le-feu d'octobre et autoriser le Tribunal pénal international (TPI) à enquêter sur le massacre de Racak.

Washington va continuer à *« se concerter avec ses alliés sur l'étape suivante »*, a-t-il dit, dans une allusion à une éventuelle opération militaire. La Maison Blanche avait auparavant préconisé *« le recours à la force si nécessaire »*, après une conversation téléphonique de trente minutes entre le président Bill Clinton et le premier ministre britannique Tony Blair. M. Blair a également contacté le chancelier allemand Gerhard Schröder. En octobre, l'OTAN avait été sur le point de déclencher des frappes aériennes contre des objectifs serbes ; elle avait annoncé, après l'accord conclu avec Belgrade par Richard Holbrooke, qu'elle maintenait sa menace aérienne et qu'un *« ordre d'activation »* pouvait toujours être donné.

Les pays de l'OTAN ont, au cours des dernières vingt-quatre heures, renforcé leur dispositif militaire en Europe du Sud *(lire ci-contre)*, principalement en Italie. Ils disposent d'une force aérienne de 200 appareils pouvant intervenir à tout moment.

A Paris, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a déclaré aux sénateurs lors de la séance de questions au gouvernement : *« Nous employons tous les moyens dont nous disposons pour trouver une solution au problème de la coexistence des Serbes et des Albanais du Kosovo. Notre action se poursuit : elle est diplomatique, politique ; elle n'écarte aucun autre moyen. Aujourd'hui c'est un forcing diplomatique qui s'engage. »* Le ministre a annulé un déplacement prévu en Tunisie en raison de la crise du Kosovo. – *(AFP, Reuters.)*

Le porte-avions « Foch » en Adriatique

La France déploiera, lundi 25 janvier, le porte-avions *Foch* en Adriatique pour faire face à la crise au Kosovo. Escorté de deux frégates et d'un pétrolier-ravitailleur, le *Foch* pourra, le cas échéant, mener des opérations aux côtés du porte-avions américain *Enterprise*. Dès vendredi 22 janvier, une dizaine d'avions Mirage-2000 devaient rejoindre la base d'Istrana, près de Venise, en Italie, où cinq Jaguar et un avion Gabriel de guerre électronique sont présents pour des missions au-dessus de la Bosnie. A l'automne 1998, lors de la précédente crise ouverte par le président Milosevic, la France avait déjà momentanément déployé sur la même base douze Mirage-2000, cinq Jaguar et un Gabriel, ainsi qu'un groupe naval autour du *Foch* en Adriatique. Le nouveau renforcement va porter à 250 le nombre des avions alliés sur place et s'explique par la décision de l'OTAN de raccourcir de moitié les délais d'intervention.

TROIS QUESTIONS À...

JELIOU JELEV

1 Ancien dissident, président de la Bulgarie jusqu'en 1997, vous êtes partisan d'une intervention armée des Occidentaux au Kosovo. Pourquoi ?

Il ne faut pas répéter les erreurs qui ont été commises en Bosnie. Surtout, il ne faut pas que les choses tardent, car un délai pourrait mener au sacrifice de nombreuses vies. Je voudrais être catégorique sur deux points. La situation au Kosovo ne peut enflammer les Balkans dans une nouvelle guerre, car cela n'est dans l'intérêt d'aucune grande puissance, et l'Histoire montre que les guerres balkaniques se sont toujours faites avec l'intervention des grandes puissances. Aussi, aujourd'hui, il faut obliger par la force les belligérants au Kosovo à s'asseoir autour d'une table pour négocier.

2 Comment y arriver ?

La meilleure solution semble celle des frappes aériennes, mais comme ce conflit prend la forme de maquis de partisans, peut-être faut-il déployer des forces terrestres. Si cela est impossible, l'OTAN ne remplit pas son rôle historique, acquis du fait de la désagrégation du pacte de Varsovie : celui, très noble, du maintien de la paix.

L'autre possibilité est de les laisser s'entretuer, et que la Serbie se livre à un nettoyage ethnique sur tout le territoire *[du Kosovo]*. Ce serait alors une répétition de ce qui s'est passé en Bosnie, c'est-à-dire des groupes de réfugiés fuyant vers d'autres pays, de nombreuses victimes, dont beaucoup mourront de froid... Si les Occidentaux se retirent et laissent les Serbes libres de réaliser leur projet, ils feront ce qu'ils ont déjà fait ailleurs : un nettoyage ethnique.

3 Faut-il envisager une indépendance pour le Kosovo ?

La position que tiennent actuellement les pays occidentaux, qui est de ne pas créer un Etat indépendant du Kosovo, est la bonne, car cela créerait un précédent pour la région des Balkans et pour toute l'Europe. On doit parler d'une certaine autonomie. Mais l'apparition d'un mouvement armé (comme l'UCK) ne peut être le prétexte à la création d'un Etat indépendant. Car dans ce cas, chaque minorité dans les Balkans pourrait manifester ce désir. De même, chacun des pays balkaniques pourrait avoir des prétentions, arguant de la présence de minorités chez ses voisins. Les idées de « Grande Albanie », « Grande Bulgarie », « Grande Grèce » sont des notions qui doivent être reléguées dans l'Histoire et ne plus jamais apparaître dans l'espace public.

Propos recueillis par Natalie Nougayrède

Les Serbes et l'UCK reconstituent leurs forces

LES SERBES sont en passe de renforcer nettement leurs moyens militaires au Kosovo et, depuis quelques semaines, l'Armée de libération (UCK) a montré qu'elle est capable de modifier la réalité des rapports de forces sur le terrain. C'est le diagnostic que le ministre français de la défense, Alain Richard, a présenté, mercredi 20 janvier, à quelques-uns des membres de la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense qui l'interrogeaient sur la situation actuelle au Kosovo.

A la fin décembre, selon M. Richard, c'est-à-dire depuis *« les attaques par l'UCK de policiers et de militaires serbes »*, les forces serbes ont notablement accru leurs effectifs au Kosovo et leur puissance de feu. Le déploiement militaire de Belgrade sur le terrain *« n'est plus conforme aux engagements pris initialement »* au terme des accords entre Richard Holbrooke et Slobodan Milosevic sur un cessez-le-feu. C'en est au point où *« la capacité des vérificateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe à remplir leur mission apparaît incertaine »*.

« REPOSITIONNEMENT »

Selon des renseignements de source française, la Serbie est en voie de déployer de 10 000 à 15 000 policiers – y compris des unités spéciales de lutte antiterroriste – équipés de mortiers lourds (jusqu'à 120 mm), de roquettes antichars, de canons de 20 mm et de canons antiaériens de 37 mm. L'armée yougoslave, de son côté, est en passe de pouvoir mobiliser au Kosovo entre 10 000 et 12 000 hommes venus du corps d'armée de Pristina et soutenus par des unités spéciales « Cobra » antiterroristes, avec des chars, des avions d'appui au sol et des missiles sol-air. L'effort actuel semble porter en priorité sur des batteries mobiles – donc difficiles à détruire – de missiles SAM-16 dans la perspective de raids de l'OTAN.

Le dispositif militaire serbe, tel qu'il se reconstitue au Kosovo, s'éloigne du seuil qu'il devait respecter selon l'accord d'octobre 1998. C'est un *« repositionnement »* complet, reconnaît-on au siège de l'OTAN, qui, sur une décision de Belgrade, se traduit plus spécialement par un renfort de la police et des forces paramilitaires en armement lourd.

Devant les sénateurs, M. Richard a estimé que, après octobre, la communauté internationale a vraisemblablement sous-estimé *« la capacité de prise de contrôle territorial de l'Armée de libération du Kosovo »*. L'UCK a démontré depuis, selon le ministre de la défense, qu'*« elle est capable de modifier la réalité sur le terrain »*, c'est-à-dire que l'Armée de libération du Kosovo s'est employée à occuper les espaces non tenus par l'armée yougoslave. Ce qui risque de limiter, face à une situation qui évolue sans cesse, l'aptitude de la communauté internationale *« à réagir par la force »* si telle devait être, aujourd'hui, sa volonté.

Selon les sources de renseignement françaises, l'UCK serait en mesure de réunir 10 000 combattants. Son armement est sensiblement moins lourd que celui des forces serbes. Mais il comprend, outre les classiques fusils d'assaut AK-47, des roquettes antichars et, observe-t-on, de rares missiles antiaériens qui, eux aussi, pourraient embarrasser l'OTAN.

Jacques Isnard

Déblocage franco-allemand sur la politique agricole

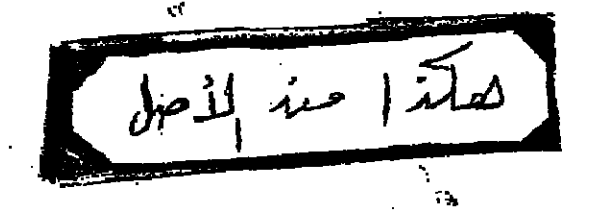
BONN
de notre envoyé spécial

La proposition française de réduire le coût de la politique agricole commune par une diminution dégressive des aides directes versées aux exploitants pourrait débloquer les discussions entre Paris et Bonn sur le financement de l'Union. C'est ce qu'a laissé entendre, jeudi 21 janvier au soir, le secrétaire d'Etat allemand aux affaires européennes, Günther Verheugen, qui l'a qualifiée d'*« importante »*. *« Nous ne sommes pas fixés sur un instrument mais sur un objectif, celui de tenir les dépenses de la politique agricole sous contrôle »*, a-t-il indiqué en recevant son homologue français, Pierre Moscovici, venu à Bonn mettre les pieds dans le plat pour que soit pris au sérieux le plan de réforme défendu en début de semaine à Bruxelles par la France.

En raison des tensions suscitées par les négociations sur l'Agenda 2000, par la dénonciation des contrats de retraitement nucléaire avec l'usine de la Hague, Pierre Moscovici souhaitait une explication franche. Profitant de la tribune que lui offrait la représentation allemande des Communautés à Bonn, le ministre a souligné que la France aiderait la présidence allemande à parvenir à un accord sur le rééquilibrage des finances de l'Union à condition que ses propositions pour éviter une renationalisation partielle des aides à l'agriculture, soutenue par Bonn et la Commission, soient prises en compte. Il a averti que les négociations sur l'Agenda 2000 ne devait pas tourner à un *« face-à-face franco-allemand »*, que la France ne serait pas la seule variable d'ajustement, que tout le monde devait faire des sacrifices, y compris les Britanniques et les pays du Sud.

La politique agricole a suscité ces dernières semaines entre les deux partenaires une montée d'adrénaline qu'il était temps de stopper. Comme souvent, on a laissé s'installer, par manque d'attention, des incompréhensions. Joschka Fischer, le ministre des affaires étrangères, qui plaidait mercredi à l'Assemblée nationale pour une relance de l'intégration politique européenne, ne comprenait pas qu'on puisse se laisser bloquer *« pour une affaire de quotas laitiers »*. L'affaire de la Hague a compliqué l'atmosphère. Comme l'avait fait la veille M. Fischer, Günter Verheugen a assuré à son tour que les problèmes juridiques devaient être examinés comme prévu au sein du groupe de travail ad hoc mis en place lors du sommet franco-allemand de Potsdam. *« On ne va pas faire monter une mayonnaise »*, a acquiescé Pierre Moscovici en prenant acte de la volonté allemande de traiter *« amicalement »* du problème.

Henri de Bresson



Les avocats de Bill Clinton semblent avoir repris l'avantage

La cote de popularité du président enregistre une nouvelle et forte progression. L'hésitation s'installe chez les républicains, y compris ceux de la droite chrétienne, qui craignent qu'une destitution soit désormais impossible

Les avocats du chef de la Maison blanche ont conclu, jeudi 21 janvier, leurs présentations initiales. Durant trois jours, ils se sont efforcés de démonter un à un tous les arguments de l'accusation, utilisant la *« stratégie du gruyère »* pour transformer chaque faille juridique en trou béant. Dénonçant les manipulations de faits auxquelles se sont livrés les procureurs, ils ont été jusqu'à les traiter de *« menteurs »*. Fondateur de la Coalition chrétienne, le révérend Pat Robertson a admis que, *« d'un point de vue de relations publiques, Clinton a gagné »*, ajoutant, *« en ce qui me concerne, l'impeachment, c'est fini »*. De son côté, l'ancien président George Bush dénonçait les *« intrusions excessives dans notre vie privée »*. Une nouvelle phase s'ouvre, permettant aux sénateurs de poser des questions aux « procureurs » républicains et aux avocats présidentiels. Lundi, les démocrates devraient soumettre une résolution demandant l'abandon pur et simple de la procédure de destitution. Si cette proposition est rejetée, le Sénat se prononcera ensuite sur l'audition des témoins.

WASHINGTON
de notre correspondant

Après deux jours et demi d'une défense acharnée, pointilleuse, juridique, un des vieux amis de Bill Clinton est venu à sa rescousse, jeudi 21 janvier. A la veille de deux journées au cours desquelles les sénateurs pourront interroger – par écrit – avocats et *« managers »* (les procureurs républicains), l'ex-sénateur Dale Bumpers s'est livré à une défense politique et personnelle du président, originaire comme lui de l'Arkansas. Aux longues heures d'argumentaires des juristes a succédé un souffle d'air, un de ces discours comme on n'en fait plus, prononcé par un homme respecté de tous, qui vient de quitter le Sénat après vingt-quatre ans.

Dale Bumpers sait de quoi il parle : non seulement il connait bien les Clinton, mais il a aussi plaidé dans des centaines de procès en divorce. Il a rappelé à ses collègues qu'*« aucun de nous n'est parfait »*. Le président aurait pu réfléchir a deux fois avant de céder à cette *« terrible défaillance morale »* qui a *« décimé »* sa famille, *« tout comme l'auraient dû Adam et Eve, tout comme vous ! Et vous ! Et vous ! Et des millions d'autres gens qui se sont fait prendre dans de telles circonstances »*. L'allusion aux *« affaires »* de caractère sexuel qui émaillent parfois la chronique parlementaire était transparente.

Mais M. Bumpers est allé plus loin, en mettant en garde contre les conséquences d'un vote en faveur de la destitution de Bill Clinton. *« Si vous le condamnez, vous susciterez plus de dégâts qu'il ne le pourrait jamais. Après tout, il n'en a plus que pour deux ans. Au nom de Dieu, n'aliénez pas encore plus la population face à ses institutions. Lui sera parti, mais pas vous. »*

LA « STRATÉGIE DU GRUYÈRE »

Les avocats du président avaient plutôt joué au bulldozer face aux accusations républicaines, entreprenant la démolition des articles d'*impeachment*. Sur le droit, la Constitution, les faits, ils ont appliqué, selon un *« manager »*, la *« stratégie du gruyère »*, en tentant d'élargir les trous de l'acte d'accusation. Réutilisant les tableaux couverts de citations et de dates de l'accusation, ils se sont efforcés de retourner une argumentation composée selon eux de supputations, de manipulations et de théories, sans évocation de faits précis. A ceux qui expliquaient que l'arbre ne devait pas cacher la forêt et qu'il fallait faire preuve de *« sens commun »* quand les preuves manquaient, ils ont fait du pointillisme de détail, sur une date, un coup de fil, une déclaration. Les « procureurs » ont même été traités de *« menteurs »*.

George Bush et le « sensationnalisme graveleux »

L'ancien président Bush était resté discret sur le Monicagate. Mardi, il a réglé ses comptes. S'adressant aux sénateurs, il a dénoncé le manque de courtoisie et de *« pudeur »* qui prévalent de nos jours, avant de s'en prendre aux médias. *« Je m'inquiète aussi des intrusions excessives dans notre vie privée. Je suis inquiet que des organes de presse, qui ont eu leur heure de gloire, aient recours à du journalisme de tabloïd, nous donnant au mieux du sensationnalisme et au pire du graveleux. »* Ce faisant, George Bush pensait sans doute moins à son successeur démocrate qu'à ses deux fils, gouverneurs du Texas et de Floride. En particulier au Texan, George, qui pourrait briguer la Maison Blanche mais dont chacun sait qu'il a par le passé eu un faible pour la bouteille et les aventures féminines...

Jeudi, la Maison Blanche avait sorti son joker : face à un prétoire composé exclusivement d'hommes, blancs et d'un certain âge, elle a tiré de sa manche Cheryl Mills, une jeune Noire de trente-trois ans, pro-clintonienne en diable. Maniant une technique juridique brillante et un charme indéniable, elle aura dominé cette fin de semaine. La défense n'a pas fait mouche à tout coup, mais elle a révélé les failles de l'accusation, *« larges comme des portes cochères »*, selon le sénateur Tom Harkin. Si l'on en juge par l'agitation des *« managers »*, qui ont passé ces trois jours à publier des démentis rageurs, elle a marqué des points.

Autant la défense du président devant la Chambre avait été faible, autant elle a été pugnace cette fois. Contrairement aux prédictions, elle n'a cédé sur rien, attaquant de front les accusations de parjure et d'obstruction de la justice. Cette argumentation a rassuré les démocrates, et semé le doute chez certains républicains.

Tout comme en 1998, quand son discours sur l'état de l'Union lui avait permis de rebondir après l'uppercut qu'avait été la révélation de l'affaire Lewinsky, Bill Clinton joue à nouveau le *« come back kid »*. Dopé par les sondages – passés en vingt-quatre heures de 66 % d'opinions favorables à 72 % ou même à 76 % –, « Bill » n'a pas baissé les bras, bien au contraire. Il a repris la route pour défendre, sous des tonnerres d'applaudissements, sa réforme des retraites et de l'éducation. Et il devrait annoncer, jeudi, une nouvelle politique antiterroriste.

Tout le monde attend le vote de lundi, quand les sénateurs se prononceront d'abord sur un ajournement du procès (en fait, sa clôture), puis, si celui-ci est rejeté, sur la convocation de témoins. Mais déjà, l'atmosphère semble en train de changer. L'hésitation s'installe chez certains républicains qui croient une destitution désormais impossible. On parle à nouveau de compromis pour éviter que le procès ne traine au-delà de la mi-février. Le fondateur de la Coalition chrétienne, qui fait campagne pour la destitution du président, le révérend Pat Robertson, a reconnu mercredi que les jeux étaient faits. A la colère de ses amis, il a déclaré : *« D'un point de vue de relations publiques, Clinton a gagné. Ils* (les sénateurs) *feraient aussi bien de tirer un trait sur l'*impeachment *et de s'intéresser à autre chose car, en ce qui me concerne, c'est fini. »*

Il n'en reste pas moins que, tiraillés entre une frange extrémiste et puissante, d'une part, des bailleurs de fonds et des sondeurs qui les mettent en garde contre la lassitude de l'opinion, de l'autre, les sénateurs devraient décider... d'attendre. Ils vont sans doute voter contre l'ajournement et en faveur de l'audition des témoins. Quitte à chercher ensuite un compromis permettant d'en finir. Car certains d'entre eux ont été séduits par les promesses du discours de Bill Clinton, et d'autres rongent leur frein en voyant le président démocrate engranger une popularité sans précédent tandis que, pour cause d'*impeachment*, ils sont incapables de présenter le moindre programme.

Patrice de Beer

Pour les républicains, « mentir sous serment est une insulte à la liberté »

*« **CETTE AFFAIRE** a commencé quand le président des Etats-Unis a fait serment de dire toute la vérité devant le grand jury, de la même manière qu'il a juré de préserver, de protéger et de défendre la Constitution des Etats-Unis »*, a déclaré Henry Hyde, représentant républicain de l'Illinois, et principal accusateur dans le procès. *« Nous ne jugeons pas, en l'occurrence, quelqu'un qui s'est mal conduit sexuellement, qui a été infidèle, qui a commis un adultère. Ce sont là des questions privées qui ne nous regardent pas. Le fait de mentir à propos de sexe n'est pas le problème. Le sujet qui nous préoccupe est le fait de mentir sous serment. Le fait d'avoir volontairement et de manière préméditée entâché le système judiciaire de la nation, le fait de s'être parjuré et d'avoir fait obstruction à la justice. »*

Si le président a volontairement violé son serment, et de manière répétée, si le président a rompu le pacte qu'il avait passé avec le peuple américain : *« On ne peut plus lui faire confiance. Et parce que le pouvoir exécutif joue un rôle d'une grande importance dans l'image que nous donnons au reste du monde, on ne peut donc plus faire confiance aux Américains. »*

« IL Y A DES GENS EN PRISON POUR DE TELS CRIMES

« Certains se sont souvent demandé, ces derniers mois : "et alors ? Quel mal y a-t-il de mentir sous serment, de se parjurer ?" Eh bien, qu'est-ce qu'un serment ? Un serment, c'est de demander au Dieu tout-puissant de vous observer lorsque vous énoncez la vérité. Dire la vérité, c'est le cœur et l'âme de notre système judiciaire. »

« Mentir sous serment, c'est une insulte à la liberté. Faire obstruction à la justice, c'est bafouer la loi. Il y a des gens en prison pour de tels crimes. Comment pourrons-nous défendre le principe d'une même justice pour tous si nous ne nous préoccupons pas de la conduite du président ? »

Le fait qu'*« aucun d'entre nous ne soit au-dessus de la loi est le fondement de la démocratie »*. Eroder ce principe, c'est risquer de commettre d'autres injustices. *« C'est souscrire à une théorie consacrant le droit divin des rois à gouverner, théorie selon laquelle ceux qui gouvernent seraient absous d'adhérer aux principes de base de la morale, principes auxquels sont soumis ceux qui sont gouvernés. »*

M. Hyde refuse de tolérer *« une loi pour le dirigeant et une autre pour le dirigé »*. Pour lui, *« des gens sérieux et épris de morale peuvent imaginer les circonstances extrêmes dans lesquelles serait placé un président qui, confronté à un problème d'une grande gravité, serait amené à déformer la vérité pour le bien de tous. Mais mentir sous serment pour cacher la réalité d'un plaisir personnel ? En faisant cela, le président à mis en péril le système judiciaire du pays, il a brisé le pacte passé avec le peuple américain »*.

Si le président n'est pas jugé et chassé du pouvoir, *« alors la présidence de la République en sera profondément atteinte et peut-être de manière permanente »*. Et M. Hyde de conclure : *« Certains d'entre nous ont été accusés de haïr Clinton. Je dois vous dire que ce procès de destitution n'a rien à voir avec le fait de haïr quiconque. La question n'est pas de savoir qui nous haïssons, la question est de savoir ce que nous chérissons. Et parmi les choses que nous chérissons, il y a la loi et le fait que tous sont égaux devant elle. »*

Pour les défenseurs de la Maison Blanche, il s'agit d'une manipulation des faits « concertée et partisane »

LES DÉFENSEURS du président Clinton ont d'abord souligné la contradiction de la démarche des *« managers »* (procureurs) républicains qui veulent que le Sénat auditionne des témoins supplémentaires. S'il est besoin de compléter le dossier, c'est donc, a plaidé Charles Ruff, le chef de file des avocats de la Maison Blanche, que les républicains ne sont pas *« si certains de sa solidité »*.

Ensuite, ils se sont employés à démontrer que le cas de M. Clinton ne relevait pas d'une procédure d'*impeachment*. *« Un procès d'impeachment est différent des autres*, a expliqué Charles Ruff. *(...) Vous devez décider non seulement si le président a commis les actes pour lesquels il est accusé mais aussi si ces actes fragilisent sérieusement l'intégrité de la structure du gouvernement au point de devoir lui retirer ses responsabilités »*. Or, selon M. Ruff, qui se réfère à la Constitution et à l'Histoire, tel n'est certainement pas le cas. *« L'impeachment n'est pas le remède à des fautes privées, c'est une procédure pour quelqu'un dont le maintien à son poste causerait de graves dangers pour la nation. »*

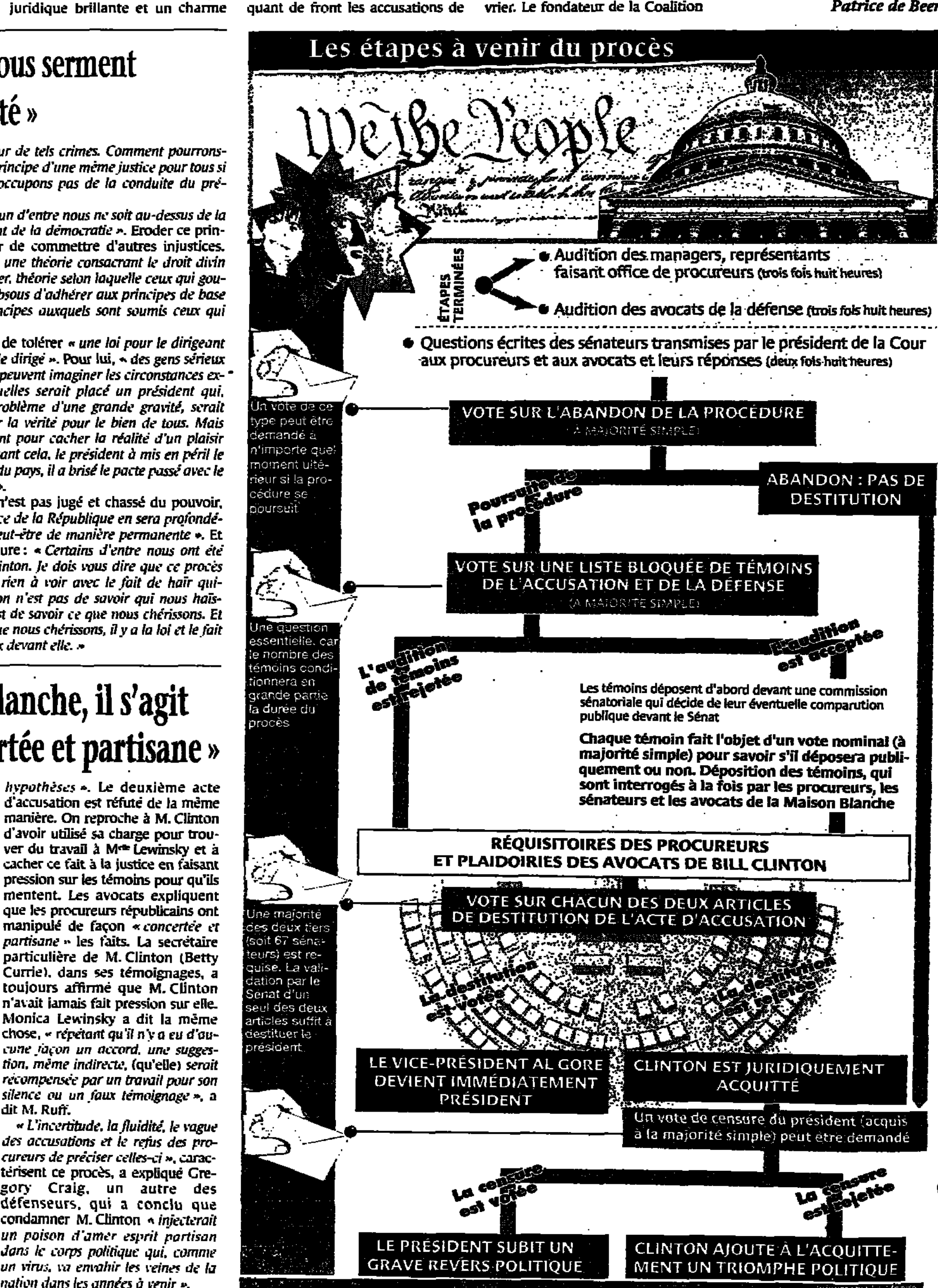
Les avocats de M. Clinton se sont ensuite efforcés de repousser les accusations de parjure et d'obstruction à la justice, affirmant qu'elles ne peuvent pas s'appliquer au président. *« Il n'est pas coupable »*, ont plaidé ses avocats.

« Même les managers ont reconnu que le président n'avait pas menti sur la nature de sa relation (avec Monica Lewinsky) *mais sur les détails »*, a dit M. Ruff. Pour conclure que M. Clinton a menti au Grand Jury et donc est coupable de parjure, *« il faut déterminer si, excusez-moi, il a touché certaines parties de son corps. Mais comme preuve vous avez seulement son serment contre le sien »*.

« SPÉCULATIONS ET THÉORIES »

Autrement dit, *« c'est la parole de M. Clinton contre celle de Mlle Lewinsky »* et *« le sens commun suffit à dire qu'il n'y a aucune base d'accusation de parjure dans le* (seul) *fait que vous* (les procureurs) *ne croyez pas véridique son témoignage »*. C'est pourquoi les défenseurs de M. Clinton concluent que les accusations manquent de contenu (*specificity*), sont *« profondément ambiguës »* et ne reposent que sur *« des spéculations, des théories, des hypothèses »*. Le deuxième acte d'accusation est réfuté de la même manière. On reproche à M. Clinton d'avoir utilisé sa charge pour trouver du travail à Mlle Lewinsky et à cacher ce fait à la justice en faisant pression sur les témoins pour qu'ils mentent. Les avocats expliquent que les procureurs républicains ont manipulé de façon *« concertée et partisane »* les faits. La secrétaire particulière de M. Clinton (Betty Currie), dans ses témoignages, a toujours affirmé que M. Clinton n'avait jamais fait pression sur elle. Monica Lewinsky a dit la même chose, *« répétant qu'il n'y a eu d'aucune façon un accord, une suggestion, même indirecte,* (qu'elle) *serait récompensée par un travail pour son silence ou un faux témoignage »*, a dit M. Ruff.

« L'incertitude, la fluidité, le vague des accusations et le refus des procureurs de préciser celles-ci », caractérisent ce procès, a expliqué Gregory Craig, un autre des défenseurs, qui a conclu que condamner M. Clinton *« injecterait un poison d'amer esprit partisan dans le corps politique qui, comme un virus, va envahir les veines de la nation dans les années à venir »*.



Washington nomme un responsable « pour la transition en Irak »

WASHINGTON. Le secrétaire d'Etat Madeleine Albright a annoncé, jeudi 21 janvier à Washington, la nomination d'un diplomate américain, Frank Ricciardone, comme représentant spécial pour la transition en Irak. Il sera chargé notamment d'aider l'opposition irakienne pour parvenir à un changement de régime à Bagdad. M. Ricciardone est actuellement numéro deux à l'ambassade américaine à Ankara. *« Il sera assisté d'une équipe qui comprendra un conseiller militaire et un conseiller politique, avec une grande expérience de la région »*, a précisé Mme Albright. M. Ricciardone a une longue expérience de l'Irak. Il avait joué en 1984 un rôle important dans la normalisation des relations entre les Etats-Unis avec le régime irakien en guerre contre l'Iran. – *(AFP.)*

Bill Clinton informe Boris Eltsine de son projet de bouclier antimissiles

WASHINGTON. Bill Clinton a envoyé un message à Boris Eltsine pour lui expliquer que le projet du Pentagone, qui sera discuté en février, de concevoir un système de défense antimissiles – qui serait fixe sur le sol des Etats-Unis et mobile pour les forces américaines à l'étranger – n'est pas une menace contre l'équilibre stratégique entre Washington et Moscou. Le déploiement d'un tel système est en contradiction avec le traité américano-soviétique de 1972 qui limite le déploiement éventuel d'un réseau ABM (Anti-Ballistic Missile) aux capitales des deux pays. Le secrétaire américain à la défense a estimé que les Etats-Unis pourraient se retirer du traité si la Russie s'opposait à son changement. A Moscou, on considère que, si Washington décidait de passer outre à l'accord ABM, le Parlement russe maintiendrait sa position de ne pas ratifier le traité américano-soviétique Start-2 de réduction des armes stratégiques. – *(AFP.)*

Les menaces contre l'équipe de cricket pakistanaise en Inde s'estompent

NEW-DELHI. Sous les pressions du gouvernement central, les extrémistes hindous du Shiv Sena, au pouvoir à Bombay, ont renoncé à perturber la tournée en Inde de l'équipe pakistanaise de cricket. A l'issue d'un entretien avec le puissant ministre de l'intérieur, M. Advani, qui avait fait le déplacement à Bombay pour le rencontrer, le chef du Shiv Sena, Bal Thackeray, a *« suspendu sa campagne de protestation contre la série de matches pour cette année »*. Les nationalistes hindous du BJP, au pouvoir en Inde, ont fait plier le Shiv Sena, dont les agissements menacaient de faire dégénérer des relations indo-pakistanaises déjà difficiles. C'est toutefois au milieu d'impressionnantes mesures de sécurité que l'équipe pakistanaise est arrivée jeudi 21 janvier à New-Delhi. Elle doit rester près d'un mois en Inde où le cricket, sport national, est l'objet de toutes les passions. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : 5 personnes ont été tuées et une blessée** dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 janvier par un *« groupe de terroristes »* à Sidi el-Kebir, dans la wilaya de Blida, au sud d'Alger, ont annoncé vendredi 22 janvier les services de sécurité algériens. La région de Blida, aux portes d'Alger, connaît depuis quelque temps une recrudescence des attentats. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : des experts du ministère allemand de la justice** contredisent l'analyse du ministre de l'Environnement, Jürgen Trittin, selon l'AFP, qui se réfère à une *« source informée »*. D'après le document cité par l'Agence, la décision d'interdire le retraitement des déchets nucléaires, même si elle s'appuie sur une loi, violerait les engagements internationaux de l'Allemagne. En août 1990, les gouvernements français et allemand avaient échangé des notes qui ont, selon ces experts, valeur d'engagement international, même si elles ne s'adressaient pas au législateur.

■ **CONGO : un garde de l'ambassade de France à Brazzaville a été tué**, jeudi après-midi 21 janvier, alors qu'il était en faction devant le bâtiment officiel, indique un communiqué du ministère des affaires étrangères diffusé jeudi soir à Paris. *« Il a été atteint au cours d'un échange de tirs dans le quartier de Bacongo »*, précise le communiqué. Vendredi matin, des tirs soutenus d'armes lourdes provenant du sud-ouest de Brazzaville étaient audibles depuis la capitale congolaise. – *(AFP.)*

■ **MAROC : le taux de croissance économique a atteint 6,3 % en 1998** (-2 % en 1997) grâce aux bons résultats de l'agriculture (+24 %), selon les chiffres officiels publiés jeudi 21 janvier. Si les investissements ont crû de 13 %, en revanche, le chômage a augmenté en milieu urbain (19 % de la population active). – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : Raul Salinas, le frère de l'ex-président mexicain Carlos Salinas**, a été condamné, jeudi 21 janvier, à cinquante ans de prison pour le meurtre en 1994 de son beau-frère, José Francisco Ruiz Massieu qui, à l'époque, était secrétaire général du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 1929). – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : deux extrémistes musulmans arrêtés à Lahore** auraient reconnu être les auteurs de la tentative d'assassinat contre le premier ministre pakistanais, Nawaz Sharif, le 3 janvier. Une puissante bombe, qui a tué trois personnes, avait explosé sur un pont peu avant le passage du cortège ministériel. Les deux hommes appartiendraient au groupe extrémiste sunnite, Lashkar-i-Jhangvi. – *(Corresp.)*

■ **RUSSIE : le ministre russe de l'agriculture, Victor Semenov**, a affirmé jeudi 21 janvier que son pays n'avait plus de réserves de blé. *« La sécheresse a mangé toutes nos réserves et nous allons entrer dans la nouvelle année sans réserves »*, a indiqué M. Semenov lors d'un point de presse. Fin décembre, le vice-premier ministre, Guennadi Koulik, avait affirmé pour sa part que les réserves alimentaires étaient suffisantes pour 1999. – *(AFP.)*

Abdullah Öcalan se trouve désormais en Russie, selon Ankara

ANKARA. Le premier ministre turc, Bülent Ecevit, a affirmé, jeudi 21 janvier, que le chef des séparatistes kurdes de Turquie, Abdullah Öcalan, activement recherché par Ankara, se trouvait *« presque certainement »* en Russie. *« Nous pensons que les investigations du côté russe vont aboutir aux mêmes conclusions »*, a déclaré M. Ecevit à l'issue d'une réunion avec les services secrets turcs (MIT). Auparavant, le ministère russe des affaires étrangères avait affirmé qu'il *« ne disposait pas d'informations sur l'entrée »* en Russie du chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Abdullah Öcalan avait dû quitter la Syrie, pays où il a longtemps résidé, en octobre 1998 sous la pression d'Ankara qui menaçait Damas d'une opération militaire. Réfugié en Russie, il avait quitté ensuite le pays pour l'Italie après l'engagement de Moscou de ne plus l'héberger. Les autorités italiennes avaient ensuite refusé de l'extrader vers la Turquie parce que la peine de mort y est toujours en vigueur. Abdullah Öcalan a quitté Rome, samedi 16 janvier, pour une destination inconnue. – *(AFP.)*

Le pape veut promouvoir au Mexique une « culture de la solidarité »

La théologie de la libération appartient au passé

Le pape devait arriver à Mexico, vendredi 22 janvier après-midi. Il y rendra public le document de conclusion du premier synode des évêques de tout le continent américain qui s'était tenu au Vatican fin 1997. Ce texte propose aux Eglises du Nord et du Sud un changement de cap pour affronter les « défis » du prochain millénaire.

DEUXIÈME pays catholique du continent américain – après le Brésil et avant les Etats-Unis –, le Mexique (80 millions de catholiques pour 95 millions d'habitants) occupe une place à part dans l'histoire du pontificat de Jean Paul II. C'est dans ce pays qu'en janvier 1979 il avait fait son premier voyage de pape : élu depuis moins de trois mois, il avait été sèchement accueilli à Mexico – *« Monsieur, soyez le bienvenu »* – par le président d'une république ultra-laïque qui, depuis, a normalisé ses rapports avec toutes les institutions religieuses (1991) et ouvert des relations diplomatiques avec le Vatican (1992).

L'impact de ce premier voyage avait été considérable. C'est à Puebla, au sud du Mexique, devant l'ensemble des épiscopats latino-américains, que Karol Wojtyla, arrivé d'un pays communiste, avait prononcé la première condamnation des théologiens de la libération et des prêtres engagés au nom d'une *« Eglise populaire »*. Visionnaire, ce pape savait que l'avenir du catholicisme se jouait dans ce continent (plus de 40 % de la population catholique mondiale), où l'Eglise étalait ses divisions – dans le Chili de Pinochet ou le Nicaragua sandiniste –, ou ses compromissions avec les généraux tortionnaires d'Argentine.

Vingt ans après, Jean Paul II revient à Mexico, avant de se rendre, mardi 26, aux Etats-Unis, à Saint-Louis du Missouri, où il doit rencontrer le président Clinton. Ce sera la quatrième rencontre des deux hommes, après celles de Denver en août 1993, du Vatican en juin 1994 et de Newark (New Jersey) en octobre 1995. L'autre intuition, qu'il avait développée dès 1992 à la conférence des évêques de Saint-Domingue, est en effet que le Nord et le Sud ne forment plus qu'un seul continent. Au Mexique et aux Etats-Unis, il répétera que les deux Amériques sont liées par une même *« identité chrétienne »* et des *« défis »* de plus en plus convergents, lesquels seront évoqués dans le document de 150 pages, intitulé *L'Eglise en Amérique*, que le pape rendra public samedi 23 janvier à Mexico et qu'il a conçu comme la « charte » de l'Eglise du troisième millénaire dans cette partie du monde. Cette « exhortation apostolique » conclut le premier « synode des Amériques » qui, en novembre et décembre 1997 à Rome, avait réuni plus de trois cents évêques du Nord et du Sud. Dans ce texte, le pape devrait prendre acte des progrès de la démocratie et de l'Etat de droit en Amérique centrale et en Amérique latine, et surtout encourager la promotion d'une *« culture de la solidarité »* entre le Nord et le Sud, dénoncer toutes les formes de corruption et d'exploitation d'un système néolibéral qui écrase les plus faibles et les cultures locales. Il réclamera à nouveau l'annulation de la dette extérieure des pays pauvres.

Les théologiens de la libération et les courants progressistes ont toujours interprété cet effort de Jean Paul II de réunir les deux moitiés du continent comme une volonté d'étouffer le dynamisme propre aux catholiques latino-américains. Leur crainte est partiellement justifiée. L'*« option préférentielle »* de l'Eglise pour les pauvres, les droits de l'homme et la démocratie, décidée par les assemblées épiscopales de Medellin (Colombie en 1968) et de Puebla (en 1979), a été confirmée lors du synode des Amériques de 1997 et devrait l'être à nouveau dans le document du pape. Les violations de la justice, des droits des pauvres et des minorités devraient être aussi puissamment condamnées.

GLISSEMENT DE LANGAGE

Mais les priorités désormais proposées – *« conversion »*, *« communion »*, *« solidarité »* – n'ont plus rien à voir avec la méthode propre aux Eglises d'Amérique latine d'hier qui, avec les théologiens de la libération et les « communautés ecclésiales de base », partaient des réalités sociales et politiques pour définir des engagements pastoraux et théologiques aux conséquences parfois tragiques. Mgr Oscar Romero et les jésuites assassinés à San Salvador (respectivement en 1981 et 1989), qui ont payé de leur vie leur lutte contre les Escadrons de la mort, ne risquent pas plus d'être mentionnés dans le document du pape qu'ils ne l'avaient été lors du synode des Amériques. Le glissement de langage entre *« libération »* et *« solidarité »* en dit long sur ce changement d'orientation. La théologie de la libération est considérée comme défunte depuis la chute du mur de Berlin, *« morte avec le marxisme »*, avait affirmé le pape en février 1996 au Guatemala. Elle avait été la grande absente du synode américain et le pape ne devrait pas plus l'évoquer dans son « exhortation apostolique ». Dans les années 60, elle exprimait pourtant un lien original entre l'évangélisation et le sous-développement. Comme l'ont toujours affirmé ses promoteurs (Gustavo Guttierez au Pérou, Leonardo Boff au Brésil, Enrique Dussel au Mexique, etc.), la théologie de la libération est d'abord une analyse de la réalité sociale, fondée non pas sur des concepts marxistes mais sur la sociologie et des textes bibliques.

ÉVÊQUES « ROUGES »

Autrement dit, cette nouvelle visite du pape en Amérique centrale et aux Etats-Unis devrait confirmer la stratégie de « remodelage » d'Eglises latino-américaines désormais dirigées par des épiscopats conservateurs. Ce changement de cap passe par une rupture avec les schémas politiques d'hier, par un enracinement des chrétiens dans la réalité culturelle des masses populaires, par une priorité redonnée aux pratiques liturgiques et bibliques, à la discipline d'un clergé mieux formé et mieux structuré. La pape répétera à sa manière que c'est l'unique moyen de résister à la progression des sectes et des mouvements pentecôtistes vers lesquels les fidèles catholiques se sont détournés.

De la génération des évêques « rouges » d'Amérique latine (Mgr Helder Camara au Brésil, Mgr Silva Henriquez à Santiago, Mgr Romero, etc.), l'un des derniers représentants est, au Mexique précisément, Mgr Samuel Ruiz, évêque de San Cristobal de las Casas, défenseur des Indiens du Chiapas, dont les ennuis avec le Vatican alimentent la chronique locale. Le pape doit rencontrer le président Ernesto Zedillo, samedi 23 janvier. Pourra-t-il éviter de parler du Chiapas et de Mgr Ruiz ?

Henri Tincq

L'ONU souhaite maintenir une présence en Angola

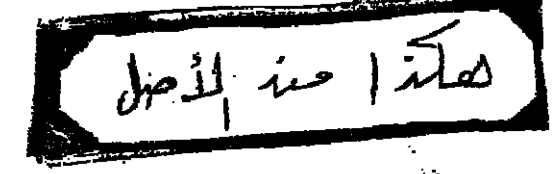
NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Tout en se déclarant *« alarmé »* par la *« grave détérioration »* de la situation politique et militaire en Angola, le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé, jeudi 21 janvier, au gouvernement de Luanda de donner son accord au maintien d'une *« présence »* onusienne dans ce pays après le retrait des « casques bleus ». Dans son dernier rapport sur l'Angola, publié dimanche 16 janvier, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait proposé au Conseil de mettre un terme à la mission de quelque mille « casques bleus » en Angola en raison de la reprise des combats entre les forces gouvernementales et celles des rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) dirigée par Jonas Savimbi.

Pour déterminer la nature et le mandat de la future présence onusienne, le secrétaire général devrait engager rapidement des consultations avec Luanda. Logiquement, le contingent de l'ONU devrait privilégier des observateurs des droits de l'homme et du personnel humanitaire mais, estiment les diplomates à l'ONU, cette solution sera *« probablement refusée »* par Luanda. *« Si le gouvernement angolais a décidé de régler l'affaire militairement, ils ne voudront sûrement pas de témoins, et surtout pas d'observateurs des droits de l'homme. »* Kofi Annan, ajoutent-ils, *« aura du mal à vendre cette idée aux Angolais »*.

A la demande du Brésil, qui préside actuellement le Conseil de sécurité, le texte onusien rejette sur l'Unita – et non le gouvernement de Luanda – la responsabilité de la crise actuelle. Le Brésil *« a obtenu que le seul point de vue de Luanda soit pris en compte »*, note un diplomate occidental. Ainsi, la déclaration du Conseil ne mentionne pas le fait que le retrait des « casques bleus » d'Angola tient pour partie à la non-coopération du gouvernement de Luanda avec l'ONU. Le Conseil se borne à constater *« avec regret »* que le *« manque de coopération de l'Unita avec la Mission d'observation des Nations unies en Angola (Monua) a empêché cette dernière de s'acquitter de son mandat »*.

Afsané Bassir Pour



GOUVERNEMENT Le débat sur la sécurité et la délinquance des mineurs, provoqué par le président de la République dans ses vœux de Nouvel An et alimenté par le premier ministre dans ses diverses déclarations, divise et embarrasse le gouvernement. La réunion bimensuelle des ministres a été consacrée à ce sujet, jeudi 21 janvier, avant les décisions que doit annoncer le conseil de sécurité intérieure, le 27 janvier. ● UNE NOTE de trente pages, remise par Jean-Pierre Chevènement à Lionel Jospin juste avant son retour, alimente les discussions des ministres, qui s'interrogent sur la place prise par le ministre de l'intérieur dans la définition de la politique gouvernementale. ● LE PARTI SOCIALISTE et ses alliés réagissent diversement aux propos et initiatives de M. Chevènement, dont les amis cherchent à minimiser la portée tout en dénonçant une « campagne » dirigée contre lui.

Lionel Jospin s'efforce de maîtriser le débat sur la sécurité

Sous des dehors sereins, la réunion des ministres, jeudi 21 janvier, autour du chef du gouvernement, a démontré la persistance de désaccords de « méthode », révélateurs d'approches politiques divergentes, sur les problèmes posés par les violences dans les quartiers difficiles

HORS de toute pression médiatique ou... présidentielle, Lionel Jospin a voulu rappeler, jeudi 21 janvier, lors de la réunion des ministres et secrétaires d'Etat, que son souci de la sécurité est antérieur aux incidents de Toulouse et de Strasbourg, comme l'avait montré l'organisation, les 24 et 25 octobre 1997, à Villepinte (Seine-Saint-Denis), d'un colloque où avait été annoncée la création d'un conseil de sécurité intérieure. Le premier ministre, qui est toujours à la recherche d'un point d'équilibre, sur ce sujet comme sur d'autres, a repris le « tour de table » commencé, le 7 janvier, avant les arbitrages qui seront rendus au conseil de sécurité intérieure le 27 janvier.

M. Jospin a rappelé, sans emphase, certaines règles de base du fonctionnement du gouvernement. « *Je comprends que vous vous exprimiez* », a-t-il assuré, selon des participants, et une telle liberté d'expression est valable sur tous les sujets ; mais elle doit s'exercer « *d'abord en interne* », chacun évitant d'intervenir « *trop* » sur des sujets en discussion avec d'autres ministres, afin de ne pas anticiper sur des décisions que le gouvernement n'a pas encore prises. Ce tranquille discours de la méthode, qui n'a pas été perçu à proprement parler comme un rappel à l'ordre, visait probablement Jean-Pierre Chevènement, mais d'autres ministres, comme Martine Aubry ou Claude Bartolone, ont pu se sentir concernés. M. Jospin a eu l'occasion d'exprimer son sentiment aux intéressés lors des entretiens hebdomadaires qu'il a avec ses principaux ministres. Très exceptionnellement, le chef du gouvernement a commenté lui-même cette réunion devant la presse en se disant « *frappé* » par « *la cohérence des visions qui sont celles des ministres au-delà de telle ou telle expression et des commentaires qu'elles entraînent* ». « *Quand je dis les ministres, je dis de tous les ministres* », a-t-il ajouté.

M. Jospin a invité chacun de ses ministres à faire connaître les besoins de son département pour participer aux actions en faveur de la sécurité. L'objectif était d'évaluer l'effort budgétaire, de l'ordre de quelques centaines de millions de francs, dont le montant devrait être arrêté au conseil de sécurité intérieure. L'enveloppe concernerait le recrutement de magistrats spécialisés, d'éducateurs, de policiers affectés à une « police de proximité », mais aussi l'éducation nationale. Le projet vise les collèges de plus de mille élèves, afin d'organiser des lieux suffisamment réduits pour effectuer de réelles missions de sécurité. Une présence policière accrue autour des bâtiments scolaires des zones sensibles est aussi évoquée. Dans *Le Point* (daté 23 janvier), Mme Guigou évoque l'augmentation de « *classes-relais destinées à accueillir les jeunes qui perturbent la vie des établissements scolaires* ». Dominique Strauss-Kahn a assuré qu'il n'y a pas de difficultés pour financer cet effort.

DÉBAT DE « BONNE QUALITÉ »

Daniel Vaillant, Bernard Kouchner, Dominique Voynet, Jean-Claude Gayssot, Marie-George Buffet, Claude Allègre, Claude Bartolone, Ségolène Royal se sont exprimés, notamment, lors d'un débat de « *bonne qualité* », où « *l'on n'a pas dissocié l'éducation de la sanction* », selon un participant. M. Kouchner a parlé des problèmes de drogue, Mme Buffet s'est appesantie sur le traitement des causes sociales de l'insécurité, Mme Voynet a insisté sur la nécessité de ne pas voir le sentiment d'insécurité l'emporter sur le respect des libertés, avec des termes qui ont rappelé à un ministre « *le langage utilisé par les socialistes, il y a quinze ou dix ans, quand ils répugnaient à employer des mots comme "répression"* ». « *Attention ! Il y a des mots qui font mal* », a averti, en écho, M. Gayssot.

Mme Royal, qui s'en est tenue aux problèmes de violence dans les collèges, a semblé, avec d'autres, rejoindre M. Chevènement sur une modification législative de l'ordonnance de 1945 sur le traitement des mineurs délinquants de treize à seize ans. Le ministre de l'intérieur souhaite modifier la législation sur la question de la comparution immédiate des mineurs. Dans *Le Point*, Mme Guigou répète que « *le problème n'est pas de modifier l'ordonnance de 1945, mais de s'appliquer à mettre en œuvre des mesures concrètes et efficaces sur le terrain* ».

M. Vaillant s'est appuyé sur son expérience de maire du 18e arrondissement de Paris pour rechercher des solutions « *sans qu'on ait à retoucher l'ordonnance de 1945* ». Pour le ministre des relations avec le Parlement, la lutte contre l'insécurité est « *un problème de volonté* » et d'application des décisions de justice. Il s'est toutefois interrogé sur la nécessité de « *corriger à la marge* » l'ordonnance de 1945, sachant qu'une telle modification, compte tenu du calendrier parlementaire, ne pourrait intervenir avant, au mieux, l'été 1999, alors que des mesures immédiates doivent être prises.

SOUCI D'APAISEMENT

M. Vaillant est favorable, sans reprendre à son compte la formule de « *centre de retenue* », à la création d'une nouvelle structure de « *rééducation* » pour les mineurs délinquants multirécidivistes, où leur liberté de sortie durant leur séjour serait restreinte. Mme Guigou n'est pas favorable au « *retour aux maisons de correction à l'ancienne* ». « *On n'apprend pas la responsabilité derrière les barreaux*, assure-t-elle, *mais dans des structures d'encadrement qui soumettent les jeunes à une discipline et aux règles de vie en société.* »

Le débat n'a pas été conclu mais, avant le déjeuner, consacré à une communication de Mme Aubry sur les emplois-jeunes, M. Chevènement – jugé « *très mesuré* » par plusieurs participants – et Mme Guigou se sont brièvement exprimés. Le ministre de l'intérieur a confié ensuite qu'il ne se sentait pas « *isolé* » et, évoquant « *une cohérence à l'arrivée* », a mis en avant la portée pédagogique de tels débats : « *C'est ce qui permet de réduire les différences de sensibilité a priori, telles qu'elles s'expriment légitimement tant qu'on n'a pas regardé en face le problème* », a-t-il dit.

En déplacement à Rouen, Mme Guigou a parlé d'un « *diagnostic commun* » avec M. Chevènement sur la violence urbaine, tout en reconnaissant qu'il existe un « *débat sur les modalités* ». « *Il n'y a pas de divergences sur cette affaire* », a-t-elle conclu, soucieuse, comme Mme Aubry, Mme Voynet, Mme Buffet, M. Bartolone, de ne pas opposer l'éducatif et le répressif. Il reste à M. Jospin à arbitrer entre les ministres et à trouver une réponse appropriée à l'attente créée dans l'opinion.

Michel Noblecourt

Jean-Pierre Chevènement, le « super-ministre » qui agace d'autres ministres

CONSEIL des ministres, mercredi 20 janvier. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, vient de terminer sa communication sur « L'école du XXIe siècle ». Jean-Pierre Chevènement demande à Jacques Chirac l'autorisation de dire quelques mots. Et se lance : ce que vient d'exposer M. Allègre est bel et bon, mais il va expliquer, lui, ce dont l'école doit avant tout se charger. Et d'évoquer la « *transmission des savoirs fondamentaux* » et des « *valeurs* » républicaines. La charge paraît un peu rude à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, qui intervient à son tour. Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, s'autorise alors à défendre, elle aussi, M. Allègre.

Des ministres qui expriment leurs désaccords devant le président de la République en période de cohabitation, c'est rare et c'est, pour le premier ministre, gênant. Lionel Jospin prend la parole pour affirmer, contre l'évidence : « *Il n'y a pas de contradiction entre le ministre de l'éducation et le ministre de l'intérieur.* » Et de broder, une fois de plus, sur le thème de l'« équilibre ». Le dernier mot, protocolairement, appartient à M. Chirac, qui en profite pour placer un de ses couplets favoris sur l'illettrisme, allant ainsi, plutôt, dans le sens de M. Chevènement, mais en glissant quelques mots flatteurs pour « L'école du XXIe siècle » de M. Allègre.

Ces tensions tendent à se multiplier depuis le « retour » de M. Chevènement, début janvier. Celui-ci conçoit de manière très extensive sa fonction de ministre de l'intérieur et son rôle de « pilier » du gouvernement. Il a mis à profit ses deux derniers mois de convalescence, à la fin de 1998, pour rédiger une note d'une trentaine de pages à l'intention de M. Jospin, note dont le contenu et la tonalité alimentent les discussions gouvernementales. Il y traite de la Corse et de la délinquance, dossiers de sa compétence ; mais aussi des ratés de l'intégration, domaine de Mme Aubry et du ministre délégué à la ville, Claude Bartolone ; ou des insuffisances judiciaires en matière de délinquance des mineurs, critique indirecte des services d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice. Ces digressions irritent d'autant plus les ministres concernés qu'ils ont eu beaucoup de peine à se procurer la note en question, tirée seulement en trois exemplaires, selon un responsable gouvernemental, par peur des fuites.

L'intervention de M. Chevènement, le 10 janvier, sur TF 1, accroît les tensions. A la tonalité « sécuritaire » de ses propos sur la délinquance, le ministre de l'intérieur ajoute des attaques cinglantes contre Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts aux élections européennes. « *Il est un peu le représentant des élites mondialisées* », dit-il. La phrase déclenche une tempête dans la coulisse gouvernementale. Pour la calmer, M. Jospin est contraint à une drôle de phrase, le 13 janvier, sur TF 1 encore : « *Je l'aime en entier* », assure-t-il à propos de M. Cohn-Bendit, en une formule censée, à la fois, calmer les inquiétudes et signifier l'interdiction de maltraiter un homme qui porte les couleurs d'une des composantes de la majorité « plurielle ».

Le même jour, un autre incendie, toujours allumé par son ministre de l'intérieur, requiert l'intervention de M. Jospin. Le matin de ce 13 janvier, un mercredi donc, alors que les membres du gouvernement attendent, dans la salle du conseil des ministres, que MM. Chirac et Jospin les rejoignent après leur tête-à-tête hebdomadaire, Mme Guigou apostrophe vivement, devant ses collègues, M. Chevènement. Celui-ci vient de préconiser, dans *L'Est républicain*, « *des mesures de suspensions ou mises sous tutelle des prestations familiales* » destinées aux parents dont les enfants ont commis des actes de délinquance. Il a pris soin, dans cet entretien, de préciser que « *les textes en vigueur permettent* » de prendre de telles mesures, mais les membres du gouvernement reçoivent cette annonce comme un degré supplémentaire dans l'escalade « sécuritaire ».

Informé de l'algarade, M. Jospin choisit de désavouer son ministre de l'intérieur. « *Je ne crois pas que l'on puisse penser que retirer des allocations familiales (...) va aider à résoudre les problèmes de délinquance* », dit-il le soir à la télévision, omettant volontairement le fait que la loi l'autorise. Il explique aussi que mettre les jeunes en prison « *est criminogène* » et qu'enfin, si des mesures d'éloignement doivent être prises contre les mineurs délinquants, c'est à Mme Guigou qu'il reviendra de les appliquer, et non à M. Chevènement. Cela, il le répète, le 17 janvier, à l'occasion d'un discours devant les secrétaires de section du PS, réunis à Paris. Et il enfonce le clou, en regardant de la tribune la ministre de la justice, installée au premier rang : « *Elle le sait.* »

Le ministre de l'intérieur n'apprécie guère d'être ainsi contesté. Le 19 janvier, quand il arrive dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale pour les questions d'actualité, il tend à M. Jospin un exemplaire du *Monde* (daté 20 janvier) dont il a surligné de jaune un article de dernière page indiquant que « Le plan de redéploiement de la police et de la gendarmerie est reporté ». « *Tu as dit ça ?* », demande-t-il au premier ministre, dont l'article rapportait les propos tenus, le matin même, devant les députés socialistes. Lorsque Dominique Baudis (UDF, Haute-Garonne) interroge le premier ministre sur la montée de la délinquance, celui-ci demande au ministre de l'intérieur de répondre. Ce que lui reproche aussitôt Mme Guigou, considérant que c'est à elle de le faire. C'est est trop pour M. Jospin, qui la rabroue sévèrement : nul ne doit croire possible d'enfoncer un coin entre lui-même et M. Chevènement.

Jean-Michel Aphatie

« Sauvageons » ou pas

Les propos de Jean-Pierre Chevènement ont incité plusieurs ministres à prendre leurs distances. Claude Allègre a expliqué, dans *Le Parisien* du 14 janvier : « *Il faut, dans certains cas, éloigner les meneurs des bandes. Cela étant, je n'aime pas le terme de "sauvageons".* » Le 17 janvier, devant les secrétaires de section du PS réunis à Paris, Elisabeth Guigou a évoqué « *des discussions approfondies, quelquefois vives* » au sein du gouvernement. « *J'espère que nous prendrons les bonnes décisions.* » « *Apporter les vraies réponses* » suppose de s'appuyer sur « *un trépied : prévention, sanction et insertion* ». « *Si l'on oublie un des trois, on a un déséquilibre qui fait que ça ne marche pas* », a-t-elle ajouté.

Daniel Cohn-Bendit apostrophe le ministre de l'intérieur

NANTES
de notre correspondant

Après les affrontements de la Hague (Manche), mardi 19 janvier, Daniel Cohn-Bendit a repris, jeudi à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), le cours d'une campagne électorale dont le programme, à six mois du scrutin, est déjà chargé. Saint-Nazaire est la ville de Gabriel Cohn-Bendit, que tout le monde ici appelle « Gaby », le frère aîné qui s'est battu pendant deux ans pour « *réintroduire dans la vie politique française* » son cadet et qui le conseille dans sa campagne. « *Vieux libertaire anar* » reconnaissant avoir « *évolué vers le réformisme* », « Gaby » se heurte localement aux mêmes réactions que son frère, dont il partage le regard vif, le verbe haut et la parole sans fard.

Ses relations avec Joël Batteux, le maire de Saint-Nazaire, proche de Jean-Pierre Chevènement, sont « *épouvantables depuis tout le temps, car nous sommes vraiment aux deux extrêmes de la gauche plurielle* ». Les copains syndicalistes des Chantiers de l'Atlantique n'ont pas osé franchir le mur médiatique pour recevoir celui qui, en mai 1968, avait déjà trouvé porte close devant la grande entreprise nazairienne.

En revanche, pour montrer que « Dany » peut parfaitement s'entendre avec un syndicaliste CGT, son frère avait l'homme de la situation en la personne de Gilles Denigot. Secrétaire du syndicat des dockers de Saint-Nazaire, M. Denigot prône un « *syndicalisme de proposition* », en totale rupture – jusqu'ici – avec sa confédération. Habitué, lui aussi, aux confrontations musclées, M. Denigot n'a d'ailleurs pas caché son admiration en accueillant Daniel Cohn-Bendit : « *Nous, à Saint-Nazaire, on en a pris plein la gueule*, lui a-t-il dit, *mais alors toi, à la Hague, chapeau ! Je ne sais pas comment t'as fait pour garder ton calme.* »

Souriant comme toujours, Daniel Cohn-Bendit ne s'en dit pas moins « *furieux contre les responsables politiques qui instrumentalisent une peur compréhensible des restructurations pour mettre sur le même pied les risques de fermeture de l'industrie nucléaire et ceux des autres industries, alors qu'ils savent parfaitement qu'on ne peut fermer une centrale nucléaire ou la Hague comme ça* ». Même fermeté, le soir en meeting, face aux attaques nationalistes subies ces derniers jours : « *Jouer la carte de la xénophobie anti-boche à l'occasion d'une élection européenne est un scandale et une honte. Je demande une fois pour toutes au ministre de l'intérieur de choisir s'il rejoint Pasqua et Villiers ou s'il reste dans le camp de la gauche plurielle.* »

Dominique Luneau

Place Beauvau, une discrète opération de déminage

GILLES CASANOVA a trouvé Daniel Cohn-Bendit « *vraiment très sympathique* ». Mardi 19 janvier, en début de soirée, quand il est appelé au téléphone par les responsables des Verts qui accompagnent le député européen à la Hague, stupéfaits de voir que les forces de l'ordre sont absentes, alors que des chasseurs jettent des pierres sur le café où M. Cohn-Bendit vient de rencontrer des associations, le conseiller de Jean-Pierre Chevènement, place Beauvau, fait tout pour arranger les choses. Et pour que cela se sache.

Opération « déminage ». Place Beauvau et, plus encore, au Mouvement des citoyens, on refuse évidemment d'admettre que M. Chevènement a eu des mots malheureux pour M. Cohn-Bendit, qu'il a mal choisi ses termes pour parler de la délinquance et de ses projets en matière de sécurité. On s'offusque à l'idée que sa longue absence l'aurait changé, en lui donnant l'assurance de quelqu'un qui sait qu'il a beaucoup « *manqué* » à Lionel Jospin. Mais cette manière qu'ont certains, d'habitude complaisants, d'insinuer que le ministre a franchi les limites, ne leur a pas échappé : Jean-Christophe Cambadélis (PS) s'est montré vif, le 11 janvier, en rencontrant une délégation du MDC pour discuter des élections européennes ; Robert Hue a expliqué à Georges Sarre, lors d'un déjeuner, le 19 janvier, que le PCF n'a pas l'intention de recommencer avec « Dany » les erreurs de Georges Marchais.

COMMUNIQUÉ COMMINATOIRE

« *Jean-Pierre fait vendre du papier* », tente un membre du secrétariat national du MDC, mais, discrètement, on tente d'éteindre les mèches allumées par le ministre. Lorsque, le 16 novembre 1998, Charles Nicol, secrétaire national du MDC, avait appris que M. Cohn-Bendit allait se rendre à Saint-Nazaire pour discuter de la reconversion des chantiers navals, il avait immédiatement adressé un communiqué comminatoire pour dénoncer « *la méconnaissance du dossier* » du député des Grünen ; jeudi 21 janvier, le maire de Saint-Nazaire, Joël Batteux (MDC), s'est gardé de toute intervention *(lire ci-contre)*.

Le déminage est aussi lexical. Les « *élites mondialisées* » ? « *Le terme fait partie du lexique de base du Mouvement des citoyens* », s'indigne Jean-Loup Coly, secrétaire des députés MDC à l'Assemblée nationale. A l'unisson, les proches de M. Chevènement expliquent encore que le mot « *sauvageons* » n'a pas l'acception que chacun veut bien croire et recommandent aux journalistes de lire le Petit Robert, pour bien comprendre ce « *terme de jardinage* » : « *Sauvageon, se dit de tout arbre non greffé* » et, par extension, « *d'un enfant qui a grandi sans être élevé* ». On tente bien de feindre quelques étonnements – « *Pourquoi tous ces mots, qui étaient très pittoresques lorsqu'il était au Val-de-Grâce, deviennent tout à coup indicibles ?* » –, mais on fait disparaître toute provocation du discours chevènementiste. Le 18 janvier, lors de ses vœux de Nouvel An à la presse, M. Chevènement fait mine de s'étonner devant les journalistes : « *Vous n'avez jamais été en retenue ? Ce n'est pas méchant, une retenue. Tout le monde y a été !* » Il n'empêche : ce jour-là, on préfère parler de « *projet éducatif robuste* »...

Ariane Chemin

Les économistes continuent de réviser à la baisse leurs prévisions de croissance pour 1999

L'estimation moyenne des grands instituts de conjoncture table sur une hausse de 2,2 % de l'activité

Alors que le ministère des finances maintient sa prévision de 2,7 % de croissance pour 1999, le « consensus », c'est-à-dire la prévision moyenne des économistes, est maintenant de seulement 2,2 %. Cette querelle autour de quelques dixièmes de point de croissance est *moins futile qu'il n'y paraît puisque l'économie française se rapproche du point de bascule à partir duquel le chômage repart à la hausse.*

LE PESSIMISME continue de gagner du terrain. Alors que le gouvernement prévoit toujours une croissance de 2,7 % pour 1999, les instituts de conjoncture et les banques consultées par la revue britannique mensuelle *Consensus Forecasts* (datée jeudi 21 janvier) tablent, en moyenne, sur un chiffre de 2,2 % pour 1999 et de 2,7 % pour l'an 2000. Pour l'année en cours, les prévisions vont de 1,6 % (JP Morgan, Paris) à 2,7 % (Observatoire français de conjoncture économique, OFCE). Celle du FMI (Fonds monétaire international), faite en octobre, est de 2,6 % et celle de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), de novembre, de 2,4 %. Deux instituts français – le GAMA (1,9 %) et le Centre de prévision de *L'Expansion* (1,8 %) – prévoient moins de 2 % de croissance du PIB en 1999.

Le « consensus », c'est-à-dire la prévision moyenne des grands instituts de conjoncture, ne cesse donc de reculer. A la fin de l'été 1998, il était de 2,5 %. L'enquête trimestrielle réalisée par Reuters auprès d'une vingtaine d'économistes et publiée également jeudi fait état de résultats comparables : 2,1 % en 1999 et 2,5 % en 2000. Les incertitudes liées à la situation financière internationale et son impact sur la demande mondiale ont entraîné ces révisions à la baisse successives. Mais la plupart des économistes estiment qu'une détente monétaire et une reprise des économies asiatiques devraient permettre – c'est aussi le pronostic de Bercy – un rebond de la croissance, soutenue par une forte demande interne.

Deux autres informations, publiées jeudi, ne sont pas non plus de bon augure pour la croissance française. La première vient de l'Allemagne, dont la croissance est normalement très proche de celle de la France : le ministère des finances de ce pays indique, dans son dernier rapport mensuel, que le PIB, souffrant de l'essoufflement des exportations lié aux crises asiatique et russe, *« pourrait avoir légèrement reculé »* au quatrième trimestre 1998. Pour 1999, le gouvernement allemand table sur une croissance de 2 % mais avec *« prudence »*, compte tenu de l'évolution au Brésil et en Asie. Il est vrai que l'industrie allemande, première victime de la crise internationale, pèse plus lourd dans le PIB que l'industrie française. *« Le FMI estime qu'il y a eu 0,5 point de croissance en plus en France en 1998 et que cela devrait se reproduire en 1999 »*, développe-t-on à Bercy.

Toutefois, les exportations françaises sont elles-mêmes affectées par ces turbulences mondiales. Le volume des commandes étrangères adressées aux entreprises de l'industrie manufacturière *« devrait encore ralentir au premier semestre 1999 »*, selon les chefs d'entreprise interrogés par l'Insee. *« La consommation française, qui soutient la croissance, reste forte »*, répond Bercy.

« SUR LA CORDE RAIDE »

Le débat sur le taux de croissance que connaîtra la France en 1999 peut sembler dérisoire. Les quelques dixièmes de point qui sont en jeu sont, pourtant, plus déterminants qu'ils n'en ont l'air car l'économie française est proche du point de bascule à partir duquel le chômage risque de repartir à la hausse : les économistes s'accordent à penser que la croissance permet de réduire le nombre de demandeurs d'emploi dès lors qu'elle dépasse un seuil situé aux alentours de 2,3 %.

« A moyen terme, c'est vrai. A court terme, pas tout à fait », explique Bercy. A cela, plusieurs raisons. D'abord, la croissance de la productivité est moindre en période de ralentissement de la croissance, ce qui abaisse le seuil de croissance du PIB à partir duquel sont créés des emplois. Ensuite, la composition de la croissance doit être prise en compte. Elle est, aujourd'hui, en grande partie générée par le bâtiment et les services, secteurs qui recourent fortement à la main-d'œuvre.

« Même dans une configuration de croissance ralentie, on a de bonnes raisons de croire que l'emploi devrait continuer de croître », explique Bercy. *« L'Insee, qui table sur une croissance relativement faible du PIB marchand de 0,3 % au premier trimestre 1999 et de 0,6 % au deuxième trimestre, prévoit la création de 90 000 emplois marchands sur le premier semestre. Auxquels devraient s'ajouter sur cette période environ 50 000 emplois-jeunes. Comme, par ailleurs, l'augmentation de la population active devrait être de 150 000 personnes – mais sur l'ensemble de l'année 1999 –, on peut penser que le chômage continuera à baisser »*, argumente le ministère des finances. *« On est quand même sur la corde raide »*, reconnaît Philippe Sigogne, directeur du département analyse et prévision de l'OFCE, qui pourrait bientôt revoir sa prévision de croissance légèrement à la baisse.

Virginie Malingre

M. Le Pen juge « bidon » le congrès des mégrétistes qui se tiendra à Marignane

M. Mégret s'apprête à créer un second FN

LE CONGRÈS *« extraordinaire »*, réuni samedi 23 et dimanche 24 janvier à Marignane (Bouches-du-Rhône), marquera une étape décisive dans la crise qui divise le Front national depuis le 5 décembre 1998. Réuni à l'appel des partisans de l'ancien délégué général Bruno Mégret, ce congrès va, en effet, consacrer la création d'un nouveau parti d'extrême droite, revendiquant le sigle *« Front national »* et concurrent du mouvement présidé par Jean-Marie Le Pen. Le congrès des mégrétistes – intitulé *« Deux jours pour le renouveau du Front national »* –, devrait réunir quelque 2 500 délégués. Les participants seront appelés à adopter de nouveaux statuts et à élire un président dont il ne fait pas de doute que ce sera M. Mégret.

L'offensive déclenchée par l'ex-délégué général du FN continue à provoquer les sarcasmes de M. Le Pen. Jeudi 21 janvier, lors d'une réunion publique salle Wagram, à Paris, le président en titre du FN a confirmé qu'il ne se présenterait pas au congrès *« bidon »* de Marignane. « César » avait, pour l'occasion, troqué sa toge pour une armure, plus en phase avec son discours. Force est de constater que les piques les plus affûtées n'étaient pas destinés aux cibles habituelles.

Devant un parterre d'un millier de personnes, âgées pour la grande majorité, Jean-Marie Le Pen a donné – durant la moitié d'un discours-fleuve de deux heures – sa version des événements qui secouent le parti d'extrême droite. Le président du FN s'en est pris à l'*« insolence microscopique »* de Bruno Mégret, l'*« empereur de Vitrolles »*, auquel il a conseillé, *« pendant qu'il y est »*, de *« se faire proclamer président de la République en même temps »* que président du *« Front national »*, lors du congrès de Marignane. M. Le Pen s'est appuyé sur ses *« bataillons de fidèles »* face aux *« félons qui ont plus l'habitude du coupe-papier que du fusil-mitrailleur »*. Et il a opposé *« vingt mille lettres de soutien »* qui lui seraient parvenues aux dix-huit mille signatures que brandissent les partisans de M. Mégret.

Le président du FN se veut d'ailleurs serein, convaincu qu'une liste conduite par M. Mégret aux élections européennes du 13 juin recueillerait moins de 1 % des suffrages. Et de multiplier les attaques contre la petite taille, les *« petits poings »* et les *« petits pieds »* de son ancien délégué général. *« Ce n'est pas déshonorant d'être petit, mais il ne faut pas avoir l'air d'un grand »*. Ce torrent de sarcasmes n'a cependant provoqué qu'un enthousiasme mesuré de la salle. Pis, pour M. Le Pen, la seconde partie de son discours, destinée à roder son argumentaire de campagne pour les élections européennes du 13 juin, a plongé ses partisans dans un ennui perceptible.

Le schéma national d'aménagement du territoire de 1995 est supprimé

ENFIN, Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes) s'est mis en colère : *« Vous parlez de ce que vous ne connaissez pas ! Il est inadmissible d'entendre de telles contre-vérités dans une telle enceinte. »* Jusque-là, les débats sur le projet de loi sur l'aménagement du territoire défendu par Dominique Voynet s'étaient déroulés sans anicroches. Tout à coup, lors de la discussion de l'article 2, adopté dans la nuit, qui supprime le schéma national d'aménagement du territoire prévu par la loi Pasqua mais jamais appliqué, Philippe Duron (PS, Calvados), rapporteur du projet de loi, commet le crime de lèse-majesté : une erreur d'interprétation de la loi Pasqua, dont M. Ollier fut le rapporteur en 1995. La séance est suspendue !

L'opposition venait d'engager une subtile manœuvre. A la faveur de plusieurs amendements RPR et UDF, elle a tenté de rétablir, de façon indirecte, le moratoire sur la fermeture des services publics prévu par la loi Pasqua du 4 février 1995, levé par le premier ministre en décembre 1998. M. Ollier a suggéré la création d'un schéma de services publics locaux, à côté des huit schémas de services collectifs prévus par la loi Voynet. *« Il s'agit de s'assurer le maintien des services publics en zone rurale »*, a expliqué Jean-Claude Lenoir (DL, Orne). *« Un libéral qui défend la planification, c'est original ! »*, s'est alors exclamée Mme Voynet. La salve d'amendements sur le schéma de service publics locaux a été rejetée.

« C'EST UNE MASCARADE »

M. Ollier a alors poursuivi l'offensive sur un autre front. *« En deux ans* [depuis 1997], *rien n'a été fait pour réactiver les comités départementaux de service publics »*, créés par la loi Pasqua pour sortir, à terme, du moratoire, a-t-il accusé. *« Nous voudrions savoir comment le gouvernement compte s'y prendre. »* Le gouvernement a éludé et renvoyé sa réponse au moment de la discussion de l'article 22. Jean-Michel Marchand (Verts, Maine-et-Loire) en a aussi pris pour son grade. Auteur de l'amendement qui prévoit la validation par le Parlement des huit schémas de services collectifs du projet de loi, qui avait fait l'unanimité en commission, il a dû y renoncer et accepter un amendement du gouvernement qui évite un contrôle aussi rigoureux (*Le Monde* du 22 janvier). *« C'est une mascarade ! De qui se moque-t-on ? »*, s'est écrié M. Ollier...

Georges Sarre (MDC, Paris), quant à lui, a rejoint le camp de l'opposition. Il a tenté de rétablir le schéma national de M. Pasqua en défendant le dernier amendement de l'article 1er, qui vise à rendre compatibles les schémas régionaux *« avec le schéma national d'aménagement du territoire et de développement durable du territoire »* prévu dans la loi de 1995. M. Ollier et Yves Coussain (UDF, Cantal) ont voté en faveur de cet amendement, que la majorité a rejeté. L'article 1er a été enfin adopté, avec l'abstention de François Huwart (PRG, Eure-et-Loir) et de Georges Sarre, tandis que Félix Leyzour (PCF, Côtes-d'Armor) a voté pour. En début de soirée, dans les couloirs du Palais-Bourbon, Mme Voynet préférait mettre l'accent sur l'*« équilibre »* trouvé avec M. Leyzour et le groupe communiste, plutôt que sur les états d'âme de M. Sarre, mis au compte des négociations délicates pour les élections européennes.

Clarisse Fabre et Béatrice Jérôme

Des militants de gauche tiennent meeting contre Amsterdam

SOUS la banderole *« Pour une Europe sociale et citoyenne »*, des militants de gauche se sont réunis, jeudi 21 janvier, à la Mutualité, à Paris, pour appeler à *« la non-ratification du traité d'Amsterdam »*. Devant environ quatre cents personnes, majoritairement venues des rangs de la Gauche socialiste et de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) – Julien Dray, Harlem Désir, Alain Krivine, et même Jean-Pierre Vial, un des dirigeants de Lutte ouvrière (LO), venu *« pour observer »* –, Patrick Braouezec, maire communiste refondateur de Saint-Denis, Marie-Noëlle Lienemann (Gauche socialiste), Alain Lipietz (Verts), Christian Picquet (LCR) et Roland Mérieux (Alternatifs) ont réclamé *« un salaire minimum européen »*, et une *« remise en cause de l'indépendance »* de la Banque centrale européenne.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : le *Journal officiel* du 22 janvier indique** que les élections de l'Assemblée territoriale de Corse auront lieu les 7 et 14 mars, et que la campagne sera ouverte le 22 février.

■ **ILE-DE-FRANCE : un groupe Démocratie libérale et Indépendants**, composé de 15 des 32 membres de l'ancien groupe UDF-DL-apparenté, vient de se constituer au conseil régional d'Ile-de-France. Philippe Dominati, élu de Paris, en a pris la présidence.

■ **RHÔNE-ALPES : les treize présidents des commissions du conseil régional** Rhône-Alpes, tous proches de Charles Millon, ont annoncé, jeudi 21 janvier, qu'ils démissionnaient pour *« ne pas laisser à Anne-Marie Comparini le plaisir de* [les] *dissoudre »*. *« Les manœuvres politiciennes qui se sont déroulées (...) avant d'aboutir à mon élection se poursuivent »*, a déclaré la présidente de la région Rhône-Alpes.

■ **35 heures : Martine Aubry a démenti**, mercredi 20 janvier, lors des questions d'actualité de l'Assemblée nationale, les informations parues dans *le Monde* du 20 janvier, relatives à l'emploi chez Renault et PSA. *« Ni sur le fond ni sur les chiffres, rien de ce qui est écrit n'est aujourd'hui fondé »*, a assuré la ministre de l'emploi. Le ministère avait cependant admis, la veille, qu'une négociation était en cours, affirmant : *« Laissons aux constructeurs le soin d'annoncer leurs résultats et nous verrons dans les prochains jours comment nous les accompagnerons. »*

Le métier de président expliqué aux enfants

SCHILTIGHEIM (Bas-Rhin)
de notre envoyée spéciale

Ils ont la parole facile, la politesse exquise, et l'art de poser les meilleures questions. Jacques Chirac ne pouvait rêver meilleurs interlocuteurs que les élus du conseil municipal des enfants et des jeunes, réunis pour lui, jeudi 21 janvier, dans la maison du jeune citoyen de Schiltigheim, dans la banlieue de Strasbourg (Bas-Rhin). Un doigt, bien haut, s'est levé : *« C'est difficile, le métier de président de la République ? »* Devant ce petit bijou de question, le chef de l'Etat a souri. *« Un président, ça consiste à donner des impulsions, définir une vision pour l'avenir, dire quel type de société doit être organisée, quels progrès doivent être faits. Tout cela n'est que l'expression d'une volonté de servir »*, a-t-il répondu. Grégory voulait en savoir un peu plus. *« Qu'est-ce que ça vous fait d'être président ? » « Je le suis parce que je l'ai voulu. Je me suis donné du mal pour ça. Il faut séduire une majorité. Et quand on a réussi, on est content »*, a affirmé le chef de l'Etat.

REPORTAGE

M. Chirac a dialogué avec les élus du conseil municipal des jeunes de Schiltigheim

Tom n'est pas totalement convaincu. *« Est-ce que c'est pas un peu énervant de faire tellement de voyages ? »*, demande-t-il. La réponse est là, toute chaude, croustillante, prête à servir. *« Les voyages, à l'intérieur du pays, ça permet d'écouter vraiment les gens. Si on reste enfermé dans son bureau, on ne comprend pas les gens, on ne les entend pas. Le risque d'un élu, c'est de s'isoler. Quelqu'un qui s'isole, c'est quelqu'un qui se dessèche. »*

Plein d'un savoir-faire bonhomme, le maire, Alfred Muller, ramène doucement le conseil municipal à son ordre du jour : racisme, citoyenneté, solidarité, racket, aide humanitaire, Europe. La confiance est installée, une forêt de doigts s'est levée. Au racisme, les enfants-conseillers municipaux ont consacré une émission de radio. Laetitia explique : *« On a fait un micro-trottoir, les gens disaient :* "Le racisme, c'est affreux, c'est le Front national, c'est le refus de l'autre." *Puis, après une pause musicale, on a interrogé un généticien qui nous a dit que l'inégalité des races n'existait pas, puis, pause musicale, on a fait un jeu de l'oie antiraciste. »* Le chef de l'Etat intervient : *« C'est une chose épouvantable, le racisme, et c'est bien que les jeunes se mobilisent. »*

Sur la solidarité, aussi, ces conseillers municipaux de sept à dix-sept ans, ont des idées : *« Y'a des gens qui z'ont le sida, alors, leurs amis, ils veulent pas les toucher, alors, ils sont tout seuls dans leur coin. »* Grégory se lève d'un bond : *« Moi, je connais des grandes personnes qui m'ont dit que quand on touche quelqu'un qui a le sida, ça fait rien. » « Grégory a raison,* renchérit le chef de l'Etat. *On ne risque rien du tout en parlant, en apportant son amitié à quelqu'un qui a le sida. »*

De l'amitié, de la tendresse, ces drôles de petits élus en ont à revendre. Pour les personnes âgées, que Charlotte ne supporte pas de voir moquées *« parce qu'elles marchent doucement quand ils traversent »*, à l'égard des *« z'handicapés »*, pour lesquels ils ont imaginé un square *« avec des toboggans spécial pour eux »*. Ils en ont moins pour les *« gens qui font faire leurs chiens dans les espaces de jeunes »*. Ils n'en ont plus du tout pour les « racketteurs ». Gaëlle, Léa, Clara, Olivier, Charlotte, Michel, Igor, Mustapha, Hélène, tous ont quelque chose à dire sur le sujet.

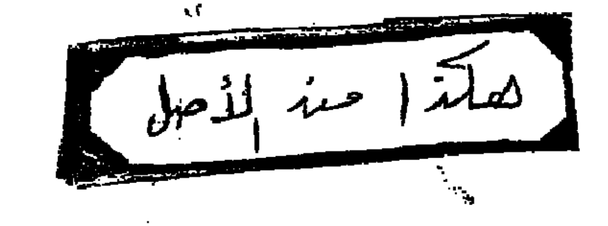
Les mots se bousculent pour raconter un univers bien moins tendre qu'eux. *« Ce serait bien qu'il y ait des centres d'écoute pour les rackettés, pour qu'on les rassure. » « A la maison, les parents, ils maltraitent les enfants, et alors dehors, les enfants, ils se vengent, ils maltraitent les autres. » « Bonjour, m'sieur Jacques Chirac. Quand il y a des problèmes à la maison, les enfants sont énervés, ils sont un peu... euh, stressés, alors ils font des bêtises à l'extérieur. » « Oui, et puis nos parents, ils rackettent, alors nous, on fait comme eux. » « Dans mon école, les grands du CM I, ils rackettent le goûter des petits. »* Charlotte confirme : *« Ma copine, elle se faisait racketter tous les jours son goûter et elle pleurait. »* Le chef de l'Etat a pris un air grave. Insécurité, citoyenneté, solidarité... Des thèmes de campagne ? Allons donc, pas du tout, des mots d'enfants. Avec juste, dans le décor, le visage attentif du président.

Pascale Robert-Diard

Appels à l'union de la droite

Démocratie libérale a jugé peu habile la manière dont le RPR a annoncé, mercredi 20 janvier, qu'il s'en remettait à Philippe Séguin pour conduire une liste aux élections européennes sans attendre davantage l'avis de l'UDF. Pour éviter que le tandem RPR-DL apparaisse comme le facteur de division de l'opposition, Alain Madelin réunira, samedi 23 janvier à Paris, les présidents départementaux et les secrétaires fédéraux de son mouvement, pour leur demander de faire en sorte que *« s'affirme à la base la volonté d'une opposition unie pour les européennes »*, union qui demeure l'objectif défendu par M. Madelin. Toutefois, Démocratie libérale a déjà tenu, jeudi, une première réunion de campagne autour de M. Madelin.

De son côté, l'ancien ministre Jacques Barrot (UDF) a exprimé, jeudi sur France Inter, ses *« regrets »* quant à la décision du RPR, mais il veut encore croire que *« rien n'est perdu »* concernant un accord entre les trois formations de l'opposition.



هكذا من الأصل

ÉDUCATION Claude Allègre devait présenter, samedi 23 janvier, les orientations de sa « *Charte pour bâtir l'école du XXIe siècle* », en présence des représentants des enseignants et des parents d'élèves et de maires de toutes tendances. ● LA RÉFORME, qui doit être expérimentée dans 1 800 écoles élémentaires, prévoit la rénovation des programmes, l'évolution du métier d'instituteur et l'aménagement des rythmes scolaires. Elle est accueillie avec scepticisme par les enseignants. ● LES MAIRES engagés dans l'aménagement des rythmes scolaires s'inquiètent du nouveau bouleversement engagé sur ce point par le ministre. ● A PONTOISE (Val-d'Oise), une école expérimente une formule d'emploi du temps qui favorise l'ouverture sur l'extérieur. ● LA MOBILISATION des professeurs qui réclament la démission de Claude Allègre, a rebondi, jeudi à Paris.

Claude Allègre ouvre le chantier de l'« école du XXIe siècle »

L'incitation à l'aménagement des rythmes scolaires et la redéfinition du métier d'instituteur sont au centre de la réforme qui va être expérimentée dans mille huit cents établissements. Mais les enseignants et les élus locaux se montrent sceptiques

LE LANCEMENT officiel de la *Charte pour bâtir l'école du XXIe siècle* de Claude Allègre doit réunir, samedi 23 janvier, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, une imposante brochette politique : deux anciens premiers ministres, Pierre Mauroy, maire (PS) de Lille, et Raymond Barre, maire (UDF) de Lyon, présent par vidéoconférence, deux anciens ministres de la culture, Philippe Douste-Blazy (UDF) et Jack Lang (PS), respectivement maires de Lourdes et de Blois, ainsi que l'ancien ministre de la jeunesse et des sports, Guy Drut (RPR), défenseur patenté de l'aménagement des rythmes scolaires (ARS) et maire de Coulommiers (*Le Monde* du 7 janvier).

Soucieux d'équilibre, le ministre de l'éducation nationale a également convié Bernard Birsinger (PCF), maire de Bobigny, et les principaux représentants des enseignants et des parents d'élèves. Il s'agit donc de présenter à la France le projet d'école en trois dimensions qu'a imaginé M. Allègre pour le siècle qui vient : des programmes rénovés, centrés sur les apprentissages fondamentaux – « *apprendre à parler, lire, écrire, compter* » ; la mise en place de rythmes scolaires mieux adaptés ; une évolution du métier de l'instituteur qui devient le « *chef d'orchestre* » d'une équipe composée d'aides-éducateurs et d'intervenants extérieurs. L'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), présidé par Philippe Meirieu, évaluera cette nouvelle politique sur un échantillon de 1 800 écoles, avant qu'une généralisation soit envisagée. Toutefois, les écoles qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà se conformer aux principes édictés par la *Charte*.



Pourquoi un tel déploiement politique ? Tout d'abord parce que M. Allègre s'emploie sans relâche à démontrer, notamment aux yeux des parents, qu'il est un ministre qui réforme. Les déclarations du président de la République à Buhl (Haut-Rhin), jeudi 21 janvier, sur l'échec de l'enseignement par l'école des disciplines sportives et culturelles (*lire ci-contre*) ne peuvent que l'encourager dans cette voie. Et le thème populaire des rythmes scolaires se prête à merveille à une opération de séduction de l'opinion. Il s'agit ensuite de réussir une opération de communication en direction des municipalités qui vont être sollicitées pour payer des intervenants extérieurs à l'école (*lire ci-dessous*).

DEUX DANGERS

Enfin, Claude Allègre sait qu'une majorité d'instituteurs et de professeurs des écoles ignorent encore le contenu de la *Charte*, en dépit de sa publication, le 26 novembre, au *Bulletin officiel*. Les autres ne font pas preuve d'enthousiasme. Près d'un enseignant du primaire sur deux estime que la *Charte* n'aura aucune conséquence sur l'évolution de l'école, 28 % des conséquences positives et 13 % négatives, indique un sondage réalisé du 14 au 18 janvier par la Sofres, pour le syndicat d'instituteurs de la Fédération syndicale unitaire (SNU-IPP, FSU) sur un échantillon représentatif de trois cents enseignants.

Et si 83 % des instituteurs ou professeurs des écoles se disent « *très ou plutôt satisfaits* » de leur métier (+ 34 % de « *satisfaits* » entre 1980 et 1999 quant aux revenus), cette béatitude n'est qu'apparente. Les instituteurs de la fin de siècle dessinent un autoportrait tout en interrogations sur leur profession. La *Charte* devra y répondre. Au-delà de l'opération médiatique de samedi, c'est bien l'un de ses enjeux.

Les maîtres se montrent très préoccupés par la réussite de leurs élèves, qu'ils sont 84 % à trouver moins disciplinés qu'il y a dix ou quinze ans (et 0 % plus disciplinés !). Les enseignants admettent qu'ils ne trouvent plus guère de plaisir à être seuls responsables de leur classe – une vraie révolution culturelle – et réclament à la fois des moyens matériels, de la formation et du temps de concertation. Par ailleurs, ils sont 82 % à estimer que les parents sont de plus en plus exigeants vis-à-vis d'eux et de moins en moins exigeants (67 %) avec leurs enfants.

Plus inquiétant, 77 % pensent que le manque de disponibilité des parents explique le mieux l'échec à l'école primaire, alors que 2 % seulement l'imputent au manque d'efficacité des enseignants. Une très large majorité (77 %) juge positivement l'arrivée des aides-éducateurs à l'école.

Pour lutter contre l'échec, M. Allègre leur propose donc d'intégrer les activités culturelles et sportives dans le temps scolaire et d'en faire un élément de réussite. Les enseignants en seront responsables, sans pour autant les dispenser toutes eux-mêmes, ce qui leur laissera du temps pour la concertation. S'y ajouteraient les deux heures (sur 26) théoriquement consacrées chaque semaine aux études dirigées, depuis le nouveau contrat pour l'école de François Bayrou. En réalité, cette réforme n'a jamais été vraiment appliquée. Claude Allègre propose que ce « *temps retrouvé* » soit consacré au rattrapage individuel des seuls élèves les plus en difficulté. « *Pour ceux qui n'ont pas l'argent pour se payer des leçons particulières, les leçons particulières auront lieu à l'école* », avait déclaré le ministre à l'issue du conseil des ministres du 20 janvier au cours duquel il a présenté sa charte. D'ores et déjà, les syndicats, bien qu'ils soient prêts à saisir les occasions d'évolution de l'école que présente la *Charte*, ont fait connaître leurs réticences. « *Il y a deux dangers dans cette affaire : installer une logique de substitution dans l'école* [à travers la place grandissante des municipalités et des aides-éducateurs] *et centrer les maîtres uniquement sur le lire-écrire-compter* », fait valoir Daniel Le Bret, secrétaire général du SNU-IPP.

Ces arguments sont pour l'essentiel partagés par les deux autres organisations syndicales, le SE-FEN et le SGEN-CFDT, qui vont toutes deux « *à reculons* » à La Villette samedi, faisant valoir que ce n'est pas « *dans les grand-messes médiatiques* » que l'on règle sereinement les débats de l'école.

Béatrice Gurrey

Jacques Chirac souligne « un des échecs » du système

Jacques Chirac a visité, jeudi 21 janvier, l'école de Buhl (Haut-Rhin), site pilote en matière d'aménagement des rythmes scolaires. Après avoir rendu visite aux enfants, dans les ateliers extrascolaires de l'après-midi (gymnastique, cuisine, initiation musicale, informatique, couture), le chef de l'Etat a assisté à la présentation, par le maire de Buhl, Jean-Marc Schreiber, ancien directeur de l'école, de cette expérience pédagogique déjà ancienne, qui est soutenue par le ministère de la jeunesse et des sports.

« *Je suis tout à fait admirateur de ce modèle* », a indiqué M. Chirac, en soulignant qu'il permettait de réduire « *l'inégalité des enfants dans les disciplines de l'éveil et de la créativité, qui est un des échecs* » du système scolaire traditionnel.

« Le boulot d'Allègre, c'est de convaincre les gens de travailler ensemble »

REPORTAGE

Le bon petit modèle de Marcouville 2, à Pontoise dans le Val-d'Oise

DE LA FENÊTRE de l'école, on entend la voie express, avant de la voir. La cité Marcouville 2, à Pontoise (Val-d'Oise), se dresse au-delà de cette « *frontière imaginaire pour les habitants* », comme le dit Jean-François Lévêque, directeur de l'école, éponyme de la cité. « *Dans les tours, c'est du locatif, dans les barres, de l'accès à la propriété, aux prix les plus bas de Pontoise* », note-t-il. Jusqu'à une période récente, il accueillait surtout les enfants des tours. Ceux des barres, moins défavorisés, fréquentaient Marcouville 1, un bâtiment « Pailleron », juste à côte.

Aujourd'hui les populations se sont mélangées et paupérisées. Ici, à Marcouville 2, en dix ans, ils ont tout fait, en matière d'aménagement du temps de l'enfant : des CATE, des ARVE et maintenant des Clate (Contrats locaux d'aménagement du temps de l'enfant). « *La différence entre le système actuel et les précédents, c'est que le ministère de la jeunesse et des sports a arrêté ses subventions. La mairie paie désormais seule les intervenants extérieurs des ateliers sportifs et culturels* », explique Philippe Boisseau, conseiller municipal de Pontoise et ancien inspecteur de l'éducation nationale dans la circonscription. L'école, classée en établissement sensible, a aussi adopté la semaine de quatre jours.

Peu à peu, les enseignants – Marie-Dominique et Christine sont là depuis environ quinze ans, Corinne et Martine depuis plus de dix ans – sont passés du découragement profond au militantisme pédagogique, peaufinant une formule jugée satisfaisante par chacun : trois séquences scandent la matinée de 8 h 30 à 9 h 30, puis de 9 h 45 à 10 h 30 et de 10 h 35 à 11 h 30. Le déjeuner et des ateliers périscolaires suivent jusqu'à 13 h 30, puis commencent les activités ressortant du « Clate », jusqu'à 15 heures. Ce schéma prévaut trois après-midis par semaine, les élèves restant avec leur maître toute la journée du jeudi. Enfin, de 15 h 15 à 16 h 30, retour aux apprentissages « classiques », généralement l'histoire-géographie et les sciences.

UNE ÉVALUATION TOUTES LES SEPT SEMAINES

En dehors des savoirs traditionnels, l'école inclut donc sur le temps scolaire, du hockey, de la piscine, des échecs, des jeux mathématiques, des fléchettes, de la gym au sol... ou des cours de cuisine, assurés par les enseignants ; de la musique et du chant proposés par des parents bénévoles mais agréés par l'inspecteur ; du cirque et du théâtre dispensés par les intervenants extérieurs payés par la commune, soit un budget pour la municipalité de 250 francs (38,1 euros) par an et par enfant, qu'il est prévu de faire passer à 500 francs (76,2 euros).

Un modèle parfait ? Ou un bon modèle parce qu'il recueille l'assentiment de tous et qu'il a été forgé sur place ? Jacques, maître d'un double niveau CE 2-CM 1, apporte un élément de réponse. « *Le plus important, c'est de commencer à raisonner à plusieurs. Pendant longtemps j'ai pensé qu'il ne fallait pas obliger les enseignants à travailler ensemble. Maintenant si. Allègre, c'est ça son boulot : au lieu de critiquer, il a à convaincre les gens qu'ensemble, on peut remettre les choses à plat et affronter les difficultés.* » Quant à la « *Charte pour bâtir l'école du XXIe siècle* », il ignore jusqu'à sa publication. « *Le souci, c'est l'injustice qui peut découler de l'intervention croissante des municipalités. Un petit exemple : certaines écoles obtiennent quand elles veulent, de la municipalité, un car pour les sorties scolaires, pas les autres. Sans parler des ordinateurs.* »

Tous les vendredis, l'équipe des instituteurs, le directeur et les deux aides éducateurs déjeunent ensemble. « *On parle d'un élève de CP dont Corinne a réveillé les parents par téléphone tous les matins pendant un trimestre pour qu'il vienne à l'école, des parents qui nous aident, aussi, du dernier livre qu'on a lu, bref, de tout...* »

Toutes les sept semaines une évaluation des activités Clate, supervisée par les enseignants, est fournie aux parents avec le bulletin scolaire. Un bon petit modèle qui ronronne. « *Il va falloir songer à changer* », soupire Jean-François Lévêque.

B. G.

Les projets sur les rythmes scolaires inquiètent les maires

A LA MAIRIE de Feurs, les élus se demandent de quoi la prochaine rentrée scolaire sera faite. Depuis trois ans, cette petite commune de la Loire expérimente un aménagement des rythmes scolaires tel que l'avait souhaité en son temps Guy Drut, le ministre de la jeunesse et des sports du gouvernement Juppé. Dans toutes les écoles de Feurs, les élèves disposent de deux après-midis par semaine pour des activités culturelles et sportives. Ces périodes sans cartable sont assurées par des intervenants extérieurs rémunérés par la commune.

« *Tout se passait très bien. Les parents étaient satisfaits et les enfants plus épanouis. Des enseignants de collège ont constaté qu'à l'arrivée en sixième les élèves étaient plus dégourdis.* » Marie-Louise Gagnard, adjointe chargée des affaires scolaires, parle délibérément au passé. « *Notre contrat se termine en juillet, et au-delà de cette date nous n'aurons plus le financement du ministère de la jeunesse et des sports, qui couvrait un tiers du budget* ». Résultat : l'expérience risque de s'arrêter. « *Nous ne savons rien des possibilités qui nous seront offertes à la prochaine rentrée et ce ne sont pas les nouveaux textes ministériels qui nous éclairent* », s'impatiente l'adjointe.

Erigées en « *partenaires* » de l'école depuis 1989, les collectivités locales ont dépassé leur simple rôle de gestionnaire de locaux pour s'engager sur le terrain de la pédagogie à travers le soutien scolaire, l'initiation aux langues étrangères ou aux pratiques artistiques... Avec la semaine de quatre jours et les expérimentations de Guy Drut, des municipalités, soutenues par les familles, ont également profité des occasions d'assouplissement offertes par l'Etat pour se saisir du dossier des rythmes scolaires.

Mais aujourd'hui, entre la « Charte pour bâtir l'école du XXIe siècle », lancée par Claude Allègre, et les contrats éducatifs locaux (CEL), mis en place par Ségolène Royal, certains élus municipaux en perdent leur latin. « *Séparer le temps scolaire du temps périscolaire en réservant le premier à l'éducation nationale et le second aux collectivités locales est un faux débat car il ne correspond pas à la réalité* », considère Hubert Chardonnet, adjoint à l'éducation à la mairie (PS) de Rennes.

A Epinal (Vosges), dont la longue mais coûteuse expérience d'aménagement de la journée scolaire a souvent été citée comme modèle, on parle de « *contradiction* » entre la charte et les CEL. « *Des maires nous écrivent en se demandant pourquoi il faut tout remettre en cause alors que, localement, tout le monde est content* », témoigne Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'Association des maires de France et membre du Comité d'évaluation et de suivi des aménagements des rythmes de l'enfant (Cesare). « *Il faut cesser de changer les règles du jeu tous les trois ans et laisser s'exprimer le terrain* », considère-t-il, en dénonçant « *une volonté de reprise en main par l'éducation nationale* ».

« IMPÉRATIFS LOCAUX »

Dans des communes aussi différentes que Lyon (Rhône) ou Lannion (Côtes-d'Armor), les élus imaginent mal, « *charte ou pas charte* », de revenir sur la semaine de quatre jours. Florence Balaÿ, adjointe au maire de Lyon chargée de l'éducation, estime que le texte ministériel n'engendrera pas « *de bouleversements fondamentaux* » et se dit « *contente de voir certaines de nos réflexions prises en compte.* »

Tandis que les communes qui se sont lancées dans l'expérience Drut s'inquiètent de l'absence de toute considération financière dans le projet de Claude Allègre, d'autres, comme Caen (Calvados) ou Bobigny (Seine-Saint-Denis), qui fonctionnent en modèle classique, comptent sur le « *pragmatisme* » du ministère pour que soient pris en compte les « *impératifs locaux* » et que les « *implications financières* » soient mises à plat.

Sandrine Blanchard

La mobilisation des « anti-Allègre » se poursuit

UN PEU PLUS de deux cents délégués représentant une cinquantaine d'établissements d'Ile-de-France se sont réunis, jeudi 21 janvier, à la Bourse du travail à Paris, pour appeler « *tous les enseignants* » à faire grève mardi 26 janvier et à manifester pour « *un changement radical de la politique scolaire* ». Le 14 janvier, une première réunion publique à la Bourse du travail avait mobilisé trois cents professeurs d'Ile-de-France sur un seul mot d'ordre : le départ du ministre de l'éducation nationale. Organisé à l'initiative du Collectif pour la démission d'Allègre, de la Coordination enseignante du Nord parisien et de la Coordination des AG de la Seine-Saint-Denis, ce rassemblement avait entraîné un mouvement de grèves reconductible dans une quinzaine d'établissements des Yvelines, du Val-d'Oise et de Paris (*Le Monde* du 21 janvier).

Cette fois, il ne s'agit plus de « *lancer un mouvement* », mais de « *l'amplifier* » : « *La mayonnaise prend dans la semaine qui vient, ou tout s'arrête* », prévient Emmanuel Garcia, porte-parole de la Coordination enseignante du Nord parisien. Dans l'amphithéâtre de la Bourse du travail, les délégués mesurent leur force : « *Le Val-d'Oise n'a pas pris feu*, regrette un professeur de philosophie. *Le mouvement n'est pas général.* » Le 19 janvier, le recteur de Versailles s'est pourtant déplacé avec l'inspecteur d'académie au lycée René-Cassin de Gonesse pour discuter avec six représentants d'établissement. L'assemblée s'en réjouit : « *C'est significatif, ils redoutent l'élargissement du mouvement.* »

MANIFESTATION

A tour de rôle, professeurs, surveillants, maîtres auxiliaires et lycéens s'emparent du micro. « *Le ton monte* », à Nancy et à Grenoble, où « *la section académique du SNES souhaite une action dure* ». « *Nous relaierons au niveau de toutes nos sections un appel à manifester* », déclare un secrétaire départemental de Force ouvrière. A Paris, 60 % des professeurs du lycée Voltaire ont déjà voté la grève. Ils sont plus de 25 % au prestigieux lycée Henri-IV, où une assemblée générale devait se tenir le 22 janvier avec des représentants de Fénelon et de Saint-Louis.

Certains redoutent pourtant qu'une action trop précipitée soit vouée à l'échec. « *Attendez quelques jours*, lance un professeur de classe préparatoire. *Les gens ne savent même pas que le mouvement existe. On ne va pas refaire toujours les mêmes erreurs.* » « *Nous ne représentons pas la force nécessaire pour secouer Allègre*, ajoute un autre. *Il faut rassembler tous les profs, de la maternelle à l'université. Cela prend du temps.* »

Peine perdue. L'assemblée quasi unanime se prononce en faveur d'une manifestation le 26 janvier.

Alexandre Garcia

Les autorités sanitaires lancent un plan national de lutte contre l'épidémie d'hépatite C

Environ 600 000 personnes sont contaminées ; plus de la moitié l'ignorent

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, devait annoncer, vendredi 22 janvier, un plan de lutte national contre l'hépatite C. Une campagne d'information incitant au dépistage sera lancée au deuxième trimestre, dans l'objectif d'obtenir, d'ici à 2002, que 75 % des personnes infectées connaissent leur état. 80 % des patients devront, dans le même délai, accéder aux nouveaux traitements.

PROBLÈME majeur de santé publique – on estime en France entre 550 000 et 600 000 le nombre de personnes touchées –, l'épidémie d'hépatite virale de type C a fait, depuis 1990 l'objet d'une série de mesures visant à prévenir son extension. Ces mesures sont aujourd'hui complétées et amplifiées par une série d'actions d'envergure réunies dans un programme national, planifié sur quatre ans, qui devait être présenté, vendredi 22 janvier, par Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale.

Ce programme tient compte des recommandations d'une conférence de consensus et d'une expertise collective de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), des travaux du Conseil supérieur d'hygiène publique de France ainsi que des conclusions des groupes d'experts réunis à l'initiative des autorités sanitaires. Ces mesures étaient devenues nécessaires compte-tenu notamment des récentes avancées thérapeutiques enregistrées dans ce domaine (*Le Monde* des 7 mai et 12 décembre 1998).

L'un des principaux objectifs vise à intensifier le dépistage des personnes infectées. On sait en effet que cette infection peut, dans un certain nombre de cas, évoluer sur un mode chronique et conduire à l'apparition d'une cirrhose hépatique et d'un cancer du foie. Or cette évolution morbide peut aujourd'hui être, sinon prévenue, du moins efficacement freinée grace à l'administration d'associations de médicaments antiviraux. D'où la nécessité d'identifier et d'organiser une surveillance et une prise en charge médicale des personnes infectées.

En dépit des multiples incitations au dépistage de cette infection, on estime aujourd'hui, à partir de diverses études régionales, entre 40 % et 50 % la proportion des personnes qui, contaminées, connaissent leur statut sérologique. Cette proportion était de 33 % en 1994. L'objectif du plan rendu public par Bernard Kouchner est d'obtenir qu'en l'an 2002 elle soit de 75 %. Une campagne nationale de communication et d'information sera lancée au deuxième trimestre de cette année, visant en priorité les personnes les plus exposées (transfusés, usagers de drogues, partenaires de personnes infectées, malades greffés). Des moyens financiers complémentaires de l'ordre de 1,5 million de francs (228 673 euros) permettront *« d'améliorer la politique de dépistage de l'ensemble des maladies transmissibles dans les centres de dépistage anonyme et gratuit, les dispensaires des conseils généraux et les unités de soins en milieu pénitentiaire. »*

L'autre objectif de ce programme est d'obtenir que dans les quatre prochaines années, 80 % au moins des personnes relevant des nouvelles thérapeutiques antivirales bénéficient d'un traitement. Une large étude européenne coordonnée par le professeur Thierry Poynard (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, Paris) et récemment publiée dans *The Lancet* a permis de situer l'intérêt de la combinaison de deux antiviraux – un interféron et la ribavirine – qui entraine une réduction massive de la présence du virus dans le sang.

Le programme de lutte contre l'hépatite C prévoit la mise à diposition de ces médicaments *via* la procédure d'autorisation temporaire d'utilisation (ATU). Les estimations des conséquences, pour la Sécurité sociale, d'une large diffusion de ces traitements très coûteux n'ont pas été communiquées. Un renforcement des moyens des trente centres hospitaliers de référence est annoncé. Ces centres, qui ont pour mission d'informer les professionnels de santé, de coordonner les travaux de recherches et de participer à la surveillance épidémiologique, seront dotés, en 1999, d'un budget total de 22,7 millions de francs (3,46 millions d'euros). Le programme prévoit en outre la mise en place d'un dossier médical pour chaque personne infectée afin de permettre d'établir un lien entre les différents professionnels de santé concernés et de coordonner la prise en charge médico-sociale des patients. Un livret d'information sera également remis aux personnes infectées les renseignant sur la physiopathologie de cette infection et sur les facteurs aggravants, au premier rang desquels la consommation d'alcool.

La recherche scientifique va, par ailleurs, être développée, avec la création d'une « cohorte » de personnes infectées qui permettra la mise en œuvre d'études cliniques, thérapeutiques et épidémiologiques financées notamment par l'Inserm et l'Agence nationale de recherches sur le sida dont les missions ont, récemment, été élargies à l'infection par le virus de l'hépatite C. Enfin, une enquête nationale vient d'être lancée auprès des donneurs de sang réguliers pour tenter de cerner l'origine, encore mystérieuse, de certaines contaminations récentes par ce virus.

J.-Y. N

TROIS QUESTIONS À...
BERNARD KOUCHNER

1 Vous êtes secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale. Ce plan national correspond-il à un changement de priorités dans le domaine des maladies virales, privilégiant l'hépatite C au détriment du sida ?

En aucune manière. N'opposons pas une maladie à une autre ! Le sida demeure à nos yeux une priorité de santé publique. Les moyens consacrés à la lutte contre le sida sont maintenus et même légèrement amplifiés, dans le budget 1999, pour la prise en charge et pour la prévention. Nous lançons aujourd'hui même une nouvelle campagne de communication sur le sida dans les départements d'outre-mer. Mais il faut aussi s'attaquer avec détermination à l'hépatite C. Il n'est malheureusement pas rare que le VIH et le VHC coexistent chez les mêmes personnes, ce qui plaide pour le développement de synergies dans la lutte contre ces deux maladies virales. Il a ainsi été demandé à l'Agence nationale de recherches sur le sida de s'appuyer sur l'expertise qu'elle a développée ces dernières années sur le sida pour lancer également des recherches sur le VHC.

2 Les cas de sida post-transfusionnels ont, en France, donné lieu à indemnisation par l'Etat. Le plan de lutte contre l'hépatite C n'évoque pas cette question...

Le plan qui est annoncé aujourd'hui est avant tout un plan de santé publique. C'est la réponse de santé – essentielle – aux souffrances de ces personnes et la prise en charge de leur avenir. Quant à l'indemnisation et au problème, plus général, de l'aléa thérapeutique, nous déposerons au Parlement un rapport sur cette question majeure avant la fin de l'année, comme nous nous y étions engagés.

3 Ce plan conduira-t-il à un dépistage généralisé sur l'ensemble de la population ?

– Ce dépistage concerne en priorité les personnes particulièrement exposées : usagers de drogue, personnes ayant eu une transfusion avant mars 1991, date de la mise en place du dépistage chez les donneurs de sang. Sans doute faut-il aussi, par prudence, vérifier l'absence de contamination chez les conjoints et les partenaires sexuels des personnes infectées. Aujourd'hui, le risque résiduel est inférieur à cinq cas pour un million. Pour le réduire encore, la recherche de l'ARN viral sera progressivement mise en œuvre chez les donneurs de sang.

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Quand un roman policier sert de toile de fond à un vol de tableau

CHAMBÉRY
de notre correspondant

La fiction précède parfois la réalité. En publiant en 1994 *L'Inconnu d'Uccello*, un roman où le vol d'un *« portrait de jeune homme »* datant du XVe siècle et attribué au peintre florentin Paolo Uccello servait de point de départ à une intrigue policière se déroulant dans le monde de l'art, le maire (div. gauche) de Chambéry (Savoie), André Gilbertas, ne pouvait s'imaginer que la précieuse toile serait dérobée cinq ans plus tard dans un musée de sa ville durant les heures d'ouverture et pratiquement dans les circonstances qu'il avait décrites.

« J'aime la peinture, et particulièrement ce tableau. En publiant ce livre je souhaitais attirer l'attention sur le manque de protection qui entoure notre patrimoine. A l'époque, le conservateur m'avait assuré que ce tableau ne risquait rien », explique, très ému, André Gilbertas qui avait cédé ses droits d'auteur à l'Association des amis des musées de Chambéry. Spécialisé dans la peinture italienne et présentant des primitifs, des œuvres du Quattrocento et de la Renaissance, le musée des Beaux-Arts vient donc de perdre sa *Joconde*, une œuvre emblématique dont la valeur est estimée entre 6 et 8 millions de francs (entre 914 694 € et 1 219 592 €), valorisée sur de nombreuses affiches et dépliants touristiques de la commune à laquelle elle fut cédée par legs en 1882. Cette petite toile sur bois, qui mesure 47 centimètres de haut sur 36 de large, a vraisemblablement été dérobée vendredi 15 janvier, mais le larcin, tenu secret plusieurs jours pour les besoins de l'enquête, n'a été découvert que le lendemain par le conservateur du musée.

ANGLE MORT POUR LES CAMÉRAS VIDÉO

La salle où le tableau était exposé était pourtant surveillée par des caméras vidéo, mais il était situé dans un angle mort et échappait donc à la surveillance du gardien. Le système d'alarme n'était pas branché et les visiteurs fort peu nombreux ce jour-là : six à peine aux dires d'un employé du musée. Confiées au service de la police judiciaire d'Annecy, les investigations n'ont pas permis pour l'instant d'identifier le coupable. *« Le tableau est trop connu pour pouvoir être écoulé par un marchand. Reste une commande passée par un collectionneur privé ou un canular... »*, s'interroge encore un membre du musée en rappelant la mystérieuse devise qui figure au bas du portrait d'Uccello : *« el fin fa tutto »*, c'est-à-dire *« la fin justifie les moyens »*.

En attendant, le roman, tiré à l'époque à 2 000 exemplaires, suscite à nouveau l'attention des libraires qui réclament des ouvrages à l'éditeur, La Fontaine de Siloé, installé à Montmélian. Son directeur, Jacques Bourdon, voit également défiler dans son bureau procureur et policiers en quête du précieux ouvrage à la lecture duquel ils espèrent faire progresser l'enquête. Dans le roman d'André Gilbertas, le tableau volé est finalement restitué par La Poste à l'agence locale du *Dauphiné libéré*. A Chambéry, on croise les doigts pour que l'affaire se dénoue comme dans le livre du maire.

Philippe Révil

Trois jeunes tirent sur le principal d'un collège des Mureaux pour l'intimider

TROIS MINEURS des Mureaux (Yvelines), âgés de seize à dix-sept ans, ont été écroués, jeudi 21 janvier, après avoir été mis en examen dans la soirée pour *« violences volontaires et dégradations avec arme en réunion »*. Avec l'un de leurs camarades âgé de quinze ans et demi, mis lui aussi en examen mais laissé en liberté sous contrôle judiciaire, ils sont soupçonnés d'avoir tiré, mardi 19 janvier, avec un pistolet à grenaille, en direction du principal du collège Jules-Verne pour l'intimider avant la tenue d'un conseil de discipline où l'un d'entre eux devait être exclu.

Mardi vers 10 h 30, quelques minutes avant le conseil de discipline, le principal de l'établissement, Jean-Claude Bœuf, est alerté par une détonation. Aussitôt, avec sa secrétaire, il ouvre la fenêtre de son bureau pour déterminer les causes de l'explosion. Ils aperçoit, de l'autre côté de la grille, à une trentaine de mètres, un jeune homme qui braque un pistolet dans leur direction. Deux autres coups de feu claquent sans atteindre personne, perforant un volet en plastique. Le tireur, accompagné de deux complices, prend immédiatement la fuite.

CONSEIL DE DISCIPLINE

Au terme d'une brève enquête, les policiers du commissariat de la ville interpellent, mercredi 20 janvier dans la matinée, à leur domicile, quatre jeunes du quartier sensible où est implanté ce collège, le seul de la commune classé en ZEP. Les trois jeunes, anciens élèves de ce collège qui en accueille huit cents issus principalement des quartiers de la Vigne blanche et des Musiciens, seraient venus prêter main forte à l'un de leurs camarades âgé de quinze ans et demi et qui ce mardi matin était convoqué devant le conseil de discipline en vue d'une mesure d'exclusion temporaire. La direction de l'établissement lui reprochait, ainsi qu'à deux autres élèves, d'avoir participé, quelques jours auparavant, à une bagarre avec des visiteurs au Salon de l'apprentissage qui se tenait à la Cité des sciences de La Villette à Paris. Une version niée par les quatre jeunes gens durant leur garde à vue même si une arme à poudre de calibre 44 à billes d'acier a été retrouvée au domicile de l'un d'eux.

Ce nouvel épisode de violence a jeté l'émoi chez les enseignants qui, jeudi 21 janvier dans l'après-midi, ont décidé de ne pas faire cours. Vendredi matin, la rentrée s'est déroulée dans le calme.

Ces dernières années, le collège Jules-Verne avait déjà été le théâtre de plusieurs incidents. Le 3 janvier, une classe scientifique avait été la cible d'un incendie d'origine criminelle. Le 26 octobre 1995, pendant le plan Vigipirate mis en place après les attentats parisiens de l'été, un élève avait fait exploser dans la cour un tube métallique empli de poudre. Une douzaine d'élèves et un surveillant avaient été choqués. L'incident avait déclenché la mobilisation générale des services de sécurité du département.

Jean-Claude Pierrette

Nouveaux éléments dans l'affaire des disparus de Mourmelon

DES RAPPORTS d'expertises génétiques viennent d'être remis au juge d'instruction chargé du dossier des disparus du camp militaire de Mourmelon (Marne), qui pourraient relancer l'affaire. Pierre Chanal, ex-adjudant-chef, avait été mis en examen après la disparition de sept jeunes gens, entre 1980 et 1987, autour du camp. Six d'entre eux y effectuaient leur service militaire.

Les recherches ADN effectuées depuis février 1996 sur des cheveux trouvés dans le camping-car de l'ex-adjudant Chanal indiqueraient qu'ils appartiennent à deux des disparus. Par ailleurs, l'analyse biologique de la terre découverte sur une pelle appartenant à l'ex-adjudant alourdirait les charges qui pèsent contre lui. Selon le parquet de Châlons-en-Champagne, le juge d'instruction effectue un travail de synthèse avec les experts et devrait prochainement signifier aux avocats les conclusions de ces nouveaux éléments, qualifiés de *« notables »*.

Des associations plaident en faveur des demandeurs d'asile déboutés

QUATRE ASSOCIATIONS humanitaires ont lancé un appel à Lionel Jospin, pour lui demander de prendre en compte *« la réalité humaine des situations des demandeurs d'asile »* qui ont été déboutés de la procédure de régularisation. La section française d'Amnesty international, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), France Terre d'asile et l'association Primo Levi ont joint à leur appel, mardi 19 janvier, une série de témoignages destinés à montrer que le critère de la circulaire Chevènement concernant les demandeurs d'asile *« avait été refusé à des personnes présentant des demandes de régularisation légitimes »*.

Les signataires dénoncent l'un des critères de régularisation demandés aux étrangers déboutés du droit d'asile : ils doivent démontrer qu'ils courent des risques vitaux en cas de retour dans le pays d'origine, ce qui est, selon eux quasiment *« impossible à prouver »*. Elles demandent au premier ministre que soit abandonnée la *« logique de preuve »* au profit d'une *« éthique de précaution »*, *« prenant en compte la réalité humaine des situations de demandeurs d'asile originaires de pays violant de façon avérée les droits de l'homme et appartenant à des groupes menacés »*.

DÉPÊCHES

■ **ANTIRACISME : l'actuel président de SOS-Racisme, Fodé Sylla,** a décidé de quitter ses fonctions après sept années passées à la tête de l'association. M. Sylla souhaite désormais se consacrer à la fédération internationale de SOS-Racisme, qui regroupe une vingtaine de pays. Il pourrait être remplacé par Malek Boutih, président de la fédération des Maisons des potes.

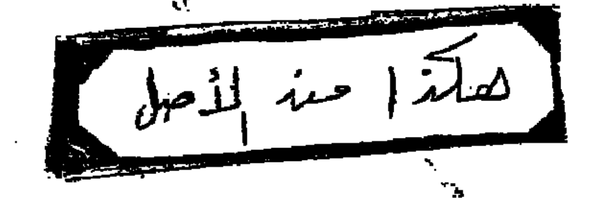
■ **IMMIGRATION : l'association France Terre d'Asile a remis,** jeudi 21 janvier, à la ministre de l'emploi et de la solidarité Martine Aubry un livre blanc dénonçant les lacunes du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. L'association dénonce les délais excessifs d'examen des dossiers des demandeurs d'asile par l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra). France Terre d'Asile, qui note que 2 000 personnes sont actuellement en attente dans les centres d'accueil, demande la réduction des délais de procédure de l'Ofpra et le droit au travail six mois après le dépôt de la demande de statut de réfugié.

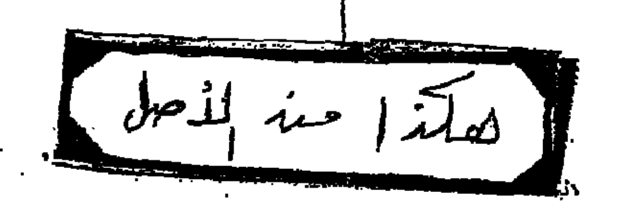
■ **HARKIS : le président du Conseil national des Français musulmans,** Hamlaoui Mekachera, a affirmé, jeudi 21 janvier, que les mesures annoncées par la ministre de l'emploi et de la solidarité Martine Aubry en faveur des harkis étaient *« bien en-deçà de ce qui est légitimement pensable »*. M. Mekachera, qui fut délégué à l'intégration du gouvernement d'Alain Juppé, estime que le projet de créer 3 000 emplois pour les jeunes de la communauté harkie est *« insuffisant »*. Par ailleurs, le Recours France, principale association de rapatriés, affirme qu'il s'agit de *« mesurettes qui sont loin de rétablir* [les harkis] *dans* [leurs] *droits »*.

■ **VIOLENCES : l'auteur présumé de l'agression par balles d'un policier** dans un quartier sensible de Toulouse, commise le 18 décembre 1998 en marge des incidents de La Reynerie, a été interpellé, ainsi que huit autres personnes, jeudi 21 janvier, au cours d'une opération de police. L'homme, âgé d'une vingtaine d'années, aurait reconnu l'agression et indiqué qu'il était seul au moment des faits.

■ **JUSTICE : l'assemblée régionale d'Ile-de-France a décidé de se constituer partie civile,** jeudi 21 janvier, dans l'affaire des salariés régionaux employés au domicile privé de l'ex-président (RPR) Michel Giraud. Ce dernier doit comparaître, le 6 avril, devant le tribunal correctionnel de Paris pour *« prise illégale d'intérêt et complicité de faux et usage de faux »*.

■ **Un ancien conseiller général (UDF) de l'Isère, Yves Machefaux, et l'ancien directeur général** des services du département, Xavier Péneau, ont été condamnés, mardi 19 janvier, à des peines respectives de six mois et quatre mois d'emprisonnement avec sursis, assorties de fortes amendes. M. Machefaux avait perçu, en 1991 et 1992, grâce au concours de M. Péneau, un salaire mensuel de 12 000 francs (1 829 euros) du conseil général alors qu'il s'était contenté de rendre un rapport de trente-sept pages, représentant *« une quinzaine d'heures de travail »*. – *(Corresp.)*





Les Cévennes font leur deuil de l'élevage du ver à soie

Florissante au XIXe siècle, la filière séricicole avait quasiment disparu. Le programme lancé en 1994 laissait espérer une renaissance. Avec l'appui des soyeux lyonnais et d'importants fonds publics était créée Eurochrysalide. Cette société vient d'être placée en liquidation judiciaire

NÎMES
de notre correspondant

Eurochrysalide était un bien joli nom, et son histoire promettait d'être belle. C'est devenu un fiasco total : la société vient d'être placée en liquidation judiciaire, après avoir englouti quelque 30 millions de francs (4,57 millions d'euros) d'argent public. L'idée d'Eurochrysalide était venue de la volonté d'un instituteur du Gard, Michel Costa, qui voulait redonner vie à une tradition locale – élevage du ver et travail du fil à soie – totalement disparue. Il crée une petite société, la Serica. A la fin des années 80, l'ensemble de la filière soie dans les Cévennes employait une soixantaine de personnes.

En région Rhône-Alpes, où se concentre la quasi-totalité de l'industrie française de la transformation de la soie, les industriels du secteur sont confrontés à un autre problème : leur approvisionnement dépend entièrement de la Chine, qui contrôle 93 % des volumes de soie grège commercialisée dans le monde. Pour contourner le monopole chinois, ils veulent permettre à des pays comme le Vietnam d'accéder à la maîtrise de la filière grâce à des transferts de technologies. Cette initiative nécessite d'abord que la France se réapproprie – de la culture des mûriers à l'élevage d'hybrides de vers à soie, en passant par la maîtrise des techniques de filature – un savoir-faire qui n'existe plus. C'est l'objectif du programme lancé en 1994, avec le soutien de l'Union européenne, de l'Etat et des régions Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon.

FILATURE RÉNOVÉE

Une société anonyme, Eurochrysalide, est créée, avec pour actionnaires Hermès et ses filiales ainsi qu'une importante société italienne, Ratti. Basée en Ardèche, à Mirabel, Eurochrysalide assure la maîtrise d'ouvrage du projet, qui associe l'unité séricicole de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Lyon en matière de génétique, l'Institut textile de France et son unité de contrôle des soies grèges, et le lycée agricole d'Aubenas, qui dispose d'une station de grainage des vers à soie. La Serica en est également partie prenante. M. Costa obtient la rénovation, pour 7 millions de francs, d'une ancienne filature fermée depuis 1962, à Notre-Dame-de-la-Rouvière, dans le Gard. Cette filature, la seule en Europe, équipée de machines perfectionnées achetées au Japon, devient la pièce maîtresse du développement de la soie dans les Cévennes.

Fallait-il associer, dans un même programme, recherche et développement local ? *« C'était peut-être le mariage de la carpe et du lapin »*, reconnaît un fonctionnaire qui a suivi le dossier. En 1997, la préfecture de région du Languedoc-Roussillon, qui contrôle l'utilisation des fonds européens engagés dans ce programme, émet d'extrêmes réserves sur la gestion de la Serica. Elle souhaite qu'Eurochrysalide prenne en main l'exploitation de la filature gardoise, promue au rang de vitrine technologique de la nouvelle filière soie *made in France* : mais les soyeux lyonnais s'y opposent. Les rapports entre les partenaires se tendent. La préfecture de l'Hérault refuse de payer à Eurochrysalide un solde de financement de 1 million de francs. Elle estime que les conventions passées n'ont pas été respectées, que des travaux ont été engagés hors délais et que certaines factures ne correspondent pas aux objectifs.

Or, Eurochrysalide connaît des difficultés : plus de 3 millions de francs de pertes pour un capital de 1,7 million de francs. C'est le dépôt de bilan, puis, le 22 décembre 1998, la liquidation judiciaire de la société anonyme prononcée par le tribunal de commerce d'Aubenas. Il n'y a aucun actif. En Ardèche, le lycée agricole doit faire face à des impayés estimés à 1,8 million de francs. Dans le Gard, M. Costa licencie les cinq salariés qui travaillaient pour Eurochrysalide, et Serica, sa propre société, est placée en redressement. Les machines achetées au Japon n'ont fonctionné que quelques semaines. Pour couronner le tout, l'ancien président d'Eurochrysalide dépose une plainte devant la Commission européenne pour abus de pouvoir contre l'Etat français. En réponse, l'Etat menace de réclamer le remboursement de certaines subventions versées.

VERSIONS DIVERGENTES

Tous les partenaires de l'opération sont d'accord pour constater l'ampleur du gâchis. En revanche, s'agissant des causes de l'échec, les versions divergent. *« C'est un problème important de dialogue et de confiance entre les pouvoirs publics et les industriels »*, résume M. Costa. *« M. Costa manquait de subventions pour faire tourner la boutique »*, constate l'administrateur judiciaire lyonnais, tout en admettant que, *« dans les affaires comme celle-là, il est très difficile de savoir la vérité »*.

Quant à Claude-Maurice Szternberg, le délégué général d'Unitex Lyon, actionnaire d'Eurochrysalide, il affirme que *« l'erreur a été de placer le projet sous la tutelle de la préfecture de Languedoc-Roussillon. Elle ne s'est pas préoccupée de la transformation de la soie, mais uniquement des difficultés de la Serica et de la filature »*. *« Avec des discussions interminables, elle nous a fait perdre du temps et de gros contrats, jusqu'à ce qu'elle nous bloque la subvention »*, poursuit-il.

« Je me pose des questions sur le sérieux d'un projet industriel qui achoppe pour 1 million de francs, surtout quand il y a des groupes comme Hermès autour de la table, répond, à Montpellier, Jean-François Savy, secrétaire général aux affaires régionales. *Il fallait que les industriels fassent leur deuil de ce million de francs et nous étions prêts à lancer la deuxième phase pour 9 millions. Mais il n'y avait pas de porteur de projet. On l'a vu par la suite : aucun des industriels ne s'est porté candidat à la reprise d'Eurochrysalide, qui était devenue une société-fantôme. »*

Richard Benguigui

La Chine et le Brésil, principaux fournisseurs

Après avoir été, au XIXe siècle, une activité florissante – la production française de cocons a connu son apogée en 1853, avec 26 000 tonnes –, la sériciculture a lentement décliné au cours du siècle suivant. Progressivement abandonnée dans les zones où il existe d'autres productions, elle s'est maintenue, avec l'aide de l'Union européenne, dans quelques régions défavorisées comme les Cévennes. La production française annuelle, au milieu des années 90, est donc faible : environ une tonne de cocons et 200 kilogrammes de soie grège, selon les chiffres du ministère de l'agriculture et de la pêche. Une dizaine de producteurs alimentent une filature semi-automatique implantée dans le Gard. La soie produite est utilisée principalement par l'artisanat local. L'industrie française de la soie est aujourd'hui entièrement dépendante des importations, notamment du Brésil et de la Chine, qui représentaient 487 tonnes de soie grège, c'est-à-dire non moulinée, en 1996.

La Chambre de commerce de Paris préconise une augmentation des tarifs des transports en commun

UN RAPPORT de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) dresse un constat sévère du fonctionnement du système qui assure les déplacements d'une grande partie des onze millions d'habitants de la région. Tout en reconnaissant que *« l'Ile-de-France présente* [...] *l'un des meilleurs réseaux de transport collectif urbain du monde »*, les chefs d'entreprise de Paris et des trois départements de la petite couronne estiment que cette situation n'est pas aussi satisfaisante que *« le bon état du réseau, et le redressement du trafic depuis 1996, pourraient le laisser croire »*. La CCIP stigmatise les *« gaspillages »* et la *« déresponsabilisation financière des opérateurs de transport »*, et souligne que l'existence d'une subvention d'équilibre automatique aux entreprises publiques *« sans mécanismes d'incitation à l'amélioration de l'efficacité de la gestion* [...] *s'est traduit par une évolution peu favorable de la productivité »*.

Ce rapport estime que les nouveaux réseaux envisagés seront structurellement générateurs de déficits d'exploitation. La CCIP craint que le trafic ne soit lent à apparaître sur les lignes qui doivent être mises en place entre les pôles périphériques de la région. Elle demande donc des dessertes par bus sur le tracé de ces tangentielles ferrées, afin d'effectuer *« un véritable calcul de rentabilité »*.

Ces préoccupations s'expliquent par l'importance des contributions des entreprises. Avec 13,3 milliards de francs (2,02 milliards d'euros) sur un budget de fonctionnement de 33,6 milliards (5,12 milliards d'euros) en 1997, les employeurs publics et privés sont les premiers financeurs des transports collectifs en Ile-de-France : leur participation est de 40 %, contre 28 % pour les usagers et 17 % pour l'Etat. Les auteurs du rapport proposent d'*« accroître de façon progressive et différenciée les tarifs »*. *« Cela ne serait pas anormal qu'à terme l'usager paie 40 % du ticket »*, affirme Francis Lemor au nom de la CCIP, qui demande également une amélioration des modalités de prise en charge des Cartes orange aux salariés. Enfin, les chefs d'entreprise de Paris et de la petite couronne souhaitent aboutir à une contribution relativement plus importante des départements de grande couronne.

« Il ne serait pas anormal qu'à terme l'usager paie 40 % du ticket »

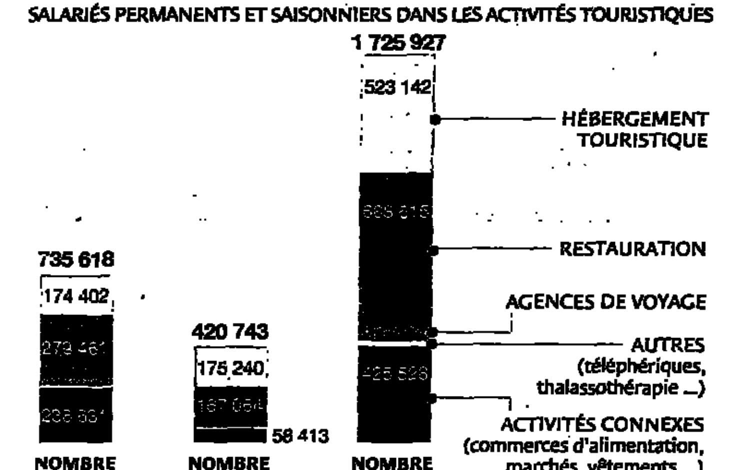
La CCIP estime donc nécessaire *« une clarification des rôles et des responsabilités* [des financeurs] *dans l'organisation du transport public francilien »*. Elle souligne que le conseil régional d'Ile-de-France, qui finance 70 % des investissements d'infrastructures nouvelles, n'est toujours pas représenté au sein du conseil d'administration du Syndicat des transports parisiens (STP), l'autorité organisatrice présidée par un représentant de l'Etat. Regrettant de n'être jamais consultés sur les décisions d'investissement et d'organisation, les employeurs réclament une réforme institutionnelle du STP. Ils doivent rencontrer Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, le 25 janvier.

Christophe de Chenay

La dure condition des saisonniers du tourisme

DÉBUT JANVIER, la neige a fait défaut dans les stations des Hautes-Alpes. Cinq cents travailleurs saisonniers privés d'emploi ont manifesté dans les rues de Gap pour exiger des exploitants de remontées mécaniques des indemnisations et une amélioration de leur statut particulièrement fragile.

Vendredi 22 janvier, Anicet Le Pors, conseiller d'Etat, et ancien ministre communiste du gouvernement de Pierre Mauroy, devait rendre public, à l'issue d'une mission que lui ont confiée Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, et Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, un rapport sur *« la situation sociale et professionnelle des travailleurs saisonniers du tourisme »*. Conformément à la demande qui lui avait été faite, M. Le Pors suggère des propositions de nature législative ou réglementaire et relevant de l'action de l'Etat, des collectivités territoriales, des organismes sociaux ou d'accords entre les partenaires sociaux. Les mesures préconisées, qu'elles soient à court ou à moyen terme, devraient être mises en place au cours de l'actuelle législature.



Avant toute chose, le groupe a mené un important travail statistique pour évaluer le nombre de travailleurs, qui seraient plus de 420 000 dans les activités caractéristiques et connexes du tourisme. Ce secteur d'activités est potentiellement riche en création d'emplois pour peu que les obstacles soient levés, notamment en simplifiant les formalités d'embauche ou en améliorant la gestion administrative.

En attendant, le constat est sans appel : *« Nouveaux prolétaires des temps modernes, les travailleurs saisonniers du tourisme devraient se voir garantir par la société une égalité de traitement avec les autres travailleurs. »* Ce qui est loin d'être le cas, révèle l'enquête, qui met en avant l'inégalité de l'application du code du travail, le nombre élevé des infractions au droit du travail ou, tout simplement, le travail illégal. Cette situation est, en outre, aggravée par le fait que les moyens de contrôle de l'inspection du travail sont insuffisants, inadaptés et que les infractions constatées ne sont pas toujours suivies de sanctions. Il faudrait, note le rapport, que certaines sanctions soient aggravées pour qu'elles ne puissent plus *« être regardées comme des simples coûts économiques aléatoires »*.

BESOIN DE PROTECTION SOCIALE

Finalement, la mission préconise une trentaine de mesures, dont la mise en œuvre constituerait un progrès social : permettre aux travailleurs saisonniers du tourisme d'accéder à des logements satisfaisants, d'améliorer leur protection médicale et de bénéficier d'une couverture sociale plus importante grâce à une affiliation à un régime en fonction d'un critère d'activité principale.

Sur ce dernier point, Hervé Gaymard reste sceptique. Dès 1994, ce député RPR de Savoie avait proposé dix-sept mesures pour améliorer la protection sociale et l'emploi des pluriactifs. La mise en place d'une caisse-pivot – officiellement créée par une loi de 1993 – permettait au travailleur saisonnier de ne plus dépendre de plusieurs caisses de Sécurité sociale : elle aurait géré les droits du pluriactif, qui aurait eu le libre choix de la caisse.

Le décret est paru au mois d'avril 1997 et donnait trois mois aux caisses pour conclure entre elles une convention-cadre. Le rapport de M. Le Pors conclut à un échec de la caisse-pivot et demande que la loi et le décret régissant ce dispositif jamais mis en place soient abrogés...

Pour conclure, la mission estime que *« le caractère global du présent rapport en fait une base de discussion favorable au dialogue social, tant national qu'européen »*. La commission à l'origine du document pense également que ce document devrait être le point de départ de nouveaux travaux à développer sur la quantification des mesures proposées et sur l'élaboration concrète des dispositions législatives et réglementaires, dont le rapport s'est volontairement borné à donner le contenu.

François Bostnavaron

Les producteurs de porcs exigent de nouvelles aides

LES PRODUCTEURS de porcs continuaient, vendredi 22 janvier, à *« maintenir la pression »*, essentiellement en Bretagne, pour tenter d'obtenir des pouvoirs publics de nouvelles aides de trésorerie et des autorités de Bruxelles des mesures pour diminuer la surproduction et faciliter les exportations vers les pays tiers. Le cours du porc est tombé, jeudi 21 janvier, à 5,01 francs le kilo à Plérin (Côtes-d'Armor), un étiage jamais atteint jusqu'à maintenant. Des producteurs ont occupé, mercredi, la gare de Vannes (Morbihan), et, jeudi, un groupe a pénétré au conseil général de la Mayenne, à Laval, alors que des opérations commandos ont eu lieu aux abords de plusieurs usines de salaison. La Confédération paysanne, reçue par Lionel Jospin, a demandé l'élimination des truies en surnombre dans les grands élevages industriels.

DÉPÊCHES

■ **TRAMWAY : le tribunal administratif de Lyon vient de rejeter** les requêtes de trois associations visant à l'annulation de la déclaration d'utilité publique (DUP) concernant les travaux de réalisation du tramway de Lyon, signée par le préfet du Rhône en septembre 1998. Les deux nouvelles lignes devraient être mises en service à la fin de l'an 2000.

■ **MINES : Lormines, filiale d'Usinor, ancien exploitant des mines de fer à l'origine des affaissements miniers qui ont contraint**, mardi 19 janvier, la préfète de Moselle à demander l'évacuation du quartier de Moyeuvre-Grande (*Le Monde* du 21 janvier), a affirmé n'être pas en mesure de satisfaire aux injonctions préfectorales. La préfecture a annoncé son intention de faire procéder, aux frais de la société, à l'exécution d'office de ces arrêtés.

HORIZONS

ENQUÊTE

CIO, l'épreuve de la corruption

Pour la première fois, plusieurs membres du Comité international olympique devraient être exclus pour leur comportement dans la désignation de Salt Lake City pour les Jeux d'hiver de 2002. Institution plus que centenaire, le CIO va devoir se réformer s'il veut maîtriser les nouveaux enjeux économiques

SEIZE noms sur une liste noire. Ce n'est pas le titre d'un mauvais roman policier. Tout juste s'agit-il de la conclusion provisoire de l'« affaire de Salt Lake City ». Mem-bres du Comité international olympique (CIO), originaires d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud, ces seize personnes sont aujourd'hui soupçonnées d'avoir bénéficié des largesses de la ville américaine lorsque celle-ci était candidate à l'organisation des Jeux d'hiver de 2002.

S'il fallait décerner une médaille d'or de la corruption, Jean-Claude Ganga, soupçonné de trois actes délictueux, pourrait y prétendre. En 1995, quelques mois avant que la capitale des mormons ne soit désignée ville olympique, cet ancien ambassadeur du Congo en Chine a acheté trois villas à 30 kilomètres de la future piste de descente ; la revente de ces maisons, peu de temps après le vote du CIO, lui a permis de réaliser une plus-value de 60 000 dollars (51 600 euros). Profitant de son séjour dans l'Utah, M. Ganga a également subi des soins dans un hôpital de Salt Lake City, pour traiter une hépatite, sans avoir à débourser quoi que ce soit. Enfin, il s'est vu remettre, par le président du comité de candidature, 50 000 dollars (43 235 euros) en liquide, une somme destinée à *« développer le sport chez les jeunes en République du Congo »*.

Encore n'a-t-il pas obtenu une bourse d'études dans une université américaine pour l'un de ses dix enfants ! Certains de ses collègues, comme le Libyen Bashir Attarabulsi, le Camerounais René Essomba (aujourd'hui décédé) ou encore David Sibandze, du Swaziland, y étaient parvenus. Le Chilien Sergio Santander Santini, lui, avait reçu 10 000 dollars (8 665 euros) pour sa campagne aux élections municipales à Santiago. Quant à la Finlandaise Pirjo Haeggman, elle aurait fait embaucher son ancien mari au comité de candidature de Salt Lake City. Elle a préféré démissionner du CIO, mardi 19 janvier.

La vérité mise à nue est cruelle pour l'idéal olympique : ses premiers dépositaires ne sont donc pas des êtres incorruptibles. Cette révélation a beau ne surprendre personne, elle plonge le mouvement créé par le baron Pierre de Coubertin en 1894 dans l'une des plus graves crises de son histoire. Pour la première fois, des membres du CIO devraient être exclus, répudiés pour ne pas avoir respecté le serment prononcé lors de leur investiture, selon lequel ils doivent demeurer *« étrangers à toute influence politique ou commerciale »*. *« Une purge s'impose »*, insiste le Belge Jacques Rogge, membre de la commission d'enquête du CIO qui doit communiquer ses résultats dimanche 24 janvier.

L'affaire de Salt Lake City fait bien plus que jeter l'opprobre sur un petit nombre de personnes. Elle éclabousse également une institution au fonctionnement obsolète, *« anachronique »*, comme dit un de ses membres. Imaginé sur le modèle d'un cercle anglais, le CIO semble s'être figé dans le temps. Ses membres continuent de se coopter, meilleur moyen, disent-ils, de *« rester indépendant vis-à-vis des gouvernements et des pouvoirs en place »*.

La limite d'âge est fixée à quatre-vingts ans, sauf pour les quatre membres ayant été « élus à vie » avant 1966, année de la réforme. *« Nous n'avons pas besoin de mener campagne tous les quatre ans. Faire partie du CIO est une charge, pas une récompense »*, explique l'un de ces derniers « immortels », le prince belge Alexandre de Mérode, qui est aussi l'un des huit membres du CIO à être issus d'une famille royale. Les ministres et anciens ministres sont les plus représentés avec dix-neuf élus. Les militaires à la retraite sont au nombre de neuf. Les anciens champions olympiques sont également neuf. Tout comme les anciens ambassadeurs, corps dont fait partie Juan Antonio Samaranch.

L'élection de ce dernier à la présidence du CIO, en 1980, avait déjà laissé soupçonner quelques pratiques douteuses. Homme de grande influence dans les milieux sportifs dans les années 70 et 80, habile à s'assurer les votes de certains membres originaires des pays de l'Est et du tiers-monde, Horst Dassler, le créateur d'Adidas, n'avait pas ménagé son soutien à cet ambassadeur d'Espagne à Moscou.

L'UN des « grands travaux » de M. Samaranch aura été d'élargir le cénacle olympique, longtemps composé essentiellement d'aristocrates et de notables. Il fera ainsi passer le nombre de membres de 77 à 114. Plus aucune région du monde, désormais, n'est absente. Douze femmes ont maintenant leur place dans l'hémicycle alors qu'il n'y en avait aucune avant l'arrivée de M. Samaranch. C'est également sous le règne de l'Espagnol qu'anciens athlètes et présidents de fédérations sportives internationales ont fait leur entrée au panthéon frappé des cinq anneaux.

« L'évolution [du CIO] *a commencé avant que M. Samaranch ne devienne président*, précise Maurice Herzog, membre de cette assemblée pendant un quart de siècle. *J'ai connu l'époque où chaque membre payait lui-même ses voyages. L'inconvénient est que nous ne pouvions élire que des personnes ayant un capital avantageux. Depuis la fin des années 70, les frais nous sont remboursés. Cela a permis à des gens issus de milieux modestes ou de pays en voie de développement d'accéder au CIO. »*

L'élection d'un membre au CIO demeure une hérésie démocratique. La procédure comporte trois phases : les demandes arrivent directement au président ; ce dernier mène alors une enquête sur la probité du candidat, se renseignant, au besoin, auprès de chefs d'Etat ; l'assemblée, enfin, est invitée à voter par acclamation. *« Tout cela est très désuet. A partir du moment où le président pense qu'untel mérite d'être membre, tout le monde vote pour lui, sans réfléchir. Nous ne sommes mis au courant qu'à la dernière minute et nous ne savons rien des candidats. Je suppose que ce fut le cas pour moi lorsque je fus élue »*, témoigne la princesse Nora de Liechtenstein, membre du CIO depuis 1984. Lors de ces deux dernières décennies, un seul candidat a fait l'objet d'un scrutin secret, le Mexicain Mario Vasquez Raña, un proche de M. Samaranch, en 1991. Il fut néanmoins élu à une écrasante majorité. Toute une panoplie de devoirs et de règles, fixés par des circulaires, revues et corrigées en décembre 1995, ont parallèlement été mises en place pour limiter a priori les risques de corruption : les membres du CIO n'ont pas le droit de se rendre plus d'une fois dans chacune des villes candidates à l'organisation des JO ; les visites doivent se faire de préférence groupées, lors de périodes déterminées, et ne peuvent dépasser trois jours ; l'ensemble des cadeaux reçus est limité à 150 dollars (130 euros), etc. Mais aucun contrôle n'avait jamais été effectué. Et une *« loi du silence »* s'est peu à peu installée.

Pour chaque membre du CIO, des fiches extrêmement précises sont réalisées. On distingue rapidement ceux qu'il convient simplement de « convaincre » et ceux que l'on peut acheter

Si le scandale de Salt Lake City a pris une telle ampleur, c'est parce que, pour la première fois, l'un des membres du CIO a parlé. Ancien président de la Fédération internationale de ski, le Suisse Marc Hodler était excédé par les rumeurs qui polluent la chronique olympique depuis plusieurs années. S'il est difficile de dater l'émergence de ces déviances, il ne fait aucun doute que le phénomène a pris de l'ampleur à partir du moment où les villes organisatrices ont commencé à enregistrer des bénéfices. *« C'est-à-dire à partir de 1984, à Los Angeles. A l'époque, Los Angeles était la seule ville à être candidate. Le choix était facile. Il faut dire que les Jeux de 1976 à Montréal avaient été lourdement déficitaires »*, rappelle le Tunisien Mohammed Mzali, membre du CIO depuis 1965.

Depuis, chaque course aux JO semble avoir donné lieu à d'occultes opérations. Même Sydney, malgré le discours vertueux de ses promoteurs, n'y a pas échappé. Comme le rappelait récemment la presse allemande, le représentant des îles Samoa, Paul Wallwork, avait, dès 1984, envoyé une note de 16 000 francs suisses (10 000 euros) au comité de candidature de Berlin pour un étonnant billet d'avion : Samoa-Los Angeles-Berlin-Madrid-Ténériffe-Madrid-Londres-Samoa ! Aucune sanction ne fut prononcée à son encontre. Il en fut de même lorsque le membre de l'île Maurice, Ram Ruhee, marchanda sa voix en échange d'un entraîneur de football allemand pour l'équipe nationale de son pays.

Ce mauvais feuilleton se termina en septembre 1993 à Monaco, lors de la session du CIO qui a choisi l'heureuse élue pour les Jeux de l'an 2000 entre Sydney, Pékin et Berlin. *« De nombreux membres qui avaient l'intention de voter pour Pékin ont changé d'avis dans les derniers jours. On a même vu l'un d'eux, originaire d'Afrique australe, prendre précipitamment son avion après le troisième tour de scrutin. Lui aussi votait pour Pékin »*, se souvient un témoin de l'époque. Ce jour-là, Sydney devança la capitale chinoise, au quatrième tour, de deux petites voix...

Faut-il encore avoir des doutes ? Faire basculer l'opinion de certains dignitaires olympiques est une tentation pour les villes candidates. Presque toutes font désormais appel à des agences de lobbying. Certaines s'attachent même les services de prétendus « intermédiaires » ayant pignon sur le château de Vidy, le siège du CIO. *« Les villes américaines sont spécialisées dans ce genre de procédé*, raconte le promoteur d'une ville ayant été recalée. *Leurs méthodes sont rigoureuses : pour chaque membre du CIO, des fiches extrêmement précises sont réalisées. On distingue rapidement ceux qu'il convient de simplement "convaincre" et ceux que l'on peut acheter. »* Tout un assortiment d'avantages et de faveurs est alors déployé. *« Les bourses d'études pour membres de la famille sont un grand classique »*, confie un membre. Les fameux frais médicaux « gratuits » semblent, eux, avoir été inaugurés à Salt Lake City. Quant aux traditionnelles « dépenses de séjour » (avion, hôtel, restaurants, visites touristiques, tour d'hélicoptère...), elles se doivent d'être somptuaires : en 1989, Nagano consacra 21 905 dollars (18 930 euros) pour chaque membre du CIO venu *lui rendre visite*.

Le fin du fin est constitué par les « aides » données au titre de la « bienfaisance » ou du « développement humanitaire ». Le Néerlandais Anton Geesink en sait désormais quelque chose. Cette gloire vivante du sport – il fut le premier judoka européen à mettre fin à la suprématie japonaise en 1964 – est accusé d'avoir reçu un chèque de 5 000 dollars (4 325 euros) pour le compte d'une « académie » qu'il a créée pour diffuser l'idéal olympique auprès de la jeunesse. *« Tout le monde était au courant. Salt Lake City a même fait un communiqué pour en parler »*, se rappelle le prince de Mérode.

Forcément au courant de ces pratiques, Juan Antonio Samaranch travaillait depuis plusieurs années sur une refonte du fonctionnement du CIO. Les événements de Salt Lake City pourraient lui donner l'occasion d'accélérer son projet. Une session extraordinaire a été convoquée pour les 17 et 18 mars à Lausanne avec à l'ordre du jour cet objectif. Il sera notamment question de confier le choix définitif des villes organisatrices à un collège réduit de membres ; les visites tant décriées pourraient même être interdites à la grande majorité de l'assemblée.

CES modifications en appelleront peut-être d'autres. *« Sans doute devrions-nous également imposer des délais d'épreuve de deux ans pour les nouveaux membres »*, suggère le juge sénégalais Kéba Mbaye, ancien vice-président de la Cour internationale de justice. *« Pourquoi ne pas tirer au sort, le matin même du scrutin, un petit groupe de membres appelés à voter ? »*, lance Guy Drut, élu en 1995. *« Il faudrait ramener l'âge des membres à soixante-dix ans. Aujourd'hui, c'est indécent. Dans les conseils d'administration des grandes sociétés américaines, les gens partent à soixante-cinq ans »*, indique Jean-Claude Killy, tout en rêvant à voix haute d'un CIO où siégeraient des *« Prix Nobel, des cerveaux, des artistes »* et davantage de sportifs.

Les idées ne manquent pas. L'adhésion de l'assemblée olympique est loin d'être gagnée. M. Samaranch aura certes l'assurance d'être soutenu par sa très fidèle « garde rapprochée », composée du Canadien Dick Pound, de l'Américaine Anita De Frantz, de l'Australien Gevan Gosper et du Belge Jacques Rogge – autant de candidats potentiels à sa succession. Une frange « traditionaliste » n'en demeure pas moins décidée à conserver ses privilèges. *« A quoi allons-nous servir si on nous enlève la possibilité de choisir les villes ? Notre rôle ne doit tout de même pas se limiter à élire un président tous les vingt ans ! »*, s'offusque le prince de Mérode, adversaire notoire de M. Samaranch.

Il reste deux ans au président du CIO pour mener à bien sa réforme. Ce sera son dernier grand chantier avec celui portant sur l'harmonisation des réglementations en matière de dopage. En 2001, son quatrième mandat prendra fin. Il sera alors temps, pour le dirigeant espagnol, de quitter l'auguste maison olympique. A quatre-vingt-un ans sonnés.

Frédéric Potet
Dessin : Frédérique Bertrand

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La marche sur Bucarest

A l'origine, c'était une simple revendication salariale. Une dizaine de milliers de mineurs de la vallée de Jiu, en Roumanie, s'étaient mis en marche pour obtenir des augmentations, bien qu'ils soient les travailleurs les mieux payés d'un pays en déconfiture économique. Mais, quand les mineurs protestent, tous les dirigeants roumains tremblent. Ils ne sont pas seulement des salariés en colère, ils sont les fantassins d'une aventure politique visant ouvertement au renversement du président chrétien-démocrate Emil Constantinescu et de son gouvernement de centre droit afin de les remplacer par un régime musclé, mélange de nostalgie pour l'économie dirigée et de nationalisme « grand-roumain ».

Le chef du parti Romania Mare (Grande Roumanie), Corneliu Vadim Tudor, n'avait obtenu que 6 % des suffrages à l'élection présidentielle de 1996, qui vit la défaite de Ion Iliescu, le communiste repeint aux couleurs du post-soviétisme. Battu dans les urnes, Tudor, incarnation de cet hybride « rouge-brun » de communisme et de fascisme caractéristique d'une certaine Roumanie, veut prendre sa revanche dans les rues. Les mineurs, qui représentaient sous le Conducator Ceausescu une sorte d'aristocratie ouvrière, sont une masse de manœuvre idéale. Quatre fois déjà, depuis la « révolution » de 1989, ils ont marché sur Bucarest à des fins politiques. En 1990 et 1991, c'était à l'appel du président Iliescu, d'abord pour faire le coup de poing contre les manifestants de l'opposition démocratique, qui protestaient contre la lenteur des réformes, ensuite pour en finir avec le gouvernement social-démocrate de Petre Roman. Leur chef, Miron Cozma, véritable « parrain » de la vallée de Jiu, est sorti, l'été dernier, de la prison où il avait été envoyé après les incidents de 1991.

L'alliance entre les chrétiens-démocrates, les sociaux-démocrates et le petit parti de la minorité hongroise, qui dirige aujourd'hui la Roumanie, est fragile. La bonne volonté du président Constantinescu n'est pas en cause, mais il a hérité d'une situation catastrophique. Sous Iliescu, la Roumanie a perdu des années dans la mise en œuvre des réformes indispensables au redémarrage de l'économie et à la transformation de la société. La production s'est effondrée, et avec elle un niveau de vie déjà extrêmement bas, ce qui explique que le mouvement des mineurs bénéficie apparemment d'un large soutien populaire.

Malgré la sollicitude officielle de la France, toujours sensible au sort d'un petit pays qui appartient à la francophonie, la Roumanie se sent à l'écart de l'Europe. Elle n'a été acceptée ni dans l'OTAN ni dans la première liste des candidats à l'Union européenne, contrairement à la Hongrie voisine. Les raisons avancées – instabilité politique et retard économique – sont sérieuses, mais le cercle vicieux dans lequel se débat la Roumanie s'est ainsi refermé : cet isolement favorise l'exploitation des mouvements sociaux par des démagogues fascisants, qui ne connaissent pas le même succès dans les Etats d'Europe centrale les plus avancés.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

La méthode douce de Massimo D'Alema

TROIS MOIS après son arrivée au pouvoir, le 21 octobre, Massimo D'Alema affiche toujours le même sourire : celui d'un homme satisfait de conduire enfin les destinées de l'Italie après avoir patienté pendant deux ans et demi dans l'ombre de Romano Prodi alors qu'il était le chef du principal parti de la majorité, le Parti démocratique de la gauche (PDS). Peut-être ses sourires sont-ils seulement un peu moins fréquents.

La tâche est rude, en effet, pour cet ancien communiste qui doit utiliser tous les artifices de la diplomatie pour maintenir la cohésion de son gouvernement tiré à hue et à dia par les différentes forces politiques qui le composent : sept au total, sans parler des personnalités indépendantes. Car aux composantes de la coalition de l'Olivier, qui formaient l'ossature du gouvernement Prodi, sont venus s'ajouter les communistes d'Armando Cossutta et les anciens démocrates-chrétiens de Francesco Cossiga, regroupés sous la bannière de l'Union démocratique pour la République (UDR). M. Cossiga a menacé le 19 janvier de retirer ses trois ministres du gouvernement… *« Massimo D'Alema est seulement en train d'expérimenter que les premiers mois au palais Chigi sont très durs,* a souligné sans perfidie son prédécesseur. *Moi aussi j'ai beaucoup souffert, peut-être plus que lui. Je lui souhaite de bien faire. »* Romano Prodi se garde bien de porter un jugement sur son successeur ou de faire valoir quelque rancœur sur la façon dont il a été évincé du pouvoir. Il soutient le gouvernement et attend de voir. Car il est, pour le moment, encore difficile de jauger l'action de la nouvelle équipe.

LA CHOSE LA PLUS NATURELLE DU MONDE

Ces trois mois ont plutôt été une mise en route tranquille, suave, sans rupture, cherchant à s'inscrire dans la continuité de l'exécutif précédent. Contrairement aux craintes exprimées par l'opposition, l'arrivée d'un ancien communiste à la direction des affaires de la Péninsule après une longue attente de cinquante ans n'a pas provoqué les tourbillons annoncés, ni les revirements prédits. Massimo D'Alema s'est glissé dans sa fonction en douceur, sans à-coups, comme si ce qui a été qualifié d'*« événement historique »* était en fait la chose la plus naturelle au monde.

Et tout se passe bien ainsi. A tel point que l'on attend, un peu impatient, que le nouvel exécutif marque sa différence, qu'il montre sa spécificité, son originalité. Au palais Chigi (le Matignon italien), on fait seulement remarquer qu'il faut laisser le temps au temps et que l'action du gouvernement s'inscrit dans la durée, dans la profondeur et pas par des actions d'éclat qui n'ont jamais été dans le style de Massimo D'Alema, homme d'appareil qui n'a jamais brusqué le cours des choses. *« Le bilan n'est pas exaltant : plus de mots que de faits,* a commenté Indro Montanelli dans le *Corriere della Sera. Et encore, des mots prononcés sur un rythme lent, syncopé de pauses que l'on appelle hésitations. »* Cette appréciation plutôt négative ne dérange pas le président du conseil, personnage distant et déterminé qui laisse entendre qu'il sait où il va et qui se dirige vers ses objectifs à son rythme.

Il est vrai que, jusqu'à présent, le gouvernement D'Alema n'a eu qu'à surfer sur le succès de l'entrée de l'Italie dans l'euro, qu'il n'a eu qu'à engranger la loi de finances préparée par le précédent cabinet, qu'il n'a pas eu à affronter de véritables épreuves excepté l'affaire Öcalan, le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) venu trouver asile en Italie. Après deux mois de difficiles négociations et une crise aiguë avec la Turquie qui a coûté 110 milliards de lires (57 millions d'euros) en représailles économiques, l'encombrant personnage a été convaincu de repartir. La gestion de ce dossier délicat illustre parfaitement la méthode douce utilisée par Massimo D'Alema pour ses débuts. Le parti-pris de ne pas heurter, d'écouter patiemment, de dialoguer comme l'a également démontré la signature du pacte social le 22 décembre. Les négociations avaient été entreprises par le précédent cabinet. L'actuel a su les mener à terme dans les délais fixés.

UN RISQUE ÉVIDENT DE PARALYSIE

Enfin, en point d'orgue de ces trois mois d'échauffement, est venue la visite familiale au Vatican, sorte de consécration après les moues exprimées par certains organes officiels de l'Eglise au moment de la nomination. Une sorte d'adoubement qui mettait fin publiquement à une méfiance du clergé vis-à-vis de ceux qui étaient voués depuis cinquante ans à l'excommunication.

Au-delà de ces succès, c'est plutôt l'attente, comme si le gouvernement continuait à prendre ses marques, à sérier l'ordre des difficultés à venir sans prendre encore de risques. Attentisme ou maîtrise programmée ? Il va cependant bien falloir que le gouvernement se lance. D'abord sur les dossiers considérés comme prioritaires, à savoir le Mezzogiorno et le chômage. L'Agence pour le développement du Sud a enfin été créée mais rien n'a encore été décidé en ce qui concerne sa mise en place et son fonctionnement. Sur la politique de l'emploi, sont attendus les prolongements du pacte social.

Il va également falloir que le gouvernement tranche sur des sujets où des voix discordantes se sont fait entendre en son sein. Que ce soit à propos de la parité scolaire ou de l'immigration. Le risque évident est celui d'une paralysie, en raison de points de vue divergents entre les différentes composantes politiques du pouvoir. Il n'est pas question de parler d'une seule voix mais, de temps à autre, Massimo D'Alema doit rappeler quelle est la doctrine du gouvernement sur tel ou tel domaine. Mettre les points sur les « i » comme si ces rappels à l'ordre allaient de soi. Il n'est pas toujours facile de contrôler ces forces centrifuges, ce qui explique sans doute cette impression que la barque est encore flottante et qu'il va falloir ramer avec énergie pour qu'elle aille dans la direction voulue. Sans élever la voix et sans coups de barre intempestifs, selon la méthode D'Alema, un skipper qui s'y connaît en matière de voile et sait comment tirer des bords. Tout en patience.

Michel Bôle-Richard

Les « Fables » de La Fontaine *par Lionel Kœchlin*

LIVRE TROISIÈME FABLE II
LE LOUP DEVENU BERGER
Quiconque est loup agisse en loup :
C'est le plus certain de beaucoup.

JEANNE D'ARC



IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Réunion, département déshérité

DANS un inventaire général des départements français, la Réunion apparaîtrait nettement comme un des plus pauvres, et son incorporation à leur liste entraînerait de très sensibles modifications des statistiques d'ensemble. Aussi bien ne pensons-nous pas qu'aucune administration ait l'idée saugrenue de faire entrer dans ses calculs de l'indice des prix ou du recensement des chômeurs cette préfecture exotique non desservie par la SNCF, ces communes démesurées par rapport à celles de nos provinces et dépourvues en outre de cadastre.

Aucune réforme ne peut empêcher en effet que la Réunion ait à être classée à part, pour trois raisons qui déterminent sans appel le caractère original de son économie : l'éloignement de la métropole, l'aventure géographique qui a fait d'elle une île, enfin le retard de son équipement. Ces trois facteurs, à eux seuls, multiplient presque par 5 le prix d'une tonne de ciment payée 3 700 francs au départ de l'usine en France, transportée par mer pour 10 600 francs, et grevée à l'arrivée de frais de débarquement, douane et magasinage atteignant près de 7 000 francs. Pays de monoculture par surcroît, devant donc importer la plus grande partie de sa nourriture, et toujours de fort loin : Indochine et Brésil par exemple pour le riz, cet aliment esentiel de la population.

A ces constantes d'ordre commercial s'ajoutent comme autres causes de misère les brutalités de la nature. Terre périodiquement ravagée par les terribles cyclones de l'océan Indien, la Réunion en a subi quelque 350 en deux siècles.

André Blanchet
(23-24 janvier 1949.)

L'euro est là et crapoto basta

Suite de la première page

Ils ne participèrent pas à la souffrance sociale, considérant au contraire que les maux de la France provenaient de l'obstination des salariés à vouloir conserver les *« avantages »* acquis. C'est à une autocélébration de leur intelligence qu'ils nous invitent. Le vocable « ils » ne désigne pas les gouvernements, car ces derniers ont payé un lourd tribut sur l'autel de l'euro. N'ont-ils pas été contraints, sous l'alibi de l'Europe, de conduire des politiques trop restrictives ? Et n'ont-ils pas, de ce fait, perdu presque systématiquement toutes les élections où ils recherchaient confirmation du bien-fondé de leur action ?

CRIS DE VICTOIRE

Des voix discordantes se sont, certes, fait entendre, mais le concert de louanges, d'autosatisfaction, fut à la mesure de l'événement. On entendit même des cris de victoire : l'euro allait étendre son empire sur le monde, le dollar serait bien vite détrôné, le premier round du match s'étant terminé à l'avantage de l'euro, etc. (Il fut fait silence ensuite sur l'appréciation du dollar par rapport à l'euro. Nous vivons dans un monde étrange, où les fluctuations du cours des monnaies sont assimilées à autant de victoires ou de défaites selon la devise considérée.) On s'enorgueillissait des prouesses techniques accomplies par les ordinateurs : aucune erreur de multiplication, ni même de division sur des milliards d'opérations arithmétiques ! Les Bourses saluèrent ces exceptionnelles performances. Les raisons de la légitime fierté des élites européennes éclataient au grand jour : n'avaient-elles pas fait le dos rond devant les critiques acerbes de ceux qui considéraient que la marche vers l'euro imposait trop de sacrifices ? N'était-ce pas grâce à leur obstination, à leur implacable volonté que cet événement historique avait fini par se produire ? Il n'était que justice que le CAC 40 et autres indices des places financières européennes leur adressent leurs sincères félicitations.

Mais trop, c'est trop. La fête de l'euro avait quelque chose de surréaliste, en ce qu'elle semblait valider exactement ce que le camp des contre semblait craindre : elle n'était fête que pour certains. La belle envolée des Bourses, l'appréciation éphémère de l'euro par rapport au dollar coïncidaient avec une aggravation du chômage en Allemagne, et une nouvelle révision à la baisse des perspectives de croissance en Europe pour l'année 1999. Pendant ce temps, les Français était initiés à la complexité des divisions par 6,55957, pour finir par constater que de tels efforts étaient très probablement inutiles car ils continueront de payer des commissions sur les opérations de change entre monnaies de la zone euro. Et que de surcroît annonce était faite qu'ils seraient lourdement pénalisés s'ils utilisaient un chéquier en francs pour payer en euros et vice-versa.

UN AUTRE DISCOURS

On ne saurait mieux avertir que l'euro allait être très sélectif dans les bienfaits qu'il allait dispenser aux populations. Il était la monnaie des marchés financiers et non celle des citoyens. Certes, disait-on, l'euro allait résoudre tous les problèmes, redonner vigueur à la croissance et à l'emploi ; mais l'abstraction de ces déclarations contrastait avec l'aspect concret de l'euphorie boursière, du magnifique travail des informaticiens de banques et du maintien des commissions de change et autres pénalités. En somme, ceux qui n'avaient dû consentir aucun sacrifice étaient récompensés, alors que les autres étaient invités à continuer à attendre Godot.

En même temps, deux records quasi historiques étaient annoncés : celui du taux de chômage le plus bas depuis trente années aux Etats-Unis et celui du taux d'inflation le plus bas depuis presque un demi-siècle en France. Ces records sont aussi symboliques, car autant le premier profite à l'ensemble de la société, autant le second suscite un sentiment de malaise tant il semble la conséquence d'une rigueur devenue inutile, et tant il avantage, s'il devait persister, les créanciers.

Le camp des impatients aurait aimé entendre un autre discours : « Grâce à vous, nous avons fait l'euro. Pour aboutir, nous vous avons parfois demandé d'inutiles sacrifices, mais le chemin radicalement nouveau que nous empruntions était semé d'embûches, ce qui explique nos maladresses et nos erreurs. Mais nous avons fait l'euro pour vous, pour mieux régler les problèmes de votre vie quotidienne, ce dont nous étions empêchés dans le cadre d'une pluralité de monnaies. C'est un instrument puissant que nous entendons mettre entièrement à votre service, c'est-à-dire au service de la croissance et de l'emploi. Nous avons travaillé d'arrache-pied, pendant que les informaticiens assuraient la traduction en euros des titres financiers. Voilà le résultat de notre travail, un programme d'expansion économique que nous allons mettre en œuvre sans plus attendre. Nous n'entendons pas perdre une seconde de plus pour mettre à profit les nouvelles opportunités que nous offre l'euro. Autrement, pourquoi l'aurions-nous fait ? »

Il faut en effet savoir finir une transition, et comme cette fin était un événement certain depuis le mois de mai 1998, comment imaginer que les gouvernements, tout à leur satisfaction du devoir accompli, auraient oublié, pendant ces huit mois, les raisons pour lesquelles ils l'avaient accompli ?

Jean-Paul Fitoussi
pour Le Monde



Maîtriser et diversifier l'énergie

par Benjamin Dessus

LES économies occidentales s'ouvrent chaque jour davantage à la mondialisation des marchés ; l'Europe de l'énergie se construit à grands pas autour de l'interconnexion des réseaux d'électricité et de gaz et l'ouverture des marchés à tous les producteurs d'énergie avec la bénédiction de nos gouvernants. Pourtant, on est surpris de constater l'importance que l'on continue à accorder en France, et singulièrement au ministère de l'industrie, au concept *« d'indépendance énergétique »* qui mesure le rapport de l'énergie produite sur le sol français à l'énergie totale consommée par le pays au cours d'une année.

Elément central de justification du programme nucléaire pour l'exécutif français depuis la crise pétrolière de 1973, ce concept fait, depuis, l'objet d'un suivi annuel rigoureux. Son évolution est commentée longuement lors de la présentation annuelle du bilan énergétique national par la Direction générale de l'énergie et des matières premières de ce même ministère. Le franchissement de la barre symbolique de 50 % en 1994 avait été salué comme une victoire nationale majeure, le petit recul qui s'en est suivi (49,7 % en 1997) a été ausculté avec inquiétude.

Vingt-cinq ans après le premier choc pétrolier, au moment du passage à l'euro et au marché commun de l'énergie, n'est-il pourtant pas nécessaire de revoir la copie, de réexaminer la pertinence d'un tel indicateur au regard des problèmes de demain ?

Certes, et malgré les prix très faibles du pétrole que nous connaissons aujourd'hui, la menace d'une crise pétrolière reste bien présente. Le redémarrage espéré des économies de l'Asie et des pays de l'ancienne Union soviétique, l'instabilité politique et sociale au Moyen-Orient : autant de raisons de ne pas baisser la garde.

Mais comment prévenir et se garder au mieux d'une telle éventualité de crise, d'un tel risque majeur pour notre économie ?

Le rapport de la commission « énergie 2010-2020 » du Plan, qui vient d'être publié, permet d'apporter un éclairage utile sur cette question. Ladite commission a élaboré trois images contrastées pour 2020 : un scénario dit *« de marché »*, d'inspiration libérale, dans lequel l'Etat abandonne une bonne part de ses prérogatives traditionnelles sur l'énergie au profit du marché ; un scénario *« Etat industriel »* dans lequel l'Etat continue à intervenir fortement sur l'offre d'énergie, mais très peu sur la demande ; un scénario *« Etat protecteur de l'environnement »* enfin, où l'Etat concentre son intervention sur la protection de la santé des citoyens et de l'environnement. En particulier, il a l'ambition de respecter par des mesures domestiques de maîtrise de l'énergie les engagements du protocole de Kyoto sur le contrôle des émissions de gaz à effet de serre (pour la France, la stabilisation des émissions en 2010 par rapport à 1990).

Ces images de contextes politiques nationaux et internationaux diversifiés conduisent à des besoins énergétiques de 260 à 320 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) pour la France en 2020, contre 240 en 1997.

Pourtant composée de personnalités diverses issues de l'administration, des syndicats, des entreprises et de la communauté scientifique, la commission du Plan a accordé une attention suffisamment faible au taux d'indépendance énergétique pour omettre d'en calculer la valeur dans chacun des scénarios, comme si c'était finalement un paramètre de second ordre pour la politique énergétique de la France. Et pourtant, elle se dégrade nettement dans ces trois scénarios.

Il serait dangereux d'assimiler hâtivement « indépendance énergétique », sécurité d'approvisionnement énergétique et place du nucléaire dans la politique de la France

Mais alors, *quid* du vrai problème de notre vulnérabilité par rapport au contexte énergétique international dans ces trois scénarios ? Le point le plus problématique est bien évidemment celui de l'accès au pétrole : alors qu'on sait sans difficulté se chauffer ou produire de l'électricité sans pétrole, on n'a pas de solution alternative significative à proposer pour les vingt ans qui viennent pour alimenter le moteur de nos voitures. En 2020, les carburants dits *« alternatifs »* (carburants verts, électricité, hydrogène électrolytique, etc.) ne joueront encore qu'un rôle marginal dans le bilan des transports qui resteront encore très majoritairement prisonniers du pétrole.

Comme on pouvait s'y attendre, le scénario *« de marché »* du Plan, qui fait l'impasse sur les intérêts strictement nationaux, affiche un taux d'indépendance bas (34 %) et des importations d'hydrocarbures très élevées en 2020 : au total près de 200 Mtep (dont 130 Mtep de pétrole), l'équivalent de la consommation totale d'énergie française en 1992.

Dans le scénario *« Etat industriel »*, bien que les pouvoirs publics portent une attention particulière à la production nationale d'énergie, et en particulier au maintien d'une activité française dans le domaine nucléaire, le taux d'indépendance n'atteint que 38 % et il faut importer 30 % d'hydrocarbures de plus qu'aujourd'hui pour boucler le bilan.

En revanche, dans le scénario *« Etat protecteur de l'environnement »*, sans avoir recours à un renouvellement des centrales nucléaires arrivées en fin de vie, les besoins d'importation de pétrole diminuent de 4 Mtep par rapport à 1996.

Du point de vue de la sécurité d'approvisionnement, l'avantage du scénario *« Etat protecteur de l'environnement »* est donc évident : il permet, par une *démarche volontariste d'utilisation* rationnelle de l'énergie dans tous les secteurs d'activite, de desserrer la dépendance extérieure vis-à-vis du pétrole, mais aussi du gaz et du charbon, sans avoir pour autant à envisager le renouvellement du parc nucléaire.

Tout cela montre bien qu'il serait dangereux d'assimiler hâtivement, comme le font certains, *« indépendance énergétique »*, sécurité d'approvisionnement énergétique et place de l'énergie nucléaire dans la politique de la France. Sans compter que la recherche d'invulnérabilité par le nucléaire s'assortit d'un renforcement de la dépendance vis-à-vis des différents risques de cette filière, qu'ils soient techniques, politiques ou économiques. Et l'on sait bien aujourd'hui que ces risques dépendent tout autant, voire plus, d'événements extérieurs à notre pays que de notre volonté et de notre capacité propres à maitriser la filière. Sans même évoquer l'éventualité d'un nouvel accident en dehors de France, la décision récente d'abandon à court terme du nucléaire par le gouvernement allemand vient nous rappeler la fragilité de notre situation.

L'essentiel des solutions de prévention contre les risques est ailleurs, d'abord dans un effort continu et volontariste de maitrise de l'énergie dans tous les secteurs d'activité, ensuite dans une recherche de diversification nationale, voire européenne, aussi bien *des filières de production que de* l'origne géographique des sources d'énergie, en particulier du pétrole.

Pour réduire les risques liés à la dépendance de l'alcool ou du tabac, tout le monde trouve plus judicieux de commencer par réduire progressivement sa consommation plutôt que de couvrir son jardin de plants de vigne ou de tabac ! On ne voit pas très bien pourquoi l'énergie devrait échapper à cette règle de bon sens.

***Benjamin Dessus** est directeur du programme de recherche interdisciplinaire sur les technologies pour l'écodéveloppement (Ecodev) au CNRS.*

Préfecture de Paris, guichet nº 5

par Aline Pailler

JE veux faire entendre la violence terrible contenue dans les paroles feutrées de la personne qui se trouve derrière le guichet nº 5 de la préfecture de Paris. Je veux faire entendre la colère sourde de l'opprimé, la plainte de l'humilié, le cri du persécuté. Je veux soulever la chape de plomb posée par le discours bien pensant et arrogant de ceux qui se croient du côté du droit, du bon droit.

Car il finit par y avoir un bon et un mauvais droit pour la préfecture de Paris. C'est du moins ce qu'on laisse entendre au guichet nº 5 lorsque, lisant le jugement du tribunal administratif qui donne pour la seconde fois raison à A. (*un sans-papiers présent* en France depuis 1991), la préposée murmure avec un air entendu à sa jeune collègue qu'elle forme : *« Ah oui, je vois, je comprends pourquoi il* [le tribunal administratif] *lui donne raison. »*

Visiblement, elle n'approuve pas la décision pourtant par deux fois rendue. Le pouvoir et l'arbitraire semblent absolus, à moins que les décisions ne soient déjà prises en amont, et que l'on nous joue au guichet une mascarade administrative ? Sinon, quel est donc ce pouvoir des agents des préfectures ? Quelle en est la légitimité ?

L'employée a-t-elle lu dans mes pensées ? Elle s'intéresse tout à coup à ma présence aux côtés d'A. et me demande de me présenter avant de contempler de nouveau son écran. Après avoir envoyé A. faire des photos d'identité porte E, elle me tend une quittance EDF et me demande d'aller en faire une photocopie de l'autre côté de la cour de la préfecture (porte E encore). Je m'exécute avec diligence, ne voulant pas voir dans cette démarche une tracasserie supplémentaire.

Nous avions hâte de connaître la décision prise et qui nécessitait la photo. Hélas, ce n'était qu'une nouvelle autorisation provisoire de séjour (APS) de trois mois, assortie de la mention *« Interdiction de travailler »* rajoutée à la main. A. réagit gentiment en disant qu'il aurait préféré l'autorisation de travailler puisqu'il est employé depuis plus d'un an chez le même employeur, dont il a une promesse d'embauche et qui lui délivre chaque mois une fiche de paye depuis plus d'un an. Je rappelle qu'on demande des fiches de paye pour tout dossier de régularisation, pour mettre en évidence l'aberration d'une telle décision.

La personne du guichet nº 5 répond alors en marmonnant que les autorisations de travailler ne dépendent pas d'elle mais de *« la main-d'œuvre »*. J'argumente : des préfectures (Meurthe-et-Moselle, Gironde et bien d'autres) donnent des APS avec autorisation de travailler : *« Eh bien à Paris, c'est comme ça. Nous, on ne donne pas d'APS avec autorisation de travailler. Au revoir. »*

« Eh bien à Paris, c'est comme ça... » Quel est donc ce pouvoir des agents des préfectures ? Quelle en est la légitimité ?

J'en arrive à me demander si je ne dessers pas ceux que je soutiens ! Ai-je raison d'apporter ce témoignage ? Oui, si je crois encore à l'Etat de droit. Pourtant, *depuis le mois de novembre*, le ton se fait encore plus menaçant pour décourager toute aide, toute solidarité envers les sans-papiers. Pour la première fois, on m'a demandé de remplir un imprimé. J'ai dû préciser ma qualité et mon identité, puis signer. Serait-ce pour m'intimider, sachant que la loi Chevènement prévoit dans son article 21 que toute personne apportant une aide à un sans-papiers peut faire l'objet de poursuites ? Paranoïa ? Non, réaction à de lourds sous-entendus.

Non seulement la préfecture ne se résout pas à donner une issue favorable, mais le préfet vient de faire appel de la décision du tribunal administratif auprès du Conseil d'Etat.

Aujourd'hui, on risque des représailles lorsque la fraternité (valeur essentielle de la République) s'exerce pour réclamer la liberté et l'égalité des immigrés sur notre sol. J'en veux pour preuve la lettre émanant du ministère de l'emploi et de la solidarité, qui motive ainsi le refus de naturalisation d'une jeune femme vivant en France depuis son plus jeune âge et qui bénéficie d'une carte de résident de dix ans deux fois renouvelée : *« J'ai décidé, en application de l'article 49 du décret nº 93 1362 du 30 décembre 1993, d'ajourner votre demande de naturalisation à trois ans. En effet, vous avez aidé au séjour irrégulier de votre époux du 2 avril 1994, date de votre mariage, au 14 mai 1997, date d'obtention du premier titre de séjour de votre époux. »*

Que faire pour sortir de l'impasse actuelle ? Il s'agit bien évidemment de régler positivement le sort de milliers de femmes et d'hommes en leur reconnaissant leurs droits pour une période qui ait un sens, c'est-à-dire dix ans. Mais nous devons aussi reposer la question de l'immigration en Europe, celle de la libre circulation des humains sans discrimination aucune. Faute de quoi on continuera de fabriquer tragédies et malheurs, d'alimenter peurs et fantasmes.

***Aline Pailler** est députée européenne, porte-parole du groupe Gauche unitaire européenne.*

N'abandonnons pas les sans-papiers

par Monique Chemillier-Gendreau

AVEC les sans-papiers, le gouvernement a glissé dans un bourbier où il se débat sans succès. Il y a été entraîné d'abord par le rapport sur l'immigration de Patrick Weil, puis par les circulaires Chevènement, celle de juillet 1997, puis celles de l'été 1998, enfin par le maintien de l'ordonnance de 1945 retouchée une fois encore par la loi Réséda. La situation se prolonge et s'enlise. Le doute a gagné jusque dans les rangs du PS.

Se trouvant à court d'arguments, les responsables politiques en viennent à tenir des propos inexacts qui relèvent soit de l'ignorance, soit de la mauvaise foi. Ainsi la députée socialiste Frédérique Bredin considère-t-elle que l'opération de régularisation des personnes ayant fait la demande d'un titre de séjour a été conduite sur la base des critères du Collège des médiateurs. Ayant été membre de cette instance, je suis dans l'obligation de rétablir la vérité.

Nous avions proposé dix critères. Le 10e concernait les personnes *« ayant une bonne insertion dans la société française, mais dépourvues d'un titre de séjour »*. Appliqué à la situation d'aujourd'hui, ce critère conduirait à régulariser tous ceux qui en ont fait la demande. En effet, les démarches accomplies au grand jour sont en elles-mêmes la preuve concrète et suffisante de la bonne insertion de leurs auteurs. Ainsi peut-on concilier la régularisation sur critères et un apaisement de la situation, au moins pour tous ceux qui ont cru pouvoir faire confiance au gouvernement.

De manière toute différente, celui-ci, par une accumulation de circulaires, a fixé des exigences tatillonnes, créant une confusion dont certaines administrations tirent parti. De la sorte, près de la moitié des demandeurs sont laissés sans titre de séjour. En réalité, les critères utilisés, détaillés jusqu'à la caricature, n'ont qu'une fonction : masquer que, dans le plus parfait arbitraire, il a été décidé préalablement de régulariser un quota précis d'étrangers. Les conséquences en sont acceptées : insupportables violations des droits humains tant à travers les expulsions réalisées que par l'acceptation du maintien dans notre pays de milliers de personnes privées de droits et hommage ainsi rendu au racisme et à la xénophobie. Ce faisant, nos dirigeants apparaissent comme appartenant à une gauche de droite. Il n'est pas étonnant que la gauche de gauche réagisse.

Il a été décidé préalablement de régulariser un quota précis d'étrangers

Le gouvernement doit maintenant avoir le courage de reconnaître qu'il s'est trompé et prendre le tournant qui le libérerait de cette affaire. Il a pour cela de bonnes raisons. Il doit se mettre en conformité avec l'Etat de droit, lequel comprend le respect des règles internationales (notamment l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme confirmé par l'article 12 du Pacte international sur les droits civils et politiques : *« Toute personne est libre de quitter n'importe quel pays y compris le sien »*, droit que l'on a peu rappelé à l'occasion des récentes commémorations et qui ne peut se réaliser que si le droit d'entrée sur un autre territoire est réel). Il y a donc au profit des individus une liberté de circulation qui s'impose aux Etats. Certes, ces derniers gardent le pouvoir de restreindre cette liberté, mais ils ne peuvent le faire que pour des raisons précises dont ils doivent rendre des comptes aux citoyens. Ainsi le veut la démocratie.

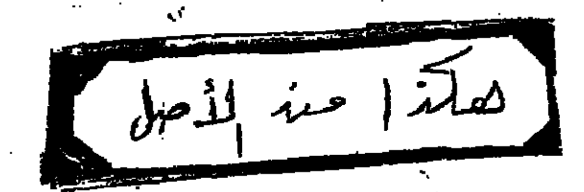
Si volonté il y a de limiter l'accès à notre territoire, il faut donc dire précisément quelles sont les conséquences négatives sur notre propre société que l'on veut ainsi éviter. Il ne suffit pas d'invoquer l'appel d'air. N'en déplaise à ceux qui emploient les mots d'afflux ou d'invasion, les sans-papiers qui se sont présentés à la frontière italienne à l'annonce d'une opération de régularisation sont très peu nombreux, rapportés à l'ensemble de notre population, et il s'agit de personnes déjà présentes en Europe et non pas d'un nouvel afflux de l'extérieur.

Les flux réellement importants proviennent des cas de guerres ou des graves crises politiques. Mais alors, nous sommes face au devoir d'asile. Ce serait l'honneur des gouvernements européens orientés à gauche que de ne pas barguigner avec ce devoir-là. Pour le reste, toute l'histoire des migrations prouve que, si pauvres que soient certaines populations, elles ne quittent leur pays en grand nombre que si des réseaux s'en mêlent.

Disloquer les réseaux de passeurs et exploiteurs existants pour qu'ils cessent à l'avenir leurs activités scandaleusement profitables, voilà ce que l'on attend d'un gouvernement de gauche. Il ne s'y emploie guère. De même espère-t-on de lui qu'il régularise ceux qui ont été amenés là par ces réseaux et qui sont à la merci d'un patronat qui se félicite du maintien de ce volant de main-d'œuvre à la recherche de travail dans les pires conditions.

Ces mesures une fois prises, l'on verrait que les immigrés *« spontanés »*, c'est-à-dire venant sans y être poussés par la persécution et sans être attirés par des réseaux organisés, ne sont pas nombreux au point de menacer la société française. Le gouvernement a cru que les déboutés de la régularisation se dissoudraient dans le paysage. Mais ils ne fondront pas, parce que leur surgissement en mars 1996 a nécessité trop de courage et leur a déjà trop coûté pour qu'ils s'en tiennent là et parce que les Français qui les soutiennent, même si ce soutien n'est pas perceptible en permanence, n'abandonneront pas ce combat.

***Monique Chemillier-Gendreau** est professeur de droit international à l'université Paris-VII-Denis Diderot.*



AUTOMOBILE Les coprésidents de DaimlerChrysler, Jürgen Schrempp et Robert Eaton, ont rencontré, jeudi 21 janvier à Tokyo, la direction générale du constructeur automobile japonais Nissan. Aucune décision n'a été annoncée sur un éventuel rapprochement, mais les négociations se poursuivent. ● CETTE ALLIANCE permettrait à DaimlerChrysler de s'implanter en Asie, alors que le groupe germano-américain poursuit la mise en place de sa fusion et la réorganisation de ses différentes filiales. ● LE RAPPROCHEMENT contrecarrerait les projets du constructeur français Renault, qui voit dans le dossier Nissan l'occasion de donner une nouvelle impulsion à un développement international laborieux ces dernières années. ● LES DISCUSSIONS en cours en Asie comme en Europe risquent de creuser les écarts dans le classement des principaux constructeurs mondiaux.

L'Asie, nouveau territoire de conquête pour DaimlerChrysler

Les patrons du géant germano-américain ont rencontré, jeudi 21 janvier, les dirigeants de Nissan, deuxième constructeur japonais, en difficulté. Les négociations amorcées pour un rapprochement dans le secteur du camion se sont élargies à l'automobile

JÜRGEN SCHREMPP et Robert Eaton étaient très attendus à Tokyo. Les coprésidents de DaimlerChrysler inauguraient vendredi 22 janvier une exposition consacrée au groupe, mais ce sont leurs intentions à propos de Nissan qui devaient surtout retenir l'intention. La veille, les deux hommes avaient rencontré le directeur général du deuxième constructeur japonais, Yoshikazu Hanawa : *« aucune décision »* n'a été prise, mais les deux compagnies vont poursuivre leurs négociations.

Depuis plusieurs semaines, les rumeurs vont bon train sur un rapprochement entre le constructeur germano-américain et la marque japonaise. A peine plus de deux mois après avoir parachevé sa fusion, DaimlerChrysler se lance un nouveau défi : cette fois, c'est le continent asiatique qui est visé.

Amorcées voici plus d'un an par Daimler, les négociations semblaient très avancées dans le domaine des camions et des véhicules utilitaires, où DaimlerChrysler pourrait prendre une participation proche de 40 % dans la filiale du japonais dans ce secteur, Nissan Diesel. Un accord semblait imminent fin 1998, mais aurait été retardé par le lancement de la fusion historique entre Daimler et Chrysler. Le groupe allemand espérait ensuite conclure assez vite, mais les candidatures récentes de Renault et de Ford compliquent vraisemblablement les négociations (*Le Monde* du 19 janvier).

Les projets de DaimlerChrysler pourraient être plus ambitieux. Selon l'hebdomadaire *Der Spiegel* du 18 janvier, MM. Schrempp et Eaton prévoyaient de formuler aux Japonais une proposition à double détente. Face aux ambitions de Renault, qui, selon la presse nippone, proposerait d'acquérir 20 % de Nissan, et à celles de Ford, DaimlerChrysler maintiendrait son projet d'acquérir près de 40 % des seules activités véhicules industriels, ou, nouveauté, serait prêt à racheter 10 % de la maison-mère, Nissan Motor. Après la rencontre de jeudi 21 janvier, DaimlerChrysler faisait savoir que *« de possibles projets de coopération avec Nissan Motor »* ont été *« explorés »*. Selon le quotidien japonais *Asahi Shimbun* de vendredi, Nissan a demandé à DaimlerChrysler de souscrire à une augmentation de capital pouvant atteindre 300 milliards de yens (2,3 milliards d'euros), qui lui permettrait de monter à 30 % au sein du capital du deuxième constructeur automobile japonais.

« IMPLANTATION PRIMORDIALE »

Un rapprochement avec Nissan permettrait au nouveau géant de l'industrie automobile de prendre véritablement pied en Asie. *« Le groupe ne dispose d'aucune capacité de production sur ce continent et son implantation y est primordiale »*, estime Rolla Kautz, analyste automobile à la BHF Bank, à Francfort. Jusque-là, Chrysler s'est toujours concentré sur son marché domestique, l'Amérique du Nord, tandis que Daimler-Benz réalisait à peine 5 % de son résultat en Asie en 1997. Sur les quelque 434 000 salariés, plus de la moitié travaille en Allemagne, et un tiers aux Etats-Unis.

Pour le moment, 86 % du chiffre d'affaires des deux marques concernent l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord, contre 9 % pour l'Asie. Or, *« DaimlerChrysler entend réaliser à terme un quart de son chiffre d'affaires en Asie, et ne pourra y arriver qu'en menant une politique de croissance externe »*, observe Klaus-Jürgen Melzner, analyste financier à la Deutsche Bank.

L'engagement de DaimlerChrysler dans cette partie du monde surviendrait au moment où les deux récents associés ont fort à faire pour réussir une fusion, dont la mise en place se poursuivra pendant au moins deux ans. Robert Eaton, dans un entretien au Monde du 1er octobre 1998, estimait à quatre ou cinq ans la période nécessaire pour mener à bien *« l'évolution culturelle »* de deux fleurons qui ont prospéré dans des continents aux méthodes industrielles différentes.

Plus prosaïquement, le groupe prévoit d'économiser 1,4 milliard de dollars (1,2 milliard d'euros) dès 1999, en réorganisant une partie des achats, du stockage ou des pièces détachées. Cette tâche sera facilitée par la bonne santé des deux partenaires : leur chiffre d'affaires a atteint 260 milliards de deutschemarks (133 milliards d'euros) en 1998 (+ 17 %) ; la production des seules Mercedes a grimpé de 27 % en un an, pour frôler les 930 000 exemplaires.

Dans ce contexte, une prise de participation au sein de Nissan Diesel *« ne serait pas une affaire compliquée »*, selon M. Melzner, et *« elle pourrait à terme conduire à une prise de contrôle majoritaire »*. Après avoir annoncé un bénéfice record et une forte hausse des ventes dans les véhicules industriels l'an dernier, DaimlerChrysler, déjà numéro un mondial du secteur, deviendrait une des premières entreprises implantées industriellement sur les trois principaux marchés continentaux. En revanche, une entrée au capital de la maison-mère recélerait des risques plus importants, car le constructeur japonais ne figure pas parmi les plus sains, après avoir accumulé les pertes et un fort endettement. Cependant, cette éventualité permettrait *« de barrer la route à un prétendant comme Renault »*, reconnaît un analyste allemand.

Philippe Ricard

Trois catégories d'acteurs

« A long terme, il n'y aura de place que pour six grands constructeurs de taille mondiale », affirme le PDG du groupe Ford. Avec la fusion Daimler-Chrysler, la restructuration du secteur est lancée. Qui achètera qui ?

● **LES PUISSANTS** : plus de 4 millions de voitures par an, bénéfices importants, stratégie d'expansion.
– **General Motors** (Etats-Unis) : 7,5 millions de véhicules vendus en 1998, 161 milliards de dollars de chiffre d'affaires (138 milliards d'euros).
– **Ford** (Etats-Unis) : 6,8 millions de véhicules, 144,4 milliards de dollars (125 milliards d'euros).
– **DaimlerChrysler** (Allemagne) : 4 millions de véhicules, 245,4 milliards de marks (125,9 milliards d'euros).
– **Volkswagen** (Allemagne) : 4,58 millions de véhicules, 125 milliards de marks (64,1 milliards d'euros).
– **Toyota** (Japon) : 4,5 millions de véhicules, 106 milliards de dollars (90,6 milliards d'euros).

● **LES MOYENS** : bonne santé, taille insuffisante, acquisitions envisageables.
– **Fiat** (Italie) : 2,5 millions de véhicules, 54,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires 1997 (46,6 milliards d'euros).
– **Honda** (Japon) : 2,3 millions de véhicules (ventes, 1998), 54 milliards de dollars en 1997 (46,2 milliards d'euros).
– **PSA** (France) : 2,3 millions de véhicules, 176,3 milliards de francs en 1997 (26,9 milliards d'euros).
– **Renault** (France) : 2,1 millions de véhicules, 196,3 milliards de francs en 1997 (29,9 milliards d'euros).
– **BMW-Rover** (Allemagne) : 1,2 million de véhicules (production, 1997), 56,7 milliards de marks en 1997 (29,1 milliards d'euros).

● **LES FAIBLES** : taille insuffisante et/ou mauvaise santé financière, en quête de partenariats.
– **Volvo** (Suède) : 465 000 véhicules (production, 1997), 20,2 milliards de dollars en 1997 (17,2 milliards d'euros).
– **Nissan** (Japon) : 2,5 millions de véhicules (production, 1998), 48,9 milliards de dollars en 1997 (41,4 milliards d'euros).
– **Mitsubishi** (Japon) : 1,7 million de véhicules (production, 1997), 29,5 milliards de dollars en 1997 (25,2 milliards d'euros).
– Et aussi **Hyundai-Kia** (Corée, 1,9 million de véhicules) et **Daewoo** (Corée, 900 000).

Les nouvelles frontières du premier industriel allemand

Les trois branches non automobiles sont à leur tour réorganisées

LA FUSION avec Chrysler a mobilisé Daimler toute l'année 1998 et retardé ses autres projets de réorganisation. Ceux-ci reviennent à l'ordre du jour et concernent les trois secteurs d'activités non automobiles du premier groupe industriel allemand.

● **SERVICES.** La filiale de services, Debis, devient la deuxième du groupe après l'automobile. Mercredi 20 janvier, à Berlin, Klaus Mangold, le président du directoire, a annoncé la fusion des activités de services de Daimler et de Chrysler, en grande partie liées au financement des achats de véhicules. La nouvelle entité, Debis Services by DaimlerChrysler, forme un ensemble de 23,8 milliards de deutschemarks (12,17 milliards d'euros), contre 18,5 milliards de marks avant ce regroupement, et emploie plus de 23 800 salariés.

En absorbant la société Chrysler Financial Company LLC, Debis devient le quatrième prestataire mondial de services financiers (hors banques et assurances) avec un chiffre d'affaires de 16,5 milliards de marks et 8 000 salariés. Debis conserve une branche de services informatiques (4,4 milliards de marks de chiffre d'affaires), très orientés vers l'automobile. *« En ce qui concerne les problèmes liés à l'an 2000, notre entreprise est la première du secteur à avoir résolu le problème du bogue »*, affirme M. Mangold.

Troisième activité de Debis, les services de télécommunications sont développés par la filiale Debitel. Détenue à 52,4 % par Debis et à 35,5 % par le groupe de distribution Metro, la société sera introduite en Bourse au printemps. Chacun des deux actionnaires cédera 10 % du capital afin de permettre à l'entreprise, aujourd'hui spécialisée dans la fourniture de services aux opérateurs traditionnels, d'entrer dans la téléphonie fixe et Internet.

● **ÉQUIPEMENT FERROVIAIRE.** DaimlerChrysler a annoncé, mercredi 20 janvier, qu'il prenait le contrôle total d'Adtranz, le constructeur d'équipements ferroviaires issu du regroupement, en 1996, de ses activités et de celles du groupe helvético-suédois ABB. Ce dernier détenait jusque-là 50 % du capital. *« Cette opération doit dynamiser le leader mondial du transport ferroviaire en l'intégrant dans le portefeuille stratégique de DaimlerChrysler »*, ont indiqué les deux firmes. Adtranz, qui emploie 24 000 personnes, avait affiché des pertes de 380 millions de marks (195 millions d'euros) en 1997, pour un chiffre d'affaires de 6,5 milliards de marks. Pour 1998, le déficit devrait atteindre au moins 100 millions de marks. Adtranz est confronté à un métier en pleine restructuration en raison de la stagnation des marchés : l'italien Ansaldo est à vendre, Siemens a racheté Matra Transport International, et le canadien Bombardier a repris Deutsche Waggonbau. DaimlerChrysler compter injecter 300 millions de marks dans Adtranz, dirigé depuis décembre 1998 par un de ses managers, Rolf Eckrodt, tout en poursuivant un plan de suppression de 1 400 emplois en Allemagne.

● **AÉRONAUTIQUE.** Jürgen Schrempp devra s'attaquer aussi au dossier DaimlerChrysler Aerospace (DASA), qui regroupe 80 % de l'activité aéronautique et spatiale de l'Allemagne. DASA négociait avec British Aerospace. Ce dernier a préféré s'allier avec son compatriote Marconi Electronic Systems (*Le Monde* du 20 janvier), filiale de GEC, contraignant DASA à rechercher d'autres partenaires, en France ou aux Etats-Unis. DaimlerChrysler, qui emploie 43 500 salariés dans l'aéronautique – notamment dans ses usines Airbus –, a réalisé, en 1997, un chiffre d'affaires de 15,3 milliards de marks (8,7 milliards d'euros).

Emmanuel Paquette et Anne-Marie Rocco

L'intérêt soudain des investisseurs

LES VALEURS AUTOMOBILES, encore peu prisées fin 1998, bénéficient à présent de la multiplication des spéculations, les dernières en date concernant le possible rapprochement de Nissan avec Renault ou avec DaimlerChrysler. A Francfort, depuis le début de l'année, DaimlerChrysler a progressé de 9 % et Volkswagen de 10,6 %. A Paris, Renault et Peugeot ont gagné respectivement 14,8 % et 6,5 %. Le suédois Volvo (+ 24 %) et l'italien Fiat (+ 9,8 %) ont également profité de cette flambée des cours.

Pour la majorité des analystes, cet intérêt soudain des investisseurs pour les valeurs automobiles n'a rien d'un engouement irraisonné. *« Il n'y a pas de raison pour que l'automobile soit épargnée par le mouvement de restructuration qui touche d'autres domaines de l'industrie »*, explique Jean-Marie Cauchetеux, analyste à la Banque Bruxelles-Lambert. Philippe Barrier, analyste à la Société générale, renchérit : *« Plus le temps passe, plus les chances de rapprochements au sein de l'industrie automobile augmentent. »* Depuis la fusion entre Daimler et Chrysler et les déclarations récentes des responsables de Renault, Nissan, Ford, Volvo et Fiat, les opérateurs semblent convaincus que, à long terme, une rationalisation du secteur se révèle inéluctable.

Si les groupes Ford, General Motors, Volkswagen ou Daimler-Chrysler sont fréquemment cités par les analystes comme de possibles prédateurs, la liste des cibles potentielles s'allonge de jour en jour. L'incertitude qui plane sur les acteurs des rapprochements à venir explique que le mouvement spéculatif profite à l'ensemble du secteur. D'autant plus que certaines firmes ont encore un large potentiel de progression. Les titres Renault, à 44 uros (288,6 francs), et Peugeot, à 140 euros (818,3 francs), demeurent nettement en deçà des cours les plus hauts atteints en 1998, respectivement 60 et 218 euros. Selon Ibra Wane, analyste au CCF, *« l'action Peugeot pourrait parvenir à brève échéance au niveau de 200 euros, tandis que le titre Renault pourrait atteindre 48 euros »*. *« Ces titres sont bien meilleur marché que les autres firmes du secteur »*, confirme Philippe Barrier, précisant qu'*« un éventuel rapprochement entre Nissan et Renault permettrait au constructeur français, en fonction des termes d'une telle alliance, d'acquérir une dimension internationale qui se répercuterait sur son cours de Bourse »*.

Ces valeurs restent dépendantes de l'évolution de la conjoncture. Secteur cyclique par excellence, l'industrie automobile serait en première ligne en cas de fléchissement de l'activité. Le ralentissement attendu en Europe et aux Etats-Unis en 1999 pourrait rompre l'harmonie actuelle et provoquer un recul des cours de valeurs automobiles. Le risque d'une surévaluation de l'euro par rapport au dollar pourrait également les affecter.

Raphaël Kahane

Renault, l'éternel retour du rêve mondial

ANALYSE

A la tête de l'entreprise, le tandem financier et industriel semble bien fonctionner

C'ÉTAIT le 3 décembre 1993. Louis Schweitzer, le visage défait, prenait acte de l'échec de son grand projet de fusion globale entre son groupe, Renault, et le suédois Volvo, dont les actionnaires avaient provoqué la rupture la veille. Depuis, le PDG du premier constructeur français jurait ses grands dieux qu'on ne l'y reprendrait plus. Renault, martelait-il depuis cinq ans, n'avait plus besoin d'une alliance avec un autre constructeur. Une créativité accrue, des coopérations ponctuelles choisies avec tel ou tel partenaire, des investissements ciblés sur quelques pays à fort potentiel de croissance suffiraient à assurer non seulement la survie mais encore la *« croissance rentable »* de l'entreprise.

A l'heure du rapprochement entre Daimler et Chrysler, Renault inaugurait sans complexe, en décembre 1998, une usine à Curitiba, au Brésil. Il se portait acquéreur du minuscule constructeur national roumain, Dacia, en expliquant qu'il veut en faire sa deuxième marque, pour des produits bon marché. Depuis peu, M. Schweitzer semblait certes partager l'avis de la plupart de ses confrères sur le fait qu'un constructeur *« généraliste »* se devrait de produire plus de 4 millions de véhicules pour rester dans la course, mais c'était un objectif lointain pour Renault : 2010...

Et puis, la firme a reconnu en début de semaine qu'elle s'intéressait à Nissan, le deuxième constructeur japonais. Le revirement stratégique n'est qu'apparent. Renault rêve depuis longtemps de devenir un constructeur mondial. Dès la fin des années 50, quelques Dauphine furent exportées aux Etats-Unis, où elles obtinrent un succès sans lendemain. A au moins deux reprises, au cours de son histoire récente, Renault a tenté d'obtenir une dimension internationale par croissance externe. La première tentative remonte à 1979, lorsque la firme française avait racheté le quatrième constructeur américain, American Motors Corp (AMC), qui détenait la marque Jeep. Une acquisition que Raymond Lévy devra revendre à Chrysler en 1987, pour sauver Renault alors au plus mal. La deuxième tentative fut la fusion avortée entre Renault et Volvo. Louis Schweitzer engagera par la suite des discussions avec Fiat et Mercedes, mais elles ne dépasseront pas le stade des contacts préliminaires.

FRONT SOCIAL PACIFIÉ

Le discours d'indépendance forgé depuis était surtout à usage interne : après l'échec de la fusion avec Volvo, présentée alors comme *« le grand projet structurant des dix années à venir »* par M. Schweitzer, il fallait bien remonter le moral des troupes. Aujourd'hui, le PDG aborde le dossier Nissan avec *« une grande sérénité »*, dit-on dans son entourage. L'ex-Régie nationale n'est plus du tout dans la situation de 1993. Après le passage à vide de 1996, le groupe est à nouveau bénéficiaire : il a dégagé 5,4 milliards de francs (823 millions d'euros) de résultat net en 1997 et s'achemine vers les 10 milliards de francs (1,5 milliard €) pour 1998. Son cash-flow lui permettrait de *« se payer deux projets de la taille de celui du Brésil par an »*, affirmait récemment Carlos Ghosn, le directeur général. La marque a établi un nouveau record de ventes en 1998, avec 2 128 000 voitures et camions (+ 15,8 %), et s'enorgueillit de donner le « la » de l'innovation, avec sa Scénic, le petit monospace qui fait un tabac en Europe et bientôt en Amérique du Sud.

Sur le plan social, Renault a digéré Vilvorde, cette usine belge dont la fermeture annoncée en mars 1997 avait déclenché une polémique à l'échelle de l'Europe. Sans préjuger du résultat de la négociation sur les 35 heures, qui va s'ouvrir début février, le front intérieur semble pacifié. A la tête de l'entreprise, le tandem Schweitzer-Ghosn – le financier et l'industriel – semble bien fonctionner. L'ancien patron de Michelin aux Etats-Unis, d'origine brésilienne, a apporté à l'énarque Schweitzer sa culture internationale.

Enfin, d'un point de vue capitalistique, jamais, depuis 1945, le constructeur n'a eu les coudées aussi franches vis-à-vis de son actionnaire, l'Etat. Celui-ci ne détient plus que 44,2 % du capital de Renault SA, désormais cotée en Bourse. Et les responsables politiques semblent enfin avoir rompu avec les discours dogmatiques et interventionnistes qui furent longtemps le lot de Renault – et de l'automobile en général. Lionel Jospin a estimé, jeudi 21 janvier, qu'un éventuel accord de Renault avec une entreprise japonaise ne serait *« pas en soi une orientation contestable »*, dès lors que cela pourrait *« servir au développement de Renault dans la zone asiatique »*.

Reste à convaincre Nissan de préférer une alliance avec le « petit » français, plutôt que de se faire gober par le nouvel ogre de l'automobile mondiale, DaimlerChrysler. Paradoxalement, c'est dans cet apparent déséquilibre entre les deux prétendants que réside peut-être la chance de Renault, face aux Japonais de Nissan, dont la susceptibilité est d'autant plus grande qu'ils sont aux abois.

Pascal Galinier

La chute de la monnaie brésilienne s'accélère

Le real a perdu 40 % de sa valeur face au dollar depuis sa dévaluation. L'inquiétude commence à gagner les opérateurs

LE RECUL du real s'est brusquement accéléré, jeudi 21 janvier, sur le marché des changes. La monnaie brésilienne est tombée jusqu'à 1,75 real pour un dollar, soit une baisse de plus de 10 % en vingt-quatre heures. Depuis la décision des autorités de Brasilia de laisser flotter la monnaie nationale, le real a perdu plus de 40 % de sa valeur face au billet vert.

Le plongeon spectaculaire de la monnaie brésilienne, jeudi, a suscité l'inquiétude des opérateurs boursiers qui, jusqu'à présent, avaient au contraire réagi très favorablement à la dévaluation : l'indice Bovespa de la Bourse de Sao Paulo a perdu 4,60 %.

Les marchés s'inquiètent de la poursuite du mouvement de fuite des capitaux. Ce sont actuellement environ 300 millions de dollars (259 millions d'euros) qui continuent à quitter quotidiennement le pays, en dépit du changement de cap monétaire décidé par les pouvoirs publics.

L'incitation à se débarrasser des réaux est d'autant plus forte que les professionnels ont le sentiment que la banque centrale brésilienne n'a pas les moyens, et encore moins l'intention, d'intervenir pour soutenir sa monnaie.

« MAUVAIS CONSEIL »

De façon plus générale, les investisseurs portent un jugement négatif sur la décision, prise lundi 18 janvier, par l'institut d'émission de relever son principal taux directeur, porté de 36 % à 41 %. Ils estiment que ce tour de vis monétaire est une mauvaise réponse aux difficultés économiques du Brésil. C'est ainsi l'avis du financier américain George Soros. *« C'était un mauvais conseil à donner au gouvernement brésilien d'augmenter les taux, après la dévaluation du real »*, a affirmé M. Soros, jeudi, à Paris, lors du Forum de *L'Expansion*. Il s'est dit convaincu que les autorités brésiliennes avaient suivi les conseils du Fonds monétaire international (FMI).

Ce resserrement monétaire a pour effet de renchérir la charge de la dette publique interne, aux trois quarts indexée sur les taux variables à court terme, et qui constitue un fardeau financier très lourd pour les finances de l'Etat.

Parallèlement, le plongeon du real a pour conséquence d'augmenter le coût de la dette extérieure brésilienne, libellée en devises étrangères et estimée à environ 275 milliards de dollars (237 millions d'euros), dont l'amortissement représentera 33,4 milliards de dollars (28,8 millions d'euros) en 1999. Dans ces conditions, les opérateurs voient mal comment les entreprises et l'Etat brésiliens vont pouvoir faire face à leurs échéances.

Pedro Parente, secrétaire général au ministère des finances brésilien, a pourtant affirmé, jeudi, qu'il n'est pas dans l'intention du gouvernement de restructurer la dette. *« Cette possibilité n'existe pas et n'est pas nécessaire »*, a-t-il indiqué. Les opérateurs en sont moins convaincus, de la même façon qu'ils estiment que, compte tenu des récents bouleversements monétaires, l'adoption par le Congrès brésilien des mesures d'ajustement budgétaire demandées par le FMI ne suffira pas à assurer l'équilibre des comptes.

Pierre-Antoine Delhommais (avec Bloomberg)

Lionel Jospin écarte une baisse prochaine du taux du Livret A

Le premier ministre évoque des considérations « psychologiques et politiques »

Les banquiers et le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, réclament une baisse des taux administrés (le Livret A est rémunéré à 3 %), afin de tenir compte du recul des rendements observés sur les marchés monétaires. Mais le gouvernement préfère différer cette mesure impopulaire.

BAISSERA, baissera pas ? Le taux du Livret A est de nouveau au cœur des interrogations. Lionel Jospin, interrogé, jeudi 21 janvier, sur le sujet dans le cadre du Forum de l'Expansion, a affirmé qu'*« aucune décision n'a été prise à ce stade »*. *« Je dirais même qu'il n'y a pas d'intention véritable »*, a poursuivi le premier ministre, selon lequel *« les données économiques sont toujours accompagnées de données psychologiques et politiques. Le rôle des gouvernements est d'intégrer toutes ces dimensions »*. Décision éminemment politique, la baisse du taux du Livret A pourrait ne pas intervenir avant les élections européennes de juin. Sauf si la baisse des taux devait encore continuer.

Malgré la diminution de son taux de rémunération de 3,5 à 3 % le 15 juin 1998, le Livret A reste aujourd'hui extrêmement intéressant. Il faut dire, que, depuis, les taux ont encore baissé. Avec une inflation de 0,3 %, il génère 2,7 % d'intérêt réel, soit le niveau le plus élevé depuis de longues années, soit aussi plus que les sicav monétaires soumises à des frais de gestion et à l'impôt. Dès l'automne 1998, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, indiquait à la délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale qu'il jugeait *« hautement souhaitable »* une baisse des taux administrés, *« nettement plus élevés que ceux de la Banque de France et du marché »*. Un vœu de *« baisse substantielle »* que M. Trichet a renouvelé, mardi 19 janvier, lors des 8es Rencontres parlementaires sur l'épargne qui se tenaient à l'Assemblée nationale. Le ministère de l'économie a lui aussi milité pour une baisse des taux administrés, estimant qu'une telle mesure favoriserait la consommation et la construction du logement social.

Dans l'ensemble, les banquiers, qui avaient considéré insuffisante la baisse du taux du Livret A en 1998, partagent l'avis de M. Trichet. *« Les épargnants ont intérêt à placer leur épargne liquide sur les livrets du Crédit mutuel ou de la Caisse d'épargne. Ce sont les premiers paradis fiscaux*, a déclaré, au cours des Rencontres de l'épargne, Michel Pébereau, PDG de la BNP. *L'épargne qui dort est plus ou moins favorisée. Il faut inverser le paysage car la seule épargne utile à la France est celle qui est libellée en actions. Or cette épargne est la seule qui soit soumise à l'imposition ! »* Lucien Douroux, directeur général de la Caisse nationale du Crédit Agricole, a de son côté affirmé : *« Si nous voulons orienter d'avantage l'épargne vers les investissements productifs, nous devons revoir les taux réglementés. »* Daniel Lebègue, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui centralise les fonds du Livret A, a lui aussi récemment réclamé une baisse de ce taux.

« COMMISSION DE TECHNOCRATES »

Conscient de la rémunération excessive du Livret A, et de l'épargne sans risque de manière plus générale, le gouvernement a décidé, en juin 1998, d'instituer un certain automatisme pour les ajustements futurs. Ainsi le ministère de l'économie et des finances a-t-il installé un comité consultatif des taux réglementés, *« chargé de veiller à l'équilibre entre la juste rémunération de l'épargne populaire et le financement efficace du logement social et des PME »*. Il prévoit que la rémunération du Livret A doit rester supérieure d'au moins 1 % à l'inflation, afin de garantir aux épargnants leur pouvoir d'achat, et être inférieure de 0,5 % aux taux courts de marché (actuellement autour de 3 %). Dans la conjoncture actuelle, le taux du Livret A devrait donc être compris entre 1,3 et 2,5 %. Mais ce comité, composé de neuf membres et présidé par André Babeau, directeur du Centre de recherche sur l'épargne et les placements (CREP), n'a été mis en place que début décembre 1998, et ne s'est toujours pas réuni. *« Cette commission de technocrates n'est pas près de se réunir »*, lance un banquier.

Le gouvernement semble aujourd'hui beaucoup moins attaché à respecter cette fourchette. C'est en tout cas ce que laissent présager les dernières déclarations de Lionel Jospin. Il est vrai qu'une nouvelle baisse du taux du Livret A pourrait entraîner un retrait important des fonds qui y sont placés. La baisse de juin 1998, loin d'avoir fait de ce placement un parent pauvre, avait été générée une décollecte limitée de 17 milliards de francs (2,6 milliards d'euros). L'encours du Livret A est passé de 715,3 milliards de francs (109 milliards d'euros) fin mai 1998 à 690,3 milliards de francs (105 milliards d'euros) fin novembre.

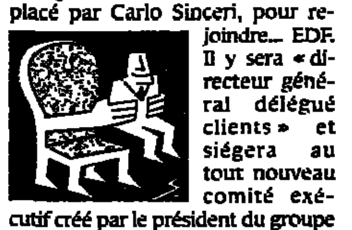
Le Livret A reste de loin le produit préféré des Français : 46 millions en sont détenteurs, répartis entre les Caisses d'épargne (26 millions) et La Poste (20 millions). Même si certains ne sont pas utilisés, voire oubliés, il reste souvent le placement unique dans les quartiers défavorisés. C'est notamment l'une des raisons pour lesquelles la baisse de sa rémunération se révèle toujours très délicate.

Virginie Malingre et Pascale Santi

■ NOMINATIONS

Loïc Capéran, de Fiat à EDF

LOÏC CAPÉRAN, cinquante-cinq ans, quittera le 1er février la direction mondiale du commerce et du marketing de Fiat Auto, où il sera remplacé par Carlo Sinceri, pour rejoindre... EDF. Il y sera « directeur général délégué clients » et siégera au tout nouveau comité exécutif créé par le président du groupe électrique, François Roussely. Une vraie révolution pour EDF, qui marque ainsi son entrée dans l'ère de la concurrence.



Loïc Capéran, diplômé de l'IAE et titulaire d'un doctorat de gestion, est un pur commercial. Il a fait toute sa carrière dans l'automobile, chez Renault de 1970 à 1994, dont il dirigea notamment la filiale britannique et la direction commerciale France, puis chez Fiat depuis 1994, où il a notamment développé les services au client. C'est pour cette expertise que M. Roussely est venu le chercher. M. Capéran aura sous ses ordres 80 000 agents dont il devra faire des commerciaux à part entière. Sa rémunération annuelle dépasserait largement les niveaux pratiqués dans le secteur public. Le nouveau directeur général ironise : *« Je ne suis pas Zidane ! La question n'est pas de savoir ce que je coûte, mais ce que je vaux. »* Réponse à partir du 1er février.

■ **ASSOCIATION FRANÇAISE DES BANQUES :** Jean-Pierre Landau (52 ans, HEC, ENA) va rejoindre le 1er février l'Association française des banques (AFB) comme directeur général. Directeur des relations économiques extérieures (DREE) de 1993 à 1996, M. Landau avait commencé sa carrière dans des cabinets ministériels (Simone Veil et Jean-François Deniau) et avait été administrateur du FMI. Michel Freyche, qui a accepté fin 1998 de rester président de l'AFB pendant 15 mois, a donc choisi un homme extérieur au sérail pour occuper ce poste de numéro deux nouvellement créé et dont le titulaire semble bien placé pour lui succéder. Conséquence de cette réorganisation : le poste de délégué général a disparu et son titulaire, Patrice Cahart, a quitté l'AFB.

■ **MUTUELLES DU MANS ASSURANCES :** Jean-Claude Seys, PDG des MMA depuis octobre 1998, a mis en place son équipe de direction. Après avoir nommé en novembre Jacques Lenormand, le « monsieur finances » de La Poste, à la direction générale, deux nouveaux cadres de La Poste font leur entrée au comité de direction : Christophe Bardet, qui était responsable du département développement des ventes, prend en charge la direction des ventes et de la performance commerciale. Patricia Legrand, qui était responsable de la sous-direction marketing de la distribution, devient directeur du marketing et du développement. Pascal Guégniot, également adjoint de *M. Lenormand à La Poste, va aussi* rejoindre les MMA.

■ **SUEZ-LYONNAISE :** Jacques Lambert devient directeur délégué à l'action commerciale, un poste nouvellement créé. Peu connu du grand public, M. Lambert (50 ans, ENA) n'est autre que le préfet qui a été la cheville ouvrière des Jeux olympiques d'Albertville en 1992 puis directeur général du CFO, le comité français d'organisation de la Coupe du monde de football.

■ **BP AMOCO :** Michel de Fabiani (54 ans, HEC), président de BP Oil Europe et de BP France, a pris les fonctions de président de la région Europe dans la nouvelle organisation du groupe BP Amoco, mise en place le 1er janvier. Il est chargé, au titre de ses nouvelles fonctions, de la représentation du groupe BP Amoco à l'échelle européenne.

■ **LAURA ASHLEY :** le *télé-évangéliste* américain et candidat malheureux à l'élection présidentielle Pat Robertson va rejoindre le groupe britannique de textile et de décoration Laura Ashley, en tant que directeur adjoint, écrit vendredi le *Financial Times*. Ce groupe en difficulté a usé huit directeurs généraux en treize ans.

La rubrique nominations paraît le vendredi (*Le Monde* daté samedi). Merci de faire parvenir vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67 ou par e-mail : entreprises@lemonde.fr

Le dollar, future monnaie argentine ?

L'Argentine est en train de négocier avec les Etats-Unis un *« traité d'association monétaire bilatérale »* pour ouvrir la voie à l'adoption du dollar comme monnaie nationale, a déclaré jeudi 21 janvier, à Buenos Aires, le président de la Banque centrale argentine (BCRA), Pedro Pou. Plus tard dans la soirée, un porte-parole du Trésor américain a précisé qu'il n'y avait *« aucun groupe de travail formel, ni aucun processus de négociation d'un traité en cours »*. *« Néanmoins, les responsables du Trésor sont toujours prêts à discuter des questions monétaires avec d'autres pays et nous sommes au courant de l'intérêt de l'Argentine »* sur ce point, a-t-il ajouté.

Ce traité bilatéral, selon M. Pou, *« pourrait être instauré dans deux ou trois ans »* et constituerait le premier pas pour une *« dollarisation »* de l'économie argentine, qui pourrait ensuite être étendue à toute l'Amérique latine. M. Pou a écarté l'hypothèse d'une adoption du dollar *« unilatérale »* par l'Argentine.

Les négociations chez PSA dans la dernière ligne droite

● **Chez PSA Peugeot-Citroën,** les négociations sur les 35 heures n'avaient toujours pas abouti vendredi 22 janvier au matin. Débutées la veille, les discussions, qui concernent 92 000 salariés, butaient notamment sur les temps de pause. La direction souhaite les exclure du temps effectif de travail, ce que refusent les syndicats. En revanche, la direction a accepté le principe d'un maintien des rémunérations. L'un des points essentiels de la discussion, qui devait être abordé vendredi matin, concerne le chiffrage des départs en préretraite et des embauches prévisibles, liées tant au rajeunissement des effectifs qu'à la réduction du temps de travail. La direction devait préciser son évaluation sur ce sujet, alors que son projet d'accord initial ne comportait aucun détail chiffré.



35 HEURES

De son côté, suite aux informations parues dans *Le Monde* du 20 janvier, Martine Aubry a démenti les chiffres avancés et a indiqué à l'Assemblée nationale que *« l'Etat était prêt à regarder une aide »* qui serait *« dans le cadre de notre législation et de notre engagement européen, mais à une double condition »*. Ces préalables sont *« que le plan préparé avec les syndicats et négocié soit cohérent »*, qu'il *« traite de la durée »* et de *« la réduction du travail, de la formation, du départ des salariés âgés, et des conditions de travail difficiles, en contrepartie d'embauches des jeunes »*.

● **La direction de France Télécom,** qui souhaitait début janvier *« ne plus trop traîner »* dans les négociations sur les 35 heures, devra réviser ses ambitions. Dans un communiqué, l'opérateur téléphonique a annoncé, jeudi 21 janvier, le report de la réunion sur la réduction du temps de travail prévue mardi 26 janvier. C'est également à cette date que SUD-PTT et la CGT-PTT avaient appelé à une grève nationale, qui elle est maintenue.

L'emploi constitue le principal point d'achoppement. Selon les syndicats, la direction souhaite supprimer 23 700 emplois – essentiellement des postes de fonctionnaires – tout en embauchant 9 000 personnes, soit près de 15 000 suppressions nettes de postes. Ces mesures permettraient à l'opérateur de poursuivre sa politique de redéploiement des postes de fonctionnaires (90 % des effectifs) vers des emplois contractuels, en contact direct avec la clientèle. Une perspective de réduction des effectifs inacceptable pour les syndicats.

Au-delà de l'emploi, d'autres divergences sont apparues notamment sur l'aménagement du temps de travail, à propos en particulier de la remise en cause de certains jours de congés qui seraient comptabilisés dans la réduction du temps de travail. Aussi, Pierre Khalfa, délégué SUD-PTT, estime que les négociations *« doivent reprendre sur d'autres bases »*. En réponse, la direction a indiqué que les discussions se poursuivront sous la forme de rencontres bilatérales. Si aucun calendrier précis n'a été fixé, la direction vise mainenant à *« parvenir à un accord d'ici la fin février »*.

● **La Compagnie des transports strasbourgeois** (CTS) a signé un accord sur les 35 heures avec la CFDT, la CGT (majoritaire) et la CGC. Cet accord va permettre la création de 83 emplois (sur 1 250) à durée indéterminée. *« Le coût de ces 83 emplois est équitablement réparti entre l'aide de l'Etat prévue par la loi Aubry, la participation de l'entreprise et un effort de modération salariale des traminots »*, a indiqué la direction. Selon la CFDT, l'accord prévoit un gel des salaires sur deux ans à condition que l'inflation ne dépasse pas 1 % par an.

● **L'industrie du pétrole** a engagé, jeudi 21 janvier, des négociations sur la réduction du temps de travail. Les discussions devraient porter dans un premier temps sur la définition de la durée du travail, la modulation des horaires, le compte épargne-temps et la formation. La fédération chimie-énergie de la CFDT a indiqué dans un communiqué que *« la loi sur la réduction du temps de travail devait permettre la création d'un mouvement d'ampleur favorable à l'embauche massive de jeunes »*. Trois nouvelles séances de négociations devraient avoir lieu d'ici le mois de mai.

Stéphane Lauer

Le yen fort contrarie la relance de l'économie nippone

TOKYO
de notre correspondant

Un pays au bord de la déflation peut-il avoir une monnaie forte ? Tel est le problème du Japon. Eisuke Sakakibara, vice-ministre des finances, surnommé « Monsieur Yen » pour l'effet de ses déclarations sur les fluctuations de la monnaie nippone, est resté évasif vendredi 21 janvier devant le club de la presse étrangère à Tokyo, sur le cours yen-dollar, se contentant de déclarer : *« Il est souhaitable qu'il ne soit ni excessivement faible ni excessivement fort. »* Un laconisme interprété comme un soutien de fait à un yen fort.

Depuis août, la valeur de la monnaie nippone par rapport à la devise américaine a augmenté de 30 % pour atteindre 112-113 yens pour 1 dollar. Il y a quelques mois, la dépréciation du yen avait inquiété les autorités. Aujourd'hui, sa remontée les perturbe. Alors que l'économie continue à stagner, un yen fort compromet la reprise en rendant les exportations japonaises moins compétitives : si le yen se renforce de 10 %, l'effet du plan de relance risque de partir en fumée, estiment les analystes financiers.

Dans une déclaration tenant de l'acte de foi, dans laquelle il a prédit la *« fin de l'intégrisme des marchés »* aussi pernicieux à ses yeux que le *« laisser-faire »*, et le déclin de la domination politique et économique américaine, M. Sakakibara a admis que *« des incertitudes planent sur le marché des changes »*. Elle sont dues, selon lui, à *« la valorisation excessive des actifs aux Etats-Unis, aux ajustements de portefeuilles consécutifs à l'arrivée de l'euro et à la reprise de l'économie japonaise »*. En ce qui concerne ce dernier facteur, M. Sakakibara a déclaré que *« la crise bancaire touche à sa fin »* et qu'*« à partir du second semestre se feront sentir les effets de la politique énergique de redressement du système bancaire poursuivie par le gouvernement »*. Selon le vice-ministre, les fusions de banques annoncées ces derniers jours en sont le résultat.

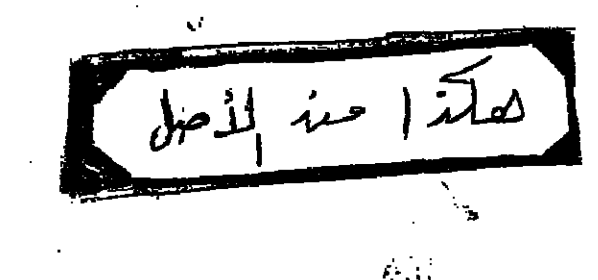
FINANCES PUBLIQUES DÉTÉRIORÉES

Une sortie de crise est-elle possible avec un yen fort ? Plusieurs facteurs contribuent à la valorisation de la monnaie nippone : un excédent important de la balance courante et le rapatriement de fonds par les banques afin de reconstituer leur trésorerie avant la fin de l'année fiscale, qui s'achève au 31 mars. Les déclarations répétées de M. Sakakibara sur la « bulle financière » américaine ont également « dopé» le yen. En outre, un yen faible pénalisant les économies asiatiques sur les marchés extérieurs, le Japon cherchait à éviter de susciter des critiques dans la région.

La détérioration de la situation des finances publiques incite au contraire faire baisser le yen. La hausse des taux sur le marché obligataire en raison de l'ampleur du déficit budgétaire (9,8 % du PIB) est un indice de cette détérioration. L'annonce par plusieurs grands investisseurs publics de leur intention de limiter leurs achats d'obligations a entraîné un déséquilibre entre offre et demande qui a provoqué une envolée des rendements. Avec des conséquences négatives pour les banques, qui voient fondre les plus-values réalisées grâce à la baisse des taux, et le risque d'une nouvelle contraction du crédit. Si les organismes publics se désistent, qui achètera le « papier » émis par l'Etat (40 % des dépenses de l'Etat sont financées par l'emprunt) ?

L'éventualité d'une chute du yen suscite une inflation de spéculation parmi les analystes financiers à Tokyo, dont certains anticipent une retombée au cours prévalant à la veille de l'envolée du yen à la suite des accord du Plaza (250 yens pour 1 dollar)... Plus sérieusement, le gouvernement Obuchi est devant un dilemme : l'économie ne se dégage pas de son enlisement, le déficit budgétaire a atteint un seuil et les organismes publics rechignent à acheter les bons d'Etat. Il ne reste qu'à accroître la masse monétaire et à imprimer de la monnaie en provoquant de l'inflation et la chute du yen. Une option que le gouvernement a jusqu'à présent repoussée. Pour combien de temps encore ?

Philippe Pons



L'entrée de TF 1 dans Pathé pourrait bouleverser le paysage audiovisuel

La présence de la chaîne privée dans le groupe de Jérôme Seydoux fait rempart aux appétits de Vincent Bolloré, et ouvre des perspectives de développement européen avec Rupert Murdoch. Cette nouvelle donne pourrait rejaillir aussi sur la composition du tour de table de TPS

APRÈS celle de Vincent Bolloré, l'entrée surprise de TF 1 au capital de Pathé, mercredi 20 janvier (*Le Monde* du 22 janvier) laisse perplexe les milieux de la Bourse et de l'audiovisuel. L'ensemble des analystes s'interrogaient encore, vendredi 22 janvier, sur les intentions réelles des différents protagonistes.

Au sein de Pathé, les deux nouveaux arrivants n'ont pas été accueillis avec les mêmes égards. Au raid éclair de M. Bolloré, Jérôme Seydoux, PDG de Pathé, avait réagi, avec un peu de retard, en maniant l'ironie. Au lendemain du passage en force de TF 1, la courtoisie est restée de mise. Les deux hommes se sont rencontrés, le 21 janvier, sans doute pour concilier au mieux leurs objectifs respectifs. Ces civilités cachent-elles une stratégie de concert ? Des deux côtés, on met en garde contre *« cette arithmétique dangereuse qui consiste à additionner la participation de TF 1 dans Pathé (8,98 %) à celle détenue par Jérôme Seydoux (28,9 %) »*. Une précaution oratoire destinée à prévenir toute accusation *« d'action de concert »*, qui contraindrait la Une et M. Seydoux à mener une OPA.

Même s'il n'est pas le chevalier blanc voulu ou espéré par Pathé pour contrer Vincent Bolloré – qui s'est emparé de 20 % de Pathé en décembre 1998, M. Le Lay suscite moins de méfiance que l'homme d'affaires breton. En raflant, à son tour, 8,98 % des parts (7,6 % des droits de vote), le patron de la Une a mis en lumière les liens anciens ou plus récents qui existent entre la chaîne privée et Pathé.

« COMPLÉMENTARITÉS »

TF 1 puise chaque année dans le catalogue de longs-métrages du groupe de Jérôme Seydoux pour alimenter son antenne. C'est ce que souligne Patrick Le Lay lorsqu'il évoque les *« complémentarités »* entre les deux sociétés. Par ailleurs, Rupert Murdoch est aujourd'hui un partenaire commun aux deux groupes. Pathé détient 17 % de BSkyB, contrôlé par News Corp. TF 1 prévoit de développer deux projets avec le magnat australo-américain : une chaîne thématique pour les 15-34 ans en France, et un bouquet numérique en Italie, Stream, dont il prendrait 10 %.

Enfin, lorsque Vincent Bolloré était entré dans le groupe Bouygues, et que ses rapports avec Martin Bouygues tournaient à l'aigre, Jérôme Seydoux s'était porté candidat à la reprise de TF 1. A l'époque, Bouygues avait opposé une fin de non-recevoir. Au final, c'est la Une qui a manœuvré vers Pathé. *« Une affaire sans grand risque »*, affirme M. Le Lay. Au mieux, il continue à croître dans le capital de Pathé. Au pis, il réalise une bonne opération financière grâce à la hausse du titre.

Sans nul doute, le patron de TF 1 n'a pu organiser cette opération sans le feu vert conjoint de Martin Bouygues et de François Pinault, nouvel actionnaire du groupe de BTP (15,5 %) depuis décembre 1998 (*Le Monde* daté 6-7 décembre 1998). Avec l'apport de la puissance financière du patron du Printemps, de La Redoute et de la Fnac, le groupe Bouygues possède désormais les moyens qui lui faisaient défaut pour mener à bien son développement sur le secteur de la communication. Pathé pourrait être la première proie.

Dans le groupe de Jérôme Seydoux, M. Le Lay vise les activités vidéo, production, cinéma et CanalSatellite. Elles viendraient judicieusement renforcer le pôle audiovisuel de Bouygues encore limité à TF 1, 25 % de TPS et quelques chaînes thématiques. De même, une alliance européenne entre Bouygues et Murdoch n'aurait pas à rougir de la comparaison avec Canal Plus. Aux dix millions d'abonnés de la chaîne cryptée feraient face la première télévision généraliste du Vieux Continent et les plus de six millions de souscripteurs de BSkyB et de TPS. Premier effet des menées de TF 1, l'action Pathé, trop demandée, a été suspendue, jeudi 21 janvier, à la Bourse de Paris après s'être appréciée de plus de 15 %. A la clôture, elle était cotée à 300,3 euros.

Désormais, constate un proche du dossier, Vincent Bolloré *« devient l'homme-clé de la situation »*. A l'origine, deux options s'ouvraient à lui : ou il prenait le pouvoir dans Pathé, ou il revendait ses titres en empochant une confortable plus-value. L'entrée en scène de la Une a bloqué la première issue. Reste la seconde. D'autres clients potentiels pourraient apparaître : si Pathé n'est pas un concurrent de TF 1, il est un allié de Canal Plus. La chaîne cryptée ne peut laisser Patrick Le Lay, le patron de TPS, rival de CanalSatellite, en situation de prendre les commandes d'un groupe actionnaire à 20 % de son bouquet numérique. Toutefois, avec 28,9 % des parts et 44,5 % des droits de vote, M. Seydoux a bien verrouillé son contrôle sur Pathé.

Indirectement, l'entrée de TF 1 dans Pathé pourrait aussi avoir, à terme, des conséquences sur le tour de table de Télévision par satellite (TPS). Autrefois premier actionnaire du bouquet avec 25 %, M. Le Lay voit aujourd'hui son pouvoir menacé par un bloc pesant 50 % des parts et associant Suez-Lyonnaise des eaux (25 %) et M 6 (25 %). Une des stratégies prêtées à M. Le Lay est d'écœurer financièrement les autres actionnaires de TPS pour les conduire au retrait. Notamment en faisant monter les enchères pour l'acquisition des droits de retransmission du football et du cinéma.

Guy Dutheil

L'ébauche d'un grand groupe de communication

TF1 – 10 % → STREAM (ITALIE)
TF1 – 25 % → TPS
TF1 – 8,98 % → PATHÉ
M6 – 25 % → TPS
SUEZ-LYONNAISE DES EAUX – 25 % → TPS
SUEZ-LYONNAISE DES EAUX – 34 % → M6
MURDOCH – 70 % → STREAM (ITALIE)
MURDOCH – 40 % → BSkyB
Vincent BOLLORÉ – 17,8 % → PATHÉ
Jérôme SEYDOUX – 28,9 % → PATHÉ
PATHÉ – 20 % → CANAL SATELLITE
CANAL PLUS – 70 % → CANAL SATELLITE
PATHÉ – 17 % → BSkyB
PATHÉ – 65,6 % → LIBÉRATION
PATHÉ – 100 % → AMLF
PATHÉ – 100 % → VOYAGES
PATHÉ – 51 % → AB SPORT
PATHÉ – 22,5 % → COMÉDIE
PATHÉ → PALACE 26 CINÉMAS

Source : Pathé, TF1

Une proie pour les raiders

Avant les raids de Bolloré et de TF 1, le groupe de Jérôme Seydoux était notoirement sous-coté. Ainsi, la seule participation de Pathé dans le bouquet satellitaire britannique BSkyB (17 %), évaluée à près de 2 milliards d'euros (13 milliards de francs), pesait plus que la valeur du groupe valorisé 1,6 milliard d'euros (10,5 milliards de francs). Au lendemain de la venue de TF 1, le rapport s'est inversé. Jeudi 21 janvier, à la clôture des marchés financiers, Pathé a grimpé à 2,306 milliards d'euros (15,13 milliards de francs) tandis que la part dans BSkyB s'est établie à 1,8 milliard d'euros (11,8 milliards de francs). En 1997, le groupe a réalisé un résultat net de 32 millions d'euros (209 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 345,3 millions d'euros (2,27 milliards de francs).

Les télévisions françaises déplorent la toute-puissance de Bruxelles

LE DROIT de la concurrence européen est-il en adéquation avec la réalité économique ? La politique de contrôle des alliances et des concentrations pratiquée par la Commission européenne permet-elle aux acteurs européens d'atteindre une taille honorable au niveau mondial ? Affrontant bon nombre de critiques de la part des chaînes françaises, Jean-François Pons, directeur général adjoint de la Direction générale IV de la Commission, a expliqué la politique de la Commission sur ce sujet, au cours d'un séminaire organisé jeudi 21 janvier par Légal Europe. *« Il faut que les marchés fonctionnent bien. Exactement comme le sang circule dans le corps, il faut veiller à ce qu'aucun caillot ne se forme. Nous laissons les alliances se former mais ce que nous évitons, c'est la fermeture des marchés à de nouveaux entrants »*, dit-il.

La Commission est actuellement saisie d'une trentaine de cas concernant la retransmission d'événements sportifs à la télévision. Dans ce domaine, les contrats d'exclusivité, pour une durée courte, ne posent en principe pas de problème de concurrence. Lorsqu'ils nécessitent des investissements très élevés et sont financièrement risqués pour les opérateurs, la DG IV peut accorder son feu vert, ce qu'elle a fait pour le long contrat de cinq ans qui lie le bouquet satellitaire britannique BSkyB au championnat anglais de football (Premier League).

Jean-François Pons juge que *« trop de dossiers, qui devraient être traités par les autorités de régulation nationale, remontent à Bruxelles »*. Il estime à cet égard *« intéressante »* la dernière décision, en France, du Conseil de la concurrence, qui vise à distinguer le marché du paiement à la séance et celui de la télévision à péage. Un tel distinguo, qui remet en cause selon la chaîne *« toute la chronologie des médias »*, et donc le financement du cinéma par les chaînes de télévision, a parallèlement contribué à infliger une amende de 10 millions de francs à Canal Plus (*Le Monde* du 30 décembre 1998).

LE CAS DE TPS

Quant aux projets de grandes alliances dans la télévision numérique allemande, Bertelsmann-Kirch-Premiere et Deutsche Telekom-Beta Research (groupe Kirch), ils ont été bloqués par la DG IV, car de telles concentrations *« allaient aboutir à une création ou un renforcement de position dominante sur le marché de la télévision à péage et celui des services techniques pour la télévision à péage »*. A propos de l'offre de télévision numérique terrestre en Grande-Bretagne, On Digital, pilotée par Granada et Carlton, la Commission a estimé que ce projet était *« pro-concurrentiel »* face à la position très forte de BSkyB. Toutefois, Bruxelles a obligé les parties à *« réduire la durée d'un contrat de fourniture des chaînes entre On Digital et BSkyB, afin d'éviter que ce dernier ne renforce sa position dominante sur le marché de la télévision payante »*.

La Commission a aussi qualifié la seconde plate-forme numérique française TPS de projet *« pro-concurrentiel »*, parce qu'il permet l'émergence d'un nouvel entrant sur la marché de la télévision à péage, jusque-là dominé par Canal Plus. *« Le gouvernement français ne nous a pas facilité la tâche, en remettant sans cesse à plus tard la fin de l'exclusivité de diffusion des chaînes publiques sur TPS* [prévue dans un projet de loi sur l'audiovisuel plusieurs fois reporté]. *Nous allons donc prendre nos responsabilités dans les semaines qui viennent. »* Bruxelles pourrait octroyer *« une exemption de trois ans* [de diffusion exclusive des chaînes hertziennes], *à partir de la date de notification, pour faciliter le lancement de TPS »*.

Face à la toute-puissance de la Commission, les exploitants de télévision français ne décolèrent pas. *« La mise en cause des principales chaînes publiques européennes pour distortion de concurrence potentielle ne tient pas »*, affirme Jean-Noël Dibie, délégué aux affaires européennes de France Télévision. TF 1, Tele Cinco et le groupe Berlusconi ont chacun attaqué le financement des chaînes publiques locales. *« Avec un financement public de 100 %, il n'y a aucun problème de distorsion de concurrence, ce qui risque d'exister avec un financement à 75 % »*, déplore-t-il.

Son homologue de Canal Plus, Claudine Ripert, n'est pas plus tendre : *« Il n'y a pas de lien direct entre le droit de la concurrence et l'économie réelle des groupes. Comment peut-on juger de la pertinence des marchés alors que – si l'on prend un critère simple comme la capacité d'investissement –, Microsoft est à un niveau de 100, le groupe Murdoch n'est qu'à 10 et Canal Plus à 3. Si l'on prend les chiffres d'affaires de groupes audiovisuels, les premiers français n'arrivent qu'à la vingt-septième et vingt-huitième place. »* Un tel plaidoyer ne laisse pas indifférent Spyridon Pappas, directeur général de la culture, de la communication et de l'audiovisuel (DG X).

TRÈS FORTE CROISSANCE

Il rappelle le déficit des échanges commerciaux entre l'Europe et les Etats-Unis (6 milliards de dollars, 5,1 milliards d'euros) dans le secteur audiovisuel, ce qui correspond à *« deux cent cinquante mille emplois »*. Une récente étude réalisée pour la Commission prévoit une très forte croissance du marché audiovisuel en Europe (+ 70 % d'ici à 2005). Toute la question est d'éviter un renforcement des programmes américains dans les bouquets numériques appelés à fleurir en Europe dans les prochaines années. *« Nous ne sommes pas contre les alliances entre Européens, nous voulons éviter de renforcer les monopoles nationaux »*, conclut Jean-François Pons.

Nicole Vulser

« Sud-Ouest » est prêt à lancer une nouvelle imprimerie

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION du quotidien bordelais *Sud-Ouest* devait décider, vendredi 22 janvier, la construction d'un nouveau centre d'impression, dans la zone franche de Bordeaux. Cet investissement de l'ordre de 300 millions de francs prévoit l'acquisition de trois rotatives, dont le fournisseur n'est pas encore choisi. La première pierre de l'imprimerie doit être posée, fin 1999, pour être opérationnelle en 2002. Les nouvelles machines permettront de réaliser un journal d'un nouveau format, avec davantage de couleurs et une pagination renforcée. La création d'une nouvelle imprimerie est prévue depuis plusieurs années, mais les discussions avec le syndicat du Livre-CGT avait toujours achoppé. Après avoir connu des difficultés sociales et financières, au milieu des années 90, *Sud-Ouest* a affiché, en 1997, un résultat de 29,5 millions de francs (5,3 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires de 929 millions (167 millions d'euros). Ces résultats devraient être en hausse en 1998. Enfin, *Sud-Ouest* a été en 1997 l'un des rares quotidiens régionaux à voir sa diffusion totale payée progresser (341 408 exemplaires).

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : le gouvernement italien** prévoit un décret pour poser *« des limites anti-trust raisonnables pour les droits sportifs des matches de football »*, a déclaré, mercredi 20 janvier, Salvatore Cardinale, ministre de la communication. Cette démarche vise à contrecarrer la volonté de Rupert Murdoch d'acquérir, pour six ans et 15 milliards de francs (2,7 milliards d'euros), l'intégralité des droits de retransmission du calcio. – (Bloomberg.)

■ **EDITION : le nouveau guide Médiasid**, publié par le Service d'information du gouvernement, a paru jeudi 21 janvier. Il comporte des coordonnées des princiaux groupes de communication, des agences de presse, des entreprises d'audiovisuel, de presse écrite nationale et régionale, des services de presse, etc. (620 p., 190 F., 34 €).

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **AUTOMOBILE : Jürgen Schrempp, PDG de DaimlerChrysler,** a remis vendredi 22 janvier à Tokyo sa proposition d'alliance à Nissan *(lire p. 14)*.

● **SEAGRAM : le groupe canadien** a annoncé jeudi qu'il n'était plus en négociations exclusives pour la vente des champagnes Mumm et Perrier-Jouët avec la Société financière des vins de Champagne (SFVC), détenue par le Groupe Frey et l'assureur français Axa.

● **ALCATEL : le groupe français de télécommunications** a *« plusieurs acquisitions possibles dans le domaine technologique »*, a indiqué son PDG, Serge Tchuruk, lors du forum de *L'Expansion*, jeudi à Paris.

● **ANGLO AMERICAN : le groupe minier sud-africain,** première entreprise du pays, a annoncé vendredi le rachat de l'activité européenne d'emballage (21 sites industriels au Royaume-Uni et en France) de la société australienne Amcor.

SERVICES

● **TOURISME : la France a conforté sa place de première destination** touristique du monde en 1998, en accueillant 70 millions de touristes étrangers, soit trois millions de plus qu'en 1997, a annoncé jeudi le secrétariat d'Etat au tourisme. La France, avec 175 milliards de francs de recettes touristique (+ 7,3 %), occupe la deuxième place mondiale derrière les Etats-Unis.

● ***WALIBI* : le groupe belge de parcs d'attraction,** racheté par l'américain Premier Parks, a annoncé jeudi des investissements de 19,5 millions d'euros dans ses six parcs à thèmes en Europe. Trois parcs français sont concernés.

● **AIR FRANCE : la direction de la compagnie aérienne nationale** a signé jeudi avec le principal syndicat d'hôtesses et stewards, le SNPNC, un accord *qui modifie* la double échelle des salaires mise en place en 1995.

FINANCE

● **CCF : l'assureur Swiss Life a franchi en hausse le seuil de 10 %** du capital du Crédit commercial de France à 10,22 %, *indique le conseil* des marchés financiers jeudi. En droits de vote, sa part passe à 15,17 % contre 14,7 % précédemment.

● **CETELEM : la filiale de Paribas** spécialiste du crédit à la consommation a annoncé jeudi la création d'une société commune avec l'établissement de crédit immobilier britannique Halifax.

RÉSULTATS

■ **BANKERS TRUST : la banque américaine,** en passe d'être achetée par la Deutsche Bank, a annoncé jeudi une perte de 6 millions de dollars (6,96 millions d'euros) pour 1998, après un bénéfice net de 866 millions de dollars l'année précédente.

■ **LOOK VOYAGES : le voyagiste français,** filiale du groupe canadien Transat, a affiché une perte nette consolidée de 5 millions de francs (760 000 euros) pour son exercice 1997-98 (clos le 31 octobre).

■ **EXXON : la première compagnie pétrolière américaine et deuxième mondiale** a enregistré en 1998 un bénéfice net de 6,4 milliards de dollars (5,58 milliards d'euros) (– 25 %). Le chiffre d'affaires a atteint 117,4 milliards (– 14,4 %), en raison de la forte baisse des cours du pétrole et de l'érosion des marges des activités chimiques.

■ **FORD : le groupe automobile américain** a enregistré en 1998 un bénéfice de 5,939 milliards de dollars (5,1 milliards d'euros) (– 2,5 %). Son chiffre d'affaires s'est élevé à 144,4 milliards de dollars (– 6 %)

■ **VALEO : l'équipementier automobile a enregistré** en 1998 un chiffre d'affaires consolidé de 39,5 milliards de francs (6 milliards d'euros) (+ 16 %). Ce chiffre intègre les activités d'Electrical Systems acquises dans l'année et exclut les activités d'affichage et d'obturation cédées en 1998. Le résultat net est de 1,7 milliard de francs.

■ **SNECMA : le motoriste français d'avions** a enregistré une hausse de 22 % de son chiffre d'affaires, en 1998, à 28,1 milliards de francs (4,3 milliards d'euros). Le bénéfice, supérieur à un milliard de francs, sera connu le 11 mars. En 1997, Snecma était sortie de six années de pertes avec un bénéfice net de 715 millions de francs.

EUROPE

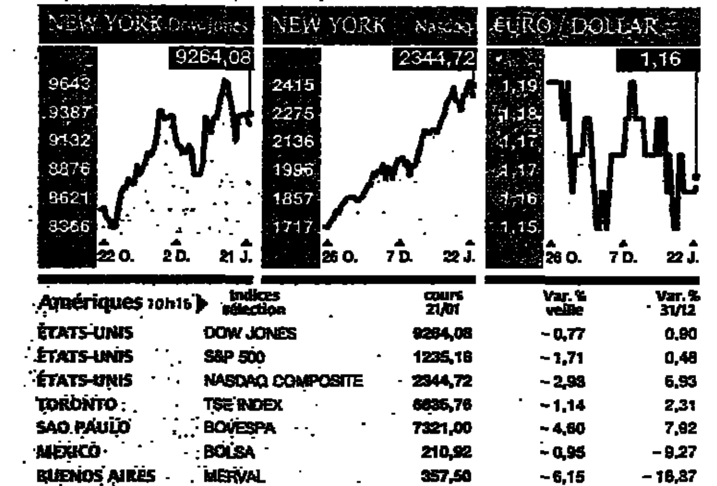
FRANCFORT DAX 30 — 5038,70 — 5443 5245 5046 4847 4649 4450 — 22 O. 1er D. 22 J.

LONDRES — 5924,50 — 6152 5957 5763 5568 5374 5179 — 22 O. 1er D. 22 J.

PARIS — 4061,32 — 4294 4114 3933 3753 3573 3392 — 22 O. 30 N. 22 J.

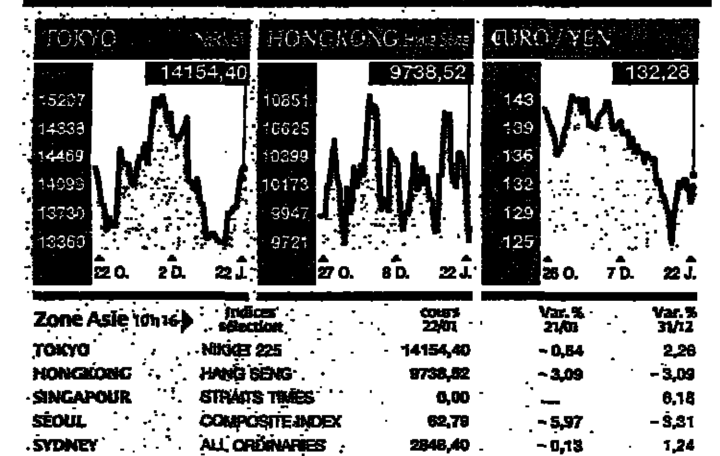
Europe 12h30 ▶	Indices sélection	cours 22/01	Var. % 21/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3461,79	–2,80	3,57
EUROPE	STOXX 50	3388,5	–2,35	2,06
EUROPE	EURO STOXX 324	301,07	–2,45	0,80
EUROPE	STOXX 653	281,94	–1,94	0,98
PARIS	CAC 40	4061,32	–2,23	3,01
PARIS	MIDCAC	1572,90	–0,28	–4,54
PARIS	SBF 120	2721,83	–2,05	2,47
PARIS	SBF 250	2568,07	–1,48	2,76
PARIS	SECOND MARCHÉ	1890,89	–0,49	–5,54
AMSTERDAM	AEX	526,43	–3,19	–2,22
BRUXELLES	BEL 20	3385,82	–1,62	–3,66
FRANCFORT	DAX 30	5038,70	–2,29	0,73
LONDRES	FTSE 100	5924,60	–1,62	0,71
MADRID	STOCK EXCHANGE	9558,60	–3,65	–2,83
MILAN	MIBTEL 30	33606,00	–2,68	–4,40
ZURICH	SPI	7026,30	–1,40	–1,89

AMÉRIQUES



Amériques 10h15 ▶	Indices sélection	cours 21/01	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9264,08	–0,77	0,90
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1235,16	–1,71	0,48
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2344,72	–2,93	6,93
TORONTO	TSE INDEX	6835,76	–1,14	2,31
SAO PAULO	BOVESPA	7321,00	–4,60	7,92
MEXICO	BOLSA	210,92	–0,95	–9,27
BUENOS AIRES	MERVAL	357,50	–6,15	–16,87
SANTIAGO	IPSA GENERAL	93,38	0,93	21,27
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4003,82	–1,47	–16,39

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10h16 ▶	Indices sélection	cours 22/01	Var. % 21/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14154,40	–0,64	2,28
HONGKONG	HANG SENG	9738,52	–3,09	–3,09
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	6,18
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	62,79	–5,97	–3,31
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2848,40	–0,13	1,24
BANGKOK	SET	27,52	–3	7,17
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3317,80	–0,37	8,58
WELLINGTON	NZSE-40	2189,35	–1,24	6,01

ÉCONOMIE

L'économie allemande a fortement ralenti durant l'automne 1998

JEUDI 21 JANVIER, dans son rapport mensuel, la Bundesbank a constaté que *« pendant l'automne 1998, l'économie a nettement perdu de son élan sous l'influence des effets de ralentissement liés aux différentes crises régionales dans le monde »*. *« L'industrie a été particulièrement affectée »*, ajoute la Bundesbank, s'appuyant sur le recul des entrées de commandes en provenance de l'étranger (- 4,5 % sur les mois d'octobre et novembre). Ce net ralentissement a affecté le moral des chefs d'entreprise. De plus, la demande intérieure a également reculé de 3 % en octobre et novembre comparé au deuxième trimestre, selon les statistiques de la Bundesbank. Sur l'ensemble de l'année 1998, la croissance du PIB se serait établi à 2,8 %, selon la Bundesbank.

■ **Le ministère des finances allemand** a estimé, jeudi, que le probable recul du PIB (les chiffres officiels seront connus en mars 1999) au quatrième trimestre *« est simplement un creux de courte durée qui se limite au semestre d'hiver 1998-1999 »*. Pour 1999, les forces d'expansion devraient s'imposer à nouveau, et le ministère table sur une croissance de 2 %.

■ **EURO : à l'issue de sa réunion, jeudi 21 janvier,** le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé que les prochaines opérations de refinancement (les 27 janvier et 3 février) s'effectueront aux mêmes conditions que les précédentes, c'est-à-dire que le taux d'appel d'offres sera fixé à 3 %. La BCE a par ailleurs choisi de ramener à respectivement 4,5 % et 2 % le taux de prêt marginal et le taux de dépôt, qui avaient été exceptionnellement fixés à 3,25 % et 2,75 % dans les premiers jours de lancement de l'euro. Enfin, dans son communiqué, le conseil des gouverneurs a noté que les difficultés rencontrées par quelques intervenants dans le système de paiement interbancaire Target se sont progressivement résorbées.

■ **L'excédent commercial de la zone euro** avec le reste du monde a reculé de 23 % en octobre 1998, à 7,5 milliards d'euros (49,2 milliards de francs), par rapport à octobre 1997, a annoncé, jeudi 21 janvier, Eurostat. Pour l'ensemble des quinze pays de l'Union économique, l'excédent commercial d'octobre 1998 a été divisé par trois à 2,9 milliards d'euros

■ **FRANCE : la production manufacturière française** a augmenté de 1 % en novembre par rapport au mois d'octobre, selon les chiffres de l'Insee. Sur un an, la production manufacturière est en hausse de 4,1 %.

■ **Le Groupe des fédérations industrielles (GFI)** a appelé, jeudi 21 janvier, à la *« vigilance »* pour l'année 1999 pour faire face au ralentissement de la croissance industrielle en France. L'institut de conjoncture Rexecode prévoit une *« pause de la croissance de l'industrie en 1999 »*. Michel Didier, président de Rexecode, a mis en garde contre l'illusion selon laquelle l'euro supprimerait la contrainte extérieure pour l'industrie française.

■ **BRÉSIL : le déficit de la balance des paiements** a augmenté de 7,6 %, à 8,5 milliards de dollars (7,3 milliards d'euros) pour l'année 1998, la annoncé, jeudi la Banque centrale du Brésil. Le déficit des transactions courantes de 34,9 milliards de dollars n'a pas été comblé par l'excédent des entrées de capitaux, 26,5 milliards de dollars. Les investissements directs étrangers ont représenté 26,1 milliards de dollars dont 23 % ont été affectés aux privatisations.

■ **JAPON : le représentant américain adjoint pour le commerce,** Richard Fisher, a averti que l'impatience grandissait aux Etats-Unis devant l'inaction du Japon à libéraliser davantage son économie et à ouvrir ses marchés. *« La patience aux Etats-Unis devant le peu de mouvement du Japon sur les questions d'accès à ses marchés a vraiment des limites »*.

■ **ÉTATS-UNIS : le déficit commercial américain** s'est creusé au mois de novembre pour atteindre 15,49 milliards de dollars (13,4 milliards d'euros), a indiqué jeudi le département américain du commerce. Pour les onze premiers mois de l'année 1998, le déficit commercial s'est élevé à 153,9 milliards de dollars contre 100 milliards en 1997.

■ **Les demandes hebdomadaires d'allocations chômage** ont reculé de 14 000 à 346 000 pour la semaine terminée le 16 janvier, a annoncé le département américain du travail.

■ **Le financier américain George Soros** a estimé que la prochaine grande crise économique mondiale surviendra aux Etats-Unis, où l'actuelle vague de spéculations boursières va finir par éclater. *« Les consommateurs américaines peuvent actuellement dépenser plus qu'ils ne gagnent en raison de l'afflux d'épargne en provenance du monde entier »*, a-t-il déclaré dans un entretien au journal japonais *Nihon Keizai Shimbun*.

VALEUR DU JOUR

Rémy Cointreau vend son champagne Krug à LVMH

OBJECTIF atteint pour Rémy Cointreau : le groupe de vins et spiritueux a respecté son plan de cession d'actifs décidé en juin 1998 pour faire face à son endettement colossal. Jeudi 22 janvier, LVMH a annoncé avoir racheté le champagne de prestige Krug à Rémy Cointreau pour un montant de 1 milliard de francs (150 millions d'euros). Un prix élevé qui aurait incité le groupe Seagram à annoncer jeudi qu'il n'était plus en négociations exclusives pour la vente des champagnes Mumm et Perrier-Jouët avec Groupe Frey et Axa, les propositions de ces derniers n'étant pas suffisamment élevées. C'est un véritable joyau, qu'il souhaitait conserver il y a encore quelques mois, *dont se sépare* Rémy Cointreau. Fondée en 1843, Krug est une marque de renommée internationale et fournit notamment la cour royale d'Angleterre. La maison, qui fabrique exclusivement des cuvées de prestige (dont le Dom Pérignon), aura un effet positif sur le résultat net courant de LVMH dès 1999, a précisé le numéro un du luxe mondial. Rémy Cointreau ne quitte pas pour autant le champagne. Le groupe espère développer son pôle champagne autour de ses deux marques, Charles Heidsieck et Piper-Heidsieck.

Grâce à cette nouvelle cession, le groupe peut envisager son avenir plus sereinement. L'action Rémy Cointreau est revenue à son niveau d'il y a un an, jeudi, avant l'annonce de la vente de Krug, elle a clôturé en baisse de 1,22 % à 16,1 euros. En moins d'un an, les différentes ventes d'actifs ont permis au groupe de ramener son endettement à moins de 6,5 milliards de francs (990 millions d'euros) contre 7,8 milliards de francs en juin 1998. Cependant, la conjoncture reste difficile. *« Même si je suis positif sur le titre, il faudra être très attentif sur l'évolution du chiffre d'affaires dans les prochains mois »*, estime Frédéric Boiffin, analyste à la société de Bourse Oddo. L'Asie, grande consommatrice de Cognac et qui pèse près d'un tiers du résultat opérationnel de Rémy Cointreau, n'est pas sorti de la récession.

Joël Morio

Action Rémy Cointreau

en euros à Paris



SUR LES MARCHÉS

PARIS

DANS LE SILLAGE des autres places européennes, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris était en baisse de 2,42 %, à 4 053,69 points, vendredi 22 janvier, en fin de matinée. La veille, l'indice CAC 40 avait cédé 0,86 %, dans une séance marquée par des prises de bénéfice, tandis que la croissance en Europe semblait marquer le pas.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort a ouvert en net repli de 1 %, à 5 111,6 points, vendredi 22 janvier. Le raffermissement de l'euro face au dollar et la bonne tenue du marché obligataire pénalisaient le marché d'actions. La nouvelle baisse de la Bourse de Sao Paulo ravivait également les craintes des opérateurs quant aux conséquences de la crise financière brésilienne.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres a perdu 1,36 %, à 6 022,3 points, jeudi 21 janvier. La chute des valeurs financières et des principales capitalisations de la cote ont lourdement pesé sur la tendance.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en repli, l'indice Nikkei cédant 0,6 %, à 14 154,4 points, vendredi 22 janvier. Le mouvement de consolidation a affecté principalement les valeurs bancaires, telles Industrial Bank of Japan (– 2,3 %), Fuji Bank (– 2,2 %) et Sanwa Bank (– 2 %).

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a terminé en repli de 0,77 %, à 9 264,08 points, jeudi 21 janvier, dans un marché hésitant. L'humeur des opérateurs restait influencée par les propos tenus la veille par le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, qui s'est inquiété de la progression trop rapide de Wall Street.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en hausse, vendredi 22 janvier. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans, qui évolue à l'inverse du prix, cédait 0,02 % à 3,743 %, tandis que son équivalent allemand cédait 0,025 % à 3,636 %, soit les niveaux les plus bas jamais observés. Les opérateurs semblaient attendre une prochaine baisse des taux par la Banque centrale européenne, après la publication d'indicateurs inquiétants concernant la croissance, tant en France qu'en Allemagne. La disparition de l'inflation dans ces deux pays et la fermeté de l'euro, depuis son apparition, plaidaient également en faveur d'un assouplissement monétaire.

MONNAIES

AFFECTÉ par les nouvelles turbulences à la Bourse de Sao Paulo, le dollar était en baisse dans les premiers échanges entre banques, vendredi 22 janvier, à 113,85 yens, tandis que l'euro restait ferme, à 1,16 dollar.

Taux de change fixe des pays €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
€URO/FRANC	6,55957	FRANC/€URO	0,15245
€URO/DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK/FRANC	3,35385
€URO/LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITALIENNE (1000)/FRANC	3,38774
€URO/PESETA ESPAGNOLE (100)	1,66386	PESETA ESPAGNOLE (100)/FRANC	3,94238
€URO/ESCUDO PORTUGAIS (100)	2,00482	ESCUDO PORTUGAIS (100)/FRANC	3,27190
€URO/SCHILLING AUTRICHIEN (10)	1,37603	SCHILLING AUTRICHIEN (10)/FR	4,76703
€URO/PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE/FRANC	8,32894
€URO/FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS/FRANC	2,97660
€URO/FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)/FRANC	1,62607
€URO/MARKKA FINLANDAISE	5,94573	MARKKA FINLANDAISE/FRANC	1,10324

Cours de change croisés

22/01 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	...	0,87792	1,16115	0,17703	1,65425	0,72585
YEN	113,90500	...	132,28500	20,16500	188,47000	82,67500
€URO	0,86122	0,75594	...	0,15245	1,42500	0,62505
FRANC	5,64870	4,95910	6,55957	...	9,34530	4,10010
LIVRE	0,60450	0,53075	0,70180	0,10695	...	0,43870
FRANC SUISSE	1,37770	1,20950	1,59800	0,24390	2,27955	...

Taux d'intérêt (%)

Taux 21/01 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	...	2,91	3,79	4,66
ALLEMAGNE	3,05	2,94	3,70	4,68
GDE-BRETAG.	5,94	5,65	4,27	4,25
ITALIE	...	2,93	3,92	4,89
JAPON	0,21	...	2,03	...
ETATS-UNIS	4,38	4,37	4,75	5,17
SUISSE	1	1,15	2,54	3,84
PAYS-BAS	2,95	2,97	3,80	4,67

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 22/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	8780	113,26	113,25
Euribor 3 mois			
MARS 99	2617	97,03	97,03

Matières premières

En dollars ▶	Cours 21/01	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1463,5	–0,78
ALUMINIUM 3 MOIS	1203,6	–0,86
PLOMB 3 MOIS	493,5	–0,50
ETAIN 3 MOIS	5130	0,10
ZINC 3 MOIS	965,5	–0,57
NICKEL 3 MOIS	4360	–0,23
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,19	0,58
PLATINE A TERME	74417,50	0,26
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	272,5	1,69
MAÏS (CHICAGO)	216	...
SOJA TOURTEAU (CHG.)	133	...
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1350	0,67
CAFÉ (LONDRES)	1677	...
SUCRE BLANC (PARIS)	228,5	...

Pétrole

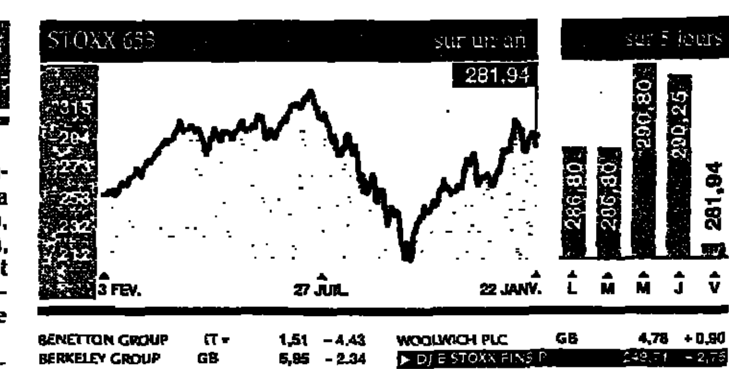
En dollars ▶	Cours 21/01	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	11,18	...
WTI (NEW YORK)	11,81	...
LIGHT SWEET CRUDE	12,45	2,64

Or

En €uros ▶	Cours 21/01	Var % 20/01
OR FIN KILO BARRE	7990	+0,50
OR FIN LINGOT	8050	–0,25
ONCE D'OR (LO) $	287,75	+0,61
PIÈCE FRANCE 20 F	47,30	–1,05
PIÈCE SUISSE 20 F	47,30	+0,42
PIÈCE UNION LAT. 20 F	47,80	–0,62
PIÈCE 10 DOLLARS US	289,75	...
PIECE 20 DOLLARS US	420,25	–0,14
PIECE 50 PESOS MEX	298,25	...

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

هكذا من الأصل



VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Nestlé** a cédé 4 %, jeudi 21 janvier 1999. Le groupe a annoncé une croissance des ventes de 2,4 % en 1998, en deçà de l'objectif initialement retenu.

● Déjà très attaqué mercredi, le titre **British American Tobacco** a perdu à nouveau 4,3 %, jeudi, après l'annonce d'une action en justice de l'Etat fédéral américain contre les fabricants de tabac.

● Exposées à la crise brésilienne, les actions **Fiat** (– 5,6 %) et **Pirelli** (– 4,5 %) ont nettement chuté, jeudi.

● Les valeurs bancaires, continuant à évoluer au gré des rumeurs de rapprochements, ont subi des prises de bénéfice, jeudi. Les titres **Banca di Roma** (– 4,2 %), **Banco Santander** (– 4 %), **Banco Bilbao Vizcaya** (– 3,3 %), **Lloyds TSB** (– 2,8 %), **HSBC** (– 2,7 %), **ABN Amro** (– 2 %), **Commerzbank** (– 2 %), **Crédit Suisse Holding** (– 1,9 %), **Hypovereinsbank** (– 1,6 %) et **Deutsche Bank** (– 1,4 %) ont cédé du terrain.

● Les valeurs du secteur des télécommunications, notamment **Deutsche Telekom** (– 4,7 %), **British Telecom** (– 3,4 %), **TIM** (– 2,8 %), **Telefonica** (– 2,1 %), **Telecom Italia** (– 1,7 %), étaient, elles aussi, orientées à la baisse, jeudi.

● Les compagnies d'aviation **British Airways** (– 4 %), **Swissair** (– 3,8 %) et **KLM** (– 2 %) ont été victimes de prises de bénéfice, jeudi.

STOXX 653 — sur un an: 281,94 — sur 5 jours: 286,80 / 206,80 / 200,80 / 200,25 / 281,94 (3 FEV. – 27 JUIL. – 22 JANV.; L M M J V)

EURO STOXX 50 — sur un an: 3461,79 — sur 5 jours: 3473,51 / 3473,51 / … / … / 3461,79 (22 JANV. – 24 JUIL. – 22 JANV.; L M M J V)

22/01 12 h 45 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	33,21	– 2,34
BASF AG	DE •	32,3	– 0,92
BMW	DE •	592	– 5,58
CONTINENTAL AG	DE •	23,8	+ 1,71
DAIMLER-BENZ AG	DE •	78,99	....
FIAT	IT •	2,64	– 7,58
FIAT PRIV.	IT •	1,45	– 1,36
LABINAL /RM	FR •	179	– 2,19
LUCAS VARITY	GB	3,10	+ 0,93
MAGNETI MARELLI	IT •	1,22	– 2,40
MICHELIN -B- /RM	FR •	30,75	+ 0,82
PEUGEOT /RM	FR •	137,1	– 2,35
PIRELLI	IT •	2,3	– 1,71
RENAULT	FR •	42,3	– 3,71
SOMMER ALLIBER/	FR •	23,5	+ 0,04
VALEO /RM	FR •	69,3	+ 3,43
VOLKSWAGEN	DE •	69	– 3,23
VOLVO -A-	SE	24,86	– 2,65
VOLVO -B-	SE	25,10	– 2,60
▶ DJ E STOXX AUTO P		265,01	– 3,44

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	18,80	– 0,61
ABN AMRO HOLDIN	NL •	18,8	– 3,45
ALLIED IRISH BA	GB	17,27	– 3,12
ALPHA CREDIT BA	GR	98,20	....
ARGENTARIA RS	ES •	23,25	– 3,25
B PINTO MAYOR R	PT •	19,09	....
BANCO ESSI R	PT •	11,3	....
BANK AUSTRIA AG	AT •	37,59	– 2,11
BANK OF IRELAND	GB	19,91	– 2,92
BANK OF PIRAEUS	GR	30,92	....
BANKINTER	ES •	29,6	– 3,25
BARCLAYS PLC	GB	20,18	– 1,94
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	61,7	– 0,46
BCA FIDEURAM	IT •	5,46	– 4,55
BCA INTESA	IT •	4,58	– 3,38
BCA ROMA	IT •	1,34	– 2,19
BCO BILBAO VIZC	ES •	12,65	– 4,67
BCO CENTRAL HIS	ES •	9,6	– 5,04
BCO POPULAR ESP	ES •	60,6	– 2,26
BCO SANTANDER	ES •	15,88	– 4,02
BCP REG	PT •	27,8	+ 1,06
BNP /RM	FR •	73,8	– 5,09
CCF /RM	FR •	79,5	– 2,75
CHRISTIANIA BK	NO	3,40	– 1,01
COMIT	IT •	5,39	– 3,75
COMM.BANK OF GR	GR	93,57	..
COMMERZBANK	DE •	26,1	– 2,25
DEN DANSKE BK	DK	111,98	+ 0,53
DEN NORSKE BANK	NO	3,29	....
DEUTSCHE BANK A	DE •	47,8	– 1,75
DEXIA CC	BE •	139	– 0,86
DEXIA FCE RM	FR •	126,9	– 1,63
DRESDNER BK AG	DE •	35,3	– 3,29
ERGO BANK	GR	114,02	....
FIRST AUSTRIAN	AT •	49,42	– 91,41
FOERENINGSSB A	SE	23,03	– 1,67
FOKUS BK	NO	8,77	+ 0,67
HALIFAX	GB	11,16	– 1,26
HSBC HOLDS	GB	21,80	– 3,95
IMI	IT •	....	....
IONIAN BK REG.S	GR	48,49	....
JYSKE BANK REG	DK	74,61	– 0,89
KAPITAL HOLDING	DK	44,36	....
KBC BANCASSURAN	BE •	69,25	– 2,05
LLOYDS TSB	GB	11,56	– 5,25
MERITA	FI •	5,85	– 0,68
NAT BANK GREECE	GR	217,35	....
NATEXIS	FR •	53,9	– 0,19
NATL WESTM BK	GB	16,26	– 4,44
NORDBANKEN HOLD	SE	6,26	+ 0,90
OBERBANK	AT •	61	+ 2,61
ROLO BANCA 1473	IT •	21,7	– 3,77
ROYAL BK SCOTL	GB	15,45	– 3,81
S-E-BANKEN -A-	SE	9,67	– 2,26
SPAREBANKEN NOR	NL •	144,5	– 1,03
STE GENERAL-A-/	FR •	152	– 3,31
SV HANDEK -A-	SE	35,11	– 0,32
UBS N	CH	270,74	– 1,81
UNICREDITO ITAL	IT •	4,85	– 4,32
UNIDANMARK -A-	DK	73,27	– 1,98
XIOSBANK	GR	38,75	....
▶ DJ E STOXX BANK P		260,89	– 3,29

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACERINOX REG	ES •	....	...
ALUMINIUM GREEC	GR	53,68	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,42	– 0,99
ASSIDOMAEN AB	SE	16,38	– 1,35
AVESTA	SE	2,82	– 1,56
BEKAERT	BE •	391,5	+ 1,29
BILTON	GB	4,39	+ 1,65
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	38,88	– 2,42
BRITISH STEEL	GB	1,69	– 1,65
BUHRMANN NV	NL •	11,9	– 1,65
BUNZL PLC	GB	3,35	– 1,26
CART.BURGO	IT •	5	– 0,79
DEGUSSA	DE •	41,5	– 0,24
ELKEM ASA, OSLO	NO	9,82	– 1,17
ELVAL	GR	10,72	....
INPARSA	PT •	22,18	– 0,84
JOHNSON MATTHEY	GB	6,21	– 0,54
MAYR-MELNHOF KA	AT •	36,83	– 3,35
METSAE-SERLA A	FI •	6,22	– 7,16
MODO B FR	SE	20,30	– 1,63
NORSKE SKOGIND-	NO	23,94	– 0,48
OUTOKUMPU OY -A	FI •	8,45	– 1,74
PECHINEY-A-	FR •	28,68	– 1,95
PORTUCEL INDUST	PT •	5,49	– 0,72
RAUTARUUKKI K	FI •	5,6	– 2,61
RIO TINTO	GB	10,08	– 1,39
SIDENOR	GR	21,87	....
SILVER & BARYTE	GR	30,38	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,61	– 0,88
SONAE INDUSTRIA	PT •	12,38	– 0,40
SOPORCEL	PT •	12,47	....
SSAB SW ST A FR	SE	9,73	– 2,79
STORA ENSO -A-	FI •	6,85	– 3,25
STORA ENSO -R-	FI •	6,9	– 3,63
STORA KOPPARB -	SE	9,84	....
SVENSKA CELLULO	SE	18,11	+ 0,62
THYSSEN	DE •	152	....
TRELLEBORG B	SE	8	+ 4,38
UNION MINIERE	BE •	29,32	– 0,10
UPM-KYMMENE COR	FI •	22,5	– 4,26
USINOR	FR •	10,49	– 2,60
VIOHALCO	GR	28,04	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	21,73	– 3,12
▶ DJ E STOXX BASI P		141,72	– 2,38

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	11,41	....
AGA -B-	SE	11,24	+ 1,52
AIR LIQUIDE /RM	FR •	148	– 1,33
AKZO NOBEL	NL •	....	....
BASF AG	DE •	32,3	– 0,92
BAYER AG	DE •	32,7	+ 0,46
BOC GROUP PLC	GB	11,89	– 2,38
CIBA SPEC CHEM	CH	68	– 2,46
CLARIANT N	CH	434,81	– 0,71
DYNO INDUSTRIER	NO	13,60	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4998,88	– 2,14
HENKEL KGAA VZ	DE •	65,9	– 2,66
HOECHST AG	DE •	35,4	– 2,48
ICI	GB	7,13	+ 0,40
KEMIRA	FI •	5,5	+ 0,18
LAPORTE	GB	7,19	+ 1,61
LENZING AG	AT •	49	– 2
PERSTORP -B-	SE	8,44	+ 1,34
SNIA BPD	IT •	1,34	– 0,74
SOLVAY	BE •	60,6	– 0,82
TESSENDERLO CHE	BE •	42,8	– 2,73
UCB	BE •	5255	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		278,78	– 1,97

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	10,11	....
BTR	GB	1,50	– 0,94
CGIP /RM	FR •	50	+ 2,25
CIR	IT •	0,89	– 1,11
D'IETEREN SA	BE •	418,3	– 1,92
GAZ ET EAUX /RM	FR •	40,6	– 3,11
GBL	BE •	167	– 1,42
GENL ELECTR CO	GB	7,86	+ 3,96
GEVAERT	BE •	62,8	...
HAGEMEYER NV	NL •	31,2	– 4
INCHCAPE PLC	GB	1,92	+ 0,75
INVESTOR -A-	SE	40,37	– 1,90
INVESTOR -B-	SE	41,08	– 2
KVAERNER -A-	NO	17,32	+ 0,34
KVAERNER -B-	NO	13,83	– 2,06
LVMH / RM	FR •	209,7	– 3,59
MYTILINEOS HOLD	GR	13,14	....
NORSK HYDRO	NO	29,58	+ 0,79
OERLIKON-BUEHRL	CH	102,62	– 2,37
ORKLA -A-	NO	12,73	– 0,45
ORKLA -B-	NO	10,81	– 3,13
SONAE INVESTIME	PT •	39,3	– 0,48
VEBA AG	DE •	48,3	– 2,03
▶ DJ E STOXX CONG P		225,69	– 2,65

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	13,33	– 4,59
CABLE & WIRELES	GB	12,69	– 7,38
DEUTSCHE TELEKO	DE •	36,9	– 6,35
EUROPOLITAN HLD	SE	106,68	+ 0,21
FRANCE TELECOM	FR •	80	– 2,85
HELLENIC TELE (	GR	25,87	....
KONINKLIJKE KPN	NL •	48,2	– 5,30
PORTUGAL TELECO	PT •	43	+ 0,12
SWISSCOM N	CH	378,67	– 0,49
TELE DANMARK	DK	116,96	+ 0,58
TELECEL	PT •	199,42	– 0,01
TELECOM ITALIA	IT •	7,88	– 3,43
TELECOM ITALIA	IT •	5,81	– 2,35
TELEFONICA	ES •	39,77	– 3,52
TIM	IT •	5,73	– 3,70
VODAFONE GROUP	GB	16,20	– 3,89
▶ DJ E STOXX TCOM P		647,2	– 3,74

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AALBORG PORTLAN	DK	17,48	– 3,46
ACCIONA	ES •	54,85	– 6
ACESA REG	ES •	13,35	– 3,05
AKTOR SA	GR	11,80	....
ASKO OY	FI •	13,42	....
AUMAR	ES •	22,61	– 2,29
AUTOSTRADE	IT •	6,31	– 2,02
BCA INTESA	IT •	4,58	– 3,38
BICC PLC	GB	0,93	+ 3,17
BILFINGER & BER	DE •	17,1	+ 0,59
BLUE CIRCLE IND	GB	3,78	– 0,75
BOUYGUES /RM	FR •	204	– 2,63
BPB	GB	2,68	...
CARADON	GB	1,84	+ 2,38
CBR	BE •	83	– 0,12
CHARTER	GB	5,04	– 0,28
CIMPOR SGPS R	PT •	25,56	– 0,20
COLAS /RM	FR •	177	+ 1,43
CRH PLC	GB	13,66	– 0,42
CRISTALERIA ESP	ES •	53,65	+ 0,09
DRAGADOS CONSTR	ES •	32,2	– 4,11
FOM CON CONTRAT	ES •	56,6	– 4,79
GROUPE GTM	FR •	85,7	– 2,61
HEIDELBERGER ZE	DE •	63	+ 2,44
HELL.TECHNODO.R	GR	7,71	....
HERACLES GENL R	GR	24,86	....
HOCHTIEF ESSEN	DE •	30	– 1,32
HOLDERBANK FINA	CH	204,62	+ 3,15
HOLDERBANK FINA	CH	871,49	– 0,71
IMETAL /RM	FR •	96,8	+ 1,47
ITALCEMENTI	IT •	7,94	– 0,75
ITALCEMENTI RNC	IT •	3,98	– 0,25
LAFARGE /RM	FR •	73,2	+ 1,67
MICHANIKI REG.	GR	6,34	....
PHILIPP HOLZMAN	DE •	131	– 5,07
PILKINGTON PLC	GB	0,78	....
POTAGUA -B-	DK	17,75	– 1,49
RMC GROUP PLC	GB	8,54	+ 0,50
RUGBY GRP	GB	1,32	+ 1,09
SAINT GOBAIN /R	FR •	109,7	– 1,97
SEMAPA	PT •	15,77	+ 0,45
SKANSKA -B-	SE	24,60	...
SUPERFOS	DK	13,04	– 0,83
TARMAC	GB	1,47	– 0,96
TAYLOR WOODROW	GB	1,98	– 2,11
TECHNIP /RM	FR •	78,05	– 1,45
TITAN CEMENT RE	GR	67,85	....
UNICEM	IT •	7,7	– 1,79
URALITA SA	ES •	9,6	– 3,52
VALENCIANA CEM	ES •	11,25	– 4,66
WIENERB BAUSTOF	AT •	164,2	– 2,83
WILLIAMS	GB	4,43	– 0,64
▶ DJ E STOXX CNST P		170,95	– 1,56

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR •	175,9	– 2,36
ADIDAS-SALOMON	DE •	83,5	– 1,42
AMER GROUP A	FI •	8,8	– 2,22
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	27	– 1,82
BANG & OLUFSEN	DK	55,79	– 1,17
BARRATT DEV PLC	GB	2,85	– 1,96
BEAZER GROUP	GB	2,02	– 4,05
BENETTON GROUP	IT •	1,51	– 4,43
BERKELEY GROUP	GB	5,85	– 2,34
BRITISH AIRWAYS	GB	5,06	– 1,39
BRYANT GROUP PL	GB	1,24	....
CHARGEURS RM	FR •	47,8	+ 3,69
CLUB MED. /RM	FR •	81	– 1,82
COATS VIYELLA	GB	0,41	....
COMPASS GRP	GB	10,79	– 4,41
COURTAULDS TEXT	GB	1,68	– 1,67
DT.LUFTHANSA N	DE •	19,05	– 4,51
ELECTROLUX -B-	SE	13,70	– 2
EMI GROUP	GB	5,40	+ 0,80
EURO DISNEY /RM	FR •	1,11	– 0,89
FINNAIR	FI •	4,66	...
G WIMPEY PLC	GB	1,34	– 1,05
GRANADA GROUP P	GB	14,10	– 3,32
HERMES INTL	FR •	73	– 0,68
HPI	IT •	0,59	– 1,67
HUNTER DOUGLAS	NL •	21,45	– 0,69
KLM	NL •	23,2	– 1,49
LADBROKE GRP	GB	3,13	....
MOULINEX /RM	FR •	10,6	– 3,11
NCL HLDG	NO	2,68	+ 1,37
PATHE /RM	FR •	320	+ 6,56
PENTLAND GRP	GB	1,34	....
PERSIMMON PLC	GB	2,29	+ 0,63
RANK GROUP	GB	2,71	....
SAIRGROUP N	CH	188,08	– 0,82
SAS DANMARK A/S	DK	9,54	– 2,74
SEB /RM	FR •	47,72	– 3,60
THE SWATCH GRP	CH	458,14	– 0,27
THE SWATCH GRP	CH	113,23	– 2,16
WILLIAM BAIRD	GB	1,21	....
WILSON BOWDEN	GB	7,02	+ 0,61
WOLFORD AG	AT •	37,01	– 6,07
WWWW UK UNITS	GB	0,78	+ 1,85
▶ DJ E STOXX CCYC P		146,58	– 2,24

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	18,95	– 0,88
ASTRA -B-	SE	18,84	– 0,88
ELAN CORP	GB	58,38	– 4,09
GLAXO WELLCOME	GB	30,22	– 3,76
NOVARTIS N	CH	1639,43	– 3,20
NOVO NORDISK B	DK	112,26	– 0,78
ORION A	FI •	20,1	– 3,55
ORION B	FI •	19,75	– 1,74
RHONE POUL/RM	FR •	43,11	– 3,25
ROCHE HOLDING	CH	15736,12	– 0,10
ROCHE HOLDING G	CH	11191,52	– 0,63
SANOFI /RM	FR •	168,4	– 0,94
SCHERING AG	DE •	111,75	– 0,22
SMITHKLINE BEEC	GB	12,13	– 3,62
ZENECA GROUP	GB	40,03	– 2,26
▶ DJ E STOXX PHAR P		395,46	– 1,25

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	8,48	+ 2,82
BG	GB	5,45	– 0,26
BP AMOCO	GB	12,53	– 2,33
BURMAH CASTROL	GB	10,68	+ 0,40
CESPA	ES •	31,6	– 1,71
ELECTRAFINA	BE •	108,1	– 3,22
ELF AQUITAINE /	FR •	94,35	– 2,73
ENI	IT •	5,15	– 2,09
ENTERPRISE OIL	GB	3,40	– 1,65
F.OLSEN ENERGY	NO	6,82	+ 0,88
LASMO	GB	1,42	....
OCEAN RIG	NO	0,28	+ 1,81
OMV AG	AT •	74,5	– 2,48
PETROFINA SA BR	BE •	396	– 0,50
PETROLEUM GEO-S	NO	12,61	....
PRIMAGAZ /RM	FR •	74,25	– 4,19
PROSAFE	NO	9,30	....
REPSOL	ES •	46,05	– 3,15
ROYAL DUTCH CO	NL •	38,3	– 1,16
SAGA PETROLEUM	NO	8,13	– 0,71
SAIPEM	IT •	2,98	– 1,65
SHELL TRANSP &	GB	4,74	– 1,48
SMEDVIG -A-	NO	8,31	– 2,14
TOTAL /RM	FR •	89,4	– 0,67
▶ DJ E STOXX ENGY P		219,5	– 1,70

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	8,81	– 0,32
ALMANIJ	BE •	70,5	– 2,83
ALPHA FINANCE	GR	39,87	....
AMVESCAP	GB	7,50	– 1,68
BAIL INVEST /RM	FR •	128,5	...
BPI-SGPS N	PT •	34,09	+ 1,13
BRITISH LAND CO	GB	6,19	– 1,81
CAPITAL SHOPPIN	GB	4,58	+ 0,31
COBEPA	BE •	62,65	– 2,11
CORP FIN ALBA -	ES •	116,2	– 4,21
CPR /RM	FR •	35,2	– 1,76
CS GROUP N	CH	134,28	– 1,82
EURAFRANCE /RM	FR •	519	– 3,69
FONCIERE LYONNA	FR •	129,7	+ 0,54
FORTIS AG	BE •	....	....
GECINA /RM	FR •	101	– 0,79
HAMMERSON	GB	5,34	– 2,09
IMM FRANCE /RM	FR •	71,96	...
KAPITAL HOLDING	DK	44,36	...
LAND SECURITIES	GB	10,42	– 1,88
LIBERTY INT.HDG	GB	6,04	+ 0,24
MEDIOBANCA	IT •	10,1	– 3,81
MEPC PLC	GB	5,41	+ 1,33
METROVACESA	ES •	23,7	– 0,21
NATIO-INTER -C-	NL •	....	....
PARIBAS	FR •	80,25	– 3,37
PROVIDENT FIN	GB	13,10	+ 0,83
RODAMCO NV	NL •	22,25	– 1,11
SCHRODERS PLC	GB	15,48	– 2,60
SEFIMEG N /RM	FR •	58,4	– 1,05
SIMCO N /RM	FR •	82,5	– 2,94
SLOUGH ESTATES	GB	3,92	– 1,08
SOPHIA /RM	FR •	37,61	– 3,32
UNIBAIL /RM	FR •	118	– 0,84
UNIM	IT •	0,44	– 2,22
VALLEHERMOSO	ES •	11,36	– 3,07
WOOLWICH PLC	GB	4,78	+ 0,90
▶ DJ E STOXX FINS P		249,71	– 2,75

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	8,85	– 0,21
ASSOCIATE BRIT	GB	7,78	....
BASS	GB	11,18	+ 1,29
BBAG OE BRAU-BE	AT •	41,3	– 0,60
BONGRAIN /RM	FR •	388	+ 3,35
BRAU-UNION	AT •	45	– 1,53
CADBURY SCHWEPP	GB	13,28	– 0,32
CARLSBERG -B-	DK	45,17	– 2,68
CARLSBERG AS -A	DK	45,80	....
CHR. HANSEN HLD	DK	111,58	– 0,60
CULTOR -1-	FI •	8,3	– 2,35
DANISCO	DK	44,77	– 0,60
DANONE /RM	FR •	212	– 3,90
DELTA DAIRY	GR	13,28	....
DIAGEO	GB	9,38	– 1,35
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,82	....
ERID.BEGH.SAY /	FR •	134,3	– 0,74
GREENCORE GROUP	GB	3,76	+ 0,38
HEINEKEN	NL •	47,9	– 2,24
HELLENIC BOTTLI	GR	28,40	....
HELLENIC SUGAR	GR	9,76	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	29,48	– 3,51
KERRY GRP-A-	GB	12,13	– 1,84
MONTEDISON	IT •	0,91	– 4,21
NESTLE N	CH	1602,62	+ 0,75
PARMALAT	IT •	1,31	+ 0,77
PERNOD RICARD /	FR •	53	– 0,84
RAISIO GRP K	FI •	9,8	– 2,11
RAISIO GRP V	FI •	9,65	– 3,02
RIEBER & SON -B	NO	6,51	– 1,75
TATE & LYLE	GB	5,64	+ 0,25
UNICER REG	PT •	20,71	+ 0,78
UNIGATE PLC	GB	5,67	– 1,97
UNILEVER	NL •	70,25	+ 0,43
UNILEVER	GB	8,53	– 3,54
▶ DJ E STOXX F & BV P		230,76	– 2,91

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	8,22	– 2
ABB AB -B-	SE	8,22	– 2,65
ABB BADEN	CH	938,37	– 2,02
ADECCO CHESEREX	CH	402,99	– 0,77
ALSTOM	FR •	19,65	+ 1,50
ALUSUISSE LON G	CH	960,70	– 0,65
ASSOC BR PORTS	GB	3,70	....
ATLAS COPCO -A-	SE	17,84	– 0,62
ATLAS COPCO -B-	SE	17,78	....
ATTICA ENTR SA	GR	7,48	....
BAA	GB	10	– 1,13
BBA GROUP PLC	GB	4,80	+ 1,51
BERGESEN	NO	11,39	– 2
BONHEUR	NO	19,76	....
CMB	BE •	33,7	+ 0,30
COOKSON GROUP P	GB	1,77	+ 0,81
DAMPSKIBS -A-	DK	5108,58	– 5
DAMPSKIBS -B-	DK	5840,30	– 1,85
DAMSKIBS SVEND	DK	8133,36	– 3,25
DELTA PLC	GB	1,58	– 8,89
DET SONDENFJ NO	NO	8,02	+ 2,99
ELECTROCOMPONEN	GB	4,74	– 2,08
EQUANT NV	DE •	67,5	+ 0,75
FINNLINES	FI •	31	+ 1,64
FKI	GB	1,99	+ 0,72
FLS IND.B	DK	16,80	– 3,34
FLUGHAFEN WIEN	AT •	38,6	+ 1,67
GKN	GB	10,96	– 2,90
GLYNWED INTL PL	GB	2,14	– 0,66
HALKOR	GR	9,73	....
HANSON PLC	GB	5,97	– 3,68
HAYS	GB	7,97	– 3,28
HEIDELBERGER DR	DE •	53,2	– 0,56
HELLAS CAN SA P	GR	18,59	....
IFIL	IT •	2,88	– 1,37
IMI PLC	GB	2,81	– 1,50
ISS INTL SERV-B	DK	57,94	– 2,05
KOEBENHAVN LUFT	DK	105,53	– 1,26
KON.NEDLLOYD	NL •	10,15	+ 1
KONE B	FI •	96	– 0,52
LAHMEYER	DE •	40	– 2,20
LEGRAND /RM	FR •	202,6	– 1,70
LEIF HOEGH	NO	11,04	+ 1,06
LINDE AG	DE •	443	– 0,45
MAN AG	DE •	231	– 0,86
MANNESMANN AG	DE •	121,5	– 3,57
METALLGESELLSCH	DE •	12,8	– 0,39
METRA A	FI •	14,6	– 0,34
MORGAN CRUCIBLE	GB	2,38	– 1,18
NFC	GB	1,84	– 0,77
NKT HOLDING	DK	73,27	– 0,91
OCEAN GROUP	GB	10,71	– 0,92
PARTEK	FI •	7,5	+ 1,35
PENINS.ORIENT.S	GB	8,71	– 3,62
PREMIER FARNELL	GB	2,34	+ 0,61
PREUSSAG AG	DE •	439	– 0,68
RAILTRACK	GB	21,87	– 2,78
RANDSTAD HOLDIN	NL •	49	+ 2,08
RATIN -A-	DK	180,14	– 0,74
RATIN -B-	DK	188,99	– 0,13
RAUMA OY	FI •	10	– 2,44
RENTOKIL INITIA	GB	6,68	– 0,42
REXAM	GB	2,49	– 0,57
REXEL /RM	FR •	67,6	– 3,57
RHI AG	AT •	20,25	+ 1,30
RIETER HLDG N	CH	502,18	+ 0,38
SANDVIK -A-	SE	16,10	+ 1,77
SANDVIK -B-	SE	16,16	+ 1,76
SAURER ARBON N	CH	470,99	– 0,92
SCANIA AB -A-	SE	26,61	– 0,65
SCANIA AB -B-	SE	25,72	– 1,29
SCHINDLER HOLD	CH	1303,81	– 2,79
SCHINDLER HOLD	CH	1385,53	– 1,99
SCHNEIDER /RM	FR •	45,8	– 1,92
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,01	– 5,81
SECURICOR	GB	8,43	– 0,34
SECURITAS -B-	SE	13,98	+ 0,40
SGS GENEVA BR	CH	717,40	+ 4,45
SHANKS & MCEWAN	GB	3,06	....
SIDEL /RM	FR •	72,15	– 3,15
SIEBE PLC	GB	2,82	....
SITA /RM	FR •	212	+ 1,44
SKF -A-	SE	11,18	+ 1,01
SKF -B-	SE	11,48	– 0,97
SOPHUS BEREND -	DK	31,19	+ 1,75
SOPHUS BERENDS	DK	28,23	– 4,78
STORK NV	NL •	16,7	– 1,76
SULZER FRAT.SA1	CH	446,16	– 2,70
SVEDALA	SE	12,36	+ 0,45
SVENDBORG -A-	DK	7864,49	+ 1,99
T.I.GROUP PLC	GB	4,58	– 0,31
TOMRA SYSTEMS	NO	28,07	– 0,62
ULSTEIN HOLDING	NO	19,52	....
UNITOR	NO	8,13	– 2,78
VA TECHNOLOGIE	AT •	62,92	– 3,78
VALMET	FI •	9,2	– 2,65
▶ DJ E STOXX IND P		302,28	– 3,09

(Publicité)



ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR •	48,46	– 1,08
ALLEANZA ASS	IT •	10,8	– 2,70
ALLIANZ AG	DE •	324	– 2,41
ALLIED ZURICH	GB	12,83	– 4,15
ASPIS PRONIA GE	GR	12,88	....
AXA-UAP /RM	FR •	128,5	– 1,94
CGU	GB	12,05	– 1,28
CORP.MAPFRE REG	ES •	19,23	– 4,47
ERGO VERSICHERU	DE •	125,5	– 4,56
ETHNIKI GEN INS	GR	32,53	....
FONDIARIA ASS	IT •	4,59	– 3,16
FORSIKRING CODA	DK	99,48	– 1,33
FORTIS AMEV NV	NL •	73,95	– 1
GENERALI ASS	IT •	35,8	– 3,11
GENERALI HLD VI	AT •	206,5	– 2,59
INA	IT •	2,11	– 3,21
IRISH LIFE	GB	8,37	+ 0,46
LEGAL & GENERAL	GB	11,53	– 1,41
MEDIOLANUM	IT •	8,35	– 4,80
MUENCH RUECKVER	DE •	443	– 1,88
NORWICH UNION	GB	8,62	....
POHJOLA GRP.B	FI •	51,8	– 1,34
PRUDENTIAL CORP	GB	13,20	– 1,28
RAS	IT •	10	– 5,66
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,64	– 4,70
SAMPO -A-	FI •	38	– 3,18
SCHWEIZ RUECK N	CH	2180,91	– 2,35
SEGUROS MUNDIAL	PT •	31,92	+ 1,70
SKANDIA FOERSAE	SE	13,25	– 2,07
STOREBRAND	NO	6,74	– 0,85
SWISS LIFE BR	CH	635,06	+ 2,11
TOPDANMARK AS	DK	173,15	+ 0,23
TRYG-BALTICA	DK	21,11	– 1,88
ZURICH ALLIED N	CH	631,94	– 2,50
▶ DJ E STOXX INSU P		364,47	– 2,41

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	6,29	+ 1,61
CANAL PLUS /RM	FR •	238,1	– 1,37
CARLTON COMMUNI	GB	7,93	+ 1,09
ELSEVIER	NL •	12,3	....
HAVAS ADVERTISI	FR •	148,9	– 0,73
INDEPENDENT NEW	IR •	3,5	....
LAGARDERE SCA N	FR •	35,81	– 1,62
MEDIASET	IT •	7,82	– 2,22
PEARSON	GB	18,54	– 0,61
REED INTERNATIO	GB	7,13	+ 0,60
REUTERS GROUP	GB	12,29	– 4,11
SCHIBSTED	NO	11,68	+ 4,69
TF1	FR •	165	+ 0,86
UNITED NEWS & M	GB	7,26	– 0,78
WOLTERS KLUWER	NL •	173,4	– 1,37
WPP GROUP	GB	5,82	+ 0,25
▶ DJ E STOXX MEDIA P		300,09	– 1,59

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL •	34,55	– 2,54
ASDA GROUP PLC	GB	2,24	+ 0,64
ATHENS MEDICAL	GR	20,98	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	55	– 8,18
BEIERSDORF AG	DE •	60,5	– 5,39
BIC /RM	FR •	47,05	– 5,62
BRIT AMER TOBAC	GB	8,51	– 4,32
CASINO GP /RM	FR •	86	– 2,27
CFR UNITS -A-	CH	1481,60	– 1,66
CPT MODERNES /R	FR •	510	– 3,77
DELHAIZE	BE •	78,5	– 0,31
ESSILOR INTL /R	FR •	376	– 2,34
ETS COLRUYT	BE •	672	+ 0,15
FYFFES	GB	2,28	+ 2,56
GIB	BE •	38,39	+ 1,03
GOODYS	GR	24,94	....
IMPERIAL TOBACC	GB	9,94	– 0,71
KESKO OY	FI •	12,01	– 4,68
L'OREAL /RM	FR •	597,5	– 2,85
MODELO CONTINEN	PT •	20	+ 1,63
PAPASTRATOS CIG	GR	14,72	....
PROMODES /RM	FR •	626,5	– 4,20
RECKITT & COLMA	GB	10,12	– 2,34
SAFEWAY	GB	3,80	– 1,11
SAINSBURY J. PL	GB	5,92	– 3,26
SEITA /RM	FR •	47,1	– 6,36
SMITH & NEPHEW	GB	2,55	....
STAGECOACH HLDG	GB	3,60	– 1,56
TABACALERA REG	ES •	20,51	– 2,10
TAMRO	FI •	3,9	– 2,50
TESCO PLC	GB	2,52	– 2,21
TNT POST GROEP	NL •	29,6	– 6,73
▶ DJ E STOXX CNCY P		491,83	– 3,20

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	2,38	– 1,18
BOOTS CO PLC	GB	12,23	– 2,39
CARREFOUR /RM	FR •	578	– 2,86
CASTO.DUBOIS /R	FR •	198,1	– 4,34
CENTROS COMER P	ES •	18,88	– 3,43
CONTINENTE	ES •	24,5	– 2,58
DIXONS GROUP PL	GB	14	– 5,12
GEHE AG	DE •	56	– 0,18
GREAT UNIV STOR	GB	10,38	– 2,80
GUILBERT /RM	FR •	110,5	– 3,07
HENNES & MAURIT	SE	75,70	– 0,15
JERONIMO MARTIN	PT •	48,1	– 1,11
KARSTADT AG	DE •	357	– 2,46
KINGFISHER	GB	8,59	– 5,93
MARKS & SPENCER	GB	4,74	– 0,60
METRO	DE •	69,6	– 1,97
NEXT PLC	GB	8,80	– 0,96
PINAULT PRINT./	FR •	152,7	– 0,78
RINASCENTE	IT •	9	– 2,49
STOCKMANN A	FI •	21	+ 1,45
VALORA HLDG N	CH	205,88	– 0,30
W.H SMITH GRP	GB	8,16	+ 0,17
WOLSELEY PLC	GB	4,90	– 0,29
▶ DJ E STOXX RETL P		342,43	– 2,36

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR •	88	– 1,80
ALTEC SA REG.	GR	23,64	....
ASK	NO	6,51	– 0,88
BAAN COMPANY	NL •	8,25	– 4,97
BARCO	BE •	218	– 0,46
BOWTHORPE	GB	6,05	+ 2,90
BRITISH AEROSPA	GB	5,98	– 5,41
BRITISH BIOTECH	GB	0,37	– 3,70
CAP GEMINI /RM	FR •	151,7	+ 1,13
COLOPLAST B	DK	96,78	– 1,37
DASSAULT SYST./	FR •	33,93	– 0,93
ERICSSON A.	SE	22,20	– 1
FINMECCANICA	IT •	0,89	– 3,26
FRESENIUS MED C	DE •	51	– 1,92
GAMBRO -A-	SE	8,05	– 2,04
GAMBRO -B-	SE	8	– 2,72
GETRONICS	NL •	40,7	– 2,86
GN GREAT NORDIC	DK	33,47	– 1,19
INSTRUMENTARIUM	FI •	31	– 3,13
INTRACOM N	GR	42,76	....
KON. PHILIPS EL	NL •	65,8	– 1,79
MERKANTILDATA	NO	9,47	– 1,21
MISYS	GB	6,88	– 2,62
NERA ASA	NO	1,60	– 3,50
NETCOM ASA	NO	28,59	– 0,81
NOKIA -A-	FI •	122,3	– 3,70
NOKIA -K-	FI •	122,3	– 3,24
NYCOMED AMERSHA	GB	5,85	– 0,96
OCE	NL •	23,6	– 2,25
OLIVETTI	IT •	3	– 0,56
RACAL ELECT CON	GB	5,60	....
RADIOMETER -B-	DK	44,36	– 0,43
ROLLS ROYCE	GB	3,39	+ 0,42
SAGEM	FR •	581	– 0,18
SAP AG	DE •	282	+ 3,30
SAP VZ	DE •	320	+ 1,91
SEMA GROUP	GB	9,50	– 1,48
SIEMENS AG	DE •	58,4	– 3,31
SIRTI	IT •	4,85	– 1,02
SMITHS IND PLC	GB	12,54	– 1,45
STMICROELEC SIC	FR •	78,5	– 3,44
TANDBERG DATA A	NO	3,83	– 1,49
THOMSON CSF /RM	FR •	32,3	+ 2,54
WILLIAM DEMANT	DK	57,14	– 1,46
ZODIAC /RM	FR •	180	– 1,10
▶ DJ E STOXX TECH P		361,68	– 1,82

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	11,09	+ 0,13
BRITISH ENERGY	GB	10,01	– 2,09
CENTRICA	GB	1,71	+ 0,84
EDISON	IT •	9,96	– 1,97
ELECTRABEL	BE •	384	– 3,03
ELECTRIC PORTUG	PT •	21,8	+ 0,70
ENDESA	ES •	24,2	– 3,59
EVN	AT •	122,4	– 1,21
GAS NATURAL SDG	ES •	86,1	– 4,33
HAFSLUND -A-	NO	5,93	– 3,77
HAFSLUND -B-	NO	3,49	– 3,23
IBERDROLA	ES •	14,82	– 2,47
ITALGAS	IT •	5,33	– 3,09
NATIONAL GRID G	GB	7,59	– 2,02
NATIONAL POWR	GB	7,16	– 0,98
OESTERR ELEKTR	AT •	134,3	– 0,52
POWERGEN	GB	12,20	– 1,27
RWE	DE •	39,5	– 1,25
SCOT POWER	GB	9,28	– 1,51
SEVERN TRENT	GB	13,83	– 0,93
SUEZ LYON EAUX/	FR •	175,8	– 2,01
SYDKRAFT -A-	SE	24,66	– 1,56
SYDKRAFT -C-	SE	18,67	+ 1,21
THAMES WATER	GB	15,65	+ 0,37
TRACTEBEL	BE •	162,5	– 0,67
UNION EL.-FENOS	ES •	13,69	– 3,46
UNITED UTILITIE	GB	11,35	– 0,38
VIAG	DE •	458	– 1,08
VIVENDI/RM	FR •	257	– 1,15
▶ DJ E STOXX UTIL P		333,67	– 2,13

EURO NOUVEAU MARCHÉ

22/01 12 h 45 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	25	– 2,34
ANTONOV	0,95	....
C/TAC	17	– 0,29
CARDIO CONTROL	8	– 2,44
CSS	16,7	– 1,76
HITT NV	8,9	– 1,11
INNOCONCEPTS NV	19,8	+ 14,45
NEDGRAPHICS HOLD	17,1	– 2,01
POLYDOC	1,9	....
PROLION HOLDING	73	– 2,93
RING ROSA	9,8	– 7,11
RING ROSA WT	2,1	– 2,33
UCC HOLDING NV	13,4	– 0,74

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,65	....
FARDEM BELGIUM ABC	18	....
INTERNOC HLD	4,85	+ 1,04
INTL BRACHYTHER B	14,8	+ 0,34
LINK SOFTWARE B	7,68	– 4
PAYTON PLANAR	2,48	....
SYNERGIA	8,5	....

FRANCFORT

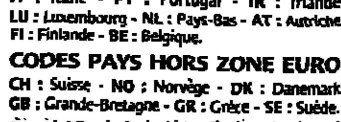
Valeur	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	135,8	– 2,30
AIXTRON	190	– 7,32
AUGUSTA BETEILIGUN	64,2	– 4,18
BB BIOTECH ZT-D	30,55	– 3,32
BB MEDTECH ZT-D	18,8	– 3,09
BERTRANDT AG	65	– 0,31
BETA SYSTEMS SOFTW	25	– 3,47
CE COMPUTER EQUIPM	143,66	– 0,82
CE CONSUMER ELECTR	180	– 2,70
CENIT SYSTEMHAUS	233	– 2,10
DRILLISCH	147	– 4,61
EDEL MUSIC E 98	371	– 2,68
ELSA	67,5	– 2,17
EM.TV & MERCHANDI	670	– 4,15
EUROMICRON	36,7	– 3,42
GRAPHISOFT NV	23,05	– 3,92
HOEFT & WESSEL	138	– 1,43
HUNZINGER INFORMAT	130	– 3,70
INFOMATEC	180	– 6,74
INTERSHOP COMMUNIC	102	– 8,93
KINOWELT MEDIEN	168	– 0,30
LHS GROUP	45	– 3,28
LINTEC COMPUTER	118,6	– 2,78
LOESCH UMWELTSCHUT	14,35	+ 10,81
MENSCH UND MASCHIN	81,4	– 5,35
MOBILCOM	391	– 3,42
MUEHL PRODUCT & SE	19,5	– 3,47
MUEHLBAUER HOLDING	80	– 3,61
PFEIFFER VACU TECH	37	– 6,09
PLENUM	137	– 4,08
PSI	80,3	– 4,97
QIAGEN NV	61,2	– 2,70
REFUGIUM HOLDING A	29	....
SACHSENRING AUTO	16,9	– 6,11
SALTUS TECHNOLOGY	39	– 4,88
SCM MICROSYSTEMS	67	– 5,76
SER SYSTEME	385	– 5,64

★ **CODES PAYS ZONE EURO**

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Cap Gemini** poursuivait vendredi 22 janvier sa hausse entamée la veille. Elle gagnait 1 % à 151,6 euros à l'ouverture. Le groupe a annoncé un résultat pour 1998 supérieur aux prévisions des analystes.

● Après la vente par Rémy Cointreau du champagne Krug à LVMH, l'action **Rémy Cointreau** progressait vendredi matin 22 janvier de 0,62 % à 16,16 euros tandis que le titre **LVMH** reculait de 1,14 % à 215 euros.

● Le titre **CCF** reculait de 2,14 % à 80 euros, vendredi matin. Swiss Life a indiqué jeudi qu'il détenait plus de 10 % du capital de la banque.

● **Valéo** reculait de 2,53 % à 65 euros vendredi matin. L'équipementier automobile a publié un résultat en augmentation de 15 % en 1998.

● Vendredi matin, l'action **Pathé** poursuivait son envolée, après l'entrée surprise de TF 1 dans le capital du groupe de communication. Le titre s'appréciait de 5,89 % à 317,8 euros.

● Le titre **Seita** reculait de 2,36 % à 49,97 euros, vendredi matin. Le groupe détient 99 % des actions de l'américain Consolidated Cigar Holding après la clôture de son offre publique d'achat.

● **Paribas** perdait 3,07 % à 80,5 euros vendredi matin 22 janvier. La société de Bourse EIFB a révisé à la baisse ses prévisions de bénéfices pour 1998.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 22 JANVIER — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 22 janvier

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P)	146,50	147	964,26	+ 0,34	1000
CR.LYONNAIS(TP)	138,10	[illegible]	....	....	1000
RENAULT (T.P.)	421,20	423	2774,70	+ 0,42	1000
SAINT GOBAIN(T.P	181,10	179,89	1180	– 0,66	1000
THOMSON S.A (T.P	141,02	139,50	915,06	– 1,07	1000
ACCOR	180	174,60	1145,30	– 3	100
AGF	50	49,50	324,70	– 1	30
AIR LIQUIDE	150	147,60	968,19	– 1,60	70
ALCATEL	99,80	97,80	641,53	– 2	40
ALSTOM	19,36	19,81	129,95	+ 2,32	40
ALTRAN TECHNO. #	232	227,10	1489,68	– 2,11	10
ATOS CA	208	200,50	1315,19	– 3,60	10
AXA	129	125,80	825,19	– 2,48	60
BAIL INVESTIS	128,50	128,20	840,94	– 0,23	100
BAZAR HOT. VILLE	114	113,10	741,89	– 0,78	50
BERTRAND FAURE	56,30	56	367,34	– 0,53	5
BIC	49,85	47,44	311,19	– 4,83	25
BIS	78,10	79,30	520,17	+ 1,53	20
B.N.P.	77,55	73,50	482,13	– 5,22	25
BOLLORE	167	167,20	1096,76	+ 0,11	50
BONGRAIN	373,50	374,80	2458,53	+ 0,34	50
BOUYGUES	209,50	204,20	1339,48	– 2,52	50
BOUYGUES OFFS	21,80	21,55	141,36	– 1,14	10
BULL#	5,41	5,33	34,96	– 1,47	10
CANAL +	241,40	239,30	1569,71	– 0,86	20
CAP GEMINI	150	151,50	993,77	+ 1	40
CARBONE LORRAINE	34,30	34,20	224,34	– 0,29	10
CARREFOUR	595	577,50	3788,15	– 2,94	100
CASINO GUICHARD	88	86,45	567,07	– 1,76	10
CASINO GUICHADP	55	53,80	352,90	– 2,18	10
CASTORAMA DUB.(L	205	197	1292,24	– 3,90	25
C.C.F.	81,75	79,40	520,83	– 2,87	25
CEGID (LY)	161,40	165	1082,33	+ 2,23	25
CERUS EUROP.REUN	6,76	6,76	44,34	....	45
CGIP	48,90	49,90	327,32	+ 2,04	10
CHARGEURS	46,10	47	308,30	+ 1,95	100
CHRISTIAN DALLOZ	57,90	56	367,34	– 3,28	10
CHRISTIAN DIOR	118,50	114,50	751,07	– 3,37	52
CIC -ACTIONS A	76	76,20	499,84	+ 0,26	100
CIMENTS FRANCAIS	46,80	45,73	299,97	– 2,28	25
CLARINS	64,15	64,20	421,12	+ 0,07	50
CLUB MEDITERRANE	82,50	81,10	531,98	– 1,69	25
CNP ASSURANCES	23,45	24,01	157,50	+ 2,38	25
COFLEXIP	55,90	55,35	363,07	– 0,98	10
COLAS	174,50	176	1154,48	+ 0,85	40
COMPTOIR ENTREP	2,03	2,03	13,32	....	10
CPR	35,83	35,08	230,11	– 2,09	50
CRED.FON.FRANCE	13,20	13	85,27	– 1,51	100
CFF.(FERRAILLES)	29,99	28,70	188,26	– 4,30	50
CREDIT LYONNAIS	34,31	34,08	223,56	– 0,67	60
CS SIGNAUX(CSEE)	58,95	55,40	363,40	– 6,02	100
DAMART	64,10	66	432,93	+ 2,96	5
DANONE	220,60	213	1397,19	– 3,44	10
DASSAULT-AVIATIO	158,50	150,20	985,25	– 5,23	50
DASSAULT SYSTEME	34,25	34,86	228,67	+ 1,78	5
DE DIETRICH	40,20	40	262,38	– 0,49	25
DEVEAUX(LY)#	97	97,80	641,53	+ 0,82	20
DEV.R.N-P.CAL LI	10,17	10	65,60	– 1,67	100
DEXIA FRANCE	129	127,50	836,35	– 1,16	100
DMC (DOLLFUS MI)	8,72	8,38	54,97	– 3,89	75
DYNACTION	22,50	22,25	145,95	– 1,11	25
ECIA	105,70	101,30	664,48	– 4,16	25
EIFFAGE	61,45	62,25	408,33	+ 1,30	50
ELF AQUITAINE	97	93,90	615,94	– 3,19	50
ERAMET	24,60	23,65	155,13	– 3,86	20
ERIDANIA BEGHIN	135,30	134,90	884,89	– 0,29	65
ESSILOR INTL	385	371,20	2434,91	– 3,58	20
ESSILOR INTL.ADP	320	305	2000,67	– 4,68	20
ESSO	70,90	70	459,17	– 1,26	50
EURAFRANCE	540	516	3384,74	– 4,44	200
EURO DISNEY	1,12	1,11	7,28	– 0,89	5
EUROPE 1	195	195,10	1279,77	+ 0,05	100
EUROTUNNEL	1,07	1,06	6,95	– 0,93	....
FIMALAC SA	102,20	99	649,40	– 3,13	140
FINEXTEL	18,01	18	118,07	– 0,05	100
FIVES-LILLE	63,60	61,60	404,07	– 3,14	50
FRANCE TELECOM	82,35	79,90	524,11	– 2,97	25
FROMAGERIES BEL	643	643	4217,80	....	50
GALERIES LAFAYET	875	860	5641,23	– 1,71	100
GASCOGNE	73	74,40	488,03	+ 1,91	80
GAUMONT #	59	58	380,46	– 1,69	50
GAZ ET EAUX	41,80	40,50	265,66	– 3,11	5
GECINA	101,80	101	662,52	– 0,78	100
GEOPHYSIQUE	49,50	49,60	325,35	+ 0,20	10
GRANDVISION	22,10	21,20	139,06	– 4,07	10
GROUPE ANDRE S.A	99	95,50	626,44	– 3,53	50
GPE VALFOND ACT.	48,90	47,80	313,55	– 2,24	100
GR.ZANNIER (LY)	18,80	18,53	121,55	– 1,43	10
GROUPE GTM	88	85,85	563,14	– 2,44	50
GROUPE PARTOUCHE	64	63,90	419,16	– 0,15	91
GUILBERT	114	109,10	715,65	– 4,29	10
GUYENNE GASCOGNE	379,50	374	2453,28	– 1,44	100
HACHETTE FILL.ME	209	209,20	1372,26	– 0,09	20
HAVAS ADVERTISIN	151	148,30	972,78	– 1,78	50
IMETAL	95,50	96	629,72	+ 0,52	50
IMMEUBLES DE FCE	18,30	18,09	118,66	– 1,14	10
INFOGRAMES ENTER	58,40	57,80	379,14	– 1,02	20
INGENICO	22,98	22,18	145,49	– 3,48	10
INTERBAIL	21,96	21,95	143,98	– 0,04	100
INTERTECHNIQUE	249	242,80	1592,66	– 2,48	100
ISIS	55,30	51,15	335,52	– 7,50	50
JEAN LEFEBVRE	78,50	77,40	507,71	– 1,40	50
KLEPIERRE	90	87	570,68	– 3,33	50
LABINAL	183	179,10	1174,82	– 2,13	100
LAFARGE	72	72,75	477,21	+ 1,04	25
LAGARDERE	36,40	36,20	237,46	– 0,54	40
LAPEYRE	57	55,20	362,09	– 3,15	10
LEBON (CIE)	36,84	36,80	241,39	– 0,10	50
LEGRAND	205,10	200,20	1313,23	– 2,66	10
LEGRAND ADP	122,70	120	787,15	– 2,20	10
LEGRIS INDUST	47,31	48,62	318,93	– 2,76	20
LOCINDUS	122,10	122	800,27	– 0,08	150
L'OREAL	615	596	3909,50	– 3,08	10
LVMH MOET HEN.	217,50	208,30	1366,36	– 4,22	10
MARINE WENDEL	179	178,10	1168,26	– 0,50	100
METALEUROP	4,14	4,02	26,37	– 2,89	25
MICHELIN	30,50	30,60	200,72	+ 0,32	12
MONTUPET SA	35,50	35	229,58	– 1,40	10
MOULINEX	10,94	10,55	69,20	– 3,56	10
NATEXIS	54	53,30	349,63	– 1,29	100
NORBERT DENTRES.	26,67	26,60	174,48	– 0,26	10
NORD-EST	20,50	20,30	133,16	– 0,97	50
NORDON (NY)	73,90	68,50	449,33	– 7,30	70
NRJ #	176	175,10	1148,58	– 0,51	10
OLIPAR	7,28	7	45,92	– 3,84	60
PARIBAS	83,05	80,10	525,42	– 3,55	100
PATHE	300,30	315	2066,26	+ 4,89	100
PECHINEY ACT ORD	29,25	29,39	192,79	+ 0,47	100
PERNOD-RICARD	53,45	53	347,66	– 0,84	20
PEUGEOT	140,40	136,50	895,38	– 2,77	35
PINAULT-PRINT.RE	153,90	150	983,94	– 2,53	20
PLASTIC OMN.(LY)	74,50	72,50	475,57	– 2,68	20
PRIMAGAZ	77,50	74,10	486,06	– 4,38	10
PROMODES	654	624	4093,17	– 4,58	20
PUBLICIS #	123,30	120	787,15	– 2,67	25
REMY COINTREAU	16,10	16,08	105,48	– 0,12	10
RENAULT	43,93	42,31	277,54	– 3,68	25
REXEL	70	69	452,61	– 1,42	5
RHODIA	10,95	10,70	70,19	– 2,28	100
RHONE POULENC A	44,56	43,20	283,37	– 3,05	25
ROCHEFORTAISE CO	107	109	714,99	+ 1,86	10
ROCHETTE (LA)	2,41	2,38	15,61	– 1,24	10
ROYAL CANIN	49	49	321,42	....	20
RUE IMPERIALE (L	990	....	....	....	200
SADE (NY)	34	33,69	220,99	– 0,91	100
SAGEM SA	562	560	3673,36	– 0,35	50
SAINT-GOBAIN	111,90	110	721,55	– 1,69	100
SALVEPAR (NY)	72	71,50	469,01	– 0,69	50
SANOFI	170	170	1115,13	....	25
SAUPIQUET (NS)	56,70	56,60	371,27	– 0,17	50
SCHNEIDER SA	46,80	45,76	300,17	– 2,22	50
SCOR	46,60	46	301,74	– 1,28	25
S.E.B.	49,50	47,30	310,27	– 4,44	20
SEFIMEG CA	57	56,50	370,62	– 0,87	100
SEITA	50,30	47,41	310,99	– 5,74	50
SELECTIBANQUE	11,04	11,05	72,48	+ 0,09	100
SFIM	60,95	....	....	....	160
SGE	41,90	41,65	273,21	– 0,59	85
SIDEL	74,50	73,35	481,14	– 1,54	15
SILIC CA	155	154	1010,17	– 0,64	100
SIMCO	85	83	544,44	– 2,35	100
S.I.T.A	209	212,70	1395,22	+ 1,77	50
SKIS ROSSIGNOL	11,19	10,76	70,58	– 3,84	25
SOCIETE GENERALE	157,20	152,60	1000,99	– 2,92	20
SOC.FONC LYON.#	129	131,50	862,58	+ 1,93	50
SODEXHO ALLIANCE	173,40	165	1082,33	– 4,84	100
SOGEPARC (FIN)	70,80	70	459,17	– 1,12	50
SOMMER-ALLIBERT	23,49	23,55	154,48	+ 0,25	5
SOPHIA	38,90	38	249,26	– 2,31	75
SPIR COMMUNIC. #	52,60	53,50	350,94	+ 1,71	20
STRAFOR FACOM	62,50	62	406,69	– 0,80	25
SUEZ LYON DES EA	179,40	175,60	1151,86	– 2,11	60
SYNTHELABO	216	217	1423,43	+ 0,46	10
TECHNIP	79,20	78,75	516,57	– 0,56	20
THOMSON-CSF	31,50	32,31	211,94	+ 2,57	20
TOTAL	90	89,85	589,38	– 0,16	50
UNIBAIL	119	118	774,03	– 0,84	100
UNION ASSUR.FDAL	110	108	708,43	– 1,81	10
USINOR	10,77	10,46	68,61	– 2,87	20
VALEO	67	69,20	453,93	+ 3,28	20
VALLOUREC	30,30	29,06	190,62	– 4,09	100
VIA BANQUE	28,10	27,02	177,24	– 3,84	100
VIVENDI	260	256,50	1682,19	– 1,30	100
WORMS (EX.SOMEAL	13,40	13	85,27	– 2,98	70
ZODIAC EX.DT DIV	182	179,30	1176,13	– 1,48	10

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
AMERICAN EXPRESS	86,70	89,20	585,11	+ 2,88	....
A.T.T. #	77,30	75,75	496,89	– 2	1
BARRICK GOLD #	17,13	16,97	111,32	– 0,93	....
CROWN CORK ORD.#	28,40	28,50	186,95	+ 0,35	5
DE BEERS #	12,15	12,01	78,78	– 1,15	....
DU PONT NEMOURS	47,15	46,10	302,40	– 2,22	....
EASTMAN KODAK #	59,10	56,50	370,62	– 4,39	2
FORD MOTOR #	57	54,10	354,87	– 5,08	1
GENERAL ELECT. #	87	84,85	556,58	– 2,47	....
GENERAL MOTORS #	75,50	76,10	499,18	+ 0,79	1
HITACHI #	6,25	6,12	40,14	– 2,08	50
I.B.M #	167,10	162	1062,65	– 3,05	....
ITO YOKADO #	57,50	57,65	378,16	– 0,25	50
MATSUSHITA #	14,85	14,48	94,98	– 2,49	50
MC DONALD'S #	66	65,20	427,68	– 1,21	....
MERCK AND CO #	130,10	125,20	821,26	– 3,76	....
MITSUBISHI CORP.	4,78	4,72	30,96	– 1,25	50
MOBIL CORPORAT.#	74	73,35	481,14	– 0,87	1
MORGAN J.P. #	93,80	89,10	584,46	– 5,01	2
NIPP. MEATPACKER	13,50	....	....	....	50
PHILIP MORRIS #	41,40	39,34	258,05	– 4,97	....
PROCTER GAMBLE	73	73,70	483,44	+ 0,95	....
SEGA ENTERPRISES	18,65	17,92	117,55	– 3,91	50
SCHLUMBERGER #	43,15	43	282,06	– 0,34	....

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 22 JANVIER

Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	24,68	161,89	– 0,04
AB SOFT	21	137,75	– 1,59
ALPHAMEDIA	40	262,38	– 5,88
ALPHA MOS	[illegible]	55,76	– 3,40
ALTAMIR & CI	[illegible]	1008,86	....
ALDETA	[illegible]	34,24	+ 0,38
APPLIGENE ON ◆	2,75	18,04	....
ASTRA	[illegible]	5,18	+ 3,94
ATN	[illegible]	74,78	– 0,86
AVENIR TELEC	44,40	291,24	+ 0,90
BARBARA BUI	[illegible]	41,92	+ 3,06
BELVEDERE	73,20	480,16	– 0,40
BIODOME # ◆	15,35	100,69	....
BVRP	53,35	349,95	+ 0,66
CAC SYSTEMES ◆	[illegible]	61,33	....
CEREP	24	157,43	– 1,63
CHEMUNEX #	1,02	6,69	– 3,77
COIL	45	295,18	– 2,17
CRYO INTERAC	20,40	133,82	....
CYBER PRES.P	46	301,74	....
CYRANO #	15,55	102	– 0,32
DESK #	25,50	167,27	+ 2
DESK BS 98	3,20	20,99	– 1,53
DMS #	10,67	69,99	– 0,74
DURAND ALLIZ	5,76	37,78	– 2,37
DURAN DUBOI	64,05	420,14	– 8,50
ESKER	21,70	142,34	– 5,65
EUROFINS SCI	68,90	451,95	....
EURO.CARGO S	9,01	59,10	– 18,82
EUROPSTAT #	34,29	224,99	+ 0,88
FABMASTER #	22	144,31	+ 1,85
FI SYSTEM #	25	163,99	+ 2,04
FLOREANE MED	9,50	62,32	+ 3,82
GENERIX #	60	393,57	....
GENESYS #	[illegible]	68,88	– 1,68
GENSET	58,60	384,39	– 7,57
GROUPE D #	25	163,99	....
GUILLEMOT #	60,20	394,89	– 0,08
GUYANOR ACTI ◆	[illegible]	2,89	....
HF COMPANY	58	380,46	+ 5,07
HIGH CO.	38,50	252,54	....
HOLOGRAM IND.	66,30	434,90	– 2,50
IDP	2,90	19,02	....
IDP BS 98 (2 ◆	[illegible]	7,82	....
IGE + XAO	3,80	24,93	– 3,05
ILOG #	9,45	61,99	+ 9,24
IMECOM GROUP	3,05	20,01	– 9,22
INFONIE	25	163,99	....
INFOTEL	32,19	211,15	– 67,81
LEXIBOOK #	39,49	259,04	– 0,52
JOLIEZ-REGOL	7,75	50,84	– 8,12
JOLIEZ-REGOL ◆	0,25	1,64	....
LACIE GROUP	10,57	69,33	– 9,90
MEDIDEP #	17,55	115,12	+ 2,63
MILLE AMIS #	6,03	39,55	....
MONDIAL PECH	9,15	60,02	– 4,68
NATUREX	13,80	90,52	+ 6,15
OLITEC	100	655,96	– 2,91
OMNICOM	138,50	908,50	– 0,35
OXIS INTL RG ◆	2,25	14,76	....
PERFECT TECH	18,50	121,35	+ 2,77
PHONE SYS.NE	8,30	54,44	+ 6,82
PICOGIGA	17,07	111,97	+ 0,41
PROSODIE	66	432,93	– 1,41
PROLOGUE SOF	28,60	187,60	– 1,37
PROXIDIS	1,53	10,04	+ 2
QUANTEL	6,50	42,64	– 2,98
R21 SANTE	38	249,26	– 2,56
RADOUX INTL	36,80	241,39	....
RECIF #	[illegible]	86	– 6,35
REPONSE #	17,50	114,79	....
REGINA RUBEN	5,34	35,03	....
SAVEURS DE F	26	170,55	+ 3,17
SILICOMP #	11,20	73,47	– 2,60
SERP RECYCLA	116	760,91	+ 0,17
STACI #	23,63	155	....
STELAX ◆	0,35	2,30	....
SYNELEC #	37	242,70	– 6,32
LA TETE D.L	3,95	25,88	+ 6,73
THERMATECH I	30	196,79	– 0,33
TITUS INTERA	82,95	544,12	+ 2,40
TITUS INTER. ◆	100,60	659,89	....
TRANSGENE #	40	262,38	+ 2,04
TR SERVICES ◆	15	98,39	....
UNION TECHNO	0,34	2,23	....
VALORUM #	1,52	9,97	– 4,40

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 22 JANVIER

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	63	413,25	– 1,56
AIGLE #	78	511,65	....
ALGECO #	65,20	427,68	+ 2,19
APRIL S.A.#(	72,50	475,57	....
ARKOPHARMA #	60,10	394,23	+ 3,97
ASSUR.BQ.POP	97	636,28	– 1,82
ASSYSTEM #	19	124,63	– 1,55
BELLE JARDIN ◆	63,76	418,17	....
BENETEAU CB#	123,50	810,11	– 0,64
BIOBLOCK SCT	63,30	415,22	....
BISC. GARDEI	5,36	35,16	....
BOIRON (LY)#	62,75	411,61	– 0,07
BOISSET (LY)	50,10	328,63	+ 3,27
BOIZEL CHANO	70	459,17	+ 1,44
BONDUELLE	18	118,07	– 2,70
BOURGEOIS (L ◆	7,60	49,85	....
BRICE	44,60	292,56	– 1,32
BRICORAMA # ◆	42,80	280,75	....
BRIOCHE PASQ	100	655,96	– 1,96
BUT S.A.	44,50	291,90	....
SOLERI	50,05	328,31	+ 1,11
CDA-CIE DES	27,75	182,03	– 0,89
CEGEDIM #	39,50	259,10	– 3,42
CERG-FINANCE	98	642,84	+ 1,03
CGBI	24,20	158,74	– 4,72
CLAYEUX (LY) ◆	6,98	45,79	....
CNIM CA#	34,20	224,34	– 1,44
COFITEM-COFI	50,55	331,59	+ 0,09
CIE FIN.ST-H	59	387,01	....
C.A. PARIS I	145,70	955,73	– 0,13
C.A.ILLE & V	48	314,86	+ 0,20
C.A.LOIRE/H.	41,70	273,53	....
C.A.MORBIHAN	47,11	309,02	+ 0,23
C.A.DU NORD#	75	491,97	– 0,66
C.A. OISE CC	59,50	390,29	– 0,16
C.A.PAS DE C	85,60	561,50	– 1,94
C.A.TOULOUSE	72,50	475,57	– 1,36
CRCAM CCI NV ◆	40,20	263,69	....
CRCAM TOUR.P	55,60	364,71	....
CROMETAL ◆	44	288,62	....
DAPTA-MALLIN	....	....	....
GROUPE J.C.D.	47,30	310,27	– 7,25
DAUPHIN OTA	68	446,05	....
DECAN GPE NO	33,80	221,71	– 4,24
DU PAREIL AU	69,40	455,23	....
EXPAND S.A	39,71	260,48	– 4,31
L ENTREPRISE	57,35	376,19	+ 2,13
ETAM DEVELOP	25,95	170,22	– 4,59
EUROPEENNE C.	69	452,61	+ 0,87
EUROP.EXTINC	55,10	361,43	– 4,91
EXEL INDUSTR	60,60	397,51	+ 1,16
FACTOREM	135,50	888,82	+ 0,37
FACTOREM NV ◆	126,70	831,10	....
FAIVELEY #	24	157,43	....
FINACOR ◆	3,89	25,52	....
FINATIS(EX.L	68,15	447,03	– 2,64
FININFO	154	1010,17	....
FLO (GROUPE)	39,20	257,14	– 2,97
FOCAL (GROUP	40,50	265,66	....
FRAIKIN 2#	54,20	355,53	– 3,98
FRANKOPARIS ◆	14,15	92,82	....
GARONOR ACT. ◆	18,55	121,68	....
GAUTIER FRAN	54,50	357,50	....
GEL 2000 ◆	2,03	13,32	....
GENERALE LOC	26,45	173,50	– 0,11
GEODIS #	59,45	389,97	– 0,91
G.E.P PASQUI ◆	3,10	20,33	....
GFI INDUSTRI	31,30	205,31	+ 1,65
GFI INFORMAT	96	629,72	+ 1,05
GO SPORT	63,75	418,17	+ 0,39
FINANCIERE G ◆	7,08	46,44	....
GRAND MARNIE	4810,50	31554,81	+ 0,20
GROUPE BOURB	47,10	308,96	....
GUERBET S.A	18,94	124,24	– 0,31
GUY DEGRENNE	41,70	273,53	+ 1,70
GUYOMARC H N	58	380,46	+ 1,75
HERMES INTL	72,20	473,60	– 1,76
HYPARLO #(LY	104	682,20	– 3,70
I.C.C.#	29	190,23	+ 2,11
IMMOB.BATIBA	50,50	331,26	+ 0,39
IMS(INT.META	7,70	50,51	....
INFO REALITE	44,19	289,87	+ 0,20
INT. COMPUTE	8,55	56,08	+ 2,02
JET MULTIMED	107,50	705,15	+ 1,31
LATECOERE #	80,80	530,01	– 0,24
L.D.C.	121	793,71	– 4,34
LECTRA SYST.	6	39,36	....
LEON BRUXELL	44	288,62	– 20,50
LOUIS DREYFU	21,49	140,97	– 0,27
LVL MEDICAL	14,60	95,77	– 4,57
M6-METROPOLE	140	918,34	– 1,40
MEDASYS DIGI	1,47	9,64	– 8,69
MANITOU #	120,10	787,80	– 1,55
MANUTAN	52	341,10	– 1,88
MARC ORIAN	111,20	729,42	+ 1,09
MARIONNAUD P.	39,50	259,10	....
MECATHERM #	24,80	162,68	– 2,74
MGI COUTIER	43,10	282,72	– 0,04
MICHEL THIER	112	734,67	+ 1,81
TOUPARGEL IL	10,26	67,30	....
NAF-NAF #	10,35	67,89	– 5,04
PARIS EXPO	37,10	243,36	– 1,06
PENAUILLE PO	223	1462,78	....
PHYTO-LIERAC	25	163,99	– 3,10
POCHET ◆	85	557,56	....
RADIALL #	60,50	396,85	....
RALLYE(CATHI	61,30	402,10	– 3,31
REYNOLDS	37	242,70	– 2,11
RUBIS #	22	144,31	....
SABATE SA #	110,60	725,49	+ 0,45
SEGUIN MOREA	72,40	474,91	– 0,88
SIDERGIE	105	688,75	– 1,86
SIPAREX (LY)	24,39	159,99	+ 0,04
SOCAMEL-RESC	18,32	120,17	....
SOPRA #	272,90	1790,11	+ 5,77
SPORT ELEC S	4	26,24	+ 1,52
STALLERGENES	28,60	187,60	– 2,05
STEF-TFE #	41,20	270,25	+ 2,23
SUPERVOX (B) ◆	2,74	17,97	....
SYLEA	46,10	302,40	– 1,17
TF1	166,70	1093,48	+ 1,89
TRIGANO	29	190,23	– 1,69

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 21 janvier

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires* euros	Valeurs unitaires* francs**	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	24,29	159,33	20/01
AGIPI ACTIONS (AXA)	23,18	152,05	20/01
BNP — 3615 BNP			
ANTIGONE TRÉSORIE	141373,76	927351,07	21/01
NATIO COURT TERME	2267,03	14870,74	21/01
NATIO COURT TERME 2	61569,73	403864,39	21/01
NATIO EPARGNE	346,69	2273,94	21/01
NATIO EP. CROISSANCE	627,18	4114,03	21/01
NATIO EP. PATRIMOINE	26,36	173,04	21/01
NATIO EPARG. RETRAITE	30,41	199,48	21/01
NATIO EPARGNE TRÉSOR	1847,54	12119,07	21/01
NATIO EURO VALEURS	210,46	1380,53	21/01
NATIO EURO OBLIG.	174,57	1145,10	21/01
NATIO EURO OPPORT.	189,83	1245,20	21/01
NATIO EURO PERSPECT.	332,35	2180,35	21/01
NATIO IMMOBILIER	254,79	1671,31	21/01
NATIO INTER	177,12	1162,16	21/01
NATIO MONÉTAIRE C	863,96	5666,81	21/01
NATIO MONÉTAIRE D	795,19	5216,10	21/01
NATIO OBLIG. LT	36,95	242,38	21/01
NATIO OBLIG. MT C	144,01	944,64	21/01
NATIO OBLIG. MT D	139,19	913,03	21/01
NATIO OPPORTUNITÉS	32,34	212,14	21/01
NATIO PLACEMENT C	12521,28	82134,08	21/01
NATIO PLACEMENT D	11445,58	75075,13	21/01
NATIO REVENUS	175,68	1152,30	21/01
NATIO SÉCURITÉ	1758,32	11533,82	21/01
NATIO VALEURS	272,84	1789,71	21/01
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	170,83	1120,57	20/01
NORD SUD DEVELOP. C	410,47	2692,51	20/01
NORD SUD DÉVELOP. D	367,63	2411,49	20/01
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	50,01	328,04	21/01
PATRIMOINE RETRAITE D	47,34	310,53	21/01
CDC TRÉSOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
FONSICAV C	3144,72	20628,01	21/01
MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	3136,77	20575,86	21/01
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	59,90	386,95	21/01
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,43	278,32	21/01
ÉCUR. EXPANSION C	13335,16	87479,08	21/01
ÉCUR. GÉOVALEURS C	649,69	4258,33	21/01
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	47	308,30	21/01
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	206,50	1354,55	21/01
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,29	1221,98	21/01
ÉCUR. TRÉSORERIE C	50,66	332,31	21/01
ÉCUR. TRÉSORERIE D	47,50	311,56	21/01
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	333,50	2188,30	21/01
ÉPARCOURT-SICAV D	30,49	200	21/01
GÉOPTIM C	2227,43	14610,98	21/01
GÉOPTIM D	1994,10	13080,44	21/01
HORIZON C	445,88	2922,94	21/01
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	16,74	109,81	21/01
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
AMPLIA	19078,68	125149,77	22/01
ATOUT AMÉRIQUE	35,74	234,44	21/01
ATOUT ASIE	12,77	83,77	21/01
ATOUT FRANCE EUROPE	173,41	1137,50	21/01
ATOUT FRANCE MONDE	42,21	276,88	21/01
ATOUT FUTUR C	169,39	1111,13	21/01
ATOUT FUTUR D	157,06	1030,38	21/01
COEXIS	325,15	2133,04	21/01
DIÈZE	420,58	2758,89	21/01
ELICASH	151863,17	996161,03	22/01
EURODYN	524,02	3437,35	21/01
INDICIA	369,03	2420,68	20/01
INDOCAM CONVERT. C	2466,62	16181,28	21/01
INDOCAM CONVERT. D	2258,14	14812,43	21/01
INDOCAM EUR. NOUV.	1726,56	11325,49	20/01
INDOCAM HOR. EUR. C	192,70	1264,62	21/01
INDOCAM HOR. EUR. D	181,94	1193,45	21/01
INDOCAM MULTI OBLIG.	150,21	985,31	21/01
INDOCAM ORIENT C	25,53	167,47	21/01
INDOCAM ORIENT D	22,94	150,48	21/01
INDOCAM UNIJAPON	133,11	873,14	21/01
INDOCAM STR. 5-7 C	326,28	2140,26	21/01
INDOCAM STR. 5-7 D	223,33	1464,95	21/01
MONÉ.J C	1892,92	12416,09	22/01
MONÉ.J D	1750,34	11481,78	22/01
OBLIFUTUR C	94,99	623,09	21/01
OBLIFUTUR D	87,55	574,29	21/01
ORACTION	177,60	1166,49	21/01
REVENU-VERT	182,74	1198,70	21/01
SEVÉA	18,24	119,65	20/01
SYNTHÉSIS	3303,42	21667,05	21/01
UNIVERS ACTIONS	47,02	308,43	21/01
UNI ASSOCIATIONS	18,28	119,91	22/01
UNI-FONCIER	286,48	1879,19	21/01
UNI-RÉGIONS	280,70	1841,27	21/01
UNIVAR C	49,06	321,81	22/01
UNIVAR D	46	301,74	22/01
UNIVERS-OBLIGATIONS	41,68	273,40	21/01
Fonds communs de placements			
INDOCAM DOLLAR 3 M.	16570,85	108692,40	21/01
INDOCAM VAL. RESTR.	2587,33	16971,77	14/01
OPTALIS DYNAMIQ. C	18,35	120,37	20/01
OPTALIS DYNAMIQ. D	18,17	119,19	20/01
OPTALIS ÉQUILIB. C	17,86	117,15	20/01
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,40	114,14	20/01
OPTALIS EXPANSION C	16,91	110,92	20/01
OPTALIS EXPANSION D	16,91	110,92	20/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	16,75	109,87	20/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16	104,95	20/01
PACTE SOL. LOGEM.	80,01	524,83	19/01
PACTE VERT T. MONDE	81,91	537,29	19/01
CIC BANQUES			
FRANCIC	29,33	192,39	21/01
FRANCIC PIERRE	26,62	174,62	21/01
EUROPE RÉGIONS	39,41	261,96	21/01
CIC PARIS			
ASSOCIC	176,14	1155,40	21/01
CICAMONDE	27,36	179,47	21/01
CONVERTICIC	76,57	502,27	21/01
ECOCIC	295,80	1940,91	21/01
MENSUELCIC	1526,16	10010,95	21/01
OBLICIC MONDIAL	652,43	4279,66	21/01
OBLICIC RÉGIONS	192,60	1262,72	21/01
RENTACIC	25,55	167,60	21/01
CRÉDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	224,68	1473,87	21/01
LION 20000 C	2717,64	17822,61	21/01
LION 20000 D	2478,24	16256,19	21/01
LION-ASSOCIATIONS C	1810,86	11878,59	21/01
LION-ASSOCIATIONS D	1633,61	10715,88	21/01
LION COURT TERME C	4219,05	27675,15	21/01
LION COURT TERME D	3607,25	23662,01	21/01
LIONPLUS C	271,84	1783,15	21/01
LIONPLUS D	249,01	1633,40	21/01
LION TRÉSOR	412,06	2702,94	21/01
OBLILION	374,68	2457,74	21/01
SICAV 5000	148,43	973,64	21/01
SLIVAFRANCE	251,35	1648,75	21/01
SLIVAM	104,88	687,97	21/01
SLIVARENTE	42,18	276,55	21/01
SLIVINTER	149,81	983,01	21/01
TRILION	796,36	5223,78	21/01
Crédit Mutuel			
CM EURO PEA	19,39	127,19	21/01
CM FRANCE ACTIONS	30,87	202,49	21/01
CM MID. ACT. FRANCE	23,95	157,10	21/01
CM MONDE ACTIONS	301,74	1979,28	21/01
CM OBLIG. LONG TERME	107,98	708,30	21/01
CM OPTION DYNAM.	27,34	179,34	21/01
CM OPTION ÉQUIL.	49,84	326,93	21/01
CM OBLIG. COURT TERME	150,63	988,07	21/01
CM OBLIG. MOYEN TERME	315,64	2070,46	21/01
CM OBLIG. QUATRE	169,54	1112,11	21/01
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,76	116,50	21/01
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	60,61	397,58	21/01
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3423,21	22454,79	21/01
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	50,25	329,62	21/01
ST-HONORÉ PACIFIQUE	75,59	495,84	21/01
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	321,39	2108,18	21/01
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	290,02	1902,41	21/01
STRATÉGIE IND. EUROPE	192,50	1262,72	21/01
STRATÉGIE RENDEMENT	331,55	2174,83	21/01
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	22,62	148,38	21/01
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	22,58	147,98	21/01
AMPLITUDE EUROPE C	33,05	216,79	21/01
AMPLITUDE EUROPE D	32,41	212,60	21/01
AMPLITUDE MONDE C	195,61	1283,12	21/01
AMPLITUDE MONDE D	182,91	1199,81	21/01
AMPLITUDE PACIFIQUE C	13,14	86,19	21/01
AMPLITUDE PACIFIQUE D	13,04	85,54	21/01
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	40,18	263,56	21/01
ÉLANCIEL EURO D PEA	103,28	677,34	21/01
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	28,46	186,69	21/01
GÉOBILYS C	111,61	732,11	21/01
GÉOBILYS D	104,46	685,15	21/01
INTENSYS C	19,08	125,16	21/01
INTENSYS D	17,56	115,19	21/01
KALEIS DYNAMISME C	208,80	1369,65	21/01
KALEIS ÉQUILIBRE C	188,69	1238,64	21/01
KALEIS SÉRÉNITÉ C	176,41	1157,17	21/01
KALEIS DYNAMISME D	205,75	1349,63	21/01
KALEIS ÉQUILIBRE D	185,89	1219,36	21/01
KALEIS SÉRÉNITÉ D	173,03	1135	21/01
LATITUDE C	23,58	154,67	21/01
LATITUDE D	20,93	137,29	21/01
OBLITYS D	105,99	695,25	21/01
PLÉNITUDE D PEA	40,73	267,17	21/01
POSTE GESTION D	2284,39	14984,62	21/01
POSTE PREMIÈRE SI	6472,19	42454,78	21/01
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38755,79	254221,32	21/01
POSTE PREMIÈRE 2-3	8369,97	54903,40	21/01
REVENUS TRIMESTR. D	820,27	5380,62	21/01
THÉSORA C	169,58	1112,37	21/01
THÉSORA D	148,36	973,18	21/01
TRÉSORYS C	42770,99	280559,30	21/01
SOLSTICE D	367,11	2408,08	21/01
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
ACTIMONÉTAIRE C	6040,40	39622,43	21/01
ACTIMONÉTAIRE D	4658,74	30559,33	21/01
CADENCE 1 D	164,58	1079,64	21/01
CADENCE 2 D	164,64	1079,97	21/01
CADENCE 3 D	162,85	1068,23	21/01
CAPIMONÉTAIRE C	64,85	425,39	21/01
CAPIMONÉTAIRE D	57,10	374,55	21/01
SOGEOBLIG C/D	105,18	689,94	21/01
INTEROBLIG C	51,37	336,97	21/01
INTERSÉLECTION FR. D	70,51	462,52	21/01
SÉLECT DÉFENSIF C	180,49	1183,94	21/01
SÉLECT DYNAMIQUE C	213,13	1398,04	21/01
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	154,09	1010,76	21/01
SÉLECT PEA 3	146,90	963,60	21/01
SOGEPEA EUROPE	217,39	1425,98	21/01
S.G. FRANCE OPPORT. C	380,46	2495,65	21/01
S.G. FRANCE OPPORT. D	360,15	2362,43	21/01
SOGENFRANCE C	424,43	2784,08	21/01
SOGENFRANCE D	385,33	2527,60	21/01
SOGÉPARGNE D	46,78	306,86	21/01
SOGINTER C	57	373,90	21/01

LÉGENDE
* Hors frais. ** A titre indicatif.

هكذا من الأصل

HAUTE COUTURE ÉTÉ 1999

Les envols de la mélancolie

Entre larmes de cristal et ailes du désir, les soubresauts romantiques du dernier été du siècle ont charmé Paris du 16 au 20 janvier

COMBAT de soie dans les ruines, bonheurs enfuis, longs cheveux d'ensorcelées, linceuls de vent : organisés à Paris entre le 16 et le 20 janvier, les défilés de haute couture de l'été 1999 ont révélé, à l'orée peut-être d'un nouveau romantisme, les grâces d'un monde que se disputent, comme dans les *Confessions d'un enfant du siècle* de Musset, les *« âmes expansives »* qui ont *« besoin d'infini »*, et les *« hommes de chair inflexibles »* : les uns, enveloppés dans des *« rêves maladifs »*, les autres n'ayant *« d'autre souci que de compter leur argent »*.





Six cent invités de moins chez Christian Lacroix, des journalistes italiennes et des télévisions françaises non reçues chez Dior, où, face à l'unique caméra « maison », John Galliano a joué six fois de suite le Monsieur Loyal en présentant sa collection – résumée sur ses fiches de secours. Comme si désormais il fallait tout expliquer, tout pré-mâcher, dans la crainte des foudres du Dieu Communication. Les échéances pressent, les budgets rétrécissent, les financiers semblent s'impatienter, et comme pour échapper à une certaine disneylandisation de la Couture, aussi lisse que les casques de cheveux blonds de ses clientes, l'imagination sous influence cherche des issues de secours.

Ce n'est pas tant les pièces uniques que semblent défendre les couturiers, mais leur droit à l'individualité. Loin, très loin des premiers rangs où les femmes les plus riches du monde s'achètent des lèvres siliconées comme d'autres des doudounes Gap. Car c'est dans l'imprécision, le flou, l'inachèvement, les glissements du désir, l'esquisse d'un monde en devenir, que la sincérité s'affirme, comme à l'heure des aveux *« entre chien et loup »*.

Quoi de commun entre l'évocation si poétique de Joséphus Thimister, dédiée à la naissance du Petit Prince et à un *« paradis perdu »*, et la mariée nimbée de roses d'Yves Saint Laurent ? Entre les larmes de cristal que verse John Galliano chez Dior, dans un hommage à Man Ray, et les nébulles de soie chair d'Adeline André, ou encore les « ailes du désir » de Christian Lacroix ? Rien peut-être, sinon le sentiment diffus couleur de pierre, d'ange, d'aurore ou de brouillard, qu'une époque se désintègre, emportant avec elle des milliers d'images, d'illusions dont la mémoire flotte dans le ciel en une traînée de rêves.

La nostalgie est là, à fleur de peau, soulignant d'un trait de Prince de Galles l'allure des amazones, caressant de ses longs *tea gowns* de crêpe les muses de John Galliano chez Dior. En marge des hommages un peu téléphonés à Cocteau et à Schiaparelli, le dandy de l'avenue Montaigne triomphe dans ses portraits d'étrangères désaxées, orchidées de satin un peu « prozaquisées », autour desquelles règne un étrange calme, à l'image de la vente de robes Galliano adjugées sans tambour ni trompette chez Christie's à Londres, le 19 janvier, le lendemain du défilé.

A la Grande Halle de la Villette, Alexander McQueen, s'est inventé un village peuplé de fées et de diseuses de bonne aventure où l'esprit « Shtroumpf », s'efface sous la perfection des combinaisons-tailleurs et la force des mélanges : vicaires en robe à panier et pantalon de motard. Une farandole de couleurs vives qui tranche avec le rêve d'épure d'Adeline André, ces ponchos de nuages, ces spirales rosées, ces robes entre naissance et abandon, empreintes interstellaires aux couleurs de larmes et de peau. La beauté est là, surgie d'un monde à soi, impalpablement résistant.



Yves Saint Laurent, frissons d'été

Soixante-huit modèles pour l'une des collections les moins référencées d'Yves Saint Laurent, ne tolérant que deux citations, l'une à son Broadway Suit (1978), l'autre à sa mariée surprise, apparue sous des camélias blancs en 1967. La See Through Blouse, qui fit scandale aux Etats-Unis, revient sous les costumes couleur de petit matin ou de crépuscule, comme un doux refrain, au vent léger de la mousseline macassar, lavande ou châtaigne. Des souffles de bruns et de roses cuivrés que prolongent des ceintures foulards, dont la présence parfois répétitive, sous des chignons trop tirés, des maquillages sans transparence, plombe l'émotion.

Restent les sirènes drapées parcourues de frissons bleus, ces émanations de dentelle fumée, ou cette robe de gaze à l'imprimé nuage, qui semble vaporisée en un rêve sur le corps.



Photographies de Ling Fei

En haut à gauche, une ballerine de tulle et de satin d'Alexander McQueen (Givenchy) sur le thème d'un French Village.

En haut à droite, un trio de robes d'Adeline André, ondées d'organza chair et cumulus.

Ci contre, une robe de crêpe drapée d'Yves Saint Laurent.

A droite, les grâces préraphaélites de dentelle et de mousseline changeante brodée, par Emanuel Ungaro.





C'est en donnant le meilleur d'eux-mêmes qu'ils trouvent le plus beau des refuges. D'où, l'émotion éprouvée chez Jean-Paul Gaultier, qui sous sa griffe, semble s'affranchir de ses références de toujours, – le style Il d'Yves Saint Laurent –, pour mieux les célébrer avec la force d'une technique hautement maîtrisée par un unique atelier de quarante personnes. Il passe avec allégresse du droit fil tailleur au flou, d'un costume en gaze vieil or aux drapés Parthénon à la Madame Grès. Rencontre au sommet entre Arletty et Médée, un tailleur de gabardine et une « gorge » de crêpe plissée, les beiges et les noirs de Paris, les chanvre et les ors vieillis d'un ailleurs « néo-antiquisant ».

« DÉSORDRE DE TULLE »

Jean-Paul Gaultier s'impose avec sérénité dans l'art du télescopage de styles, la robe de mousseline ouverte sur un pantalon d'homme, le fourreau en jean délavé à dégradé de plumes d'autruches bleu denim. Un fondu enchaîné à peine chahuté par quelques feux d'artifices couturiers, robe aux éventails en ex-voto de Lesage (deux mille heures de travail, 1 million de francs de broderies, 152 400 euros), dont il serait dommage que la présence assez décorative occulte celles des autres, merveilles d'obsessions dans la ligne. Le public est là : soixante-dix pièces commandées pour l'hiver dernier. *« La haute couture est mon yacht en Méditerranée »*, affirme Jean-Paul Gaultier – qui s'offre le privilège de choisir ses clientes parmi les derniers mythes vivants de la café-society, comme Jacqueline de Ribes.

« Si je pense aux destinataires, je me tire une balle dans la tête », avoue un couturier. Livrée à son conformisme continental, la jet-set plébiscite Valentino, dont les robes cylindres et tailleurs étui immaculés à bords subtilement brodés laissent imaginer le cortège d'époux républicains en noir. Pour celles qui n'ont pas leurs moyens, reste Oscar de la Renta (Balmain). Chez lui, l'opulence puritaine se recycle dans l'innocence lactée d'une soie ou d'un lin brodé d'échelles et de festons façon « drap de bébé ». Un excès de conservatisme compensé par le chic aristocratiquement déglingué de Joséphus Thimister, dans les mélanges sensibles du rugueux et du soyeux, de la toile de bâche et du satin duchesse, du kaki et du rouge Gilda, de l'expérimental et du néoréalisme façon « Couture année 0 », qui laissent poindre, sous les décombres des fausses valeurs, des envies de recommencement.

Ailleurs, les broderies deviennent vibrations, gouttes de lumière, et les robes des enroulés fluides, voiles granité chair recouvert de pétales chez Christian Lacroix, là où la beauté se chuchote comme un secret, d'abord contenu dans ces portraits de jour petit format, puis soudain froissé, soufflé dans un geste devenu « désordre de tulle », fouillis de nervures, toupies de tulle écarlate d'un bal d'été sous l'orage annoncé. Les oranges, les roses et les noirs lancent des éclairs et se revoilent de brume. La mariée est une apparition : un bouillonnement de satin turquoise, orange et jaune à la Masaccio, un cri, cette convulsion de la couleur, irréductible aux bourdonnements des détails et de l'enluminure.

Emanuel Ungaro célèbre, de drapés à la Alma Tadéma en robe rose « retour du Rajasthan » et sans couture – 10 mètres de double mousseline –, une envie *« d'envol et de légèreté »*. Mais il affirme : *« Dans les années 60, il y avait une acceptation de la vie qui était en train de se former, un appel de la modernité. La haute couture qui s'est engoncée dans sa tradition rituelle ne nous a-t-elle pas empêchés de traverser le temps ? On dirait qu'elle pompe de la fraîcheur, nous aspire de l'intérieur. Nous avons laissé la place aux Italiens et aux Japonais qui ont cette énergie dont nous nous sommes laissés déposséder. »*

Laurence Benaïm





A gauche, la vie parisienne revue par Christian Lacroix, avec une redingote en ottoman peint à la main beige ombré, à col dit « copeau », et tutu de tulle noir et buvard.

A droite, robe drapée coquillage de Joséphus Thimister, en voile de coton teint, laqué, plastifié et gondolé.



Ci-contre, le finale du défilé Dior, par John Galliano, pour un bal blanc dédié aux muses surréalistes, avec une amazone en tailleur de satin écru et une mariée en robe de tulle, à jupe travaillée en chou mille feuilles de cellophane et de tulle, hommage sans doute à celle de Yohji Yamamoto, de l'hiver 1998.



Ci-contre, Electre Couture, par Jean-Paul Gaultier, robe suspendue à un carcan et bandeau de poitrine en jersey noir plissé, pour une révérence faite à Madame Grès.

Tom Sachs ou les griffes au purgatoire

« Il ne s'agit pas de contrefaçons, mais de versions non autorisées de produits de méta-marques », annonce dans le catalogue Tom Sachs l'écrivain Glenn O'Brien. Sous la couverture orange Hermès du catalogue, les versions « dub » de l'artiste new-yorkais se mettent en scène : « Happy Meals », dont la forme s'inspire à la fois des « packagings » McDonald et des logos Hermès, Prada. Reste l'urinoir Chanel, ou la machette Fendi. *« L'art est le nouveau business »*, annonçait Andy Warhol. Dans son berceau, Tom Sachs, né en 1966, aurait-il entendu la prophétie du pape du pop art ? S'il a fait ses débuts comme décorateur de vitrines chez Barney's à New York, fabriqué des sièges en chariots de supermarché pour Dries Van Noten, créé des portants pour Azzedine Alaïa en assemblant 22 000 pièces de 1 penny, Tom Sachs se définit d'abord comme un *« bricoleur professionnel »*. A la Galerie Taddaeus Ropac, les pastilles rouges témoignent du succès de l'exposition, entièrement achetées par des collectionneurs pour la plupart américains.

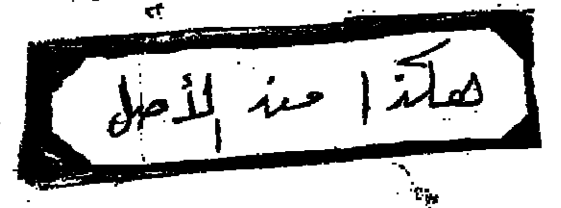
Après les détournements de Sylvie Fleury, et ses installations de « shopping bags », Tom Sachs renverrait-il au monde de la mode son culte de l'amnésie et son complexe d'infériorité face à l'art et aux artistes patentés ? Valentino a même commandé à Tom Sachs un « Valentino Royal with Cheese ». On ne peut que se sentir mal à l'aise devant ce mini-camp de la mort format maison de poupée Barbie en carton et griffé Prada, ou encore ces boîtes de Zyklon aux couleurs du joaillier Tiffany.

« Nous sommes tous prêts à nous mettre en ligne devant les chambres à gaz de nos âmes, tant que nous portons le fardeau du consumérisme », affirme Tom Sachs, qui cultive sous ses fines lunettes l'air d'un héros de Philip Roth ou de Breat Easton Ellis, l'auteur d'*American Psycho* et de *Glamourama*. *« La mode et le fascisme sont à peu près la même chose »*, affirme ce JAP (*Jewish American prince*), élevé par une mère en Armani, et un père qui lui a enseigné le goût très « Saville Row » du sur-mesure. Il se commande à Londres des costumes chez Anderson and Shephard, fournisseurs de Gilbert and George. Retenu par un bolduc Hermès, la clé de la guillotine Chanel s'accroche à son cou. Karl Lagerfeld aurait manifesté son intérêt. C'est une cliente de haute couture qui a raflé pour 230 000 F (35 060€) l'œuvre qu'elle installera dans son palais vénitien...

★ Tom Sachs, « Creativity is the enemy ». Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, 75003 Paris, tél. : 01-42-72-99-00. Jusqu'au 27 février.

Ci-dessous, un déshabillé en quatre feuilletés d'organza de soie orage, sous une nébulle de soie nuit, Adeline André.





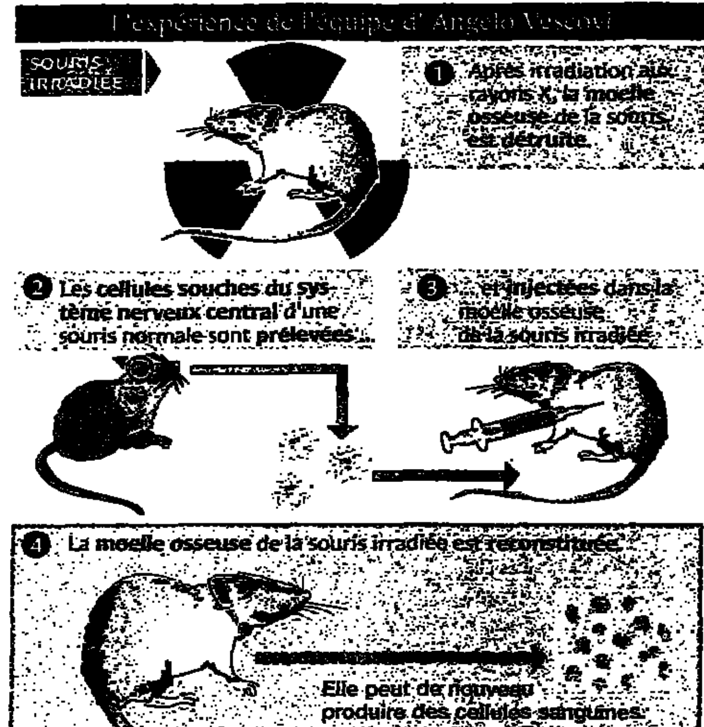
Quand les cellules du cerveau se mettent à produire du sang

Une équipe de chercheurs italiens, canadiens et australiens vient de faire une découverte biologique révolutionnaire qui démontre la plasticité des cellules nerveuses, capables de se transformer en cellules-souches de la lignée sanguine

Injectées à des souris, des cellules-souches du système nerveux central ont colonisé la moelle osseuse de ces animaux de laboratoire, préalablement détruite par irradiation, et s'y sont transformées en cellules-souches hématopoïétiques qui, normalement, donnent naissance aux différentes lignées de cellules sanguines (globules rouges, globules blancs et plaquettes). S'il était confirmé par de nouvelles expériences, ce résultat étonnant, dont l'effet semble durable, remettrait en cause les connaissances sur les différenciations cellulaires chez les mammifères et sur la plasticité de reprogrammation du génome. Il laisse espérer, par ailleurs, une possible application thérapeutique, notamment dans la prise en charge des malades souffrant de certaines anémies, aplasies médullaires ou syndromes d'immunodéficience.

UN DOGME de la biologie moderne s'effondre. Un groupe international de biologistes affirme avoir réussi à transformer l'activité de cellules nerveuses en éléments producteurs de cellules sanguines. Qualifié de *« stupéfiant »* et de *« révolutionnaire »* par plusieurs des spécialistes qui ont pu en prendre connaissance, le résultat de leurs travaux est publié dans l'hebdomadaire américain *Science* (du 22 janvier). Totalement inattendu, il soulève une série de questions fondamentales touchant à la différenciation cellulaire. Il ouvre, dans le même temps, de nouvelles perspectives médicales dans le champ de la thérapie cellulaire.

« Cet article, vraiment sensationnel, va stimuler une fébrile activité dans le monde scientifique au terme de laquelle les nouvelles données qui sont aujourd'hui présentées seront confirmées ou infirmées, a déclaré au *Monde* le professeur Axel Kahn (Institut Cochin de génétique moléculaire). *Si ces résultats devaient être confirmés, ils ébranleraient durablement, après les expériences réussies de clonage par le transfert de noyaux chez les mammifères, nos conceptions sur le caractère irréversible des processus de différenciation cellulaire. »*



Cette expérience a consisté à injecter dans la moelle osseuse de souris préalablement soumises a des irradiations sublétales des cellules clonées issues des cellules qui, naturellement, donnent naissance chez la souris aux cellules nerveuses. Ils ont ensuite observe, sans en comprendre précisément la raison, que ces cellules étaient capables de produire les différentes lignées cellulaires sanguines.

APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES ?

L'équipe de cinq biologistes dirigée par le professeur Angelo L. Vescovi, chef du département de neuropharmacologie à l'Institut national italien de neurologie (Milan), a travaillé sur la souris. Ces chercheurs ont, dans un premier temps, isolé sur différents animaux des cellules-souches du système nerveux central. Normalement, ces dernières se divisent pour donner naissance à trois catégories de cellules présentes dans le cerveau – les neurones, les astrocytes et les oligodendrocytes – qui sont, notamment, à la base de la transmission des informations nerveuses, sensitives et motrices. Angelo Vescovi et ses collègues ont ensuite transplanté ces cellules au sein d'organismes de souris qu'ils avaient préalablement soumis à de très fortes irradiations, de manière à détruire leur moelle osseuse, siège de la production – via les cellules-souches dites hématopoïétiques – des différentes lignées de cellules sanguines : globules rouges, globules blancs et plaquettes.

Au terme d'une série de manipulations expérimentales, les auteurs de l'article de *Science* expliquent détenir aujourd'hui la preuve que les cellules naturellement destinées à engendrer des cellules du système nerveux central se sont « déprogrammées » et qu'elles produisent, chez les souris ainsi greffées, des cellules sanguines.

Les membres de l'équipe précisent qu'ils avaient, au préalable, génétiquement marqué les cellules destinées à être greffées, ce qui leur permet d'affirmer que ce sont bien les cellules nerveuses injectées qui se sont transformées en éléments producteurs de cellules sanguines. Ils ajoutent que, cinq mois après l'injection expérimentale, ils retrouvent dans le sang des souris receveuses des cellules adultes et fonctionnelles et que la moelle osseuse de ces animaux a bel et bien été colonisée par les cellules nerveuses injectées.

Comment comprendre ? Les auteurs de la publication de *Science* reconnaissent ne pas disposer d'éléments objectifs permettant d'expliquer un tel phénomène. Le professeur Vescovi et ses collègues postulent que les cellules-souches nerveuses ont répondu de la même manière que les cellules-souches hématopoïétiques aux signaux biologiques qui stimulent ces dernières. En toute hypothèse, dans cette expérience, cet effet est de longue durée. Les auteurs expliquent, en effet, retrouver les nouvelles cellules sanguines un an après la greffe initiale. Cela laisse espérer une possible application thérapeutique, notamment dans la prise en charge des malades souffrant de certaines anémies, aplasies médullaires ou syndromes d'immunodéficience.

« REPROGRAMMATION »

Ce résultat remet, par ailleurs, en question les caractéristiques – tenues jusqu'à présent pour acquises – des cellules-souches des tissus nerveux, qui, pensait-on, ne pouvaient donner naissance qu'à des cellules nerveuses. A la différence des cellules totipotentes embryonnaires, capables de participer à la constitution de tous les tissus et lignées cellulaires de l'organisme, les cellules-souches de tissus ne peuvent engendrer, en principe, que les composants d'un type cellulaire donné.

D'autre part, les différenciations cellulaires sont, chez les mammifères, étroitement dépendantes de l'origine des trois feuillets embryonnaires : le neuroectoderme, le mésoderme et l'endoderme. Ainsi, au sein du mésoderme, certaines cellules peuvent, selon les cas, donner naissance à des cellules cartilagineuses, adipeuses ou musculaires. *« Récemment, une équipe italienne a démontré que ces cellules-souches hématopoïétiques pouvaient engendrer des cellules musculaires. Mais les cellules sanguines et musculaires ont la même origine, mésodermique,* précise le professeur Axel Kahn. *Les travaux des auteurs de* Science *suggèrent que les cellules-souches appartenant au feuillet embryonnaire neuroectodermique, qui engendrent normalement les cellules nerveuses, peuvent également engendrer des cellules sanguines, c'est-à-dire des cellules d'origine mésodermiques. Si cela se confirmait, cela signifierait que la plasticité de reprogrammation du génome est beaucoup plus importante qu'on ne le croyait jusqu'alors. »*

Jean-Yves Nau

Des résultats « choquants » et « scandaleux » qu'il convient de vérifier rapidement

« JE CONÇOIS volontiers que notre découverte puisse choquer, qu'elle apparaisse comme scandaleuse et que nos résultats devront, à court terme, être reproduits par d'autres équipes avant d'être tenus pour définitifs », a déclaré au *Monde* le professeur Angelo L. Vescovi, directeur du groupe, auteur des travaux sur la différenciation de cellules-souches nerveuses en éléments producteurs de cellules sanguines. Pour autant, ce spécialiste de neuropharmacologie de Milan entend réfuter les principales critiques que suscite déjà son travail.

L'une d'entre elles concerne la possibilité, toujours à craindre dans ce type de manipulation expérimentale, d'un artefact. Dans la mesure où l'on ne connaît pas le mécanisme qui permet de conduire à cette reprogrammation cellulaire, on pourrait imaginer que les chercheurs aient, par mégarde, injecté dans la moelle osseuse des souris irradiées une préparation contaminée par d'autres cellules. On sait, en effet, que le cerveau contient, outre un ensemble de cellules nerveuses, des cellules d'origine mésodermique : celles de la microglie, proches des cellules hématopoïétiques. On pourrait ainsi penser que des précurseurs de la microglie auraient pu être présents dans l'ensemble cellulaire injecté.

« Une telle éventualité n'est pas possible, estime le professeur Vescovi. *Nous avons cloné les cellules-souches des cellules nerveuses pour, précisément, éviter une telle contamination par les cellules du cerveau d'origine mésodermique. Nous avons, en outre, travaillé à partir de trois clones différents donnant les trois types de cellules nerveuses présentes dans le cerveau. Il faut ajouter que si, malgré tout, une telle contamination s'était produite, nous l'aurions détectée à partir des techniques d'immunocytochimie auxquelles nous avons également eu recours. »*

Une autre hypothèse, développée par certains spécialistes ayant eu connaissance de la publication de *Science*, fait valoir que les cellules-souches nerveuses implantées dans la moelle osseuse des souris irradiées auraient pu, pour certaines d'entre elles, être phagocytées, « avalées » par des cellules médullaires qui auraient persisté en dépit de l'irradiation. Dans un tel cas de figure, la reprogrammation cellulaire à laquelle on assiste se rapprocherait d'une forme de clonage (du type de celui qui a permis la création de la brebis Dolly), le cytoplasme d'une cellule souche hématopoïétique parvenant à reprogrammer un noyau neurogénique immature...

> « Nos résultats devront être reproduits par d'autres équipes avant d'être tenus pour définitifs »

« On peut, bien évidemment, imaginer un tel scénario qui verrait des cellules souches hématopoïétiques éjecter leur noyau pour, ensuite, absorber les cellules nerveuses et, de la sorte, les transformer, reconnaît le professeur Vescovi. *Toutefois, nos données expérimentales ne sont guère en faveur de cette hypothèse. Il n'en est pas moins vrai qu'un tel scénario, s'il se réalisait, serait véritablement fantastique. En effet, l'existence de transferts nucléaires spontanés* in vivo *dans la moelle osseuse ouvrirait de larges perspectives thérapeutiques qui, aujourd'hui, sont encore inconcevables. »*

On ne peut, enfin, manquer de souligner que cette découverte s'inscrit dans la lignée d'une série de travaux de biologie, ceux concernant la création par clonage de mammifères à partir de noyaux de cellules adultes, démontrant que le noyau de cellules de différentes origines pouvait, dans certaines circonstances expérimentales, être reprogrammé et redevenir totipotent après son transfert dans le cytoplasme d'un ovocyte. Que ce phénomène puisse également concerner des cellules aussi précieuses que celles du système nerveux central élargit encore un peu plus les perspectives de la biologie et de la médecine du siècle prochain.

J.-Y. N.

Introduites au Brésil en 1956, les abeilles tueuses entrent à Los Angeles

PLUSIEURS colonies d'abeilles « tueuses » ont été détectées à Los Angeles. De souche africaine, ces *Apis mellifera scutellata* doivent leur surnom à leur grande agressivité. Elles ont commencé leur conquête du continent américain en 1956, quand le gouvernement brésilien a décidé d'importer de Namibie 47 reines appartenant à cette race mieux adaptée au climat tropical que les abeilles locales, issues de souches européennes. Un an plus tard, 26 reines se sont échappées du centre expérimental où se pratiquaient les essais d'acclimatation. Leurs descendantes ont alors commencé à coloniser, au rythme de 300 à 500 kilomètres par an, le continent, l'Amérique centrale, puis le sud des Etats-Unis, qu'elles ont abordé en octobre 1990.

Elles attaquent beaucoup plus facilement que leurs congénères nord-américaines, issues de sous-espèces d'*Apis mellifera* et importées d'Europe par les premiers colons (il n'existait pas d'abeille domestique sur le continent américain). *« Un léger choc sur leur ruche suffit à les rendre furieuses »* explique Gérard Arnold, spécialiste du comportement des abeilles au CNRS. Depuis leur arrivée aux Etats-Unis, elles ont provoqué la mort de cinq personnes et fait de nombreuses victimes parmi les animaux domestiques. Toutes les tentatives pour les éradiquer, notamment à l'aide d'insecticides, ont échoué jusqu'à présent. S'il affirme n'être *« pas trop préoccupé »* par leur présence, Cato Fiksdal, commissaire à l'agriculture du comté de Los Angeles, estime qu'il n'y a *« aucune chance »* de s'en débarrasser.

GÉRER LEUR AGRESSIVITÉ

La progression de ces insectes irascibles, difficiles à distinguer à l'oeil nu de leurs consoeurs européennes – elles sont juste un peu plus petites –, s'explique par leur mode de vie. *« Dans leur habitat naturel, en Afrique, elles changent fréquemment d'endroits et essaiment en grandes quantités »* explique Raymond Borneck, président d'Apimondia (la fédération internationale d'apiculture), qui trouve cependant *« excessif »* leur surnom de tueuses. D'ailleurs, les spécialistes de l'université de Sao Paulo défendent « leurs » abeilles africaines, qu'ils trouvent merveilleusement adaptées à la flore brésilienne. Les apiculteurs brésiliens ont appris à gérer leur agressivité et parviennent parfaitement à faire avec elles une apiculture rationnelle. *« Il suffit,* poursuit Raymond Borneck, *de prendre en compte certains détails. Il faut, par exemple, séparer les colonies d'au moins 3 mètres, alors que 50 centimètres suffisent pour les colonies européennes ».*

Les Américains, en revanche, considèrent plutôt cette espèce comme une calamité. Lorsqu'elle arrive dans un nouvel endroit, elle envahit les ruches, perturbe la reproduction des paisibles abeilles locales et fait chuter la production de miel. Dans les Etats du Sud, les apiculteurs pratiquent des élevages intensifs, et louent ensuite les ruches à des agriculteurs pour polliniser les cultures d'amandes, de myrtilles, de pommes et de concombres. La disparition ou l'affaiblissement des colonies d'abeilles *« européennes »* serait donc pour eux un manque à gagner important. Au milieu des années 90, la production de miel rapportait plusieurs centaines de millions de francs par an aux apiculteurs américains, auxquels s'ajoutaient les bénéfices de la location des ruches.

Mais tout espoir n'est pas perdu pour eux. Selon les dernières informations, la progression des abeilles tueuses se serait ralentie, sans que l'on sache encore exactement pourquoi. Plusieurs explications sont avancées : compétition et dilution génétique avec les abeilles européennes, ou facteurs géographiques locaux, tels que la présence des déserts et des montagnes, peu goûtés par les envahisseuses.

Christiane Galus

Calme et douceur

SAMEDI. Grâce aux hautes pressions installées sur la France, le temps est clément. L'apparition du soleil est toutefois retardée par des brouillards ou des nuages bas matinaux. Les températures restent douces.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Le temps est agréable, avec du soleil. En Basse-Normandie, son apparition est retardée par des brouillards ou nuages bas matinaux. En fin d'après-midi, le ciel se voile sur la pointe de la Brêtagne. Il fera de 10 à 12 degrés.

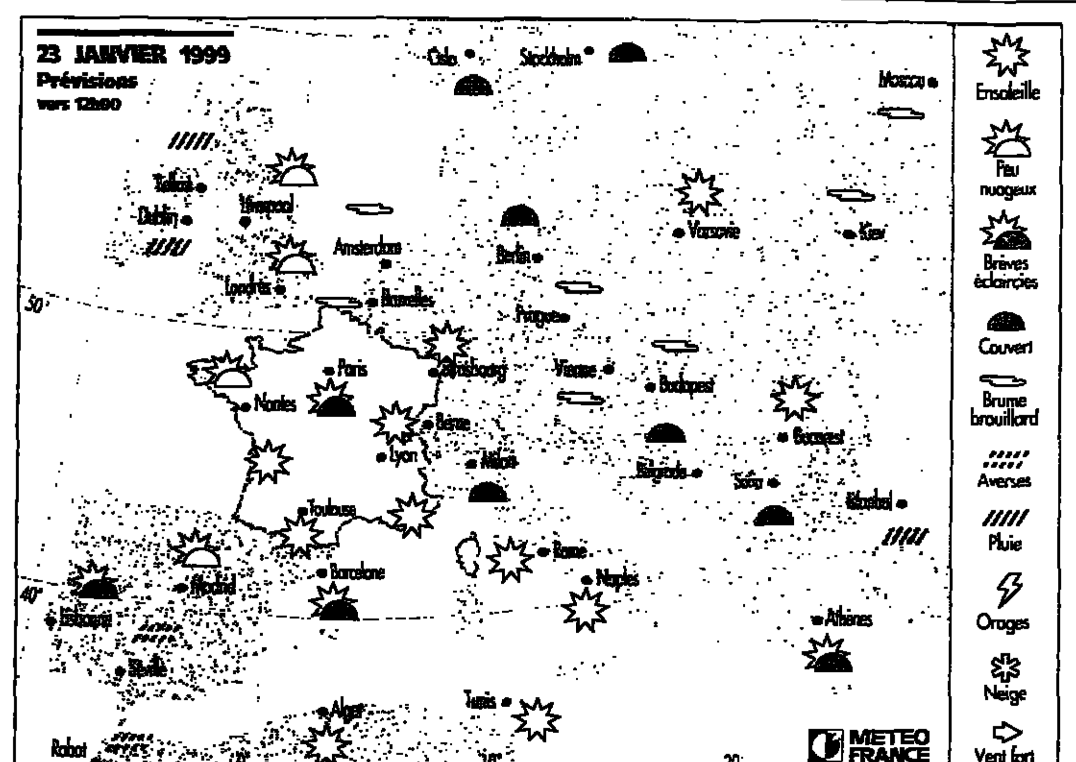
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La matinée est grise, à cause de nombreux nuages bas ou brouillards formés durant la nuit. L'après-midi, le soleil ne perce pas partout cette couche de grisaille. Il fera 10 degrés sous le soleil, 5 sous la grisaille.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – En Alsace, Franche-Comté et dans le sud de la Bourgogne, le soleil s'impose le plus souvent dès le matin, les brouillards étant rares. En Champagne, Lorraine et dans le nord de la Bourgogne, brouillards et nuages bas rendent la matinée bien grise. Le soleil prend le dessus dans l'après-midi. Il fera 5 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les brouillards sont nombreux le matin, puis le soleil s'impose franchement. Il fera de 11 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – En montagne, le soleil brillera toute la journée. En plaine, ou dans les fonds de vallée, son apparition est parfois retardée par des bancs de brouillards. Il fera de 8 à 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – C'est partout une belle journée, une fois dissipés les quelques bancs de brouillards présents au petit matin dans l'intérieur des terres. Il fera de 11 à 13 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 23 JANVIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

		PAPEETE 24/30 P	KIEV -6/-3 C	VENISE -3/6 S	LE CAIRE 10/19 N
		POINTE-A-PIT. 21/27 P	LISBONNE 7/14 N	VIENNE -3/2 C	MARRAKECH 7/15 C
		ST-DENIS-RÉ. 23/29 S	LIVERPOOL 3/10 S	**AMÉRIQUES**	NAIROBI 16/28 S
		EUROPE	LONDRES 2/10 S	BRASILIA 19/29 S	PRETORIA 19/25 P
		AMSTERDAM 1/4 C	LUXEMBOURG 0/2 C	BUENOS AIR. 20/28 P	RABAT 8/14 P
FRANCE métropole	NANCY -2/6 N	ATHENES 7/12 N	MADRID 2/12 S	CARACAS 22/29 N	TUNIS 11/16 S
AJACCIO 2/13 S	NANTES 1/11 S	BARCELONE 8/12 N	MILAN -2/7 C	CHICAGO -3/2 C	**ASIE-OCÉANIE**
BIARRITZ 5/14 S	NICE 4/13 S	BELFAST 5/8 P	MOSCOU -4/-2 C	LIMA 19/25 N	BANGKOK 24/36 S
BORDEAUX 2/12 S	PARIS 1/10 N	BELGRADE -6/0 C	MUNICH -4/3 C	LOS ANGELES 14/18 N	BOMBAY 18/30 S
BOURGES -1/10 N	PAU 1/12 S	BERLIN -2/3 C	NAPLES 4/13 S	MEXICO 6/18 S	DJAKARTA 26/29 C
BREST 5/12 S	PERPIGNAN 3/13 S	BERNE -4/3 S	OSLO -2/2 C	MONTREAL -4/7 C	DUBAI 16/23 S
CAEN 5/9 N	RENNES 2/11 S	BRUXELLES 3/5 C	PALMA DE M. 6/16 C	NEW YORK 6/12 C	HANOI 16/26 N
CHERBOURG 4/10 N	ST-ETIENNE 2/10 S	BUCAREST -3/2 S	PRAGUE 0/1 C	SAN FRANCIS. 9/12 P	HONGKONG 19/24 C
CLERMONT-F. 1/10 S	STRASBOURG -2/3 S	BUDAPEST -4/2 C	ROME 4/12 S	SANTIAGO/CHI 13/26 S	JERUSALEM 9/15 N
DIJON -1/5 N	TOULOUSE 3/11 S	COPENHAGUE -2/1 C	SEVILLE 4/15 P	TORONTO 1/8 P	NEW DEHLI 13/18 P
GRENOBLE 0/9 S	TOURS 0/10 N	DUBLIN 4/10 P	SOFIA -9/2 C	WASHINGTON 14/19 C	PEKIN -5/6 S
LILLE 2/8 C	**FRANCE outre-mer**	FRANCFORT 1/4 C	ST-PETERSB. -3/-1 C	**AFRIQUE**	SEOUL 1/6 C
LIMOGES 3/10 S	CAYENNE 24/27 P	GENEVE 2/4 S	STOCKHOLM -1/4 C	ALGER 8/14 S	SINGAPOUR 25/29 P
LYON 1/8 S	FORT-DE-FR. 23/27 P	HELSINKI -5/0 C	TENERIFE 10/13 N	DAKAR 17/22 N	SYDNEY 20/23 P
MARSEILLE 2/12 S	NOUMEA 26/31 P	ISTANBUL 4/5 P	VARSOVIE -5/0 S	KINSHASA 22/28 P	TOKYO 5/13 N

Situation le 22 janvier à 0 h TU

Prévisions pour le 24 janvier à 0 h TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **VILLES.** Tokyo demeure la métropole la plus chère au monde, devant une autre ville japonaise, Osaka, même si l'indice des prix a baissé dans les deux villes, selon l'étude semestrielle effectuée en décembre 1998 par l'Economist Intelligence Unit. Zurich a supplanté Oslo comme ville la plus chère d'Europe. Dans l'Union européenne, Paris devient la cité la plus coûteuse, tandis que Lisbonne et Athènes sont bon marché. L'effondrement du rouble fait de Saint-Pétersbourg la ville la moins chère du Vieux Continent. Moscou, troisième du classement en 1997, se retrouve cette fois à la 88e place.

■ **ALLEMAGNE.** Environ 70 vols ont dû être annulés jeudi 21 janvier à l'aéroport de Francfort au lendemain de l'atterrissage raté d'un Boeing 747 d'Air India qui a endommagé la piste. L'avion a heurté une antenne et des balises d'éclairages alors qu'il effectuait sa manœuvre d'approche par temps de brouillard.

SPORTS D'HIVER

Quelques adresses

● **Raquettes en Aubrac.** Toute la magie des hauts plateaux basaltiques avec la neige en plus. Au programme : marche, randonnée en raquettes ou à skis de fond, relaxation dans les eaux chaudes thermales de la Chaldette. Un bon feu dans la cheminée, en auberge ou en gîte rural. « *Vivre l'hiver autrement* », c'est ce que propose le comité départemental du tourisme de la Lozère (tél. : 04-66-65-60-11) dans un dépliant qui présente une sélection de forfaits pour séjourner en Aubrac et y découvrir le parc à loups du Gévaudan, le village traditionnel de Nasbinals ou le château de La Baume, surnommé « le petit Versailles lozérien ». Pour tous renseignements pratiques, consultez les services réservations à Mende (tél. : 04-66-48-48-48), à Montpellier (tél. : 04-67-66-36-10) et à Paris (tél. : 01-43-54-26-64).

● **Ski de fond en Bavière.** Patrie d'élection d'un roi rêveur, Louis II de Bavière, qui y planta les châteaux de ses délires, les Alpes bavaroises sont aussi le royaume des fondeurs qui y glissent dans un paysage ample et harmonieux, balisé de clochers à bulbe. Pour « camp de base », l'auberge du Cheval blanc (chaleur, accueil, cuisine familiale) d'où, chaque jour, pendant une semaine, on découvre un site différent. Une formule conçue pour des skieurs capables de parcourir des itinéraires fluctuant entre 20 et 30 km par jour. Pas de bagages à transporter. Prix par personne en chambre double : 3 950 F, 602 €, en pension complète, au départ de Munich. Non compris : le transport aller et retour jusqu'au lieu de rendez-vous. Départs les dimanches 7, 14, 21 et 26 février. Renseignements auprès de Terres d'aventure (tél. : 01-53-73-77-77).

● **Guide.** Véritable « bible blanche » des stations françaises de sports d'hiver, le Guide Curien de la neige passe au crible le potentiel des cinq massifs de l'Hexagone. Outre la présentation de 393 stations et de leurs prestations, l'édition 1999 traite pour la première fois de l'hébergement et de la restauration. A noter que le guide est doublé d'un magazine dont les diverses rubriques font la synthèse des activités de loisirs et des nouveautés. En vente (70 F, 10,67 €) dans les kiosques et les maisons de la presse.

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement du jeudi 21 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 EN MONTAGNE et sur Internet : htt ://www.ski-france.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes ; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 70-160 ; Alpe-du-Grand-Serre : 50-90 ; Auris-en-Oisans : 45-55 ; Autrans : 50-80 ; Chamrousse : 50-60 ; Le Collet-d'Allevard : 30-80 ; Les Deux-Alpes : 40-200 ; Lans-en-Vercors : 50-70 ; Méaudre : 50-55 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 00-65 ; Les Sept-Laux : 50-50 ; Villards-de-Lans : 40-90.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 30-100 ; Les Carroz-d'Arâches : 41-220 ; Chamonix : 50-110 ; Châtel : 80-140 ; La Clusaz : 40-110 ; Combloux : 30-100 ; Les Contamines-Montjoie : 25-130 ; Flaine : 74-220 ; Les Gets : 45-100 ; Le Grand-Bornand : 60-100 ; Les Houches : 65-90 ; Megève : 40-125 ; Morillon : 28-220 ; Morzine-Avoriaz : 40-100 ; Praz-de-Lys-Sommand : 60-80 ; Praz-sur-Arly : 50-100 ; Saint-Gervais : 45-140 ; Samoëns : 50-22 ; Thollon-les-Menises : 40-70.

SAVOIE

Les Aillons : 20-56 ; Les Arcs : 62-180 ; Arèches-Beaufort : 40-120 ; Aussois : 50-50 ; Bonneval-sur-Arc : n. c. ; Bessans : 34-50 ; Le Corbier : 35-80 ; Courchevel : 20-103 ; La Tania : n. c. ; Crest-Voland-Cohennoz : 50-80 ; Flumet : 80-115 ; Les Karellis : 50-100 ; Les Menuires : 40-120 ; Saint-Martin-Belleville : 30-120 ; Méribel : 50-125 ; La Norma : 50-30 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 70-115 ; La Plagne : 70-150 ; La Rosière 1850 : 50-125 ; Saint-François-Longchamp : 35-110 ; Saint-Sorlin-d'Arves : 60-100 ; Les Saisies : n. c. ; Tignes : 62-160 ; La Toussuire : 30-40 ; Val-Cenis : 40-80 ; Val-Fréjus : 10-60 ; Val-d'Isère : 65-150 ; Valloire : 35-75 ; Valmeinier : 35-75 ; Valmorel : 44-128 ; Val-Thorens : 70-130.

ALPES-DU-SUD

Auron : 80-160 ; Beuil-les-Laumes : 100-120 ; Isola 2000 : 110-175 ; Montgenèvre : 20-40 ; Orcières-Merlette : 50-80 ; Les Orres : 50-60 ; Pra-Loup : 50-100 ; Puy-Saint-Vincent : 80-120 ; Risoul 1850 : 30-45 ; Le Sauze-Super-Sauze : 30-100 ; Serre-Chevalier : 30-60 ; Superdévoluy : 50-100 ; Valberg : 130-150 ; Val d'Allos/Le Seignus : 40-50 ; Val d'Allos/La Foux : 70-90 ; Vars : 30-45.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 70-120 ; Font-Romeu : 50-130 ; Gourette : 70-150 ; Luchon-Superbagnères : 90-205 ; Luz-Ardiden : 130-160 ; La Mongie : 85-145 ; Piau-Engaly : 100-130 ; Saint-Lary-Soulan : 75-115.

AUVERGNE

Besse/Superbesse : 40-75 ; Le Mont-Dore : 60-90 ; Superlioran : 45-80.

JURA

Métabief : 10-60 ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 40-80 ; Les Rousses : 20-110.

VOSGES

Le Bonhomme : 30-40 ; La Bresse-Hohneck : 30-30 ; Gérardmer : 40-60 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 20-80 ; Ventron : n. c.

Jeunes surfeurs

À l'INTENTION des fondus de la glisse âgés de 15 à 18 ans et ayant un bon niveau de ski, Visit Juniors propose, pendant les vacances d'hiver, une semaine de snowboard (à partir des dimanches 7, 14, 21 ou 28 février) à Vars, dans le massif des Ecrins (Hautes-Alpes), pour s'initier ou se perfectionner sous la conduite de moniteurs de l'Ecole du ski français. Au programme, deux heures de glisse le matin en compagnie d'un moniteur et l'après-midi libre pour sillonner les pistes du domaine de la « Forêt blanche ».

Un cocktail qui allie le sport (avec salle de musculation et de gymnastique et sauna) et la fête avec, chaque jour, des soirées à thème et des veillées proposées par l'équipe d'animation. Tarif : 5 150 F (774 €) pour 7 jours avec l'hébergement en hôtel-club (chambres de quatre), les repas, les animations, le matériel, les forfaits remontées mécaniques et l'encadrement par des spécialistes. Le tarif ne comprend pas le transport jusqu'à la gare de Montdauphin-Guillestre.

★ **Informations et réservations au 01-49-60-16-78.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99020

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II						■						
III											■	
IV			■				■		■			
V			■									
VI								■			■	
VII					■		■					
VIII		■								■		
IX				■				■				
X							■					

HORIZONTALEMENT

I. S'exprime confusément. – II. Prises pour reprendre plus tard. Mise avec les autres. – III. Toujours prêts à suivre. – IV. Ajouté pour partager. La joie en chanson. Sigle universitaire. – V. Informe en toute discrétion. Etat qui donne des signes d'inquiétude. – VI. Oie blanche, elle tenta d'échapper à Zeus. Conjonction. – VII. Gamin renversé. Le temps de préparer Noël. – VIII. Grand voyageur. Prend tout son temps de branche en branche. – IX. Ne se voit plus à l'étal du boucher. Cours préparatoires. Arrose Bologne. – X. Bien détachée. Débarque de Houston ou d'Austin.

VERTICALEMENT

1. Tout un art pour être à l'heure. – 2. A besoin d'un joint pour arrêter. Extraites du corpus. – 3. Annonce la fin. Attaquée par les chenilles. – 4. Bonnes pâtes passées à l'huile. – 5. Solidement construites. Poussait à bout. – 6. Permet aussi les prélèvements. – 7. A décidé de poser les armes. Met en opposition. Arrive en tête. – 8. Ralentit la musique. Recommence après un tour. – 9. Protège le foyer. Qui impose le sérieux. – 10. Provoque une succession. Celui que l'on a quitté. – 11. Sont en fuite. En fuite aussi. Fille de Gervaise et d'Emile. – 12. Temps libre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99019

HORIZONTALEMENT

I. Oblitération. – II. Mouture. Inné. – III. Butineuses. – IV. Reine. Sirène. – V. Nerfs. Cris. – VI. Guer. Filetés. – VII. Es. Agité. Ili. – VIII. Usine. Colt. – IX. Sentais. Enée. – X. Elæis. Rases.

VERTICALEMENT

1. Ombrageuse. – 2. Boue. Ussel. – 3. Lutine. INA. – 4. Itinérante. – 5. Tuner. Geai. – 6. Ere. FFI. Is. – 7. Réussites. – 8. Si. Le. – 9. Tierce. CEA. – 10. Insertions. – 11. On. Niellée. – 12. Nécessités.

PHILATÉLIE

Les relations diplomatiques France-Israël

LE 19 JANVIER 1949, le gouvernement français reconnaît par la voix de son porte-parole, François Mitterrand, le gouvernement provisoire de l'Etat d'Israël. Quelques jours plus tard, les deux pays établissent des relations diplomatiques. Pour célébrer le 50e anniversaire de cet événement, La Poste mettra en vente générale, lundi 25 janvier, un timbre à 4,40 F.

La France n'est pas absente du paysage philatélique israélien, avec, entre autres, des timbres sur Edmond de Rothschild (1954), les peintres Chagall (1969, 1973), Pissarro (1970), les avions Mirage IV (1967) et Blériot (1985), la Révolution française (1989), l'affaire Dreyfus (1994) et Simone Signoret (1995)...

RELATIONS DIPLOMATIQUES FRANCE ISRAËL 1949 1999

Le timbre, une composition qui associe les drapeaux des deux Etats, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné par Jean-Paul Cousin, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

P. J.

★ **Vente anticipée « premier jour » les 24 et 25 janvier, à Paris, au centre Rachi, 39, rue Broca (5e) ; vente anticipée (cachets sans mention « premier jour »), le 24 : à Toulouse, à l'Espace culturel du judaïsme, 2, place Riquet ; à Strasbourg, à l'hôtel de ville ; à Lyon, à l'Espace Berthelot, annexe du Musée de la Résistance, 14, avenue Berthelot ; les 24 et 25, à Marseille, à l'hôtel de ville (salle Bailli-de-Suffren).**

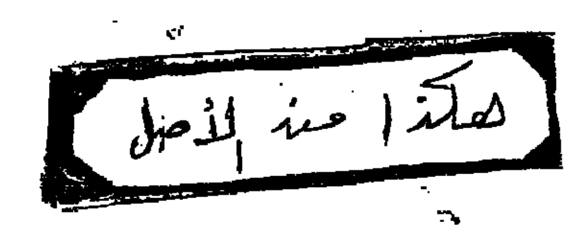
EN FILIGRANE

■ **Le timbre de l'an 2000.** Le concours organisé par La Poste « Dessine le timbre de l'an 2000 », qui s'adressait aux enfants de classes de CM1 et CM2, a vu le dessin de Morgane Toulouse, neuf ans, élève de CM1 à l'école de Laubert (Lozère), l'emporter. Son dessin, qui représente des personnages de toutes formes et de toutes couleurs se tenant par la main, élu par un jury présidé par l'auteur de bandes dessinées Jean-Claude Mézières, sera édité sous forme d'un timbre tiré à 10 millions d'exemplaires, émis en juillet 1999 à l'occasion de l'exposition Philexfrance 99.

■ **Prêts-à-poster Astérix.** La Poste mettra en vente, le 1er février, deux prêts-à-poster « Joyeux anniversaire » et « Bonne fête », comprenant enveloppes pré-timbrées et cartes-correspondance, illustrées avec des personnages de la bande dessinée *Astérix*, valides pour le monde entier au départ de la France. Chaque prêt-à-poster est vendu 14 F.

■ **Benazir Bhutto philatéliste.** L'ancien premier ministre du Pakistan a, dans une interview au mensuel philatélique anglais *Gibbons Stamp Monthly* de décembre, exprimé tout le plaisir que lui procurent les timbres qu'elle collectionne depuis son enfance.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE



JOURNAL OFFICIEL

Au *journal officiel* du mercredi 20 janvier sont publiés :

● **Conseils régionaux** : une loi relative au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux, ainsi que la décision du Conseil constitutionnel (*Le Monde* du 16 janvier).

● **Pompes funèbres** : un arrêté relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires.

● **Parc régional** : un décret portant renouvellement de classement du parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse (Ile-de-France).

● **Mutuelles d'assurances** : un décret permettant aux sociétés d'assurances mutuelles de comptabiliser dans leurs fonds propres les droits d'entrée ou d'adhésion payés par les assurés.

Au *Journal officiel* du jeudi 21 janvier est publié :

● **Cour des comptes** : un décret nommant Jean Vacheron président de la chambre régionale des comptes de Poitou-Charentes et Christian Descheemaeker président de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes ; un décret nommant Bernard Girel président de la chambre régionale des comptes d'Aquitaine.

Au *Journal officiel* du vendredi 22 janvier sont publiés :

● **Corse** : un décret portant convocation des électeurs pour l'élection des conseillers de l'Assemblée de Corse, les 7 et 14 mars. La campagne électorale sera ouverte le 22 février.

● **CNIL** : un décret portant nomination à la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Sont nommés membres, en qualité de personnes qualifiées pour leur connaissance des applications de l'informatique : sur proposition du président de l'Assemblée nationale, Maurice Benassayag ; sur proposition du président du Sénat : Guy Rosier.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alexandra, Joël et Quentin MANIÈRE sont heureux d'annoncer la naissance de

Vincent,

le 22 octobre 1998.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Laure !

Papa et maman embrassent tendrement leur chère fille pour ses vingt ans.

« Vingt ans !
Le printemps de la vie ! »

– 23 janvier 1979, le début pour moi d'une grande et belle aventure qui me comble.

Bon anniversaire,

Laurence.

Papouni. Pougny. P'ou-yi...

– A Rabat, 22 janvier 1979, à 23 h 20.
Paris, ce jour, le monde fête les vingt printemps de

Lína FASSI FIHRI.

Mamilé, Zoubir et Magda.
Yasmine, Josette, Jacqueline, Lolotte.

Varsovie - 23 janvier 1929
Nice - 23 janvier 1999.

Bon anniversaire

Georges
grand-père chéri.

Claire, Julian, Lucas, Camille, Sarah, Paul, Olivier, Clément.

– 22 janvier 1999, le monde devait le savoir

Thibaut
a dix-huit ans

Tout le monde lui souhaite un heureux et bon anniversaire.

Muttie

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– Hammam-Lif (Tunisie)

Les familles Abouzaïd et Zin El Abidine
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Amel ABOUZAÏD
née ZIN EL ABIDINE

survenu le 18 janvier 1999.

A tous ceux qui l'ont connue, meilleures pensées.

– Mme Andrée Dore-Audibert,

Le docteur Guy Audibert,
Les docteurs Patrick et Martine Audibert,
Laurence Audibert, Marc Audibert,
ses enfants,
Tous leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Jean AUDIBERT,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer,
ambassadeur de France,

décédé le 20 janvier 1999, à l'âge de soixante-et-onze ans.

Les obsèques civiles auront lieu le samedi 23 janvier, à 11 h 30.

Rendez-vous au domicile, 4, rue Barrelet, Marignane.

– Le président de l'université Paris-VII, Denis-Diderot,
Le directeur de l'UFR études anglophones,
Ses collègues et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mireille BABAZ
professeur des universités honoraire,

survenu le 17 janvier 1998.

Ils s'associent à la peine de ses proches.

– Helga Boulakia,
son épouse,
Laurent, Stéphane, David, Théo et Caroline Boulakia,
ses fils, petit-fils et belle-fille,
Jacqueline Sarfati, Mona et Jean Gozlan,
ses sœurs, beau-frère et leurs familles,
Suzy, Jacques, Michèle et Dominique Krief,
sa famille,
ses amis,
ses anciens collaborateurs,
ont l'immense douleur de faire part du décès du

Docteur Choua Claude BOULAKIA
ancien interne des hôpitaux de Paris
chirurgien du C. H. d'Auxerre
de 1968 à 1997,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 19 janvier 1999, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie aura lieu le 2 février 1999 à 15 h 45, au crématorium du cimetière parisien du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs, ni couronnes.

La Troche
78490 Grosrouvre

– Le président de la section des sciences religieuses de l'École pratique des hautes études,
a le regret de faire part du décès de

M. Oscar CULLMANN,
membre de l'Institut,
directeur d'études honoraire,

survenu à Chamonix le 16 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Le service funèbre a eu lieu en l'église Saint-Thomas de Strasbourg, le vendredi 22 janvier.

– Mme Micheline Cultiaux,
son épouse,
M. Didier Cultiaux,
son fils,
Et Mme Anne-Marie Laubenheimer,
Yolaine et Laurent Vuillon,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger CULTIAUX,

survenu à Paris, le 14 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'incinération aura lieu le mardi 26 janvier, à 9 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Une messe du souvenir, suivie de l'inhumation dans la sépulture familiale, aura lieu le samedi 6 février, au Crotoy (Somme).

14, rue Théophile-Roussel,
75012 Paris.

– M. et Mme Philippe Fiorio,
M. et Mme Philippe Lafouge,
Julien et Marion Lafouge,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Henri FIORIO,
président d'honneur
de la chambre de commerce
de l'Aude.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 16 janvier 1999, en l'église Saint-Martin de Limoux.

Chemin Farinier,
11300 Limoux.
13, rue Scipion,
75005 Paris.

– Mme Adrien Gourd,
sa mère
Mme Claire Gourd-Décamps,
Mme Agnès Gourd-Ganidel,
ses sœurs,
Thomas, Colin, Charles et Amélie,
ses neveux,
Les familles Gourd, Jeannez, Bernier, de Suremain, Forissier, de Bastard, Dassas, Laveau, Aussaresses, Breitenstein, de la Motte Saint-Pierre et de Louvencourt,
ses amis personnels et professionnels,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Frédéric GOURD,

survenu le 29 décembre 1998 à l'âge de trente-quatre ans,
leurs fils, frère, oncle, cousin et ami.

Ses obsèques ont eu lieu en la basilique Saint-Seurin de Bordeaux, le 16 janvier 1999.
Familles et amis, profondément touchés par le grand réconfort de votre présence, vous en remercient.

– Les directeurs et tout le personnel de Sotheby's
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Frédéric GOURD,

directeur du département des tableaux anciens de Sotheby's France,

survenu le 29 décembre 1998.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 16 janvier 1999 à Bordeaux.

– Françoise,
sa femme,
Ses six enfants et leurs conjoints,
Ses sept petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean de LA ROCHETTE
de ROCHEGONDE

ancien conseiller culturel
président des amis de la Haute-Egypte,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 20 janvier 1999, dans sa soixante-neuvième année.

Ses obsèques religieuses auront lieu à Paris, le 25 janvier 1999, à 13 h 45, en l'église Saint-Lambert-de-Vaugirard.

1, av. de Guise,
60500 Chantilly.

– Brognon (Côtes-d'Or), Dijon, Paris.

Nicole ROCHETTE,
née DUFFAUT,
professeur de lettres,

s'en est allée le 10 janvier 1999, après avoir lutté avec courage et dignité.

Sont dans la peine :
Luc Rochette,
son mari,
Flavien Rochette et Ludovic Rochette,
ses fils,
Emma Gillard,
sa mère,
Sa famille, ses amis, collègues, élèves et anciens élèves.

Un hommage lui a été rendu jeudi 14 janvier, en l'église de Brognon.

« Elle cueillait des étoiles... »
Félix Leclerc.

– M. Pierre Trimolé,
Ses filles, petites-filles,
et arrière-petite-fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Andrée TRIMOLÉ,
ancien professeur à l'école normale
de Vesoul, de Melun et des Batignolles,

survenu le 13 janvier 1999.

L'incinération a eu lieu à Vidauban (Var).

Anniversaires de décès

– Marion et David,
Sa famille,
Ses amis,
et tous ceux qui l'ont aimé se souviennent de

Jean-Marie BARTEL

qui les quittait le 22 janvier 1997.

– Ses amis du Comité national de liaison des centres de santé se souviennent

du Docteur Paul GABAY,

leur président d'honneur, décédé le 23 janvier 1998, et ils poursuivent fidèlement son travail.

– Le 23 janvier 1998 disparaissait,

Gaston MANGEZ

Ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée ou une prière pour lui ce jour.

Communications diverses

Les Ateliers de Mai
BP 213-75226 Paris Cedex 05
Présidence : Edwige Avice
Site web : http://www.ateliersdemai.asso.fr

Les ateliers « Etrangers, Citoyenneté » et « Vigilance » ont le plaisir de vous inviter à dialoguer avec **Jack Ralite**, maire d'Aubervilliers, et **David Assouline**, maire adjoint du 20e arrondissement de Paris,
Mardi 26 janvier 1999, à vingt heures, mairie du 3e arrdt,
2, rue Eugène-Spuller, Paris 3e
Dans les villes se construisent des politiques qui visent à réinscrire leurs habitants dans la citoyenneté. Des efforts qui demeurent invisibles puisqu'ils n'occupent pas la scène médiatique.

– A l'occasion de l'émission du timbre marquant « 50 ans de relations diplomatiques France-Israël », La Poste, le CRIF et Pro-Arte organisent deux « Premiers jours » philatéliques les dimanche 24 et lundi 25 janvier 1999, de 10 heures à 18 heures, à l'Espace Rachi, 39, rue Broca, Paris 5e. (Mo Censier-Daubenton ou Gobelins)
MM. Cousin et Giami, respectivement auteurs du timbre et du livre *50 ans de sionisme*, signeront leurs œuvres dimanche 25 janvier, après-midi.

Conférences

– La Fédération française de l'ordre maçonnique mixte international « Le Droit Humain » organise, le samedi 23 janvier à 15 heures, dans le cadre du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, une conférence publique dans son nouveau temple, 9, rue Pinel, Paris 13e, sur le thème :
Actualité de l'Europe des Lumières
Le conférencier sera Charles Coutel, agrégé de philosophie et maître de conférences à l'université d'Artois.

– Conférences de l'ARAPS
Maison des sciences de l'homme
54, bd Raspail, salle 214, Paris 6e.
Jeudi 4 février 1999, à 19 heures

Charles MALAMOUD

« Définition et position de l'homme dans l'Inde brahmanique ».

Soutenances de thèse

– **Corinne Bonafoux-Verrax**, PRAG à l'université-Paul-Valéry - Montpellier-III, a soutenu, le 18 janvier à l'Institut d'études politiques de Paris, sa thèse de doctorat d'histoire sur **« La fédération nationale catholique 1924-1944 »**.
Le jury, composé des professeurs Serge Berstein, IEP-Paris, directeur de recherches ; Gérard Cholvy, Montpellier-III ; Yves-Marie Hilaire, Lille-III ; Jacques Prévotat, Lille-III ; René Rémond, IEP-Paris, président ; Jean-François Sirinelli, IEP-Paris, lui a décerné la mention « Très honorable » à l'unanimité.

– **Mme Andrée-Chantal Lapeyre-Desmaison** a soutenu, le 12 janvier 1999, à l'université Bordeaux-III, une thèse de littérature générale sur le sujet : **« L'art de la mémoire comme principe d'organisation rhétorique de l'œuvre de Pascal Quignard »**.
Le jury composé de M. J. Neefs, président, Paris-VIII ; M. D. Rabaté et M. V. Fournier, Bordeaux-III, lui a décerné la mention « Très honorable » avec félicitations.

– Cécile Vaissié a soutenu le 8 janvier 1999, à l'IEP de Paris, sa thèse de doctorat en science politique (mention : "Etudes soviétiques et est-européennes") : **« La parole contre les mythes : les dissidents de Russie (1968-1987) »**.
Le jury, composé de Mme Hélène Carrère d'Encausse, membre de l'Académie française et directeur de la thèse : Mme Evelyne Pisier, MM. Yves Hamant, Jean-François Sirinelli et Nikita Struve, lui a décerné la mention « Très honorable », avec ses félicitations à l'unanimité.

THÉÂTRE Après Jean-Luc Bideau en décembre 1998, un autre sociétaire, Philippe Torreton, récompensé par un César en 1997 pour son rôle dans le film *Capitaine Conan*, a décidé de quitter la Comédie-Française. Les deux acteurs mettent vivement en cause le fonctionnement interne de la plus célèbre scène française et la politique artistique de son administrateur général, Jean-Pierre Miquel, aux commandes depuis le 4 août 1993. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, celui-ci défend ses choix et contre-attaque en estimant que Philippe Torreton suit un *« plan de carrière »*. ● SUCCESSEUR de Jacques Lassalle, qui fut brutalement congédié, Jean-Pierre Miquel a été nommé dans le contexte politique de la deuxième cohabitation. S'il a mené à bien la modernisation des structures de la Maison de Molière, sa programmation a manqué d'audace.

Philippe Torreton et Jean-Luc Bideau claquent la porte de la Comédie-Française

Dans un entretien au « Monde », Jean-Pierre Miquel, administrateur général du Français, s'explique sur ses rapports avec les membres de la troupe après le départ fracassant de deux sociétaires en rupture de ban

PHILIPPE TORRETON, sociétaire entré à la Comédie-Française en 1990, a annoncé le mardi 19 janvier par voie de presse qu'il avait écrit à l'administrateur général, Jean-Pierre Miquel, pour lui indiquer qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son contrat à la fin de 1999. César du meilleur acteur 1997 pour son rôle dans *Capitaine Conan*, de Bertrand Tavernier, figure emblématique de la nouvelle génération des acteurs du Français, Philippe Torreton met vivement en cause le fonctionnement interne de la plus célèbre scène française et la politique artistique de son administrateur général, aux commandes depuis le 4 août 1993. La polémique est d'autant plus vive que la défection de Philippe Torreton suit de peu celle d'un autre sociétaire, Jean-Luc Bideau, survenue en décembre 1998. Lui non plus n'est pas tendre pour Jean-Pierre Miquel, qui a accepté de s'expliquer sur ce conflit ouvert dans les colonnes du « Monde ».

« Comment réagit l'administrateur général à la crise qui agite la Comédie-Française ?

– Il n'y a aucune raison de faire une histoire du départ de Philippe Torreton. C'est courant qu'un acteur quitte la Comédie-Française. J'ai toujours vu ça, y compris avec des gens qui sont devenus très connus après ou qui l'étaient déjà. Dans les années 70, quand je travaillais avec Pierre Dux à l'Odéon, j'ai vu partir Robert Hirsch, Adjani, Dussolier, Berry... Il est donc normal que des acteurs partent et que d'autres arrivent. Comme il y a un nombre limité de postes, la troupe se renouvelle ainsi.

» Alors pourquoi fait-on un tel battage médiatique du départ de Philippe Torreton, qui était annoncé depuis longtemps, si ce n'est à cause du ton, de la nature et du contenu de ses déclarations – qui effectivement ne sont pas banales, elles ? Il est d'une très grande agressivité, voire d'une certaine grossièreté vis-à-vis de moi, de la maison, de ses camarades de la troupe. J'en suis triste, stupéfait. Il y a une chose que je sais très clairement et depuis toujours : il y a des acteurs qui ont des plans de carrière. Pas tous, mais beaucoup. Nombreux sont ceux qui m'ont dit quand je les ai engagés – et j'en ai engagé quand même vingt-huit depuis cinq ans : "J'ai envie de passer un moment donné dans cette maison qui est très particulière, et puis je verrai."

» Celui qui s'en va fait d'abord le choix de sa liberté, et ensuite celui du cinéma. Philippe Torreton avait organisé son affaire depuis très longtemps, en me demandant deux congés pour deux films qui se succédaient et un troisième congé pour aller jouer *Henry V* à Avignon. Il ne pouvait donc pas être distribué en 1999. Le manque de chance – je crois que c'est une des raisons de son comportement – est que les deux films en question ne se sont pas faits. Tout cela casse son plan, qui était très organisé.



MARC ENGUERAND

Jean-Pierre Miquel.

– Ce départ pose toutefois à nouveau la question du statut des comédiens-français, qui ne favorise pas une double carrière théâtrale et cinématographique. Un acteur qui réussit au cinéma, n'est-ce pas bénéfique à la Comédie-Française ?

– Je suis tout à fait d'accord. C'est bien pour cela que depuis que je suis administrateur, je n'ai pas refusé un seul congé pour tournage de film. On me l'a même reproché. J'ai arrangé des coups, j'ai même aménagé des calendriers pour qu'un acteur ou une actrice puisse accepter une proposition. Philippe notamment, parce qu'il en avait beaucoup. Je n'ai jamais refusé un congé à Bruno Putzulu, qui tourne trois films par an en ce moment, jamais. Et de nombreux acteurs de la maison font des films.

– Mais il y en a très peu qui ont remporté le succès de Philippe Torreton dans *Capitaine Conan*. Ne trouvez-vous pas regrettable qu'il n'y ait pas de grands sociétaires qui soient en même temps des stars au cinéma ? C'est pourtant le cas dans certaines grandes troupes étrangères.

– Ce fut le cas assez souvent, notamment avant la guerre, quand des stars du cinéma étaient des acteurs de la Comédie-Française.

– Ça n'est plus le cas !

– Soyons clair : tourner un film en ayant un premier rôle, c'est au maximum un mois et demi, deux mois de travail. Jouer un spectacle salle Richelieu, c'est deux mois de répétitions. Grâce ou à cause de l'alternance, le spectacle va ensuite être joué pendant quatre, cinq, six mois, parfois pendant toute la saison. A partir du moment où un comédien accepte deux ou trois propositions de cinéma par an, cela devient absolument incomptatible avec la vie de troupe. Si on jouait en série, six semaines, comme dans les autres théâtres nationaux, ce serait beaucoup plus facile. Quand je propose à certains sociétaires honoraires de revenir Salle Richelieu et qu'ils sont très demandés, ils me répondent : "Tu comprends, je ne peux pas, parce que ça va me bouffer la saison." C'est compréhensible, normal.

» Pour moi, c'est une contrainte, une complication épouvantable, parce que je suis parti du principe que ça ferait énormément de bien aux comédiens d'aller voir ce qui se passe ailleurs, de sortir un peu de l'autarcie et de la marmite de cette maison assez fermée, par la force des choses.

– A ce propos, Jean-Luc Bideau et Philippe Torreton remettent en cause le fonctionnement interne de la Comédie-Française, en particulier le caractère arbitraire des distributions de rôles.

– La réponse est d'une simplicité enfantine : comme partout ailleurs, ce sont les metteurs en scène qui font les distributions. J'ai fait ici un certain nombre de mises en scène, bien avant d'être administrateur. Quand on m'a invité, on ne m'a jamais dit : "C'est un tel ou un tel qui joueront." Le metteur en scène qui accepterait ça serait un clown. Tout le monde sait que la mise en scène commence par la distribution. Quand un acteur n'est pas distribué, ou peu distribué, c'est parce qu'il n'est pas demandé. C'était le cas de Jean-Luc Bideau.

– D'une manière plus large, c'est votre action artistique qui est remise en cause. N'avez-vous pas relégué les auteurs contemporains au Studio-Théâtre, qui est, quand même, la cinquième roue du carosse ?

– Pas du tout. C'est une question d'œuvre. Je ne veux pas que l'une des trois salles de la Comédie-Française soit le ghetto d'un répertoire. Si j'ai voulu trois lieux différents, c'est précisément pour avoir le choix de l'endroit où présenter les pièces, en fonction de leur nature, et même de leur durée. D'ailleurs, au Studio, on présente systématiquement des spectacles d'une heure, parce qu'il y a un énorme répertoire de pièces brèves. Ma longue expérience me prouve qu'on peut massacrer une pièce en la mettant dans une salle inéquate, sur le plan du volume, de la relation au public, de l'esthétique. Quand il est venu mettre en scène Salle Richelieu, Jouvet a dit : *"On ne peut pas faire vraiment tout ce qu'on veut sous les Cariatides."* C'est vrai.

» Pour ce qui est de mes choix, je dirais simplement qu'une politique artistique, par définition, peut être contestée par tout le monde. Les acteurs qui critiquent ne le font généralement pas à cause de la nature des pièces mais parce qu'il y a des rôles qu'ils voudraient jouer et qu'ils n'ont pas. Philippe Torreton était très gâté dans cette maison. Mais il aurait voulu que j'organise les saisons en fonction des rôles qu'il voulait jouer. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

Paroles de réfractaires

● **Philippe Torreton**, sociétaire démissionnaire, entré le 1er septembre 1990 : *« Depuis la première des* Fourberies de Scapin, *le 22 novembre 1997, pièce dans laquelle je jouais Scapin, je n'ai eu aucune proposition, ni même d'intention de proposition, de Jean-Pierre Miquel. Je suis comédien, j'ai envie de jouer. La première proposition que j'ai eue est venue de l'extérieur, quand le Festival d'Avignon m'a demandé de jouer* Henry V, *de Shakespeare, dans la mise en scène de Jean-Louis Benoit, en juillet. Je pense que le succès du* Capitaine Conan, *le film de Bertrand Tavernier, a aiguisé des jalousies à l'intérieur de la Maison. On m'a fait savoir, mais pas en face – la Comédie-Française n'est pas le lieu du courage –, que je devrais choisir entre le cinéma et le théâtre. Je n'ai pas envie, je veux continuer à faire les deux. Contrairement à Jean-Pierre Miquel, et à ce qu'il dit, je n'ai pas de plan de carrière. Mais j'ai des désirs de rôles. N'importe quel comédien en bonne santé en a.*

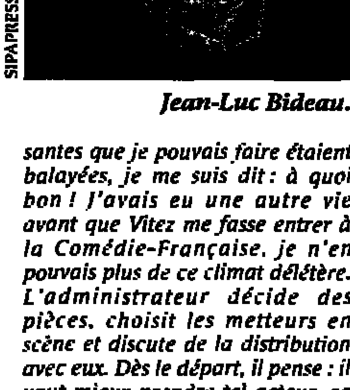
» Tout homme se définit par ses choix. Pour sa sécurité, Jean-Pierre Miquel s'est senti obligé de gouverner avec certains membres de la troupe, qui pourtant avaient signé des pétitions contre sa venue. Je faisais partie de ceux qui se réjouissaient de son arrivée. J'ai été déçu, à divers titres. Déçu de voir au fil des saisons une programmation qui se ternit de plus en plus et s'éloigne des préoccupations du public. Déçu du fonctionnement interne. La Comédie-Française fonctionne par clientélisme.

» Jean-Pierre Miquel et moi n'avons pas la même vision de la vie. J'ai horreur du cynisme – c'est l'intelligence à l'envers. Il est beaucoup plus difficile et exigeant d'être optimiste, positif. Sa façon froide, presque morte, de considérer la vie artistique, me glace. Le spectacle des Fourberies de Scapin *représente tout ce que j'aime dans le théâtre. Nous étions une bande d'acteurs unis, enthousiastes. Ça a donné un spectacle que, visiblement, le public a beaucoup aimé. Je suis triste de quitter la Comédie-Française. La première fois que j'ai joué à Paris – j'étais encore élève au Conservatoire –, c'était là. Pour moi, c'était un endroit évident de théâtre. Mais, comme le disait Antoine Vitez, le tout est d'y faire du théâtre. »*

● **Jean-Luc Bideau**, sociétaire démissionnaire, entré le 1er octobre 1988 : *« Depuis que Jean-Pierre Miquel est administrateur, c'est : pas de remous. Quand j'ai vu que les propositions intéressantes que je pouvais faire étaient balayées, je me suis dit : à quoi bon ! J'avais eu une autre vie avant que Vitez me fasse entrer à la Comédie-Française, je n'en pouvais plus de ce climat délétère. L'administrateur décide des pièces, choisit les metteurs en scène et discute de la distribution avec eux. Dès le départ, il pense : il vaut mieux prendre tel acteur, ça ne fera pas de vagues. Et l'acteur choisi est l'un de ces conservateurs, présent depuis longtemps, connaissant les statuts par cœur, mais qui n'a pas "explosé". On ne peut pas diriger cette maison en ayant une position aussi neutre.*

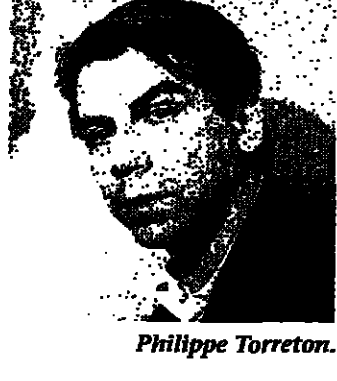
» Le doyen devrait avoir un pouvoir énorme et contrer l'administrateur, ce que faisait Charron avec Dux. Son travail ne consiste pas à faire un bouquet le jour de la naissance ou de la mort de Molière. Il faut arrêter cela. Il faudrait dissoudre cette société et choisir des acteurs au gré des événements, comme à l'Odéon.

» Les statuts sont complètement obsolètes. Il faut abandonner l'idée de la troupe, il faut une Comédie-Française sans alternance, parce que l'alternance tue l'acteur. Quand Alain Françon vient revoir La Cerisaie *qu'il a mise en scène, il ne la reconnaît plus parce que les acteurs jouent en même temps d'autres spectacles, et ne sont plus concentrés sur ce qu'ils doivent faire. Le pouvoir du comité, qui choisit de jeter ou d'élever un acteur au rang de sociétaire, est intenable. Il faut casser cette société. Quand un vieux sociétaire s'en va, il peut toucher des millions ! Cela ne devrait plus être possible aujourd'hui. »*



SIPAPRESS

Jean-Luc Bideau.



MARC ENGUERAND

Philippe Torreton.

La modernisation du statut a été menée sans ambition artistique

ANALYSE

La personnalité d'un administrateur « de cohabitation » explique ce manque d'éclat

LA COMÉDIE-FRANÇAISE, l'une des plus fortes enseignes de la scène théâtrale internationale, fondée par une lettre de cachet de Louis XIV le 21 octobre 1680 et admirée depuis en France et loin d'elle, est une nouvelle fois en ébullition. Une de ces passes d'armes dont elle seule détient le secret oppose deux sociétaires, qui ont coup sur coup démissionné de la troupe, à l'administrateur général, le metteur en scène Jean-Pierre Miquel, qui la dirige depuis le 4 août 1993 et pour deux ans et demi encore. Cette éruption est peut-être la meilleure nouvelle qui ait surgi de la Maison de Molière depuis le début d'un mandat dont le moins que l'on puisse dire aujourd'hui est qu'il manque d'éclat.

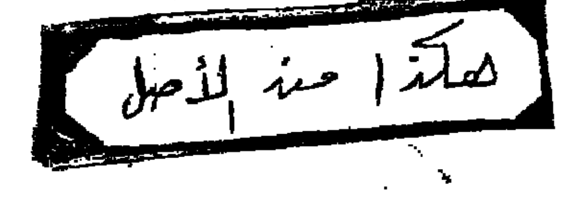
Les conditions de la nomination de Jean-Pierre Miquel au Français auguraient assez mal de son devenir. Sur la proposition de Jacques Toubon, alors ministre de la culture et de la francophonie du gouvernement d'Edouard Balladur, avec l'aval (indispensable) du président de la République, François Mitterrand, le conseil des ministres congédiait brutalement le metteur en scène Jacques Lassalle, candidat à sa propre succession, pour hisser à la fonction d'administrateur celui qui était encore directeur du Conservatoire national d'art dramatique. A cohabitation « courtoise », décision bâtarde. A l'artiste ombrageux, fâché avec de nombreux sociétaires, succédait le plus petit dénominateur commun de la vie théâtrale française, outsider obstiné des compétitions institutionnelles et homme habile à la séduction du politique. Cinq ans plus tard, le même profitait d'une nouvelle cohabitation pour se succéder à lui-même avec la bénédiction de la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, et celle du président de la République, Jacques Chirac, qui poussait de son côté le comédien Francis Huster, sans succès.

FADEUR PUIS SOUBRESAUTS

Ni Huster, ni artiste de premier rang : la voie était libre pour la continuation d'une politique marquée par sa pusillanimité. Visite d'agrément du répertoire salle Richelieu, maison du maître ; timides passerelles vers l'écriture contemporaine au Vieux-Colombier et au Carrousel du Louvre. Juste ce qu'il faut de pointures de la mise en scène d'hier (Roger Planchon) et d'aujourd'hui (Eric Vigner) pour ne pas être taxé d'obscurantisme. Qu'attendre de plus d'un homme qui déclarait en guise de profession de foi qu'il n'était *« ni paranoïaque, ni hystérique, ni mégalomane, ni masochiste »*, assertion qui, si on la renversait, ferait un assez bon portrait du fondateur, Molière ?

La fadeur des cinq premières années pouvait s'expliquer par la crainte de n'être pas reconduit. Les soubresauts des trois années en cours n'ont d'autres raisons que l'insipide complexion d'un administrateur général sans génie. On aurait voulu que l'indispensable modernisation de la Comédie-Française, devenue, sous la conduite de Jean-Pierre Miquel, établissement public national à caractère industriel et commercial, s'accompagne d'une ambition artistique à la hauteur des Dux, Vitez ou Lassalle, pour citer trois administrateurs de la dernière période. On aurait voulu que là s'inventent et se fortifient les textes, les formes, les actes. C'est bien le moins pour la plus belle des scènes françaises.

Olivier Schmitt



Les énigmes minimalistes de Rodolphe Burger

« Meteor Show », deuxième album solo du chanteur de Kat Onoma, mêle mythologie rock, architecture hip-hop et ambitions littéraires

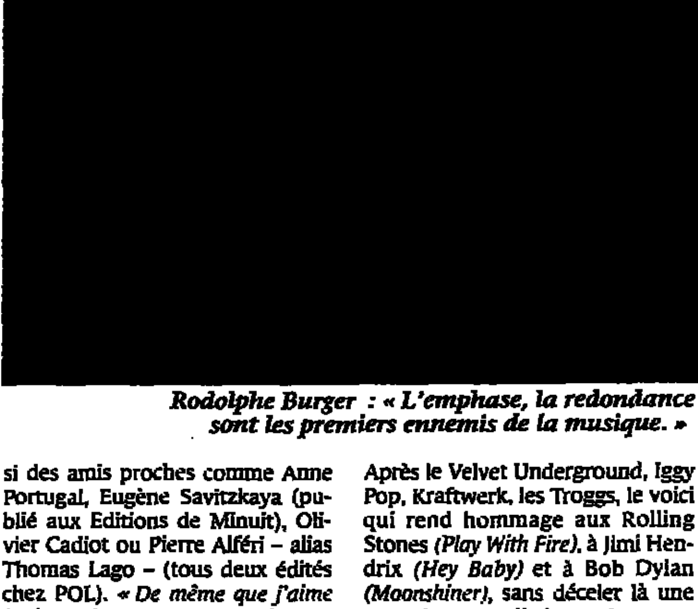
RODOLPHE BURGER a quarante ans. On ne l'a jamais connu adolescent. Quand sort, à la fin des années 80, le premier album (*Cupid*) de son groupe, Kat Onoma, ce longiligne Alsacien enseigne la philo. Il a déjà évacué les scories juvéniles d'un rock plus préoccupé de ténèbres et de littérature que de filles et de fêtes. Cette maturité et le goût du concept imprégneront la suite d'une carrière en marge. Depuis plus de dix ans, Kat Onoma cultive son jardin et laisse à ses membres la liberté de creuser d'autres sillons. Cinq ans après un premier essai (*Cheval-Mouvement*) et quelques collaborations marquantes – Françoise Hardy, Bashung, Iggy Pop... –, Rodolphe Burger s'est de nouveau aventuré en solo. Ou plutôt au côté d'un partenaire inattendu, l'alchimiste hip-hop, Doctor L. Au bout du voyage, les rivages inconnus et assez fascinants de l'album *Meteor Show*.

A l'origine, la rencontre entre l'héritier de la tradition rock et l'architecte sonore, d'origine irlandaise, de groupes rap tel Assassin, ne devait être que ponctuelle. Rodolphe Burger cherchait à ce moment-là un relais à son indignation. « *Bruno Mégret venait d'être élu à Vitrolles*, se souvient l'Alsacien, *le Front national allait tenir son congrès à Strasbourg. On nous demandait de jouer à l'occasion de la manifestation anti-FN. Avec mon ami écrivain, Pierre Alferi, nous étions tentés par une autre forme d'intervention. Nous avons très vite composé et enregistré un titre sous le pseudonyme d'Egal Zéro. Mais j'avais envie d'un son plus proche du rap, dans l'espoir de toucher des gamins de dix-sept ans. J'ai approché Liam* (le L du Doctor) *qui a immédiatement joué le jeu. Une semaine après, tous les exemplaires de ce single étaient distribués gratuitement lors de la manif' de Strasbourg.* »

COULEURS FAMILIÈRES

Si leur collaboration s'est prolongée au-delà de cet acte militant, c'est que la fusion des styles était plus fertile que leur simple addition. On sera bien en mal, à l'écoute de *Meteor Show*, de trouver le moindre tic hip-hop, la moindre tentative de récupération rap. « *Liam est un ancien batteur de rock qui a plongé dans le hip-hop parce qu'il retrouvait dans ces aventures sonores l'énergie expérimentale des années 70. C'est la recherche qui l'intéresse avant tout.* » Comme en témoignait l'étrange album instrumental, *Navigator*, publié l'an passé par Doctor L. Dans un mouvement conjugué d'enregistrement et de mixage, le concepteur sonore a, cette fois, trituré en sculpteur le matériau de base (guitare, basse, voix) proposé par Rodolphe Burger. Renonçant au sampler, son outil de prédilection, il a altéré, décalé, poussé les sons de guitares et de claviers analogiques aux confins de l'électronique sans céder à celle-ci.

On retrouve chez Burger en solo le même souci de dépouillement qui motivait la musique de Kat Onoma. Principe de base de son travail avec l'alchimiste irlandais : le minimalisme. « *L'emphase, la redondance sont les premiers ennemis de la musique. Avec Liam, nous avons choisi la radicalité des premières prises et du quatre pistes.* » Certaines couleurs de *Meteor Show* sont familières : notes bleues égrénées à la guitare, basse profonde et noctambule, voix grave et altière. Mais les dérapages sonores, les trouvailles rythmiques suscités par Doctor L projettent les poses de Kat Onoma dans une autre galaxie.



PATRICK MESSINA

Rodolphe Burger : « L'emphase, la redondance sont les premiers ennemis de la musique. »

Rodolphe Burger en fait profiter les énigmes de ses chansons. Avec Alain Bashung, il est l'un des seuls en France à avoir proposé un vrai travail littéraire sur les mots du rock. « *Adolescent, je ne comprenais pas les paroles des disques que j'aimais, mon rapport aux textes de ces morceaux de rock anglophones se jouait sur une musicalité, un phrasé, un sens fantasmé. Plus tard, j'ai essayé de bricoler ma propre proposition en essayant de concilier le mystère de cette langue avec ce qui me touchait dans l'écriture française.* » Une ambition qui depuis longtemps le pousse à côtoyer des écrivains. Plusieurs ont signé les textes des chansons de *Meteor Show*. Des légendes du passé – Yeats, avec l'adaptation de *Long-legged Fly*, William Blake, pour celle du *Petit Vagabond* – mais aussi des amis proches comme Anne Portugal, Eugène Savitzkaya (publié aux Editions de Minuit), Olivier Cadiot ou Pierre Alféri – alias Thomas Lago – (tous deux édités chez POL). « *De même que j'aime intégrer de nouveaux sons, je veux essayer de faire quelque chose avec une écriture contemporaine. J'aime les gens qui maintiennent une exigence, une ambition formelles. Même si on revient trop aujourd'hui au roman et à une narration très conventionnelle.* »

Paradoxalement, cet innovateur a encore une fois cédé à sa fascination pour la mythologie rock. Après le Velvet Underground, Iggy Pop, Kraftwerk, les Troggs, le voici qui rend hommage aux Rolling Stones (*Play With Fire*), à Jimi Hendrix (*Hey Baby*) et à Bob Dylan (*Moonshiner*), sans déceler là une once de contradiction. « *Les novateurs les plus extrémistes du jazz n'ont jamais cessé de reprendre et de modifier des standards. J'aime ce profond mélange de respect et de totale liberté.* »

Stéphane Davet

★ *Meteor Show*, 1 CD Chrysalis 7243 497528 2. Distribué par EMI.

DÉPÊCHES

■ **ROCK : le premier album depuis dix-sept ans de Blondie,** formation mythique des années punk new-yorkaises avant de devenir un groupe pop à succès, vient de paraître. *No Exit*, publié par Beyond Records et distribué par BMG, permet de retrouver la formation d'origine – à l'exception du bassiste Gary Valentine – du groupe fondé en 1975, soit le guitariste Chris Stein, Jimmy Destri aux claviers, Clem Burke à la batterie et la chanteuse Deborah Harry. Deux autres membres du groupe, le bassiste Nigel Harrison et le guitariste Frank, Infante ont entamé, depuis le 23 juillet 1998, une procédure judiciaire visant notamment « *l'appropriation illégale* » du nom Blondie par les autres membres du groupe et la parution de cet album auquel ils n'ont pas participé.

■ **JAZZ : enregistrés à la fin des années 60,** et longtemps introuvables, une série d'albums du pianiste et chef d'orchestre Mike Westbrook et du saxophoniste John Surman viennent d'être rééditée dans une série économique par le label Deram, distribué par Polygram. Ces rééditions permettront de découvrir les premiers pas de deux des membres les plus influents du jazz britannique, à une époque où le genre se mêlait souvent avec le rock dit « progressif ». Pour Westbrook il s'agit des disques *Celebration*, *Marching Song* et *Release*, et, pour Surman, des titres *John Surman*, *How Many Clouds Can You See ?* et *Tales of Algonquin*.

■ **INDUSTRIE : le 33e Marché international du disque et de l'édition musicale (Midem)** débutera, dimanche 24 janvier, à Cannes et devrait se terminer jeudi 28 janvier. Ce rendez-vous professionnel attend dix mille neuf cents participants, selon Christophe Blum, directeur de la division musique de Reed Midem, organisateur de la manifestation. Le Brésil et la Suède seront les deux pays vedettes de cette édition du Midem.

SÉLECTION DISQUES

LAUDE
Cunfraterna di a pieve di a Serra

La vogue des polyphonies ne parvient pas à « lisser » un chant profond mais rude – et c'est déjà une bonne surprise. Rappelant la mission sociale et religieuse que s'attribuent ces laïcs regroupés dès le XIIIe siècle en marge du clergé, Marcel Pérès cautionne en tant que « *conseiller artistique* » l'enregistrement de la Cunfraterna di u Santissimu Crucifissu, réalisé à Pianellu (Haute-Corse). Etapes du chemin de croix pour la semaine sainte, offices des morts ou des vivants, chants de dévotion dont l'inévitable *Dio Vi Salvi, Regina*, ces hymnes ont ici une âpreté et un relief qui doivent beaucoup à la disparité des voix, jamais travaillées (le seul soin légitime étant celui du message). Une approche si « authentique » pourra surprendre, voire heurter, mais le manque de confort pour l'auditeur conquis par la rugosité suave d'A Filetta ouvre à d'autres félicités.

Philippe-Jean Catinchi

★ CD Casa & Albiana CDAL 009. Distribué par Concord.

PEDRO DE ESCOBAR
Requiem
Ensemble Gilles Binchois, Dominique Vellard (direction)

Après une mémorable anthologie de chansons du compositeur dont il porte le nom (*Mon souverain désir*, Virgin 7243 5 45285 2 1), l'Ensemble Gilles Binchois illustre un versant plus austère de ses engagements. Révélant un somptueux *Requiem* du tournant du XVIe siècle, peut-être le premier du monde ibérique, Dominique Vellard trouve idéalement la ferveur recueillie qui convient à cette pièce incandescente, d'un dépouillement et d'un élan mystique exceptionnels. Le livret donne des précisions sur le peu que l'on sache de Pedro de Escobar, maître de chapelle à la cathédrale de Séville à l'heure du renouveau inquisitorial sous les rois catholiques – et que les Portugais revendiquent comme Pedro de Porto. Le hiératisme et la pureté des lignes, la force de la déclamation, tout convainc ici tant les chanteurs s'attachent à rendre l'âme d'une célébration qui annonce Morales et Guerrero. Le programme est complété par des motets de Francisco de Penalosa et Juan de Anchieta. *Ph.-J. C.*

★ Virgin Veritas 7243 5 45328 2 5.

ÉLISABETH JACQUET DE LA GUERRE
Pièces de clavecin
Blandine Verlet (clavecin)

Depuis la biographie que lui a consacrée Catherine Cessac (Actes Sud, 1995), Elisabeth Jacquet de la Guerre est sortie de la clandestinité. Seule compositrice célèbre du Grand Siècle, elle bénéficie aujourd'hui de la formidable connivence de Blandine Verlet avec son instrument de prédilection, le somptueux Ruckers du Musée de Colmar. Vingt ans séparent les trois suites de jeunesse qui ouvrent le programme de la dernière (1707), mais la claveciniste n'en a cure, imposant sa vision puissante et contrastée, comme elle le fit de Louis Marchand ou Louis Couperin. Une lecture élégante, pleine de vie et de couleurs. Signalons, pour retrouver l'intelligence sensible et la poésie subtile d'une musicienne qui n'a que le défaut de son humilité, la réédition en coffret économique (onze CD au prix de sept, chez Auvidis) de son intégrale François Couperin, regard intime et terriblement humain, résolument personnel et qui vaut signature de l'artiste.

Ph.-J. C.

★ CD Astrée-Auvidis E 8644.

FRÉDÉRIC CHOPIN
24 Préludes op. 28
Sonate en si mineur op. 58
Philippe Giusiano (piano)

Deuxième disque Chopin de Philippe Giusiano, premier nommé, deuxième prix du Concours... Chopin de Varsovie-1995. Deuxième réussite exemplaire, malgré un Steinway de qualité assez ordinaire. Giusiano joue la musique du compositeur franco-polonais, sans les états d'âme des pianistes affectés, sans la brutalité des broyeurs d'ivoire. Classique, introverti, sans être timide, romantique sans chichis, son jeu est placé sous le signe du chant et de la ligne. Giusiano ? Un petit frère de Vlado Perlemuter et de Dinu Lipatti. Ce qui revient à dire qu'il est un interprète majeur de Chopin. *Alain Lompech*

★ 1 CD Alphée 9810010.

Les meilleures ventes d'albums en France

ARTISTE ou GROUPE	Rang de la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUES
DIVERS ARTISTES	1	Notre-Dame de Paris	POMME/SONY
MANAU	3	Panique Celtique	POLYGRAM
DIVERS ARTISTES	2	Notre-Dame de Paris (intégrale)	POMME/SONY
FLORENT PAGNY	7	Live	POLYGRAM
KHALED & TAHA & FAUDEL	4	1 2 3 Soleil	POLYGRAM
BOF	21	Taxi (BOF)	SONY
CÉLINE DION	5	S'il suffisait d'aimer	SONY
LOUISE ATTAQUE	8	Louise attaque	SONY
LARA FABIAN	6	Pure	POLYGRAM
EXCALIBUR	30	La légende des celtes	POLYGRAM

Période du 10/01 au 16/01 inclus.
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution. Source : SNEP/IFOP TITE-LIVE

Semaine stable pour les premiers du classement des albums. Les versions « allégée » et intégrale de *Notre-Dame de Paris* continuent de bénéficier du succès du spectacle ; **Manau** place un deuxième single (*Mais qui est la belette ?*) en tête des classements, qui aide l'album *Panique celtique* à s'approcher de la première place. La bande originale de *Taxi* bondit en cinquième place et la compilation *La Légende des Celtes* passe du trentième rang au dixième, annonce possible du retour d'une année celtique. Deux groupes, **Alliance Ethnik** (*Ameno*) et **Massive Attack** (*Blues Lines*), constituent les seules entrées dans les cinquante premiers rangs.

Blues, la grande anthologie 1925-1962

Alors que les derniers représentants du blues afro-américain sont devenus les statues d'un musée historique, une compilation vient montrer à quel point le genre a pu être chargé d'une vitalité créative depuis le début des années 20 jusqu'au début des années 60. Sur une trame simple (douze mesures construites sur un enchaînement tonique, dominante et sous-dominante), il fallait au chanteur comme à l'instrumentiste laisser apparaître avant tout son individualité. Ainsi de la chanteuse Bessie Smith, réceptrice de tous les malheurs du monde (*The Saint Louis Blues*, 1925) ; ainsi de Sonny Terry, dont l'étonnante facilité à passer de la voix à l'harmonica montre l'économie de moyens employés pour donner vie au blues (*Harmonica and Washboard Breakdown*, 1940) ; ainsi de Robert Johnson (*Sweet Home Chicago*, 1936), dont l'interprétation âpre et sauvage a transformé les jeunes rockers britanniques blancs dans les années 60 (Eric Burdon, Van Morrison...) ; ou encore Lightnin'Hopkins, dont la voix et le métal des cordes de guitare se confondent (*Thinkin' and Worryin'*, 1947). Cette sélection de quarante-huit titres provient notamment des fonds de Decca, Vocalion, Columbia, Victor, Aladdin, Vee Jay ou Chess. A des thèmes parfois peu connus s'ajoutent des succès qui ont débordé sur le marché blanc comme *You Don't Love Me* (1961), de Willie Cobbs. Le choix effectué par Jacques Demêtre, la qualité de reproduction à partir de sources sonores très diversifiées, l'enchaînement des morceaux qui, au strict ordre chronologique, préfère mettre en relation les styles, font de cette compilation, pour une fois, un passionnant objet culturel. *Sylvain Siclier*

★ 2 CD Body and Soul 3043912. Distribué par Wagram Music.

CASSIUS
1999

La presse anglo-saxonne en fait les successeurs de Daft Punk, Air et Stardust. Les DJ français continuent d'évoluer au cœur de l'aristocratie internationale des musiques électroniques. Apprentis ingénieurs du son, Philippe Zdar et Hubert Boombass se sont fait les mains en studio avant de participer à la conception des musiques des albums de MC Solaar. A l'époque, les deux bricoleurs se baptisent La Funk Mob pour creuser les aspects les plus expérimentaux du trip-hop et une série de remixes proposés par les chanteuses Björk et Neneh Cherry ou le groupe Depeche Mode. Parallèlement, Zdar finalise avec Etienne de Crécy, le projet Motorbass (l'album *Pansoul*). Au sein de Cassius, Zdar et son compère Boombass, tous deux guidés par une admiration et une belle maîtrise de la house – la sensibilité la plus noire et dansante des musiques électroniques –, ont imprégné leur premier album, *1999*, de funk stylisé et de pulsions synthétiques. Comme si déshabillés, les rythmes devenaient plus sexy, Cassius épure ses boucles pour ne retenir que l'essence minimale d'une mélodie, l'écho d'un voile soul, d'une syllabe hip-hop ou d'un halètement disco. A chaque titre, une trouvaille mariant dépouillement et efficacité hédoniste. Elégance et variété – le synthétiseur butineur de *La Mouche*, les violons sur *Foxxy*, la basse implacable de *Planetz...* – leur permettent de tenir la distance avec classe. *S. D.*

★ 1 CD Virgin 07243 84 6701 2 2.

NUX VOMICA
Carnevale Nissart

Niçois, proches de la bande des Toulousains tendance Fabulous Trobadors, des Piémontais Mau Mau, des tambourins napolitains, et des Marseillais Massilia Sound System, Nux Vomica sont des adeptes du dub phocéen et de ses mélanges (*Lo Pilo*, tablas indiens compris, à danser toute la nuit, tout comme l'électronique *Carnavale Fla Fla*, un tube de club), des repas conviviaux de quartier, des fêtes de village, des jeux gratuits. Ces partisans de l'homéopathie antifaciste – la répétition à petites doses prolongées, les micro-projets, carnaval compris – sont aussi méchants avec le parisianisme qu'avec tout ce « *qui nous emmène dans le wagon du chacun pour soi et tous pour moi* ». Nux Vomica parle de baisers en italien ou en provençal, de fête en français, se moque des snobismes (« *A Nice, je vends de l'art contemporain* », avec grognements d'animaux en fond, et bruits de marché aux légumes), des polyphonies, des « *cancans sur les clans* », des fifres provençaux. La collection Modal, à l'initiative de la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles (Famdt), et consacrée aux musiques des pays de France, a eu l'intelligence d'inclure à son catalogue les musiques actuelles, mélangées, régionales, jeunes et activistes.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Modal MPJ111001. Distribué par Harmonia Mundi.

MANU LANN HUEL
Ile-elle

Pianiste de jazz, Didier Squiban avait offert à son comparse le chanteur Yann-Fanch Kemener l'occasion d'un hommage de toute beauté à l'île de Sein (*Enez Eusa*, Loz/Coop Breizh). Squiban insiste, avec raison, à accompagner les chanteurs, cette fois Manu Lann Huel, un interprète très physique, impliqué, à la voix profonde et légèrement voilée. Ensemble, mais aussi avec des guitares assez sudistes, de l'ulean pipe et de l'accordéon, ils visitent les îles et leur phare (Sein, Groix, Ouessant). Manu Lann Huel chante peu – mais si bien ! –, avec émotion, en breton (*Enez Molenez*, *An Traezh*, adapté de Graeme Allwright), et davantage en français, parfois avec un grand bonheur (*Sein*), souvent comme on le faisait à la fin des années 60 (*Le Grand Torrent*), quand on n'était ni yéyé ni glamour. Ces accents soixante-huitards dans le style nuisent à la compréhension d'un album pourtant riche de beaux textes (*Proella*, de Manu Lann Huel). Ils sont sans doute la conséquence d'un syndrome Léo Ferré, dont le chanteur interprète, en duo avec le piano libre de Didier Squiban, *La Mémoire et la mer*. *V. Mo.*

★ 1 CD L'OZ 23. Distribué par Coop Breizh.

ANTHOLOGIE DE LA CHANSON FRANÇAISE
Pour en finir avec le travail. Chansons du prolétariat révolutionnaire

Pour bien commencer l'année, détournons : mettons nos révoltes sur des airs célèbres ou des chansons du temps, tel Jacques Le Glou, militant pour l'internationale révolutionnaire sur l'air de *La Bicyclette* chantée par Yves Montand (rebaptisée *La Mitraillette*), ou sur *Il est 5 heures, Paris s'éveille*, interprétée par Jacques Dutronc (« *Toutes les centrales sont investies, les bureaucrates exterminés, il est 5 heures, le nouveau monde s'éveille* »), qui reprend une pratique courante qui fait transformer un chant de travailleurs agricoles en hymne des résistants italiens (*Bella Ciao*). L'*Anthologie de la chanson française*, dont la publication continue CD par CD, ne pouvait passer à côté de ces salutaires exercices de contournements artistiques – l'album est dédié à Guy Debord. *V. Mo.*

Les martyrs si proches d'Ernest Pignon Ernest

A Lyon, dessins et photos investissent la rue

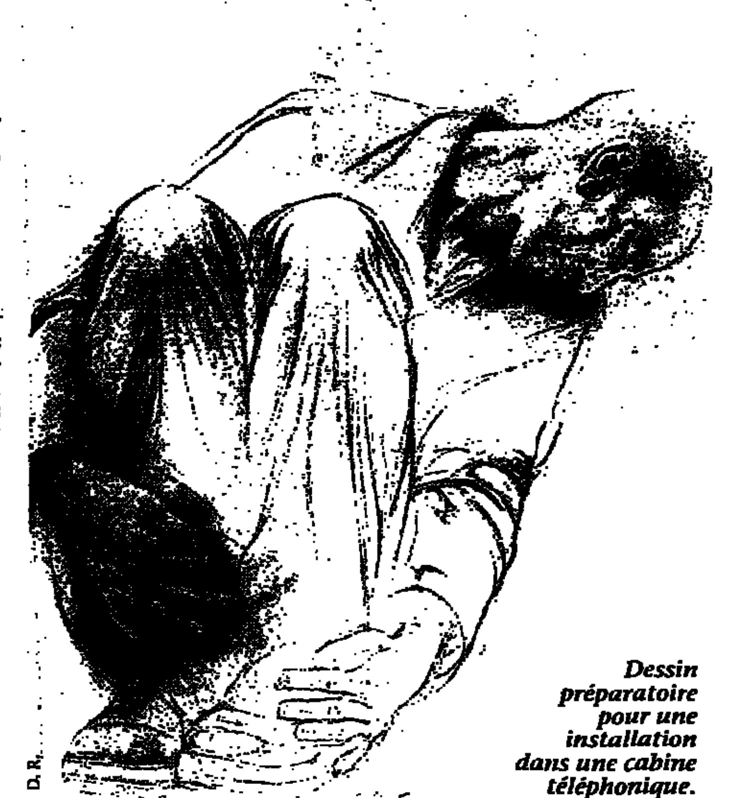
ERNEST PIGNON ERNEST. Le Rectangle, place Bellecour, 69002 Lyon. Tél. : 04-72-41-88-80. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures ; dimanche, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 4 février. Catalogue 70 F (10,67 €).

LYON
de notre envoyé spécial

« Pour moi, une œuvre est achevée quand elle est dans la rue. » La rue, Ernest Pignon Ernest la hante depuis ses vingt ans, quand, vers 1963, il finançait son trimard en dessinant à la craie sur les trottoirs de la péninsule italienne les chefs-d'œuvre de la Renaissance qu'il était venu y étudier. Ses dessins, sérigraphiés le plus souvent, ont ensuite jalonné les escaliers du Sacré-Cœur, ou ceux du métro Charonne, de triste mémoire (*Hommage à la Commune*, 1971). Ils ont gagné les murs de Paris (*Rimbaud*, 1978), ou de Naples. Là-bas, il a collé 700 images entre 1988 et 1995, des sérigraphies encore, inspirées du Caravage, de Ribera, de Stanzione ou d'autre modèles, plus en chair, mais aussi, parfois, des dessins originaux.

Comme celui d'Antonietta, en passe de se transformer pour les Napolitains en une icône moderne. Antonietta vendait des serpillières et des cigarettes de contrebande derrière un éventaire, adossée au mur de la via Biagio dei Librai, sur lequel l'artiste avait sévi. A l'occasion d'un de ses voyages, Ernest Pignon Ernest apprit qu'elle était morte : s'inspirant d'une photographie, il dessina son portrait grandeur nature et lui fit nuitamment retrouver la place qu'elle avait occupée sa vie durant. Le lendemain, les passants pensèrent au miracle et voulurent se cotiser pour protéger la vieille dame des intempéries, en plaçant une vitre devant. Cela, Ernest Pignon Ernest n'y tient pas : ses interventions sont éphémères. Le papier est fragile (c'est celui sur lequel est imprimé *Le Monde*...), fin, et épouse si bien les aspérités des pierres qu'il semble être une partie des murs, dont paraissent sourdrent les figures. A Naples, elles sont mortuaires parfois, inquiétantes souvent, comme ce cadavre vomi par la muraille du palais de San Severo, où s'effectuaient autrefois de macabres expériences.

Tout cela est bel et bien, mais les images de Naples, ses millénaires de traditions superposées par strates, finissaient par lui coller à la peau. Le XXe siècle aussi a ses martyrs. Ernest Pignon Ernest les a trouvés dans les cabines téléphoniques. *« J'ai remarqué que les utilisateurs des téléphones publics ont changé. Les happy few ont tous un portable. Dans les cabines, les gens ont de plus en plus souvent un journal ouvert, à la page des petites annonces : ils cherchent un emploi, un logement... C'est un lieu paradoxal. Un lieu de communication où on est isolé, mais aussi comme en vitrine, avec un éclairage violent comme un projecteur. »*



Dessin préparatoire pour une installation dans une cabine téléphonique.

DE L'ÉMOTION, MAIS PAS TROP

De pauvres personnages sont ainsi nés, tête baissée, nuque rendue plus fragile encore par la lumière tombante, épuisés, titubants, ou recroquevillés, vaincus, certains trouvant encore toutefois la force de crier. Ils ont été collés sur la vitre de cabines à Lyon et Paris, puis photographiés.

Car la photographie est le seul moyen de conserver une trace de l'œuvre. Le reste, dessins, ébauches, esquisses, croquis et tâtonnements ne sont que les étapes d'un processus de travail. L'artiste refuse de les céder, s'ils ne sont accompagnés de la photographie en situation. C'est ce processus que l'exposition de Lyon, installée dans un nouveau lieu créé par la municipalité place Bellecour, met remarquablement en relief. L'évolution d'une idée, qui est d'abord plastique : aux commencements, Ernest Pignon Ernest est un peintre abstrait, tendance tachiste. Sa première étape consiste à jeter un gros coup de pinceau sur le papier. La forme lui inspire une figure : *« Au départ, il y a ce geste spontané. Je le retravaille ensuite, pour y mettre plus de sens, d'émotion. Mais pas trop : j'ai fait plusieurs cris par exemple, qui n'ont pas abouti. Cela devenait trop expressionniste. Il faut donner un effet de réel, pour imposer l'image dans le contexte urbain. Mais, en même temps, ça demeure une image. Sinon, elle est absorbée par l'environnement, on ne la voit pas. Seul le dessin permet cela. A condition de savoir tricher avec la perspective, d'user de plusieurs points de fuite. »*

Si réalistes soient-ils, ses dessins veulent rester des dessins. C'est peut-être ce qui lui fait multiplier les clins d'œil à ses devanciers : l'amateur reconnaîtra ici ou là une figure nue inspirée d'Edward Hopper, Rosa la Rouge de Lautrec, et des cris qui doivent autant à Rodin et à Munch qu'aux angoisses des temps modernes. Il y a aussi un visage à la joue chiffonnée, comme écrasée par la vitre sur laquelle le colleur l'a pressé. C'est un hommage à Francis Bacon. Le peintre britannique avait autrefois déclaré au critique Henri-François Debailleux que l'artiste français qui l'intéressait le plus, c'était Ernest Pignon Ernest. Les Lyonnais ne s'y sont pas trompés, eux non plus : à mi-parcours, l'exposition avait reçu près de 7 000 visiteurs.

Harry Bellet

Raymond Hains, jardinier des illusions mortes

RAYMOND HAINS. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 février.

Private joke : Leo Castelli fut l'un des plus illustres marchands de tableaux new-yorkais des années 60 aux années 80, celui de Rauschenberg et de Johns, celui du pop-art en majesté. Castelli est aussi le nom d'un pépiniériste de la Côte d'Azur, à l'enseigne des Jardineries du Sud. L'homonymie est amusante. Mais de là à en faire une exposition, se dit-on... Erreur : Raymond Hains y parvient, avec une inventivité et une efficacité critique qui pourraient laisser songeurs quelques spécialistes en installations ironiques plus jeunes que lui – il est né en 1926.

Pour cela, il lui faut plusieurs outils de jardinage étincelants d'acier chromé, une quantité de bacs en plastique rouges ou bleus, des graines de pensées en sachets, des flacons d'engrais liquides, deux ordinateurs, un portrait de Castelli (Leo) par Andy Warhol, un pot de Jean-Pierre Raynaud, un ouvrage de Claude Lévi-Strauss dans une édition de poche, un appareil-photo tout à fait ordinaire et sa pellicule couleurs, un arrosoir en plastique à long bec courbe, une mémoire labyrinthique, le souvenir vif de Mondrian et celui – tout aussi vif – de Duchamp. Il faut aussi un sens de l'assemblage très sûr afin d'obtenir des accumulations, des entassements, des juxtapositions efficaces. Là où d'autres se satisferaient d'un mimétisme à la longue fastidieux lui joue. Il ne fait pas de la galerie un simulacre de jardin ou de jardinerie, il en fait un dispositif visuel constellé d'allusions et troué de chausse-trapes. Avec lui, le nouveau réalisme, dont il fut l'un des fondateurs jadis, poursuit sa radiographie de la société.

LA PROLIFÉRATION POUR LE PROFIT

On peut voir dans son exposition un exercice de désillusion généralisée destiné au milieu de l'art. Exemple : Castelli (Leo) vendait de l'art, Castelli (l'autre) vend des plants de tomate. Quelle différence ? Tous deux commercent et tous deux organisent à leur profit la prolifération des marchandises. Il suffit de soigner la présentation et d'attirer l'œil du client avec des teintes crues et des slogans simples. Warhol le savait. Il est donc normal qu'il figure ici. Du reste, les empilements de bacs de Raymond Hains font songer aux accumulations de Brillo Box. Ce sont des collections d'objets industriels standardisés, production de masse pour consommation de masse. Les plantes, les fleurs, la nature elle-même n'échappent plus au système du supermarché universel, dans lequel Hains pose, la fourche à la main. L'enfer, c'est le nombre.

Sur les murs sont accrochés des *« macintoshages »* – le néologisme est de leur auteur. Ce sont des impressions par jets d'encre d'images informatiques. Pas des représentations virtuelles, avec débauche d'effets spéciaux : des représentations complètes d'écrans, où figurent les en-têtes, les cases où cliquer, tout ce qu'il faut pour que ça fonctionne. On se croirait dans une publicité pour micro-ordinateurs si la tête hilare ou bougonne d'Hains n'apparaissait dans un compartiment et si la composition ne parodiait Mondrian – ce sont des Raymondrian, marque déposée. Ils se reconnaissent à leur carré rouge et leur géométrie. Plaisanterie et un peu plus que cela. Mondrian et le néo-plasticisme annonçaient un homme nouveau dans un monde nouveau. C'était au début des années 20. On sait ce qu'il est advenu de cette utopie.

Philippe Dagen

Pierre Arditi hante les nuits de Jean-Claude Grumberg

RÊVER PEUT-ÊTRE, de Jean-Claude Grumberg. Mise en scène : Jean-Michel Ribes. Avec Pierre Arditi, Michel Aumont, Marcel Maréchal...
THÉÂTRE DU ROND-POINT, 2 *bis*, av. Franklin-Roosevelt, Paris-8e. Tél. : 01-44-95-98-10. Mo Franklin-Roosevelt. De 60 à 180 F (9,15 € à 27,44 €). Mardi, à 19 h 30 ; du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 heures. Jusqu'au 15 février, et du 9 mars au 18 avril.

La nouvelle pièce de Jean-Claude Grumberg est au théâtre ce que les *Nymphéas* de Monet sont à la peinture. Touches, mirage, zénith d'illusion. Mais la toile de Grumberg n'est d'aucune substance, elle est immatérielle, une suite d'élans de conscience, une ronde de semblants de mémoire. Un homme a été acteur. Il a joué *Hamlet*. Il est hanté par l'être de son père. Son père à lui, Grumberg, pas celui de Hamlet, mais il confond ses souvenirs de vivant et ses souvenirs d'acteur. *« Naître ou ne pas naître »*, murmure-t-il, et bientôt, lorsqu'il lui faudra, en songe, demander l'aide d'un avocat tant il se rêve coupable, il marmonnera : *« maître ou ne pas maître »*, mais les à-peu-près de Grumberg ne sont pas là pour faire rire, ses nuits sont un cauchemar.

POLONIUS, C'EST PIERRE LAVAL

Ce sont les années de l'Occupation, les années Auschwitz. Jean-Claude Grumberg est un bout de chou, il est né en 1939. Les sirènes hurlent, dans sa pièce, et les tonnerres des bombes. Il ne sait plus, il emmêle tout, il tue Polonius à travers le rideau, mais l'acteur qui joue Polonius va revenir, c'est Pierre Laval. Soudain, c'est le rappel de femmes et d'hommes, la nuit, entassés à coups de crosse dans des autobus à plate-forme. Le père de Jean-Claude Grumberg est-il tenu « déporté » ou « disparu » ?

Le texte ne veut pas le dire nettement. Tantôt la pièce oublie, tantôt elle imagine, par exemple, Grumberg devenu grand est là, dans la chambre, quand sa mère accouche de lui, il est dans les pieds de la sage-femme, il la gêne, il se fait engueuler, il ne saura jamais se tenir là où il le faut. Etre de trop, s'absenter, *« rêver peut-être »* au spectre du père, réentendre la berceuse, *« maman m'a dit que tu n'étais pas là »*, et les cris des gardiens, les aboiements des chiens, mais tout cela s'enfuit et, sur la scène du théâtre, aucun espace n'est fixe. Apparitions, disparitions, seul demeure le lit des parents, insubmersible balise.

Le metteur en scène Jean-Michel Ribes est un crack du théâtre nocturne, du théâtre immatériel, il l'avait prouvé dès ses débuts, c'était une pièce-chimère sur Gérard de Nerval. Son Grumberg plane dans l'éther, comme une mouette. Il dompte en douceur des acteurs terribles, Chantal Neuwirth (la maman), Marcel Maréchal (Polonius), Michel Aumont (l'avocat d'une cause perdue). Mais le phare de *Rêver peut-être* est Pierre Arditi, Hamlet-Grumberg, simple, réservé, vif, sans affectation aucune, d'un trait net, du très grand art.

Michel Cournot

SORTIR

Faits d'hiver
L'Etoile du Nord, avec la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, a sélectionné douze jeunes chorégraphes autour de la notion d'auteur en danse. La manifestation, qui dure depuis le début du mois de janvier, continue avec Marie-Jo Faggianelli, Frédéric Werlé, Fabrice Dugied (les 22 et 23), puis avec Catherine Anglade, Jean Gaudin et la délicate Emmanuelle Vo-Dinh (les 29 et 30). Un ensemble de créateurs très divers, souvent peu subventionnés, qui ont ainsi l'occasion de montrer leur travail à Paris, et par conséquent de se faire mieux connaître.
L'Etoile du Nord, 16, rue Georgette-Agutte, Paris-18e. Mo Guy-Môquet. Les 22 et 23, à 17 heures, 19 heures et 21 heures. Tél. : 01-42-26-47-47. 50 F.

Jennifer Müller-The Works
Jennifer Muller and The Works, compagnie-phare de la danse américaine des années 70-80, programmée au Festival d'Avignon, a disparu de nos scènes malgré une activité internationale intense, et des collaborations avec de nombreuses personnalités de la scène new-yorkaise, telles Keith Haring, Sandro Chia, Yoko Ono... Jennifer Muller est de retour à l'excellente Maison de la musique de Nanterre, un beau lieu dont les manifestations de danse sont toujours remarquées. Dans les bagages de la chorégraphe, des pièces récentes pour témoigner de sa vitalité : *Red Fence*, *Glass Houses*, et *Ricochet* et *Periphery*, une pièce de John Brooks, son directeur artistique associé.
Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre. 21 heures, les 22 et 23. Tél. : 01-41-37-94-20. 140 F.

Salinger
C'est à la demande de Bruno Boëglin que Bernard-Marie Koltès, s'inspirant de l'écrivain américain David Jerome Salinger, écrivait en 1977 *Salinger*. En douze tableaux, cette pièce raconte l'histoire d'une famille en voie de dislocation et d'un mort. Un mort dit « le Rouquin », fantôme omniprésent et multiforme, dont tous se demandent pourquoi il s'est suicidé ? Michel Didym signe la mise en scène de *Salinger* où déjà se reconnaissent l'obsession de la solitude, des paroles tournant autour d'une indicible vérité. Et les glissements du désir, ses distorsions, ses refus. Avec Pierre Baillot, Sandrine Dumas, Evelyne Istria, Catherine Matisse, Gildas Milin, Paul Minthe, Marie-Paule Sirvent et Gérard Watkins.
Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18e. Mo Abbesses. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F. Jusqu'au 13 février.

Claudia Solal Quartet, Daniel Goyone Quartet
Elevée par son père – le pianiste Martial Solal – dans l'amour des grandes chansons du jazz, Claudia Solal prend son envol avec pour atout une voix très sûre et inventive. Le pianiste et compositeur Daniel Goyone est rarement présent sur scène. Ses mélodies rêveuses, nourries de voyages en Orient ou en Afrique, se parent de pièges rythmiques sophistiqués.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. Le 23, à 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Le Ciel, les oiseaux et ta mère !
de Djamel Bensalah (France, 1 h 30).
Droits au cœur
Trois programmes de films d'animation inspirés de la convention des Nations unies sur les droits de l'enfant (2 h).
L'Hirondelle noire
de Gueorgui Dulguerov (France-Bulgarie, 1 h 42).
Louise
de Siegfried (France, 1 h 50).
L'Orchestre souterrain
de Heddy Honigmann (Pays-Bas, 1 h 48).
Les Parasites
de Philippe de Chauveron (France-Italie, 1 h 30).
The Shoe
de Laila Pakalnina (Allemagne, 1 h 23).
Toni
de Philomène Esposito (France-Italie, 1 h 30).
Un élève doué (**)
de Bryan Singer (Etats-Unis, 1 h 51).
Le Vent en emporte autant
d'Alejandro Agresti (France-Argentine-Pays-Bas, 1 h 30).
Vous avez un message
de Nora Ephron (Etats-Unis, 2 h).
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

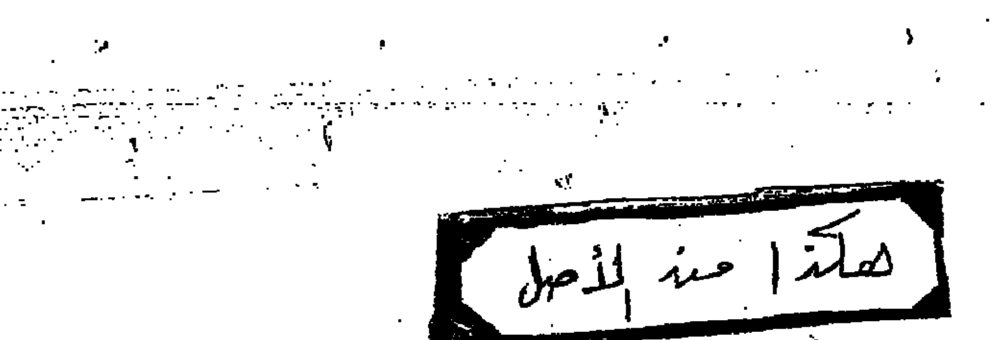
Le Grand Alib
d'Alfred Hitchcock, avec Jane Wyman, Marlène Dietrich, Michael Wilding, Richard Todd.
Britannique, 1950, noir et blanc, copie neuve (1 h 50).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).
India
de Roberto Rossellini, Italien, 1959 (1 h 30).
Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Orchestre philharmonique de Radio-France
Berg : *Sieben frühe Lieder.* Mahler : *Symphonie n° 6 « Tragique »*. Susanne Mentzer (mezzo-soprano), Hans Vonk (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honore, Paris 8e. Mo Ternes. Le 22, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.
La Grande Ecurie et la Chambre du roy
Mozart : *Requiem, Concerto pour hautbois et orchestre KV 314.* Sandrine Piau (soprano), Nora Gubisch (mezzo-soprano), Howard Crook (ténor), Marku Salonen (basse), Patrick Beaugiraud (hautbois), Les Pages et les Chantres de la Chapelle, Jean-Claude Malgoire (direction).
Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Les 22 et 23, à 20 h 30. Tél. : 01-30-96-99-00. 125 F
Robert Seyfried
Elles, nous, eux.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Mo Créteil-Préfecture. Les 22 et 23, à 20 h 30, Tél. : 01-45-13-19-19 100 F.
Erik Truffaz Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 22, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.
Olivier Hutman Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 22 et 23, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60.
Aldo Romano Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 22 et 23, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88.
Eric Barret Quartet
Théâtre Victor-Hugo, 14, avenue Victor-Hugo, 92 Bagneux. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-46-63-10-54. 80 F.
Xavier Charles, Emmanuelle Pellegrini
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91.
Behkameh Izadpanah, Mazyar Izadpanah
Musique traditionnelle de Perse.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. 90 F.
Amina Alaoui
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-70-70. 120 F.

DERNIERS JOURS

23 janvier :
Mona Heftre chante Serge Rezvani
Gérard Daguerre (piano)
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Tél. : 01-42-36-37-27. De 80 F à 100 F.
24 janvier :
Giambattista Tiepolo (1696-1770)
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 01-42-65-12-73. 45 F.
Charles Dumont
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Tél. : 01-44-07-37-43. De 150 F à 200 F.



EN VUE

■ Le cardinal napolitain **Michele Giordano**, poursuivi pour usure et fraude fiscale, en liberté surveillée, qui récemment célébrait la messe de la nouvelle année judiciaire devant les magistrats de la ville, a embrassé sur les deux joues le procureur général **Agostino Cordova**, à l'issue de la cérémonie.

■ Mercredi 20 janvier, le tribunal correctionnel de Versailles, constatant « *l'absence de bris de menottes* », a relaxé un jeune homme des Mureaux, dans les Yvelines, venu se constituer prisonnier « *sur les conseils de sa mère* », après avoir faussé compagnie aux policiers avec des menottes aux poignets.

■ Le 28 novembre, à Charvieux-Chavagneux dans l'Isère, **Rony** se présentait à l'école en compagnie de sa mère le tenant au bout d'une laisse. Le 16 janvier, à Conflans-Sainte-Honorine, **Emmanuel** venait, en l'absence de ses parents, se réfugier chez des voisins, avec des chaines aux pieds.

■ Comme les chiens de Tcheliabinsk, dans l'Oural, bénéficient des services publics – ascenseurs, enlèvement des ordures, eau courante, etc. –, leurs maîtres sont imposés par les autorités d'une taxe mensuelle de cinq roubles (0,20 euro).

■ **Vassilis Dedotsis**, témoin de Jéhovah, qui souhaitait retrouver son père dans le caveau familial, au village de Strymonicho en Grèce, reposera, en vertu d'une loi sur « *l'inhumation séparée des non-orthodoxes* », derrière un mur de briques, dans un terrain servant de décharge aux usagers du cimetière communal.

■ **Apostolos Antypas**, poursuivi devant un tribunal d'Athènes pour une épitaphe vengeresse, a finalement accepté d'effacer les noms des quatre médecins qu'il avait fait graver en lettres d'or sur la stèle funéraire de son fils mort des suites d'une opération.

■ Récemment, un père humilié de Bahrein a fait diffuser à la télévision l'avis de décès de sa fille **Abir**, qui venait de se marier sans son consentement.

■ **Nerella Babji**, étudiant, qui, en 1996, avait enlacé dans la rue son amie **Guttula Venkatalakshimi**, lycéenne, vient d'être condamné pour « *mauvais comportement avec une femme* » à cinq ans de travaux forcés, par un juge de l'Etat d'Andhra Pradesh en Inde.

■ Le *Baiser* de Rodin, récupéré en Allemagne après 1945, dont les propriétaires n'ont jamais été retrouvés, a été transféré de l'Hôtel Matignon aux Tuileries. « *Il sera plus exposé aux regards, donc, de ce point de vue, cela facilitera les choses* », a commenté **Lionel Jospin**.

Christian Colombani

Les armées veulent contrôler les esprits

La revue de Saint-Cyr, « Le Casoar », explique comment les états-majors cherchent à maîtriser l'information en temps de crise, en temps de guerre, bref quand les militaires ont à traiter avec les journalistes

LA PRESSE est-elle un pion sur les champs de bataille, comme CNN l'a été, à son insu ou avec sa complicité, durant la guerre du Golfe en 1990-1991 ? En période de crise et, *a fortiori*, en temps de guerre, les armées ont-elles aussi pour mission le contrôle des esprits ou, comme elles se plaisent à le revendiquer aujourd'hui en des termes volontiers rassurants, sont-elles chargées de la « *maîtrise de l'information* » tout autant qu'elles ont pour tâche de conduire les actions sur le terrain ?

Le Casoar, la revue qui est éditée par l'Association des élèves et des anciens de Saint-Cyr – l'école des officiers de l'armée de terre – et qui n'ambitionne pas d'en rester au stade de la presse corporatiste, puisqu'on peut s'abonner, pose carrément la question dans un dossier fort documenté de son dernier numéro, intitulé : « Guerre ou maîtrise de l'information ».

En Bosnie, au contact des forces américaines et sous couvert de l'OTAN, les armées françaises ont beaucoup appris à propos des techniques qui consistent, aujourd'hui, à vouloir gérer les crises grâce aux systèmes d'information et de communication modernes devenus, en quelque sorte, la nouvelle dimension de la guerre électronique.

Tromper l'adversaire, le neutraliser, l'empêcher de nuire, voilà l'alpha et l'oméga. Mais, par la même occasion, elles ont redécouvert l'action psychologique au service de la paix, qu'elles avaient pratiquée, il y a des décennies, en Algérie.

Dès lors, la gestion des médias prend une place capitale. On n'en est plus seulement, comme au bon vieux temps de la guerre froide Est-Ouest, à l'idée qu'il faut donner de fausses informations, au milieu de vraies, à la presse et voir venir, ou utiliser la radio, lancer des tracts pour chercher à miner le moral d'un adversaire. On passe au stade supérieur.

On développe désormais des « *plans de campagne médiatique* », de façon à livrer des messages qui entrent dans la logique de la mission sur place, à contrecarrer la propagande, voire la parole des élus locaux, et à amener les populations à coopérer au bénéfice de la sécurité des troupes engagées. Concrètement, on propose à la presse des productions clés en main – cassettes de musique entrecoupée de messages – et on crée des stations radio ou télé que le commandement anime et qu'on embarque à bord d'avions, tels les Commando Solo américains, chargés de diffuser le « bon » message, comme ce fut déjà le cas, avant même la Bosnie, en Irak.

« DOMINER POUR AFFAIBLIR »

Le Casoar rappelle que le « patron » de ce qu'on appelle les opérations spéciales en France, l'un des initiateurs des actions psychologiques en Bosnie, a estimé que, « *si la France néglige ce mode d'action, elle sera cantonnée à ne diffuser que les messages élaborés par d'autres* ». Il faut croire qu'il a convaincu l'état-major. En effet, le chef de section à la division « emploi » de l'état-major des armées écrit dans le même numéro que les moyens les plus divers (radio, télévision, réseaux informatiques, presse écrite, affiches et tracts, etc.) doivent servir à « *dominer pour affaiblir* », en d'autres termes à « *faire douter de la cause adverse, de la capacité de ses chefs, de leur intégrité et de leur fiabilité* ».

Serge Vinçon, sénateur RPR du Cher, qui ouvre le dossier, ne craint pas de proclamer que, s'il est « *une qualité reconnue* », l'esprit critique des médias « *pourrait nuire à la résolution des crises* », et il « *vaudrait mieux*, dit-il, *que l'information ne développe pas l'esprit de critique* ».

Jacques Isnard

DANS LA PRESSE

FRANCE-SOIR
Yves Thréard
■ Si la peur de l'autre est le meilleur terreau du racisme, c'est que certains de nos hommes politiques ont, ces temps-ci, vraiment peur. Comment expliquer autrement les commentaires de MM. Pasqua, Hue, Chevènement et de quelques-uns de nos intellectuels à temps partiel sur Daniel Cohn-Bendit. Mis bout à bout, leurs délicats propos donnent ceci : « Cet anarchiste mercantiliste de Con-Bandit, représentant des élites mondialisées, est un petit provocateur qui ferait mieux de rentrer chez lui, en Allemagne. » Du Jean-Marie Le Pen pur sucre. Est-ce avec de pareils accents franchouillards que nous prétendons construire l'Europe ? Ils puent le beurre rance, les ligues d'avant-guerre, les remugles de Gringoire. Et pourquoi pas, à ce rythme-là, Cohn-Bendit, ce « sale juif », ce « sale boche ». Quand on ne peut plus penser, on se sauve par l'outrance.

RFI
Dominique Burg
■ Rien n'y a fait, ni les menaces ni les sourires, pas même le président de la République : la droite s'est cassée, dans un joli méli-mélo. Et une remarquable improvisation. Sans savoir si elle le voulait, sans être sûre du coupable, sans pouvoir même pronostiquer la suite des événements. Comme emportée par ses mauvais génies. (...) L'alliance est enterrée, la droite plurielle est née. La gauche ne masque pas ses divergences, elle ne s'en porte pas plus mal, en tout cas pour l'instant, elle se présente aux européennes en ordre dispersé, et ça ne fait pas un drame. La pluralité, à droite, pourrait être aussi une forme de clarification politique. (...) Mais à y regarder de plus près, le tableau est moins idyllique. La droite ne se retrouve pas sur un ou plusieurs projets convergents. Elle poursuit une mystérieuse recomposition. Le gaullisme n'est plus un rassemblement, il a plusieurs visages, il doit se réinventer. Le centrisme est une quête, le mouvement libéral est une hypothèse.

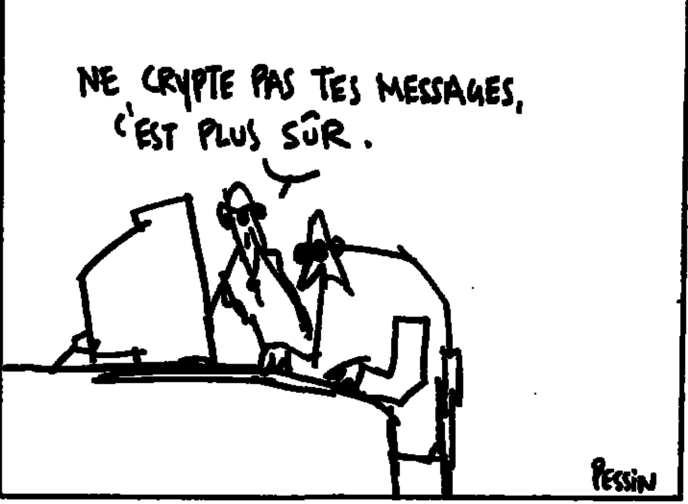
LIBÉRATION
Laurent Joffrin
■ Quelque chose a changé au pays de l'atome. Il ne s'agit pas seulement de la nouvelle intensité avec laquelle on débat du nucléaire – on le fait par à-coups depuis l'origine –, mais bien d'une prise de conscience qui réunit paradoxalement les « nucléocrates » et leurs adversaires : on discute désormais sérieusement, peut-être par imitation de l'Allemagne, de la sortie du « tout nucléaire ». Pour la première fois, il ne s'agit plus d'anathèmes ni de catastrophisme. On évoque un projet de retraite en bon ordre, comme le diraient les Verts, une utopie concrète. Arrêter brutalement ? Il n'en est pas question. Le plus radical des écologistes admet que, partant d'une proportion de 80 % d'électricité produite dans ces centrales contestées, on peut tout au plus réduire très progressivement la part ultradominante du nucléaire dans le bilan énergétique national. (...) *[Mais]* la défense intégriste du monopole nucléaire a fait son temps.

www.rsa.com/rsalabs/des3

Dix mille dollars de récompense pour déchiffrer un message crypté

POUR la troisième année consécutive, la société californienne RSA, spécialisée dans le cryptage et la sécurité informatique, organisait le 18 janvier un concours unique en son genre : elle offrait 10 000 dollars (57 000 francs) à quiconque pourrait déchiffrer un message secret, codé à l'aide d'un logiciel utilisant une clé à 56 bits conforme à la norme DES, recommandée par le gouvernement des Etats-Unis.

Pour RSA comme pour les participants au concours, le but de l'opération était plus politique que technique. Il s'agissait de prouver que les clés à 56 bits sont insuffisantes pour assurer la sécurité des transactions et la confidentialité des messages circulant sur Internet, et qu'il est temps de passer à la norme AES à 128 bits. Or le gouvernement fédéral a été contraint par la Cour suprême d'autoriser l'utilisation des logiciels de cryptage les plus puissants sur le territoire américain, mais il interdit toujours leur exportation, pour des raisons de sécurité nationale. Résultat : pour ne pas avoir de double système, de nombreux utilisateurs se contentent de clés à 56 bits, que les services secrets américains peuvent probablement percer.



Le message affiché sur le site web de RSA, composé de 88 paires de caractères, offrait plus de 72 millions de milliards de possibilités. Il fut pourtant cassé en seulement 22 heures et 15 minutes, grâce aux efforts d'une coalition redoutable. D'une part, Distributed Computing Technologies, association internationale de 65 000 internautes dirigée par un groupe de jeunes Américains, avait réussi à faire travailler en réseau près de 100 000 ordinateurs répartis dans le monde entier, en utilisant leur puissance de calcul inexploitée. D'autre part, l'Electronic Frontier Foundation, association de défense des libertés sur Internet, dispose d'un super-ordinateur spécialement conçu pour ce type de tâche, baptisé Deep Crack. Ensemble, les deux systèmes pouvaient tester plus de 250 milliards de clés par seconde. Le message disait simplement : « *Rendez-vous à Rome, les 22 et 23 mars 1999, deuxième conférence sur la norme AES* [organisée par RSA] ».

Le concours a montré qu'en ce domaine le rythme de l'innovation continue à s'accélérer. En 1997, il avait fallu 96 jours pour décrypter le message proposé par RSA, et 41 jours en février 1998. En juillet, Deep Crack n'avait mis que 56 heures. En passant cette fois sous le seuil des 24 heures, EFF et Distributed Computing ont prouvé qu'il serait bientôt possible à n'importe qui d'en faire autant.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

REDIFFUSION
■ La conférence de presse de Lionel Jospin, diffusée en direct sur Internet le 19 janvier, peut être visionnée intégralement en différé sur le site du premier ministre (*www.premier-ministre.gouv.fr*). Le texte résumant les mesures annoncées est disponible sur le site *internet.gouv.fr*.

LIBERTÉ D'EXPRESSION
■ Le sort du Child Online Protection Act (loi pour la protection des enfants sur Internet) doit être décidé dans les jours prochains par un tribunal fédéral de Philadelphie. Le texte, qui vise a interdire l'accès des mineurs aux sites web pornographiques commerciaux, a été voté en 1998 par le Congrès américain, mais suspendu aussitôt suite à une plainte d'associations de défense de la liberté d'expression, dont l'ACLU (Union pour les droits civiques). Selon ses détracteurs, la loi, rédigée en termes vagues et généraux, est inconstitutionnelle car susceptible d'entraver la liberté d'expression des adultes, ou de s'appliquer à des sites consacrés au sida ou à la contraception. Si le juge décide l'annulation, l'affaire pourrait aller jusqu'à la Cour suprême. – *(AP.)*

Le prix du baril, suite

par Alain Rollat

COBRAS contre Ninjas. *War Games* à la congolaise. Victoire des Cobras. L'ordre règne à Brazzaville. Il n'y a plus un chat dans les quartiers conquis par les miliciens du président Sassou Nguesso. Celui-ci mène-t-il au score ? Claude Sérillon, en direct, n'en semble pas sûr. Il n'en parle qu'au conditionnel. Les affrontements « *auraient fait un millier de morts* », mais « *des dizaines de milliers de personnes se seraient réfugiées dans la forêt* » pendant que l'armée dite officielle « *se serait livrée à un pillage systématique* ». La caméra des envoyés spéciaux de France 2 en sous-entend davantage. Pas âme qui vive, « *silence effrayant* ». Voyage de presse organisé, voiture-balai humanitaire. Sujet du jour : les réfugiés, le retour, en trois scènes.

Retour de la ménagère au foyer. Une femme soulève un rideau. Elle jette un œil à l'intérieur de ce qui fut son chez-soi. Elle constate les dégâts. « *Tout est parti, il n'y a plus rien. C'est pas bon, la guerre...* » Un homme, un grand gaillard du genre Oncle Ben, assis par terre, regard au loin, se tient la tête entre les mains. Il soliloque. Ses phrases sont courtes, ponctuées de silences. « *Les enfants séparés de leurs familles... D'autres morts... Nous avons un creux... Un grand trou béant...* » Que voit-il à l'horizon invisible qu'il fixe ? Pourquoi pense-t-on au *Roi Christophe*, le personnage shakespearien d'Aimé Césaire ?

Témoignage de l'incontournable religieuse. Une petite sœur, du genre Mère Teresa, raconte les représailles contre les civils. Ses pensionnaires y ont échappé grâce à une providentielle consigne écrite en grosses lettres sur un pilier : « *Maison gardée par la Présidence* »... Merci, Cobras ! Merci, Elf... Pourquoi Elf ? Ah ! oui... A cause de la règle du jeu exposée, le mois dernier, sur M 6, aux envoyés spéciaux de « Capital » : « *Nous sommes des gens réalistes, qui gagnons de l'argent. Que nous le gagnions avec Lissouba ou avec Sassou Nguesso, cela nous est égal. L'essentiel est que nous puissions nous maintenir et gagner notre vie...* » (*Le Monde* du 1er décembre). « *L'essentiel* » est désormais assuré. Merci, sponsor !

Retour du médecin à l'hôpital. Image-choc : cercueil éventré au seuil d'une porte avec cadavre en charpie au second plan. L'homme chancelle, détourne la tête. Qu'a-t-il vu d'autre que l'image ne montre pas ? Il se reprend, fixe la caméra, parle de femmes et de vieillards absents, disparus, pourchassés « *tout simplement parce qu'ils sont nés quelque part...* » Se souvient-il de la fameuse définition d'André Frossard ? « *Le crime contre l'humanité, c'est tuer quelqu'un sous prétexte qu'il est né.* »... Elf complice.

VENDREDI 22 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

- **17.45 Rio Grande ■ ■** John Ford (Etats-Unis, 1950, N., 105 min). Cinétoile
- **17.50 Les Guichets du Louvre ■ ■ ■** Michel Mitrani (France, 1974, 100 min). Festival
- **20.30 Amanda ■ ■** Mark Sandrich (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
- **21.00 Strange Days ■ ■** Kathryn Bigelow (Etats-Unis, 1995). Ciné Cinémas
- **21.00 Marie Stuart ■ ■** John Ford (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 120 min). Cinétoile
- **21.00 Jardins de pierre ■ ■** Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1987, 120 min). Cinéstar 2
- **21.55 Première désillusion ■ ■** Carol Reed (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
- **23.25 Brooklyn Boogie ■ ■** Wayne Wang et Paul Auster (Etats-Unis, 1995, v.o.). Ciné Cinémas
- **23.30 Shock Corridor ■ ■ ■** Samuel Fuller (Etats-Unis, 1963, N., 95 min). Ciné Classics
- **0.15 L'Honorable Catherine ■ ■** Marcel L'Herbier (France, 1942, N., 90 min). France 2
- **1.05 Le Port de l'angoisse ■ ■ ■** Howard Hawks (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
- **2.05 Frontière chinoise ■ ■** John Ford (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 85 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- **18.00** Stars en stock. Jane Russell. John Wayne. Paris Première
- **18.30** De l'actualité à l'Histoire. Les extrêmes droites. Histoire
- **18.30** Nulle part ailleurs. Invités : Le professeur Choron ; Alain Burosse ; Pascal Faure ; David Skrela. Canal +
- **19.00** Tracks. Arte
- **19.00** Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
- **19.30** Envoyé spécial, les années 90. Les sectes. Histoire
- **20.00** ▶ Semaine de la haute couture. Best of. Paris Première
- **20.05** C'est la vie. J'ai fait un bébé toute seule. TSR
- **21.00** Thalassa. Champagne pour le tsar. France 3
- **22.00** Faut pas rêver. Mali : La pêche sacrée. France : Raymond et Marie, un destin sur crémaillère. Vietnam : La famille impériale. Invité : Jean-Jacques Annaud. France 3
- **22.35** Bouillon de culture. Profession : médecin. Loïc Etienne ; Jean-Louis Fournier ; Caroline Gutmann ; Willy Rozenbaum ; Claude Olievenstein. France 2
- **23.00** Carré noir. H. P. Lovecraft (1890-1937). RTBF 1
- **23.10** Sans aucun doute. Les victimes de l'administration. Invité : Francis Perrin. TF 1
- **23.25** Les Dossiers de l'Histoire. Les animaux et la guerre. France 3

DOCUMENTAIRES

- **18.30** Jordi Savall. A la recherche de l'authenticité. Mezzo
- **19.00** La Ville bleue. Sous la marée, les champs. Odyssée
- **19.15** La Quête du futur. [21/22]. Les nomades du futur. Planète
- **19.50** L'Aurore boréale. Odyssée
- **20.25** Le Musée d'Orsay. Odyssée
- **20.35** Les Années algériennes. [3/4]. Je ne regrette rien. Planète
- **20.45** L'Egypte. [2/5]. Pyramides, machines d'éternité. Histoire
- **21.45** Conférences de presse. 9 septembre 1965 [2/3]. Histoire
- **22.30** Grand format. La Main sanglante de l'Ulster. Arte
- **23.05** Le Temps des cathédrales. Le bonheur et la mort. Odyssée
- **23.45** La Fessée, plaisir d'offrir, joie de recevoir. Canal +
- **0.35** Le Nil. [2/2]. TMC
- **0.40** Femmes du Sahel. Planète
- **0.45** La Case de l'Oncle Doc. Wallenberg, autopsie d'une disparition. France 3

SPORTS EN DIRECT

- **19.30** Football. Coupe Gazl. Feyenoord Rotterdam - Borussia Dortmund. A Alanya (Turquie). Eurosport
- **1.00** Tennis. Open d'Australie. Eurosport

DANSE

- **19.25** Bogus Pomp. Chorégraphie de Ralph Lemon. Musique de Frank Zappa. Par le ballet de l'Opéra de Lyon. Muzzik
- **20.45** Didon et Enée. Ballet. Chorégraphie de Mark Morris. Musique de Henry Purcell. Par le Mark Morris Dance Group. Mezzo

MUSIQUE

- **19.35** Jordi Savall en concert. Barcelone, 1993. Avec La Capella Reial de Catalunya. Mezzo
- **20.59** Soirée Jazz à Vienne. Muzzik
- **21.40** Récital de gala. Covent Garden, 1996. Par l'Orchestre du Royal Opera House de Covent Garden, dir. Asher Fisch. Avec Placido Domingo, etc. Paris Première
- **21.40** Concert Clérambault. Versailles, 1998. Mezzo
- **0.00** Bruckner. *Symphonie n° 6*. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Celibidache. Muzzik
- **0.35** Le Live du vendredi. Daholympia 1992. M 6

TÉLÉFILMS

- **20.30** Marion et son tuteur. Jean Larriaga. Festival
- **20.40** Astéroïde. B. May [2/2]. Série Club
- **20.45** Bonjour Timothy. W. Tourell. Arte
- **20.55** Les Insoumis. Gérard Marx. M 6
- **20.55** Orgueil et préjugés. [1/3]. TMC
- **23.00** Manon Roland. Edouard Molinaro. Histoire

COURTS MÉTRAGES

- **22.20** Le Cyclone des amateurs. Canal +
- **0.20** Tallula. V. Bellet et A. Capliez. France 3

SÉRIES

- **20.55** Maigret. Maigret en Finlande. France 2
- **22.45** X-Files. Le diable du New Jersey. L'ombre de la mort. M 6
- **22.55** Seinfeld. La fête portoricaine (v.o.). Canal Jimmy
- **0.25** Friends. The One with All the Kissing (v.o.). Canal Jimmy
- **0.45** Star Trek, Deep Space Nine. Le conteur (v.o.). Canal Jimmy
- **1.35** Star Trek, la nouvelle génération. Leçons de musique (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **23.25 France 3**
Les Dossiers de l'Histoire : Les Animaux et la guerre

Des mouettes anti-sous-marin. Des moutons démineurs. Des dromadaires transporteurs. Des pigeons messagers et survitaminés. Des otaries torpilleuses. Mais aussi des millions de chevaux héroïques. Et bien sûr des chiens aux multiples fonctions : patrouilleurs, sauveteurs, kamikazes et même parachutistes ! L'incroyable document de Pierre-Henri Salfati et Martin Monestier, *Les Animaux et la guerre*, rappelle que, dans sa folie guerrière, l'homme a, de tout temps, utilisé les animaux. Que ce soit à l'arrière ou en première ligne, dans les hôpitaux ou les tranchées, pour sauver des vies humaines ou pour frapper l'ennemi, les animaux ont été de tous les combats. Depuis les éléphants d'Hannibal, les progrès de la science et des techniques guerrières ont permis aux soldats d'utiliser chiens, chevaux et autres compagnons dans les situations les plus diverses. A coups d'images terribles et de formidables documents (présentés comme inédits) issus des archives de l'US Army, de l'Armée rouge, de la Wehrmacht, des forces britanniques, japonaises, suédoises et bien sûr françaises, ce documentaire présente des épisodes peu connus concernant les conflits de ce siècle finissant. On y découvre les méthodes mises au point, pendant la Grande Guerre, pour accoutumer les chiens sélectionnés au bruit des détonations. On y apprend qu'en dépit d'un certain degré de sophistication technologique en matière d'armements, au cours de la deuxième guerre mondiale, trente millions d'animaux ont été utilisés pour des missions souvent dangereuses, allant parfois jusqu'au « suicide ». – *A. Ct*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- **18.30** Exclusif.
- **19.05** Le Bigdil.
- **20.00** Journal, Météo.
- **20.50** ▶ Les Enfants d'Astérix.
- **23.10** Sans aucun doute. Les victimes de l'administration.
- **1.00** Mode in France. Haute couture printemps-été 1999.

FRANCE 2

- **18.45** Et un, et deux, et trois.
- **19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000.
- **19.20** Qui est qui ?
- **19.55** L'Euro.
- **20.00** Journal, Météo.
- **20.55** Maigret. Maigret en Finlande.
- **22.35** Bouillon de culture. Profession : médecin.
- **23.50** Journal, Météo.
- **0.10** Ciné-club. Cycle Edwige Feuillère.
- **0.15** L'Honorable Catherine ■ ■ Film. Marcel L'Herbier.

FRANCE 3

- **18.20** Questions pour un champion.
- **18.50** Un livre, un jour.
- **18.52** L'Euro, mode d'emploi.
- **18.55** 19-20 de l'information, Météo.
- **20.10** Cosby.
- **20.40** Tout le sport.
- **21.00** Thalassa. Champagne pour le tsar.
- **22.00** Faut pas rêver.
- **23.00** Météo, Soir 3.
- **23.25** Les Dossiers de l'Histoire. Les animaux et la guerre.
- **0.20** Libre Court. *Tallula*.
- **0.45** La Case de l'Oncle Doc. Wallenberg, autopsie d'une disparition.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30

- **18.30** Nulle part ailleurs.
- **20.30** La Nuit du cyclone. Le Cyclone des cyclones. 21.00 Joe's Apartment ■ Film. John Payson. 22.20 Le Cyclone des amateurs. 22.30 Ivre mort pour la patrie. Opérette du Professeur Choron. 23.15 Mondo Trasho. 23.45 La Fessée, plaisir d'offrir, joie de recevoir. 0.15 Fakir Musafar. 0.45 Des floraisons à Libid'hospital. 1.20 Jean-Noël René-Clair.

ARTE

- **19.00** Tracks.
- **19.45** Météo, Arte info.
- **20.15** Palettes, Tiziano Vecellio dit Titien. Un souvenir d'Arcadie : *Le concert champêtre*.
- **20.45** Bonjour Timothy. Téléfilm. Wayne Tourell.
- **22.25** Contre l'oubli.
- **22.30** Grand format. La Main sanglante de l'Ulster.
- **0.10** Kafka ■ Film. Steven Soderbergh (v.o.).
- **1.45** Le Dessous des cartes. Etats-Unis [1/2].

M 6

- **19.20** Mariés, deux enfants.
- **19.54** Le Six Minutes, Météo.
- **20.00** Mode 6.
- **20.10** Notre belle famille.
- **20.45** Politiquement rock.
- **20.55** Les Insoumis. Téléfilm G. Marx.
- **22.40** X-Files, l'intégrale. Le diable du New Jersey. L'ombre de la mort.
- **0.35** Le Live du vendredi. Daholympia.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- **20.30** Agora. Etienne Fouilloux.
- **21.00** Black and Blue.
- **22.10** Fiction. *L'inondation*, de Teodor Mazilu.
- **23.00** Nuits magnétiques. [2/2].
- **0.05** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

- **20.05** Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Michael Stern.
- **22.30** Musique pluriel. Œuvres de Reverdy, Fripp et Sinfield.
- **23.07** Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

- **20.15** Les Soirées. Par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Colin Davis. 20.40 Le Pianiste Vladimir Horowitz. Par l'Orchestre de la RCA Victor, dir. Fritz Reiner, etc.
- **23.00** Le Nez. Opéra de Chostakovich. Interprété par les Solistes, le Chœur et l'Orchestre du Théâtre de chambre de Moscou, dir. G. Rojdestvensky.

SAMEDI 23 JANVIER

FILMS DU JOUR

- **13.00 Une aventure de Salvator Rosa ■ ■** Alessandro Blasetti (Italie, 1939, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
- **13.05 Smoke ■ ■** Wayne Wang (Etats-Unis, 1995, v.o.). Ciné Cinémas
- **15.00 Le soleil brille pour tout le monde ■ ■ ■** John Ford (Etats-Unis, 1953, N., 95 min). Cinétoile
- **16.00 Le Port de l'angoisse ■ ■ ■** Howard Hawks (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
- **18.00 La Gamberge ■ ■** Norbert Carbonnaux (France, 1961, N., 90 min). Cinétoile
- **20.35 Les Compères ■ ■** Francis Veber (France, 1983, 90 min). TSR
- **23.00 Première désillusion ■ ■** Carol Reed (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
- **0.35 Cornered ■ ■** Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 105 min). Ciné Classics
- **0.50 Le silence est d'or ■ ■ ■** René Clair (France, 1946, N., 100 min). Arte
- **0.50 Jardins de pierre ■ ■** Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1987, v.o., 110 min). Cinéstar 2
- **1.15 Le Jeune Cassidy ■ ■** John Ford et Jack Cardiff (Etats-Unis, 1965, v.o., 110 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- **12.10** et 17.10 Le Monde des idées. Invité : Gilles Perrault. LCI

MAGAZINES

- **13.45** Savoir plus santé. Doit-on encore avoir peur de l'anesthésie ? Invités : Le professeur Kamran Samii, chef du service d'anesthésie et de réanimation de l'hôpital Bicêtre. France 2
- **14.05** Au nom de la loi. Un week-end ordinaire. Secte et justice. Péril en la demeure. RTBF 1
- **14.15** Bouillon de culture. Profession : médecin. Invités : Loïc Etienne, Jean-Louis Fournier, Caroline Gutmann, Claude Olievenstein, Willy Rozenbaum. TV 5
- **14.30** Le Magazine de l'Histoire. Avec Sylvain Gouguenheim, Alain Cabantous, Lucien Jerphagnon. Histoire
- **16.30** De l'actualité à l'Histoire. Les extrêmes droites. Histoire
- **17.30** Envoyé spécial, les années 90. Les sectes. Invité : Jean-Marie Abgrall. Histoire
- **18.15** La Marche du siècle. Victimes d'erreurs judiciaires : et Omar Raddad ? Invités : Omar Raddad, maître Jacques Vergès, Michel Peuron, maître Jean-Louis Pelletier, maître Yves Bonnet, Anne Demortière, Paul Lefèvre. TV 5
- **19.00** T.V. + 100*. Invité : Michel Denisot. Canal +
- **19.00** Histoire parallèle. Semaine du 23 janvier 1949. La défaite de Tchang Kaï-chek. Invité : Ying-Shih Yü. Arte
- **19.05** Paris modes. Les années 50. Paris Première
- **20.45** Le Magazine de l'Histoire. Invités : Dominique Veillon, Pascal Ory, Robert Muchembled, Anthony Rowley. Histoire
- **21.05** Thalassa. Amanda et les hippocampes. TV 5
- **21.30** Metropolis. X Filme : petits budgets et grandes idées. Portrait : Paul Almasy. Arte
- **22.25** Strip-tease. Femme de robe. Côté cour, côté jardin. Les blousons rouges. M'en fous. France 3
- **22.30** Envoyé spécial. Les ailes de l'espoir. Mafia : Les repentis. Le cœur des restos. TV 5
- **23.00** T'as pas une idée ? Jean-Pierre Jeunet. Canal Jimmy
- **23.10** Union libre. France 2

DOCUMENTAIRES

- **18.00** Humair, solitaire, solidaire. Muzzik
- **19.00** Le Temps des cathédrales. Le bonheur et la mort. Odyssée
- **19.55** L'Ombre du Maréchal. Chronique des années noires en Limousin. Odyssée
- **20.05** Hôtel Caraïbes. [3/8]. France 3
- **20.35** Antarctique, la nouvelle frontière. [1/2]. Planète
- **20.35** Planète animal. L'arche, 2000 ans après [3/16] : Les rapaces. TMC
- **20.40** L'Aventure humaine. Le Marathon des facteurs de l'Outback. Arte
- **21.00** Howard Hughes. Odyssée
- **21.30** La Quête du futur. [21/22]. Les nomades du futur. Planète
- **21.40** Planète Terre. Les voyages d'Alexandre le Grand [2/4] : Le maître de l'Asie. TMC
- **21.55** Jazz Collection. Le gospel selon Liz McComb. Planète
- **21.55** Terres sauvages de Scandinavie. Odyssée
- **22.00** Les Meilleurs Moments des JO. [4/10]. Battre le record. Histoire
- **22.00** Flashing on the Sixties. Canal Jimmy
- **22.50** Les Années algériennes. [3/4]. Je ne regrette rien. Planète
- **23.00** Claude Lévi-Strauss. Histoire
- **23.15** Le Musée d'Orsay. L'aventure impressionniste. Odyssée
- **0.00** Music Planet. Tricky, Naked and Famous. Arte
- **0.00** Corpus Christi. [12/12]. Selon Jean. Histoire
- **1.00** Sun Ra. Muzzik

SPORTS EN DIRECT

- **13.00** Biathlon. Coupe du monde. Poursuite 10 km dames. Eurosport
- **14.00** Rugby. Elite 1. Béziers - Perpignan. Canal +
- **14.00** Bobsleigh. Coupe du monde. Bob à deux. Eurosport
- **20.35** Football. Coupe de France. Marseille - Auxerre. TF 1
- **20.40** Basket-ball. Pro A : Asvel - Nancy. Eurosport
- **22.30** Golf. PGA américaine. AB Sport
- **1.00** Tennis. Internationaux d'Australie. A Melbourne. Eurosport

MUSIQUE

- **17.20** Jordi Savall. Barcelone 1993. Par La Capella Reial de Catalunya. Mezzo
- **18.30** Concert Clérambault. Avec Jean-Charles Ablitzer. Par Il Seminario Musicale, dir. Gérard Lesne. Mezzo
- **18.55** Tchaïkovski Festival Concert. Avec Mikhail Pletnev, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Fedosseiev. Muzzik
- **20.25** Festival de piano de Munich. Avec Alexeï Sultanov, piano. Par l'Orchestre symphonique d'Etat de Moscou, dir. Pavel Kogan. Muzzik
- **20.30** La Traviata. Opéra de Verdi. Mise en scène. Richard Eyre. Par le Royal Opera House Orchestra et le Chœur du Royal Opera, dir. sir Georg Solti. Mezzo

TÉLÉFILMS

- **20.55** Margot des Clairies. Jean-Marc Seban. France 3
- **21.00** Elgar's Tenth Muse. Paul Yule et Nigel Gearing. Muzzik
- **22.25** Johnny et les morts. Gerald Fox. Festival
- **22.30** Terre sinistrée. Andreas Pfäffli. Arte
- **23.00** La Faille. Bradford May. 13ème Rue

SÉRIES

- **18.40** Homicide. Retrouvailles. Série Club
- **18.50** ▶ Sur la vie d'ma mère. Une fille à marier. France 2
- **19.30** Kennedy. [6/6]. Festival
- **19.45** La Vie à cinq. Pour le meilleur et pour le pire. Téva
- **20.10** 3e planète après le Soleil. Will Work for Dick (v.o.). Série Club
- **20.15** Comment horripiler les gens. (v.o.). Arte
- **20.35** H. Une histoire de comédienne. Canal +
- **20.40** New York Undercover. Le complexe du héros. Mets-la en sourdine. 13ème Rue
- **20.50** Le Caméléon. Kidnapping. M 6
- **20.50** Cadfael. Un cadavre de trop. Ciné Cinémas
- **20.55** Seulement par amour. Francesca. Téva
- **21.00** Blague à part. Peinard. Canal +
- **21.00** Cop Rock. Episode pilote. Canal Jimmy
- **21.20** Spin City. La roue tourne. Canal +
- **21.45** South Park. Mlle Gollem. Canal +
- **21.45** The Sentinel. Une petite ville trop tranquille. M 6
- **21.45** Derrick. Assurance retraite. RTL 9
- **22.05** Columbo. Rançon pour un homme mort. TSR
- **22.13** High Incident. Abus de pouvoir (v.o.). 13ème Rue
- **22.30** Seulement par amour. Jo. Téva
- **22.40** Profiler. [2/2]. La source de tous les maux. M 6
- **22.40** Le Chinois. L'Ange déchu. TMC

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :

- ▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- ■ On peut voir.
- ■ ■ Ne pas manquer.
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
- ✦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **21.00 Canal Jimmy**
Cop Rock

En 1989, fort de ses deux grands succès, « Hill Street Blues » et « La Loi de Los Angeles », le producteur-scénariste Steven Bochco propose à la chaîne ABC un projet ambitieux qui lui tient à cœur : une série dans laquelle, en pleine action dramatique, les personnages se mettraient à chanter et à danser. L'idée n'est pas originale, elle lui a sans doute été inspirée par les superbes mini-séries britanniques de Dennis Potter, notamment « Du rouge à lèvres sur ton col ». Malgré le coût exorbitant de la production, ABC donne le feu vert à Bochco. Pour la conception de la série, celui-ci réunit deux groupes d'écriture. L'équipe scénaristique, qu'il dirige avec le scénariste William M. Finkelstein, élabore un canevas de structure modulaire proche de « Hill Street Blues », racontant la vie professionnelle et privée d'une dizaine de policiers d'un commissariat de Los Angeles. La seconde équipe, supervisée par Mike Post et Greg Edmondson et constituée de noms connus de la musique rock, notamment Randy Newman, écrit et compose les chansons et les numéros dansés. Le résultat est admirable : le réalisme des intrigues, la mise en scène, la photographie, la musique, les décors, tous remarquables, font de « Cop Rock », une série unique dans les annales de la télévision américaine. Elle sera pourtant boudée par la critique et le public. Diffusée en septembre 1990, elle est interrompue trois mois plus tard, après seulement onze épisodes. – *J.-J. S.*

● **22.10 Canal Plus**
Spécial Imagina

Choisissant ce qui se fait de mieux en matière de nouvelles images (3 D temps réel, studios virtuels) et d'effets spéciaux numériques, Lyonel Kouro, qui a coutume d'exploiter diverses disciplines (sculpture, peinture, animation, vidéo), propose un « Spécial Imagina » à l'occasion du Festival du même nom créé il y a dix-huit ans et dédié aux « *images nouvelles* ». Les polygones monochromes ont aujourd'hui fait place à des images intégrales étonnantes et les mondes irréels sont hyperréalistes, inquiétants ou émouvants. De moustiques géants en tortues torturées, de délires de créatifs de publicité à un savant montage d'extraits de dessins animés (Moïse ouvrant les flots dans *Le Prince d'Egypte*) et de films-catastrophes (New York noyée dans *Deep Impact*), ce programme de 52 minutes mêle émotions fortes et plaisir des yeux. – *A. Ct*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- **13.20** Reportages.
- **14.00** MacGyver.
- **14.55** Alerte à Malibu.
- **15.45** Opération pièces jaunes.
- **15.50** Flipper.
- **16.45** Dingue de toi.
- **17.15** Hercule.
- **18.05** Sous le soleil.
- **19.00** Opération pièces jaunes.
- **19.05** Melrose Place.
- **19.50** Bloc modes.
- **20.00** Journal, Météo.
- **20.35** Football. Coupe de France. Marseille - Auxerre. 20.45 Coup d'envoi.
- **22.40** Hollywood Night. Traque infernale. Téléfilm. Kurt Anderson.
- **0.10** TF 1 nuit, Météo.
- **0.25** Certains Leeb Jazz à Nice.
- **1.25** Reportages. Les Belles du Lido.

FRANCE 2

- **13.45** Savoir plus santé.
- **14.35** L'Euro.
- **14.45** Tiercé.
- **15.00** Les Indésirables. Téléfilm. Norman Stone [1 et 2/2].
- **18.15** et 19.10 Plateau.
- **18.20** Friends.
- **18.45** Plateau.
- **18.50** ▶ Sur la vie d'ma mère. Une fille à marier.
- **19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000.
- **19.20** Le monde est petit.
- **20.00** Journal, Météo.
- **20.55** Samedi soir chez Estelle.
- **23.10** Union libre.
- **0.45** Journal, Météo.
- **1.05** Boxe. Championnat d'Europe. Ali Ennebati - Erwan Bataré.

FRANCE 3

- **14.05** Le Magazine du cheval.
- **14.40** Les Pieds sur l'herbe.
- **15.10** Destination pêche.
- **15.40** Couleur pays.
- **18.10** Expression directe.
- **18.20** Questions pour un champion.
- **18.50** Un livre, un jour.
- **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.
- **20.05** Hôtel Caraïbes. [3/8].
- **20.35** Tout le sport.
- **20.55** Margot des Clairies. Téléfilm. Jean-Marc Seban.
- **22.25** Strip-tease.
- **23.25** Météo, L'Euro, mode d'emploi.
- **23.35** Soir 3.
- **23.50** Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
- **0.25** et 1.40 Saturnales. Journal des spectacles. 0.35 Le Magazine du théâtre. Janvier : la seconde rentrée du théâtre.
- **1.50** Tapage.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00

- **13.30** C'est ouvert le samedi.
- **14.00** Rugby. Béziers - Perpignan.
- **16.05** Football NFL.
- **17.10** Maguinnis, flic ou voyou.

▶ En clair jusqu'à 20.35

- **17.55** Décode pas Bunny.
- **18.25** Toonsylvania.
- **19.00** T.V. + 100*.
- **19.59** Jean-Luc et Faipassa.
- **20.05** Les Simpson.
- **20.30** Le Journal du cinéma.
- **20.34** Samedi comédie. 20.35 H. Une histoire de comédienne. 21.00 Blague à part. Peinard. 21.20 Spin City. La roue tourne. 21.45 South Park. Melle Gollem.
- **22.10** Imagina 99.
- **23.00** Le Guerrier d'acier. Film. Norberto Barba.
- **0.35** Roméo et Juliette. Film. Baz Luhrmann (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

- **13.30** 100 % question.
- **14.00** La Vie au quotidien.
- **14.30** Le Journal de la santé.
- **15.00** Correspondance pour l'Europe.
- **15.30** Pi égale 3,14...
- **15.55** Sur les chemins du monde.
- **16.00** Voyage au fil de l'équateur. [1/2].
- **16.50** Exploration planète.
- **17.25** Planète océan.
- **18.20** Va savoir.
- **19.00** Histoire parallèle. Semaine du 23 janvier 1949 : La défaite de Tchang Kaï-chek.
- **19.45** Météo, Arte info.
- **20.00** Le Dessous des cartes. Etats-Unis [2/2] une histoire d'expansion.
- **20.15** Comment horripiler les gens. [2/3].
- **20.40** L'Aventure humaine. Le Marathon des facteurs de l'Outback.
- **21.30** Metropolis.
- **22.30** Terre sinistrée. Téléfilm. Andreas Pfäffli (v.o.).
- **0.00** Music Planet. Tricky, Naked and Famous.
- **0.50** Le silence est d'or ■ ■ ■ Film. René Clair

M 6

- **13.35** Code Quantum.
- **14.30** Caraïbes Offshore. [1 et 2/2].
- **16.15** Raven.
- **17.10** Mission casse-cou.
- **18.10** Bugs.
- **19.10** Turbo.
- **19.45** Warning.
- **19.54** Le Six Minutes, Météo.
- **20.10** Plus vite que la musique.
- **20.40** Ciné 6.
- **20.49** La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. Kidnapping. 21.45 The Sentinel. Une petite ville trop tranquille. 22.40 Profiler. La source de tous les maux.
- **23.35** David Lansky. Prise d'otages.
- **1.00** Boulevard des clips. Etienne Daho.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- **18.35** Profession spectateur.
- **20.00** Fiction. *Mardi*, de Edward Bond ; 21.35 *L'Energie du sens : Ecrire, jouer, traduire*, de Edward Bond.
- **22.35** Opus. L'Académie européenne de musique d'Aix-en-Provence : portraits croisés.
- **0.05** Le Gai Savoir. Colette Méchin.

FRANCE-MUSIQUE

- **19.07** A l'Opéra.
- **19.30** ▶ Werther. Opéra de Massenet. Par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opéra de New York, dir. Donald Runnicles.
- **23.07** Présentez la facture. Sur les pistes des instruments.

RADIO-CLASSIQUE

- **19.00** Intermezzo. Œuvres de Rimski-Korsakov, Balakirev, Kabalevski.
- **20.00** Les Soirées. Johan Adolf Hasse, compositeur. Œuvres de Hasse, Porpora, Scarlatti, Bach, Haydn, Galuppi.
- **22.00** Da Capo. Œuvres de Beethoven, Mozart, R. Schumann, Brahms.

Le Monde
SAMEDI 23 JANVIER 1999

Mouvement du 27 mars

par Pierre Georges

APPELONS CELA, par facilité, le mouvement du 27 mars. Au départ, une petite dépêche en provenance de Moscou. L'Agence France-Presse nous apprend que le journal russe *Komsomolskaïa Pravda* a décidé d'organiser un immense concours à l'intention de ses lectrices et lecteurs : concevoir le bébé russe qui naîtra le premier en l'an 2000 et cet historique exploit vaudra à ses heureux géniteurs-lecteurs de gagner une magnifique voiture. Le modèle du siècle en somme.

Evidemment, ces choses-là ne s'improvisent pas. On pourrait même dire qu'elles s'anticipent. Les organisateurs du concours ont donc voulu donner, dans les limites d'une information recoupée, toutes leurs chances aux candidats. Ils sont allés consulter la Faculté. Et le très sérieux Centre d'accouchement, de gynécologie et de périnatalogie de l'Académie des sciences a rendu son verdict : sachant que la durée moyenne d'une grossesse est de 280 jours, il serait bon, pour avoir une chance raisonnable de gagner le magnifique objet d'art, d'œuvrer au plus tôt dans la soirée du 26, au plus tard à l'aube du 27 mars 1999.

Couples russes, à vos marques ! Où l'affaire se complique délicieusement – sans parler de la glorieuse incertitude de la procréation, ou des tricheries par prématurés et par accouchements provoqués –, c'est que l'annonce de ce concours a provoqué une jolie frustration dans la Russie profonde. Le quotidien avait cru devoir limiter le concours à son édition moscovite. D'où les protestations dans l'ensemble de l'empire, et la réunion d'urgence du comité de rédaction : il a donc été décidé d'élargir l'entreprise à la totalité du pays.

Comme nul n'ignore, c'est grand la Russie. Et assez plein de Russes en état de concourir ! Ce qui va singulièrement compliquer la martingale du 27 mars (départ) et du 1er janvier (arrivée), sachant que le pays vit au rythme de onze fuseaux horaires différents. On imagine alors le tourment des huissiers chargés de veiller à la régularité de l'épreuve. Bref il y aura beaucoup d'appelés, pas mal de contestations et un seul élu. Voiture rose, voiture bleue ? La question subsidiaire n'est pas prévue qui permettrait de départager les ex aequo. C'est bien dommage.

De l'influence de la civilisation automobile sur la natalité russe. Et nous que pourrions-nous faire pour promouvoir ici le mouvement du 27 mars et renouveler le stock d'abonnés du *Monde* ? Peut-être précisément offrir un abonnement gratuit d'un siècle à l'heureux lauréat, à l'heureuse lauréate du 1er janvier 2000. Avec évidemment une clause de sauvegarde, comme dans le nucléaire, au cas, force majeure, où cet estimable quotidien ne passerait pas le siècle.

Ou alors, autre idée, un vélo, un beau vélo mixte, aussi rose que bleu, un vélo roulant radieusement vers un avenir environnemental meilleur. C'est une autre dépêche AFP qui y fait penser, annonçant une heureuse nouvelle : la naissance à l'Assemblée nationale du fameux parc à vélos *« parlementaires »*. Depuis jeudi, les députés et personnels du Palais Bourbon ont, à leur disposition, quinze magnifiques bicyclettes vertes, avec antivols contre sauvageons et tout le toutim, casques, assurance... Selon les dernières informations, aucun de ces vélos n'a quitté hier le pool républicain des vélos. Quel dommage ! Car, on peut le parier : le premier député qui osera aura sa photo dans le journal. Aussi sûrement que le premier bébé de l'an 2000.

Selon un chercheur, seulement 5 000 policiers travailleraient effectivement sur la voie publique

Le ministère de l'intérieur dénonce « une présentation caricaturale »

A PEINE rendu public dans les colonnes du *Figaro* du 22 janvier, le rapport d'Alain Bauer sur l'utilisation réelle des effectifs de police suscite une vive polémique. Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, consultant en sûreté urbaine, M. Bauer pose, par le biais d'une enquête commencée l'été dernier, la question : *« Où sont les policiers ? »* S'appuyant sur un décompte détaillé des effectifs à partir des statistiques officielles du ministère de l'intérieur, il livre une réponse accablante. Sur un total de 89 360 policiers de la sécurité publique en 1998 – gardiens de la paix, brigadiers et majors –, 20 000 seraient en tout et pour tout disponibles pour faire acte de présence sur la voie publique.

Le chiffre, ajoute M. Bauer, doit être sérieusement minoré pour tenir compte des cycles de travail et des congés des fonctionnaires. Il estime ainsi à environ 5 000 le nombre de policiers réellement présents sur le terrain dans toute la France pendant la journée. La nuit, il serait encore moindre. Ce sévère constat résumé dans une note est confirmé – avec quelques nuances – par des enquêtes confidentielles déjà réalisées par l'inspection générale de la police nationale (IGPN) sur le taux réel de présence de la police sur la voie publique. De source syndicale, on indique par ailleurs qu'il faut compter en moyenne sept fonctionnaires pour en avoir un sur le terrain.

Que font donc les policiers pour expliquer ces chiffres qualifiés par l'enquête de *« ridiculement faibles »* ? En prenant pour référence le nombre de fonctionnaires de la sécurité publique recensés en 1998, soit 89 360, Alain Bauer s'est penché sur l'utilisation réelle des effectifs. Il faut d'abord retrancher de ce total environ 30 000 policiers attachés au fonctionnement des commissariats, accueil du public, tâches administratives diverses et qui ne vont donc pas sur le terrain.

Ne sont pas non plus présents sur la voie publique les 21 416 fonctionnaires attachés à l'administration centrale et à la sécurité civile, ou encore travaillant dans les écoles de police, les services régionaux de l'administration ou dans les DOM-TOM. Selon le document de M. Bauer, il faut en outre décompter environ 15 000 policiers affectés aux tâches dites indues : la surveillance des lieux publics et ambassades, le transfert des détenus, auxquels s'ajoutent les absents pour cause de maladie ou de formation continue.

Même si, dans son étude, M. Bauer ne prend pas en compte les 20 000 adjoints de sécurité recrutés d'ici l'an 2000 dans le cadre des emploi-jeunes du ministère de l'intérieur, ces résultats ne laissent pas d'inquièter. D'autant qu'ils pourraient être momentanément aggravés par les départs en retraite de près de 25 000 policiers dans les cinq années à venir, et par le déficit chronique de personnel administratif.

En 1995, Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, avait promis le recrutement de 5 000 agents administratifs. A ce jour, 1 200 seulement ont été embauchés. L'exemple de Paris est à cet égard frappant. Sur un total de 28 809 fonctionnaires actifs à Paris et dans les trois départements de la « petite couronne » (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), on ne dénombre que 1 356 agents administratifs, une proportion nettement inférieure à la plupart des autres régions, qui oblige à détacher des gardiens de la paix des tâches de police.

Interrogé par *Le Monde*, vendredi matin, le ministère de l'intérieur *« dénonce cette présentation caricaturale »*. Place Beauvau, on cite en exemple la journée du 21 janvier : entre 8 heures et 18 heures, 15 000 policiers étaient présents sur le terrain, auxquels il faut ajouter une quinzaine d'unités de CRS en mission de sécurisation. Le ministère précise qu'il n'est pas à l'origine de la commande du document et que celui-ci ne lui a pas, à ce jour, été communiqué.

Pascal Ceaux

Les polices municipales à l'Assemblée

Les députés examineront en deuxième lecture, le 28 janvier, le projet de loi sur les polices municipales, qui provoque des réactions négatives chez des maires de toutes tendances en raison du rôle prépondérant attribué aux préfets. Tout en acceptant, comme le souhaitait le Sénat, que la coordination entre le maire et le préfet prenne la forme d'une *« convention »*, et non d'un *« règlement »*, la commission des lois de l'Assemblée a rétabli, jeudi 21 janvier, la faculté pour le préfet d'édicter unilatéralement un règlement, à défaut d'accord avec le maire.

Concernant l'armement des agents, la commission a rétabli aussi la rédaction votée en première lecture par les députés, qui stipule que *« les agents de police municipale ne sont pas armés »*, sauf exceptions définies par le texte. Enfin, le gouvernement a fait approuver un amendement autorisant certains agents d'un service de transports publics à exiger d'un contrevenant, à défaut de paiement immédiat, la production d'une pièce d'identité.

Ski : Régine Cavagnoud gagne la descente de Cortina d'Ampezzo

SEIZE ANS et un mois après la victoire de Caroline Attia à Sansicario (Italie), une Française s'est adjugé une descente comptant pour la Coupe du monde de ski alpin : Régine Cavagnoud (28 ans) a signé la première victoire de sa carrière à Cortina d'Ampezzo, dans les Dolomites. La championne de La Clusaz (Haute-Savoie), qui avait chaussé une paire de skis *« porte-bonheur »* vieille de cinq ans, a réussi une course parfaite sur les 2 600 m de la piste Olimpia delle Tofane, qui lui a permis de s'imposer devant l'Italienne Isolde Kostner (2e, à 14 centièmes de seconde) et l'Allemande Hilde Gerg (3e, à 20 centièmes). La Française Florence Masnada s'est classée 7e, à 46 centièmes.

Skieuse polyvalente, Régine Cavagnoud devait prendre le départ des trois autres courses prévues à Cortina d'Ampezzo : deux super-G (vendredi 22 et samedi 23 janvier) et un slalom géant (dimanche 24 janvier). À moins de deux semaines des championnats du monde de ski alpin (du 1er au 14 février), à Vail, dans le Colorado (Etats-Unis), Régine Cavagnoud s'affirme comme l'une des meilleures chances de médaille pour l'équipe de France. Elle pointe aujourd'hui à la 4e place du classement de la Coupe du monde de descente, et à la 6e place du classement général de la Coupe du monde.

Lors de l'étape du circuit masculin à Kitzbühel, l'Autrichien Patrick Ortlieb, champion olympique de descente à Albertville en 1992 et champion du monde en 1996, a été victime d'une lourde chute lors d'une descente d'entraînement sur la Streif, la célèbre piste de la « capitale » du ski autrichien. Atteint d'une fracture du fémur droit et d'une déchirure des ligaments latéraux du genou droit, Patrick Ortlieb (31 ans) pourrait mettre un terme à sa carrière.

E. C.

Tirage du *Monde* daté vendredi 22 janvier 1999 : 526 794 exemplaires. 1 -

Un témoin renforce la plainte contre Fidel Castro pour trafic de drogue

LA PLAINTE déposée le 6 janvier à Paris, contre le chef de l'Etat cubain, Fidel Castro, pour *« trafic international de stupéfiants »*, est désormais appuyée par le témoignage d'un ancien officiel cubain de haut rang, vivant aux Etats-Unis, sous la protection de la police depuis sa défection dans les années 80. *« Je connais le début et le développement du trafic de stupéfiants organisé par Fidel Castro vers les Etats-Unis, la France, la Hollande et d'autres pays, à partir du département "Z" de la direction des troupes spéciales du ministère de l'intérieur, jusqu'au transfert du département vers le vice-ministère du renseignement connu sous le nom de département "MC" »*, écrit le transfuge cubain dans un document remis au parquet de Paris, vendredi 15 janvier.

Le témoignage donne du poids à l'argumentation sur laquelle se fonde la plainte déposée par Ilena de la Guardia, la fille du colonel Antonio de la Guardia, condamné à mort par un tribunal militaire cubain et fusillé à La Havane, en juillet 1989, pour *« trafic de drogues toxiques »*, en même temps que le général Ochoa, héros du corps expéditionnaire cubain en Angola. Si la plainte, déposée le 6 janvier, n'apportait pas d'éléments sur la véracité de l'implication du trafic en France, le témoignage de l'ancien officiel cubain pourrait permettre à un juge d'intruction d'éclairer la réalité des faits exposés par la plaignante. Il pourrait contribuer à établir dans quelles conditions un trafic de drogue a été organisé au plus haut niveau de l'Etat cubain et dans quelle mesure la France en a été victime.

L'ancien officiel cubain avance qu'en *« raison de ces faits »*, il est *« témoin du crime commis par Fidel Castro quand il a fusillé le colonel Antonio de la Guardia et le général Ochoa, et emprisonné d'autres officiels du ministère de l'intérieur »*. La plainte déposée par Ilena de la Guardia reprenait en substance l'histoire du procès Ochoa, dont la mise en scène évoquait les procès de Moscou, qui s'est soldé par quatre condamnations à mort et dix peines de dix à trente ans de prison.

Patricio de la Guardia, toujours emprisonné à Cuba dans le cadre de cette affaire, avait affirmé, dans un texte écrit en prison et révélé en juillet 1992, que *« les plus hautes instances »* cubaines étaient au courant des opérations pour lesquelles son frère jumeau avait été condamné à mort. Le procès fut engagé, en fait, à la suite de la découverte d'un trafic international de drogue organisé depuis Cuba, pour faire face à l'embargo américain. Directement visé par ces accusations, Fidel Castro aurait décidé, pour s'exonérer, selon Ilena de la Guardia, de *« sacrifier les opposants à sa ligne politique au sein de son propre parti en leur faisant porter la responsabilité de ce trafic de drogue »* qu'il leur avait demandé d'organiser.

« UNE AIDE APPORTÉE À CARLOS »

Dans son témoignage, l'ancien officiel cubain évoque par ailleurs le soutien apporté par La Havane au terroriste vénézuelien, Illitch Ramirez Sanchez, connu sous le nom de Carlos et condamné en 1997 par la justice française à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de deux policiers français, et de l'un de ses compagnons d'armes libanais, le 27 juin 1975 à Paris. *« Je connais*, écrit le tranfuge cubain, *les activités d'assassinat, enlèvement et espionnage de Fidel Castro en Europe. Comme par exemple l'appui logistique qui a été donné au tueur Vladimir Illitch Ramirez dans les activités de celui-ci à Paris. »* Il soutient que cet *« appui logistique a été organisé à cette période par le chef du centre de renseignement du ministère de l'intérieur cubain en france, l'avocat Armando Lopez Orta, qui a été expulsé par le gouvernement français »* à la suite du triple assassinat commis par Carlos. Ces déclarations mettant en cause les autorités cubaines pourraient retenir l'attention du juge Jean-Louis Bruguière toujours en charge de l'instruction de cinq dossiers pour lesquels l'ancien terroriste reste mis en examen.

Alain Abellard

DÉPÊCHES

■ **LITTÉRATURE : Salman Rushdie commandeur des Arts et des Lettres.** A Londres, l'écrivain britannique Salman Rushdie a reçu jeudi 21 janvier des mains de Jack Lang la croix de commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres, six ans après qu'elle lui eut été décernée. L'auteur des *Versets sataniques* menacé de mort depuis 1989 par le régime iranien, lors d'une brève cérémonie à la résidence de l'ambassadeur de France en Grande-Bretagne, a remercié l'ancien ministre de la culture de son soutien durant *« ces années si dures »*. Le gouvernement iranien a fait savoir le 24 septembre 1998, par un « engagement solennel », qu'il ne ferait rien contre la vie de l'écrivain.

■ **TENNIS : les Françaises Emilie Loit et Amélie Mauresmo se retrouveront en huitième de finale** des Internationaux d'Australie. Vendredi 22 janvier, Emilie Loit (19 ans), la révélation du tournoi – elle est classée 95e joueuse mondiale –, a éliminé (7-5, 6-1) au troisième tour l'Espagnole Conchita Martinez, tête de série no 9 et finaliste en 1998. Amélie Mauresmo (29e mondiale) s'est qualifiée en disposant de l'Australienne Nicole Pratt (6-3, 6-3). Le tournoi masculin a été marqué par l'élimination de l'Australien Patrick Rafter, tête de série no 3 (6-4, 4-6, 6-4, 6-4) par Thomas Enqvist. En huitième, le Suédois rencontrera l'Australien Mark Philippoussis (no 14), vainqueur du Slovaque Jan Kroslak (3-6, 6-3, 6-4, 6-1).